
Bruxelles. — Imp. Félix Callewaert père, rue de l'Industrie, 26.

LES
GRAMMAIRIENS FRANÇAIS

DEPUIS
L'ORIGINE DE LA GRAMMAIRE EN FRANCE
JUSQU'ÀUX
DERNIÈRES ŒUVRES CONNUES

DON
723048

OUVRAGE

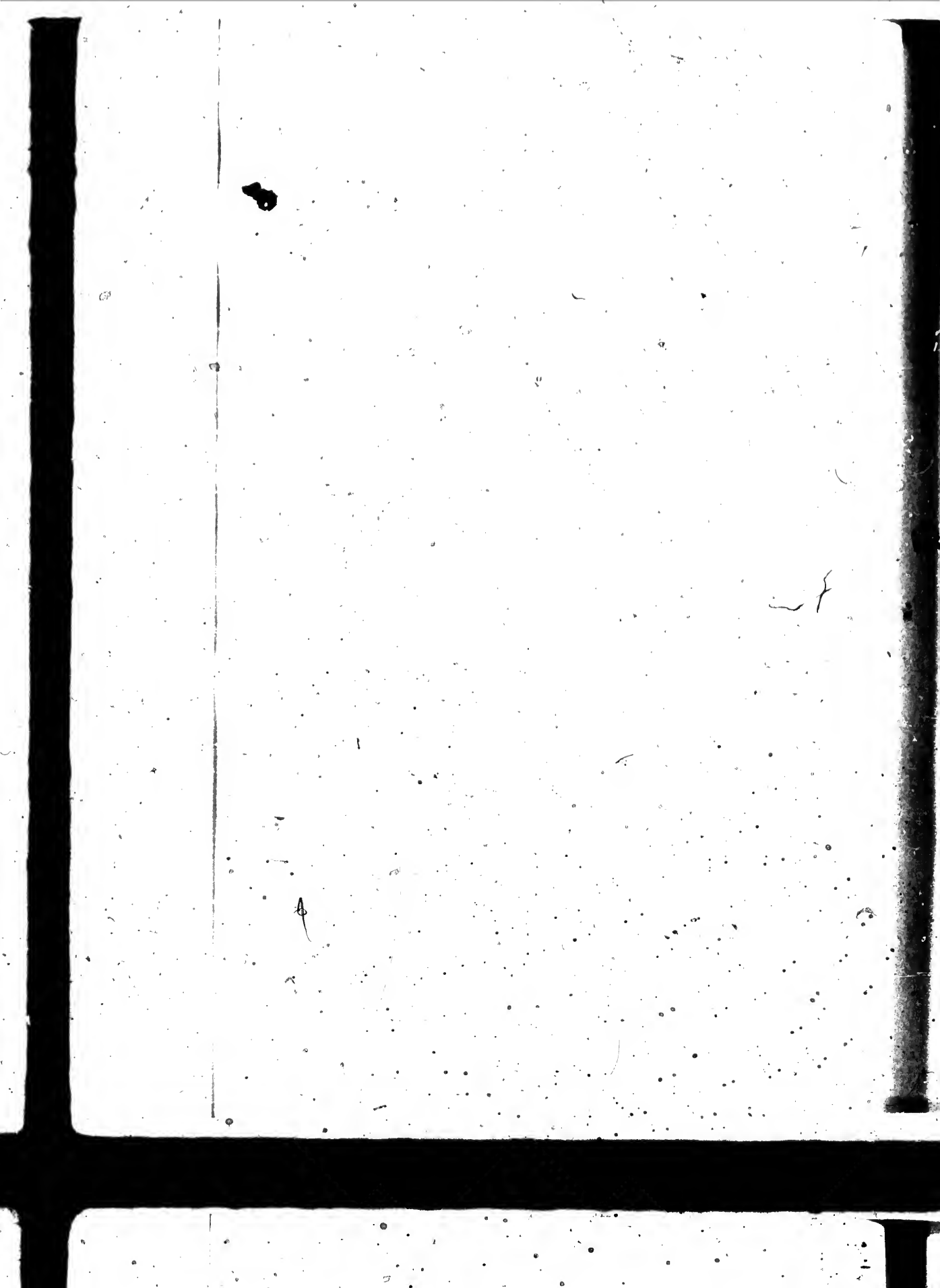
SERVANT D'INTRODUCTION
A L'ÉTUDE GÉNÉRALE DES LANGUES

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{ie}
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT ET DE LA MARINE
RUE JACOB, 56

1874





PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Quelques années avant sa mort, qui marqua la fin du xvii^e siècle, Boileau dit au Public en prenant congé de lui : Je vous remercie de la bonté que vous avez eue, d'accepter mes ouvrages. Si j'ai réussi à vous plaire, c'est probablement que je me suis attaché à toujours être vrai. Notre célèbre poète conclut ainsi : « Tout écrivain, qui est vrai, réussira toujours à plaire, s'il sait présenter ses idées avec ordre et méthode ».

La Rochefoucauld émet une autre idée : il

prétend que pour bien juger d'une affaire, il faut en connaître les détails qui sont infinis.

Un autre philosophe pense que le Lecteur, en général, s'attache surtout aux choses qu'il comprend. Si vous voulez, dit-il, qu'il apprécie bien une affaire, fournissez-lui en d'abord les moyens ; alors, pour peu qu'elle l'intéresse, il l'étudiera bien.

Tels sont les conseils qui m'ont guidé dans le livre que j'offre au Public. J'ai commencé par me procurer toutes les pièces du procès linguistique, et je les présente aujourd'hui telles qu'elles sont, en donnant sur chacune d'elles, les éclaircissements qui me paraissent nécessaires. Quelques esprits, naturellement enclins à la critique, trouveront peut-être que ce livre contient beaucoup de citations. Est-il bien nécessaire de faire remarquer que l'œuvre qui nous occupe ne m'est pas personnelle ; c'est un résumé de ce qui a été pensé par les Grammairiens Français, dont je ne suis que l'interprète. Ma mission est simplement de reproduire tout ce qui peut venir en aide à ceux qui veulent raisonner sur la Langue française, et en connaître le mécanisme et l'histoire.

Si beaucoup d'auteurs de talent ne sont pas arrivés à éclairer complètement le Public, c'est que souvent ils ont voulu faire prévaloir le système qui leur était propre. J'ai suivi une autre marche : J'ai bien, comme tout le monde, mon système à moi ; mais je l'ai mis à l'écart, afin de pouvoir librement parler de tous les autres systèmes, de toutes les idées, de toutes les méthodes, de tous les principes. Il est vrai que je me suis permis d'approuver ceux-ci et de critiquer ceux-là ; voilà le seul reproche qu'on puisse m'adresser. Pourtant cette analyse générale était, me paraît-il, indispensable pour donner quelque intérêt à l'ouvrage didactique que j'offre au Public.

Mes recherches ont été longues et pénibles ; cependant ces fatigues me seront légères, si le Public reconnaît à cet ouvrage quelque utilité pour l'étude générale de la Grammaire. Un seul point m'inquiète : Suis-je arrivé à classer toutes ces pièces avec ordre et méthode ?

J'ai adopté, pour plus de clarté, l'ordre chronologique : les chiffres placés en regard des auteurs, indiquent l'année de la publication des œuvres que je cite. Une table Alpha-

bétique des Auteurs et une table des Sujets traités, terminent cet ouvrage, dans lequel le Lecteur trouvera, du moins je l'espère, les moyens de s'éclaircir sur toutes les grandes questions linguistiques.

Veut-on, par exemple, avoir l'explication du Génie, du Mécanisme, de l'Harmonie, de l'Idéologie, de la Néologie, de l'Étymologie, de la Syntaxe, de la science Alphabétique, de la puissance des Désinences, de la Grammaire artistique, comparée à la Grammaire scientifique, et de cent autres sujets; l'on trouvera facilement les auteurs qui ont le mieux traité de ces questions.

Veut-on avoir une appréciation sur un Auteur ou sur un Livre; veut-on faire choix d'une Grammaire, d'un Dictionnaire, d'un Traité; veut-on être renseigné sur tous les genres de travaux linguistiques? L'ouvrage « LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS », répond à ces besoins divers; non pas que j'aie la prétention, dans une étude d'un genre toutàfait nouveau, de présenter un livre irréprochable, quoique j'aie cette confiance, qu'il peut être utile aux amateurs linguistes qui veulent être renseignés.

La question linguistique française n'intéresse pas seulement les nationaux, mais aussi les hommes éclairés du monde entier. Il est donc urgent de la présenter clairement sous toutes ses faces, afin d'en hâter la solution, dans un sens ou dans l'autre.

Pour cela, il était indispensable d'offrir aux intéressés tous les moyens d'étude, en laissant naturellement à chacun la liberté de se faire une opinion.

Et, lorsque tous les gens éclairés auront pu décider du procès qui nous occupe depuis trois cent cinquante ans, il se formera probablement dans le Public une opinion générale, qui servira à guider les générations à venir sur les véritables principes de la langue française.

Nous ne devons pas nous faire d'illusions : la science linguistique est encore peu connue. Ainsi, par exemple, voici des auteurs qui nous disent : « La Grammaire est simplement un art de mémoire ; le raisonnement n'est qu'accessoire ». D'autres répondent : « Ce n'est pas cela du tout : La Grammaire est de la logique ». Il semblerait qu'on ne puisse pas mettre d'accord ces deux principes

opposés ; et cependant on peut démontrer que chacune des deux assertions a sa raison d'être ; car le bien fondé ou la valeur de ces appréciations dépend du point de vue où l'on se place.

Un auteur nous dit encore : le Français dérive du Latin, et nous devons, par conséquent, baser les principes grammaticaux français sur les principes grammaticaux latins. — Un autre prétend que le Français est une langue du sol, un dérivé du Gaulois. Ici, l'un a tort, et l'autre a raison ; c'est une question qui sera décidée par l'histoire des Origines des langues.

Un troisième affirme que le bon langage est le maître des Langues. Un quatrième déclare que, pour bien comprendre la langue française, nous devons commencer par apprendre le Latin et le Grec ; tandis que de nombreux auteurs prétendent que l'étude du Français suffit.

Les uns veulent nous donner pour principe absolu : la Nature. Les autres répondent que le principe réel des langues, est dans l'Idéologie. Ceux-ci placent ainsi leur principe : la véritable base dans l'étude des lan-

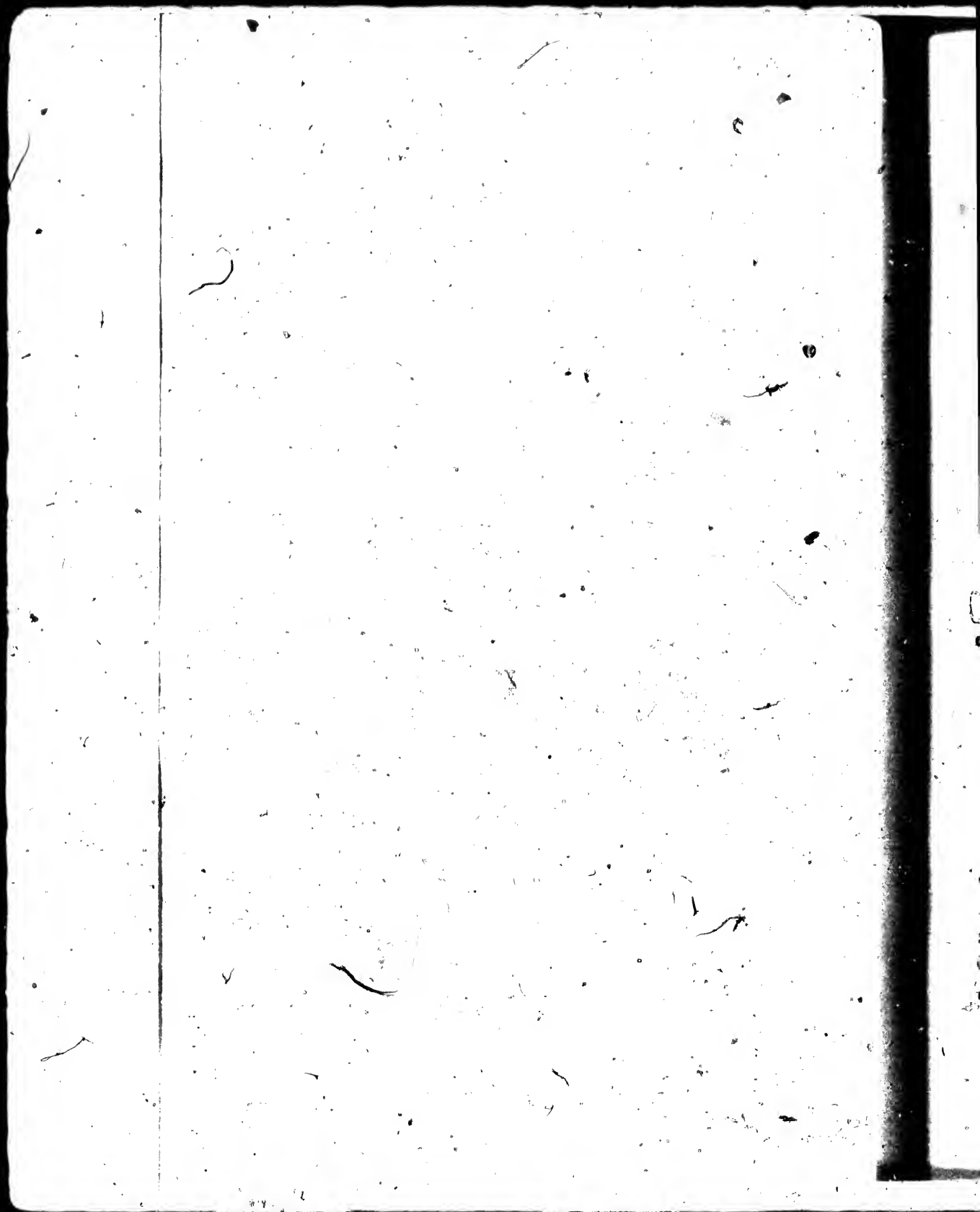
gues, c'est l'Étymologie. Ceux-là ripostent : la première étude à laquelle on doit se livrer c'est le Génie. D'autres encore, s'écrient : vous ne comprenez pas : la base fondamentale pour le Français, c'est le Mécanisme, l'Euphonie, la Prosodie, le Bon sens

Comment veut-on que le Public puisse se reconnaître dans ce dédale de principes opposés, s'il n'a pas sous les yeux les débats de ce grand procès ?

Et c'est justement pour cela, que je viens présenter au Public l'analyse exacte et raisonnée de quatre à cinq cents ouvrages divers, qui ont été publiés par les hommes les plus érudits. Je ne viens pas, Lecteur, vous engager à adopter ceci et à rejeter cela ; je vous dis respectueusement : voilà ce qui a été écrit de plus important sur la langue française.

Voyez et décidez.

Bruxelles, le 3 avril 1874.



AVANT-PROPOS

La première édition de notre ouvrage, avait surtout pour but de simplifier pour le Public l'étude des origines de la Grammaire française, en lui présentant une nomenclature explicative des grammairiens, depuis 1520 jusqu'à nos jours. Pour donner plus d'intérêt et de variété à une nomenclature toujours aride par elle-même, nous avons exposé brièvement les systèmes des auteurs les plus connus, en reproduisant des citations de leurs œuvres.

L'espace restreint dont nous disposions ne nous avait pas permis de donner au Public tous les documents recueillis, et certaines parties importantes étaient restées dans l'ombre. Mais l'accueil bienveillant fait à notre ouvrage, nous engage à publier une seconde édition plus volumineuse, qui contiendra l'histoire plus détaillée des Grammairiens français depuis Geoffroy Tory jusqu'à Pierre Véron.

Nous publierons sous peu des brochures distinctes;

traitant de l'application de toutes les branches de la Grammaire générale. Ces brochures seront vendues séparément; on pourra les réunir en un volume, du même format que le premier, mais distinct.

La Grammaire générale est une science qu'on a eu le tort de délaissier dans les études classiques modernes. Plus clairvoyants étaient nos aïeux qui la regardaient comme indispensable à l'étude générale des sciences et des arts. Ils croyaient, comme de Talleyrand-Périgord, qu'il existe des rapports très-intimes entre la grammaire, la morale, la philosophie et l'histoire.

Dans l'antiquité, le titre de grammairien était en grand honneur, et les écrivains les plus illustres se glorifiaient de cette qualification, spécialement réservée aux hommes de grand savoir. Varron et Cicéron s'occupèrent de recherches grammaticales. Jules César fit un traité sur l'analogie des mots, et Charlemagne composa une grammaire germanique.

« La grammaire, nous dit Quintilien, est au fond bien au-dessus de ce qu'elle paraît être d'abord ». Il est vrai que ces illustrations ne confondaient pas, comme aujourd'hui, les grammairiens avec les grammatistes.

Louis XII, malgré l'ordonnance rendue en 1512, avait tenté sans succès de détruire le latin barbare usité dans les tribunaux.

Ce n'est qu'à partir de la Renaissance de la langue française, que l'enseignement linguistique prit un

essor qui se ralentit à divers intervalles, mais qui ne devait point s'arrêter.

François I^{er}, plus heureux, fit descendre la langue latine de son piédestal. Le Français, protégé par le gouvernement, grâce surtout à l'influence de Marguerite de Navarre, reprit la place qui lui appartenait.

De cette époque datent les premières grammaires françaises. Un grand nombre d'esprits élevés firent de cette grammaire l'objet de leurs méditations. Mais l'intolérance, cette aveugle conseillère, jalouse du progrès de la langue nationale, veillait et poussait l'impudence jusqu'à vouloir supprimer l'invention de l'imprimerie. Clément Marot est forcé de s'exiler; François I^{er} lui-même, laisse brûler Etienne Dolet et persécuter Robert Estienne. Ramus est déclaré par le roi « vain, impudent et téméraire, pour avoir condamné le train et l'art de logique en usage parmi toutes les nations ». Les savants forment une ligue contre celui qui avait osé prétendre que la langue française est « Gauloise et nullement Latine ». Ramus, représentant le bon sens contre les vieux préjugés, est maltraité, traîné dans les ruisseaux par les écoliers ameutés contre lui, et meurt à la Saint-Barthélemy, sous les yeux de Charles IX qui l'avait encouragé à ses débuts. On le traita de fou, lui qui voulait effacer la superstition, pour faire place au raisonnement et à l'expérience.

Malgré cela le progrès marche. Cependant le grand mouvement intellectuel constaté depuis François I^{er}

(*) Savant n'est pas toujours synonyme de progressiste.

jusqu'à la Ligue, semble se ralentir. Henri IV, préoccupé surtout de fermer les plaies de la France, ne se laisse pas distraire par les érudits et les poètes; et s'attire les critiques de d'Aubigné et de Malherbe qui lui reprochent de ne pas aimer les lettres.

Vers la fin du xvi^e siècle, les Grammairiens et les Ecrivains unissent leurs efforts pour améliorer la langue française; puis l'Académie est fondée et donne un dictionnaire qui régularise un peu l'écriture. Le système de Vaugelas, mis en pratique par nos sommités linguistiques, fait progresser considérablement la langue dans son ensemble: enfin le progrès est sensible pendant le xvi^e et le xvii^e siècle.

Cependant, ce n'est qu'à partir du commencement du xviii^e siècle, que la science pénètre dans les écoles; l'Académie elle-même prend part au mouvement, en donnant à son dictionnaire la forme alphabétique. Le xviii^e siècle voit apparaître des illustrations linguistiques en tous genres; la plupart adressent leurs œuvres à la Faculté dans l'espoir d'être secondés: vaine illusion! Elle répond invariablement par le « non possumus » de ses statuts. Néanmoins, beaucoup de grammairiens continuent de lui adresser leurs œuvres, espérant qu'elle aura un jour un bon mouvement.

Nous n'avons pas cru devoir suivre les errements de nos prédécesseurs, et nous avons présenté « les Grammairiens français » directement au Public, qui juge en dernier ressort; car il n'a pas, lui, de raison

pour se livrer pieds et poings liés à la routine. Il adopte ou rejette ce qui lui paraît bon ou mauvais.

Les sympathies qui nous ont été témoignées ont allégé les peines que nous nous étions imposées, et les journaux, par leurs critiques et leurs éloges, nous ont indiqué la route que nous devons suivre à l'avenir. Nous espérons que la seconde édition, que nous publions aujourd'hui, méritera encore la bienveillance du juge que nous avons choisi.

C'est avec plaisir que nous mentionnons ci-dessous les noms des journaux qui ont parlé des « Grammairiens français ». Nous avons déjà réuni leurs articles dans une petite plaquette, que nous avons publiée; quant aux autres articles qui nous sont parvenus depuis la publication de la première plaquette, ils sont reproduits à la fin de ce volume.

- *Les Nouvelles* (Bruxelles), 13 mai 1874.
- L'Echo du Parlement* (Bruxelles), 13 mai 1874.
- La Chronique* (Bruxelles), 16 mai 1874.
- L'Indépendance belge* (Bruxelles), 16 mai 1874.
- L'Office de Publicité* (Bruxelles), 16 mai 1874.
- *La Meuse* (Liège), 23-24 mai 1874.
- Le National* (Paris), 31 mai 1874.
- Le Progrès* (Bruxelles), 31 mai 1874.
- Le Passe-Temps* (Bruxelles), 31 mai 1874.
- Le Phare de la Loire* (Nantes), 5 juin 1874.
- Le Figaro* (Paris), 7 juin 1874.
- *Le Journal de Liège* (Liège), 9 juin 1874.
- Le Journal de Bruxelles* (Bruxelles), 9 juin 1874.
- La Revue des Deux-Mondes* (Paris), 15 juin 1874.
- Le Journal de Gand* (Gand), 20 juin 1874.
- Le Nouvelles* (Bruxelles), 22 juin 1874.

Nous ne saurions trouver pour ce rapide exposé de conclusion meilleure que la citation suivante empruntée à Lanjuinais :

« La conclusion qui sort, dit-il, de nos recherches sur la grammaire générale, est celle-ci : les Modernes ont infiniment surpassé les Grecs et les Romains dans la science des faits grammaticaux et dans celle de la théorie du langage. En voici, croyons-nous, la raison : l'étude de l'entendement humain, autrement dit de la nature de nos idées et de leur formation et l'étude des langues comparées, sont les deux ailes de la grammaire. Ces deux études manquaient également aux Anciens. Quand même ils eussent davantage cultivé la première, leur mépris, soi-disant patriotique, mais injuste et insensé, pour les nations qu'ils appelaient *barbares*, les aurait seul empêchés de s'élever jusqu'à la grammaire générale. Au contraire, les Modernes, éclairés par une métaphysique plus exacte, animés par la morale divine et toute fraternelle de l'Évangile, ont été plus sages et plus heureux dans la science des langues. Bacon leur indiqua les routes de la vraie philosophie ; leurs successeurs les ont surpassés dans le dernier siècle et dans celui-ci, tant pour la multitude des faits que pour le perfectionnement de la théorie. Cependant, il reste encore beaucoup à faire si l'on veut achever l'édifice de la science grammaticale » :

LES
GRAMMAIRIENS FRANÇAIS

CHAPITRE PREMIER.

LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS DU XVI^e SIÈCLE.

Excepté ce qui est essentiellement vrai, légal et rationnel, tout passe, tout casse, tout lasse. Voilà qui est une vérité pour ceux qui ont quelque expérience, quelque instruction ; pour ceux enfin qui ont beaucoup vu ou beaucoup lu. Au contraire, les enfants, les gens sans instruction, sans expérience, s'imaginent que ce qu'ils voient a toujours été, et subsistera toujours. Dans leur esprit, le changement dans les usages n'est pas possible.

Quand un enfant entendait autrefois, chez ses parents quelques docteurs parler Latin, au sujet de la

maladie du père, il ne supposait pas que cette coutume puisse changer. Je n'ai aucun commentaire à faire. Il me suffit de constater ce fait.

Eh bien ! il y a trois cent cinquante ans, lorsqu'on entrait dans une école en France, ou dans un tribunal, ou dans une salle de délibérations, on y entendait aussi parler en Latin. Si bien que le peuple, qui a toujours parlé le Français, ne comprenait pas plus les maîtres d'école, les avocats, les administrateurs, qu'il comprend aujourd'hui les médecins dans leurs consultations. C'est alors qu'un nommé Geoffroy Tory, protesta contre cet abus de parler une langue étrangère, dans l'administration, les tribunaux et les écoles, au lieu de la langue nationale, le Français. Et si l'on songe que cette langue nationale était, comme langue officielle, complètement abandonnée depuis quinze cent cinquante ans, c'est-à-dire depuis l'invasion des Romains dans les Gaules, nous comprenons le fou rire qui s'empara des esprits, quand notre novateur disait à qui voulait l'entendre : « Il est impossible que l'on conserve longtemps la sotte, la stupide, l'inconcevable habitude de parler, dans l'administration générale, les tribunaux et les écoles, un langage qui nous rappelle constamment la voix du vainqueur ». — De cette idée est née la Renaissance de la langue française, et avec cette Renaissance, les milliers d'ouvrages qui ont servi à expliquer, au moins en partie, le mécanisme de cette langue.

Il n'y a pas d'Effet sans Cause apparente ou cachée;

la Science n'est que l'explication, la découverte des Causes. Malheureusement le vulgaire confond souvent la Cause avec l'Effet. C'est surtout dans l'étude des langues que cette ignorance est flagrante. Nous aurons souvent l'occasion de démontrer qu'elle est une des Causes principales des turpitudes de toutes espèces qu'on rencontre dans l'enseignement. Dans les innombrables travaux, entrepris pour expliquer la langue française, il convient, avant tout, nous paraît-il, de savoir distinguer la Cause d'avec l'Effet, et l'Effet d'avec la Cause. Il est vrai que cette distinction exige quelque intelligence.

Donnons un seul exemple : Quelle est la Cause et l'Effet dans l'écriture et la grammaire ? Doit-on baser l'écriture sur les règles de grammaire, ou bien baser la grammaire sur l'écriture ? Où est la Cause, où est l'Effet ?

Si l'on considère que nos littérateurs français ont écrit pendant quatre cents ans, avant que l'on parle de grammaire ; que nos premiers ouvrages didactiques ne sont que l'explication, la démonstration des formes orthographiques et phraséologiques des travaux littéraires du xi^e au xvi^e siècle ; on comprendra facilement que la littérature est la Cause, et que nos livres de règles ne sont qu'un Effet de cette littérature ; du moins voilà ce que disent tous les grammairiens de mérite. — C'est ainsi que les grammaires se modifient depuis trois cent cinquante ans, à mesure que l'écriture s'améliore. De même que les grammaires d'aujourd'hui ne ressemblent plus à

celles du commencement du xvi^e siècle, les grammaires du xx^e siècle seront tout différentes de celles du xix^e.

Cela dit, nous pouvons, je pense, revenir au novateur de notre langue, comme langue officielle ; nous ne devons jamais perdre de vue que le peuple, dans tous les siècles, a toujours parlé la langue du sol, qui s'appelait Gauloise à l'invasion des Romains, puis Romane du iv^e au xi^e siècle, puis Vieux Français du xi^e au xvi^e siècle, et enfin Français, tout court, depuis la Renaissance de cette langue, le 10 août 1539.

DOMINATION LATINE.

Dès 1520, un nommé Geofroy TORY, un simple imprimeur, eut cette idée de chasser le Latin, et de ramener le Français. Il ne prétendait pas qu'on n'apprenne plus la langue latine, il voulait seulement qu'elle ne fût plus la langue officielle. Il y aurait un volume à écrire sur Tory et son « Champ-Fleury » ; cependant la traite est longue à faire, comme dit Lafontaine, et nous devons marcher à grande vapeur, si nous voulons rapporter, dans un seul volume, ce que les grammairiens ont écrit sur la langue française.

Le grand mérite de Tory est dans son amour pour la langue nationale. Dix auteurs vous rappelleront, lecteur, le génie de cet écrivain. L'essentiel est de

savoir qu'avant lui, on n'avait vu aucun ouvrage didactique, écrit en Français, sur les principes de cette langue.

Après avoir déjà obtenu son privilège, quelques années avant, il publia son « Champ-Fleury » en 1529. Ami intime de Jean Groslier, secrétaire du Roi, le Maître au Pot cassé (c'est ainsi qu'on nommait le célèbre graveur) avait ses entrées franches à la Cour, où il lisait aux dames d'honneur les aventures amoureuses des siècles passés, inscrites sur des manuscrits que lui seul avait le talent de déchif-

Il avait profité de cette circonstance pour développer cette grande pensée : ramener la langue nationale en chassant le Latin. Cette idée approuvée par le Souverain avait pris beaucoup de consistance dans les esprits ; aussi s'attendait-on à cette époque à voir bientôt apparaître une ordonnance royale à ce sujet. C'est alors que les esprits se portèrent sur les principes à admettre dans la langue française, et qu'on s'étudia à confectionner une grammaire quelconque.

1530. On nous parle alors de John PALSgrave, auteur anglais, comme ayant publié la *première grammaire française*. Ne nous étonnons pas trop ; Palsgrave avait fait ses études à Paris, ce qui explique sa parfaite connaissance de notre langue. Son livre, un gros in-folio, a pour titre : « Eclaircissements de la langue française » ; c'est un ouvrage fort cher, comme ceux de cette époque, toutefois

peu utile; il ne peut servir qu'aux curieux, qui veulent se rendre compte de ce qui a eu lieu à toutes les époques.

1531. Ici arrive Jacques Dubois (Sylvius), qui a été un grand médecin, un novateur alphabétiste et un grammairien sur lequel les opinions sont partagées; ainsi, c'est Sylvius qui, le premier, a proposé qu'on emploie deux signes distincts pour figurer l'« i et le j ». De ce temps-là ils étaient confondus. C'est encore Sylvius qui réclama une distinction pour l'« u et le v ». Il demanda aussi qu'on établît une différence entre l'« e muet, l'é fermé et l'é ouvert » qui étaient également confondus. Ces réformes furent adoptées en Hollande en 1620, en Saxe en 1640, en France en 1680. L'Académie française les sanctionna dans son Dictionnaire de 1762 (4^e édition).

Ceci peut nous donner une idée de la marche que suit le progrès en France : les réformes les plus sages, proposées par les linguistes, ne sont sanctionnées par l'Académie française que lorsque toute l'Europe, y compris la France, les a mises en pratique, et qu'il s'est écoulé un ou deux siècles. — Sylvius n'a pas seulement travaillé en orthographe, il a posé des principes grammaticaux; il nous dit que la langue française, découlant de la langue latine, nous devons baser sur ses principes la grammaire latine. Quoique ces principes soient contestés par nos meilleurs linguistes, ils sont encore appli-

qués dans les écoles françaises, au moins en partie. La grammaire de Sylvius est en Latin, et, sans être excessivement rare, il faut encore quarante à cinquante francs pour se la procurer. En effet, c'est un livre fort curieux et fort important, puisqu'on y voit l'origine des principes grammaticaux suivis dans les écoles, principes sur lesquels on discute depuis plusieurs siècles et sans résultat positif.

1531. Maître Jacques FABRY publie un premier « Traité de Rhétorique » qui a dû être excessivement utile, à une époque où les livres didactiques faisaient complètement défaut. En effet, du temps de Fabry, il n'y avait ni dictionnaires, ni grammaires, ni aucune espèce de traités linguistiques. Voici un fait qui n'échappera pas au lecteur : à l'époque où parut le livre de Fabry, la grammaire française était totalement inconnue. Il n'en était pas de même de la Rhétorique, qui, après avoir été pratiquée à Rome et à Athènes, nous a été enseignée par les traducteurs d'ouvrages latins et grecs.

1532. GILES DUWÈS ou DU GUEZ, est encore un professeur anglais, qui enseignait la langue française à la Cour d'Angleterre ; sa mission était surtout d'initier les jeunes princes et les jeunes princesses à comprendre les ambassadeurs français et à leur débiter des phrases « parfumées ». On le dit d'origine française. Lorsqu'il publia ses « Dialogues », c'était déjà un vieillard rhumatisé, qui donnait ses leçons dans un fauteuil. Si son livre n'a pas l'importance

de ceux de Sylvius, de Tory et même de Palsgrave, on ne peut pas cependant laisser ignorer que c'est un des premiers ouvrages qui parlent de grammaire française. Afin de donner une idée de l'écriture française, au commencement du xvi^e siècle, nous reproduisons textuellement à la page suivante un acrostiche de Duwès dans lequel il prend en termes énergiques la défense des correcteurs.

APOLOGIE AUX CORRECTEURS DE TOUTES ŒUVRES.

Grosses gens de rudes affections
Ivrongnes bannis de vray sentement
Lourdaultz, cocardz, privés d'entendement,
En leur gueulee prenant refections,
Souls d'oprobres et de detractions

Diront de moy comme ilz font d'autre gent.
Duwès icy, quel facteur bel et gent !
Vray et pour certain que suis ignorant ;
Vouloir je ne doy pas laisser pour tant
Emprendre chose qui fait a priser
Sans garde prendre a leur despriser.

1533. L'ouvrage de Jean SALMON, « Briève doctrine pour duement écrire selon la propriété du langage français » parut après celui de Duwès ; il a pour but d'enseigner le langage et l'écriture. Nous ne voyons dans cet auteur qu'un objet qui mérite d'être cité ; il met en pratique une réforme proposée par Tory ; la cédille sous le « ç » doux.

Si le lecteur a la patience de nous suivre, il verra

l'une après l'autre toutes les améliorations qui ont été introduites dans l'écriture française.

RENAISSANCE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

C'est le 10 août 1539, que François I^{er}, d'illustre mémoire, lança de Villers-Cotterets ce fameux édit : « A dater d'aujourd'hui, les actes du gouvernement seront écrits en Français; on enseignera en Français, on plaidera en Français ». Ce jour-là, le fou Tory (c'est ainsi qu'on l'appelait) fut récompensé de ses travaux. L'édit « de la Renaissance » a donné un tout autre cours à l'enseignement linguistique français. — A partir de cette époque, on a publié des livres classiques, ayant pour bases grammaticales les seules règles connues, celles de Sylvius. Et c'est ainsi que nous retrouvons encore les mêmes principes dans beaucoup de grammaires françaises.

1540. — Etienne DOLET. Nous ne devons jamais perdre de vue, qu'une langue quelconque a deux subdivisions : la littérature et la grammaire. Nous entendons par littérateurs les praticiens, ceux qui publient simplement leurs idées; ainsi les penseurs, les historiens, les poètes, les romanciers, sont ce qu'on appelle les littérateurs. Quant aux théoriciens (les grammairiens), leur mission est d'expliquer le mécanisme du langage et de l'écriture. On peut être un excellent grammairien et ne pas posséder un style séduisant; comme on peut écrire à la façon de

Rousseau ou de Dumas, et ne pas comprendre la moindre chose en grammaire. Ce sont deux branches distinctes; il est vrai que quelques hommes, par exemple Du Bellay, l'abbé Girard, Duclos, Voltaire, Mercier, et de nos jours, Henricy et Cassagnac, ont été en même temps littérateurs et grammairiens.

Revenons à Dolet, qui était imprimeur à Lyon; il a payé son tribut à la science linguistique, en publiant: « La manière de bien traduire d'une langue en l'autre, de la Ponctuation et des Accents d'icelle ». Ainsi, c'est Dolet qui, le premier, eut l'idée de ponctuer méthodiquement, et de donner un traité de traduction pour le Latin et le Grec. C'est encore Dolet qui proposa la distinction de l'« a verbe avec l'a préposition »; de « la article avec l'a adverbe ». Pour le récompenser de ses beaux travaux, on le brûla vif à la Place Maubert, le 15 mars 1546, sous prétexte qu'il était libre penseur.

1542. Il paraît qu'au milieu du xvi^e siècle, Lyon était la ville la plus progressive en science linguistique. Plusieurs linguistes de grand mérite sont de Lyon; beaucoup d'ouvrages importants sont imprimés à Lyon; c'est ainsi qu'un de nos plus ardents propagateurs des réformes orthographiques est de cette ville; il s'appelle Louis MEYRET. Ce linguiste très-distingué a publié beaucoup d'ouvrages; il a même proposé différentes réformes grammaticales; enfin, il a fait école. Il y avait les Meyrettistes et les anti-Meyrettistes. Voici le titre de son principal

ouvrage : « *Traité touchant le commun usage de l'écriture française ; auquel est débattu des fautes et abus en la vraie et ancienne puissance des lettres* ». Il supprime beaucoup de lettres inutiles, comme dans « *avis qu'il écrit avis, avocat qu'il écrit avocat* ». Sa réforme la plus importante, qui n'a été admise qu'à la fin du xviii^e siècle et sanctionnée par l'Académie en 1835, consiste dans la suppression des Déclinaisons. Toute la vie de Meygret fut consacrée à des luttes de toutes espèces ; ses travaux ont eu pour résultat une amélioration importante dans l'orthographe française.

1543. Guillaume DES AUTELZ, soutint contre Meygret une polémique dans laquelle, sans émettre des principes entièrement contraires aux siens, il semble prendre plaisir à le piquer, à le harceler. Voici le titre de son ouvrage : « *Traité touchant l'ancienne orthographe française et écriture de la langue française, contre l'orthographe des Meygrettistes* ». — Ce qu'il y a de précieux dans les discussions provoquées par Meygret, c'est qu'elles ont occupé les esprits en France et même à l'Étranger.

1547. Jacques PELLETIER, du Mans, célèbre mathématicien, ne pouvait manquer de prendre part à la grande discussion orthographique du milieu du

* Nous avons conservé, dans nos citations, la phraséologie des auteurs cités ; cependant comme leur orthographe pourrait être un obstacle à une lecture courante, nous avons adopté celle d'aujourd'hui.

xvi^e siècle. Pelletier a publié vingt ouvrages sur différents objets ; son « Art poétique d'Horace » ; « l'Art poétique français » ; « les amours des Amours », des traités d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie. Son « Dialogue de l'orthographe et de la prononciation françaises » a été publié à Poitiers. Pelletier n'est pas l'adversaire de Meygret ; seulement il lui recommande le calme et la conciliation. C'est un des littérateurs les plus sages que nous ayons rencontré. Il est aussi l'auteur d'une écriture figurative de la parole, c'est-à-dire qu'il eut sa manière particulière d'écrire, qui ne fut pas bien accueillie du public : en effet, elle n'est pas heureuse.

1549. A cette date apparaît un des plus grands grammairiens français, Joachim DU BELLAY, qui fait ressortir, dans sa « Défense et illustration de la langue française », toute la richesse, tout le génie de notre langue. — Jusqu'à cette époque, notre langue n'était encore considérée que comme un jargon. Du Bellay nous annonce qu'elle deviendra la première langue du monde. Son œuvre est de celles qui ne meurent pas, et Du Bellay a sa place marquée dans les bibliothèques les plus précieuses. On n'est pas encore parvenu à imiter notre auteur du xvi^e siècle. Citons quelques lignes de cet homme remarquable :

« POURQUOI LA LANGUE FRANÇAISE N'EST SI RICHÉ QUE
LA GRECQUE ET LATINE ».

« Et si notre langue n'est ni copieuse et riche que

la Grecque ou Latine, cela ne doit être imputé au défaut d'icelle, comme si d'elle-même elle ne pouvait jamais être sinon pauvre et stérile : mais bien on le doit attribuer à l'ignorance de nos majeurs, qui ayant (comme dit quelqu'un parlant des anciens Romains) en plus grande recommandation le bien faire, que le bien dire, et mieux aimant laisser à leur postérité les exemples de vertu, que les préceptes, se sont privés de la gloire de leurs bienfaits, et nous du fruit de l'imitation d'iceux : et par même moyen nous ont laissé notre langue si pauvre et nue, qu'elle a besoin des ornemens et (s'il faut ainsi parler) des plumes d'autrui.

« Mais qui voudrait dire que la Grecque et Romaine eussent toujours été en l'excellence qu'on les a vues du temps d'Homère et de Démosthènes, de Virgile et de Cicéron? Et si ces auteurs eussent jugé, que jamais, pour quelque diligence et culture qu'on y eût pu faire, elles n'eussent su produire plus grand fruit, se fussent-ils tant efforcés de les mettre au point où nous les voyons maintenant? Ainsi puis je dire de notre langue qui commence encore à fleurir sans fructifier, ou plustôt, comme une plante et vergette, n'a point encore fleuri, tant s'en faut qu'elle ait apporté tout le fruit qu'elle pourrait bien produire. Cela certainement non pour le défaut de la nature d'elle, aussi apte à engendrer que les autres ; mais pour la coupe de ceux qui l'ont eue en garde et ne l'ont cultivée à suffisance ainsi comme une plante sauvage, en celui même désert, où elle avait com-

mencé à naître, sans jamais l'arroser, la tailler, ni défendre des ronces et épines, qui lui faisaient ombre. l'ont laissée vieillir, et quasi mourir. Que si les anciens eussent été aussi négligents à la culture de leur langue, quand premièrement elle commença à pulluler, pour certain en si peu de temps elle ne fut devenue si grande. Mais eux, en guise de bons agriculteurs, l'ont premièrement transmuée d'un lieu sauvage en un domestique : puis à fin que plus tôt et mieux elle peut fructifier, coupant à l'entour les inutiles rameaux, l'ont pour échange d'iceux restaurée de rameaux francs et domestiques, magistralement tirés de la langue Grecque, lesquels soudainement se sont si bien entés et faits semblables à leur tronc que désormais n'apparaissent plus adoptifs, mais naturels. De là sont nés, en la langue Latine, ces fleurs et ces fruits colorés de cette grande éloquence, avec ces nombres, et cette liaison si artificielle : toutes lesquelles choses non tant de sa propre nature que par artifice, toute langue a coutume de produire.

« Doncques si les Grecs et Romains, plus diligens à la culture de leurs langues, que nous à celle de la nôtre, n'ont pu trouver en icelles, sinon avec grand labeur et industrie, ni grâce, ni nombre, ni finalement aucune éloquence, nous devons nous émerveiller, si notre vulgaire n'est si riche comme il pourra bien être et de là prendre occasion de le mépriser comme chose vile, et de petit prix ? Le temps viendra (peut-être), et je l'espère, moyennant

la bonne destinée Française, que ce noble et puissant royaume obtiendra à son tour les rênes de la Monarchie, et que notre langue (si avec Français n'est tout ensevelie la langue Française), qui commence encore à jeter les racines, sortira de terre et s'élèvera en telle hauteur et grosseur, qu'elle se pourra égaler aux mêmes Grecs et Romains produisant comme eux des Homères, Démosthènes, Virgiles et Cicérons, aussi bien que la France a quelquefois produit des Periclès, Nicies, Alcibiades, Themistocles, Césars et Scipions». — La place nous manque pour citer d'autres passages aussi intéressants que celui-ci.

1540. Robert (II) ESTIENNE appartient à cette noble famille qui a, pendant deux siècles, travaillé avec ardeur à l'amélioration de la typographie française. Cette maison célèbre s'éteint avec Robert (IV) ESTIENNE, qui mourut dans la misère à l'Hôtel Dieu en 1674. Robert (II) est l'auteur du premier dictionnaire français-latin.

Il a donné aussi la « Conformité du langage français avec le Grec », où il compare sans cesse les expressions de notre langue, nos tours de phrases, nos termes, avec les expressions, les tours de phrases et les termes de la langue grecque.

Dans sa préface remarquable il nous reprend sur un assez grand nombre de mauvaises façons de parler, et nous fait connaître ainsi en quel état était notre langue à cette époque. Ce dernier point est peut-être le plus important de l'ouvrage.

1551. Charles FONTAINE, tout en critiquant « La défense et illustration de la langue française » par J. du Bellay, ne fait pas moins ressortir le haut mérite de ce grand linguiste. Si l'on tient compte de ce fait : qu'à cette époque, le Français n'était considéré que comme un véritable jargon, on doit savoir gré à Fontaine d'avoir immédiatement compris cette idée mère de l'œuvre de du Bellay : « Le Français deviendra la première langue du monde ».

— Nous croyons devoir fixer l'attention du lecteur sur le mérite tout particulier de cet auteur qui sut dégager de l'ouvrage de J. du Bellay les idées principales qui y sont contenues.

Beaucoup d'auteurs ont vanté les perfections de l'ouvrage de du Bellay, cependant il serait injuste de ne pas rendre à Fontaine les éloges qui lui sont dus pour avoir, au moment même où l'ouvrage paraissait, présenté à ses contemporains une critique dans laquelle nous trouvons encore des aperçus nouveaux.

Chaque siècle voit naître des esprits privilégiés qui semblent avoir reçu de la nature le don précieux de définir nettement et de classer définitivement les œuvres de leurs contemporains, malgré les difficultés inhérentes au milieu dans lequel ils vivent, difficultés qui presque toujours entravent la liberté de critique. Il est rare qu'un auteur soit bien jugé par ses contemporains; aussi nous plaignons-nous à admirer dans Fontaine cette perspicacité, cette sûreté de vue qui lui ont permis de nous transmettre

sur l'œuvre de du Bellay un jugement que nous ratifions aujourd'hui avec empressement.

1535. Un nommé Jacques LEFLON, publie le premier un « Traité de style et de composition » — Ce livre serait peu de chose aujourd'hui, mais au milieu du XVI^e siècle, il a dû être de la plus haute utilité; car si nos jeunes gens du XIX^e siècle ont à leur disposition vingt ouvrages de ce genre, il n'y en avait pas un seul du temps de l'auteur.

1558. Jean GARNIER n'a pas donné un ouvrage fort remarquable. Cependant, contrairement à l'opinion de son époque, il nous dit (en Latin) que c'est un grand défaut d'admettre dans l'écriture des lettres inutiles, sous prétexte qu'elles sont exigées par l'étymologie. — Ainsi, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on reconnaît les erreurs du système étymologique, d'abord admis par l'Académie en 1694, et abandonné ensuite par cette Faculté en 1718, comme insoutenable et impraticable.

1561. Etienne PASQUIER est l'auteur d'un ouvrage magnifique : « Les Recherches sur la France » Je voulais savoir un jour, quand et comment les « th et les ph » s'introduisirent dans l'alphabet français. J'avais déjà consulté des centaines d'auteurs, et sans succès, quand je songeai à Pasquier, qui raconte que le roi Chilpéric, fort pédant, ne fut heureux que lorsqu'il eut fait admettre dans l'alphabet français, « th pour t, ph pour f, ch pour k, es pour s et ps

pour s . Il est bon de bien comprendre la spécialité de Pasquier, qui ne s'occupe ni de questions orthographiques, ni de questions de grammaire, ni de définitions, ni de synonymes, etc., mais simplement de renseignements

Ainsi, par exemple, si l'on veut être renseigné sur l'usage de la signature, qui a suivi celui d'apposer son cachet à une pièce d'écriture, il faut voir Pasquier. Veut-on une explication sur l'origine des chiffres romains I, V, X, L, C, D, M? Pasquier donne là-dessus des raisons qui peuvent paraître concluantes. Veut-on des explications sur le langage Grec ou Romain, ou Roman, ou Wallon, ou Normand, ou Gascon, ou Allemand, ou Espagnol, ou Italien, ou Latin, ou Français, ou Breton, ou Languedocien? Veut-on savoir pourquoi les langages changent, etc.? Consulter Pasquier. Je ne viens pas dire que cet auteur est le linguiste par excellence; je me contente de l'indiquer comme un linguiste novateur en bien des cas. Combien d'auteurs modernes, qui semblent créer, et qui n'ont fait que copier Pasquier, en donnant à leurs livres une phraséologie moderne!

Il donne l'origine de beaucoup de manières de parler. Il est précieux, lorsqu'il nous dit qu'il fut un des premiers qui fit des vers mesurés. Il nous parle de ses conversations avec Ramus, Baif et Rapin, qui vivaient de son temps. L'auteur pense que les vers de son époque valent bien déjà les vers latins. Outre ces divers mérites, le titre de Pasquier est un véri-

table Glossaire » c'est-à-dire qu'il explique un grand nombre de vieux mots : « ains pour devant, lozenger pour tromper », etc.

1561. Jean PILLOT traite d'un objet qui est encore aujourd'hui d'une grande difficulté; il s'agit de savoir quand on doit employer des Majuscules. Ce sujet paraît excessivement simple; cependant, tous les jours encore, dans nos meilleures imprimeries, il y a des discussions entre les protes les plus versés dans la science orthographique, sur l'opportunité d'employer ou de ne pas employer les Majuscules. Le titre de son ouvrage est : « Du Bon Emploi des lettres Majuscules ». Il est malheureusement en Latin. Je pense, pour ma part, que si dans le xvii^e et le xviii^e siècle on a fait une trop grande consommation de Majuscules, nos typographes d'aujourd'hui n'en emploient pas assez. Je ne sais pas si l'excès d'aujourd'hui est plus excusable que l'excès d'autrefois. Dans les ouvrages qui nous manquent encore pour l'enseignement de la langue française, un bon livre sur les Majuscules serait surtout lu avec avidité par les correcteurs ou protes, qui sont des grammairiens pratiques, des hommes attentifs aux améliorations qui se produisent de temps à autre.

1562. Pierre de la Ramée (ou RAMUS) a fait dans sa Grammaire beaucoup d'observations linguistiques. Il a fort appuyé les réformes proposées par Sylvius, concernant l'« i et le j, l'u et le v »; ce qui a fait dire à Livet qu'il en est le novateur.

— Ce qui plaît dans Ramus, c'est son assertion concernant l'origine de la langue française qui, à son avis, est « Gauloise et nullement Latine ». Ce n'est guère que depuis le milieu du XIX^e siècle, que les linguistes sont à peu près d'accord pour reconnaître que ce philologue a eu raison. Cet auteur a proposé de nouveaux caractères alphabétiques dont l'emploi paraît difficile.

Mais si Ramus n'a pas été heureux dans sa réforme alphabétique, il rachète cette faiblesse par des pensées sublimes du genre de celles-ci : « Le peuple est souverain seigneur de sa langue, il la tient comme un fief de franc alev, et n'en doit reconnaissance à aucun seigneur. L'escolle de ceste doctrine n'est point es auditoires des professeurs hebreux, grecs et latins en l'Université de Paris : elle est au Louvre, au Palais, aux Halles, en Greve, a la place Maubert...

» La prosodie et orthographe des lettres est prise de leur puissance ».

» Tout ainsi que la parole est menteuse, qui ne répond à la pensée, ainsi l'écriture est trompeuse, qui ne répond à la voix ».

— Veut-on voir quelques principes de l'illustre grammairien :

» La seconde voyelle, c'est le son que nous escrivons par deux voyelles A et U, ou nous prononçons toutesfois une voyelle indivisible... Ceste voyelle n'est n'y grecque, ni latine; elle est totalement francoyse ».

— Le point capital qu'on rencontre dans Ramus c'est son principe sur l'origine de la langue française. Nous aurons une idée exacte de ce principe fondamental par le dialogue suivant :

« Disciple. — Je desire (mon præcepteur) de-
tendre de vous la grammaire francoyse, ainsi que
jay entendu la latine et la grecque, moyennant qu'il
ne vous soit moleste (importun).

« Præcepteur. — Certè nulle chose ne me scauroit
estre plus agreable que de favoriser a tant louable et
honneste desir; mais quand vous appellez gram-
maire francoyse, nentendes vous point gaulloise ?

« Disciple. — Pourquoi doncques ?

« Præcepteur. — Combien que les Romains et que
les Francoys nous ayent innové une infinité de pa-
rolles et de facons de parler, de maniere que nostre
languaige soit appellé tantost roman, tantost francoys,
toutesfois la grammaire gaulloise nous est demeuree
es nombres et cas des noms, es personnes et conju-
gaisons des verbes : en toute terminaison de chacun
mot; au bastiment et structure de l'oraison : et quel-
que espèce que les estrangers ayent apportee en la
Gaulle, les Gaullois l'ont habillée a la Gaulloise ».

— Comme du temps de Ramus ces paroles célèbres
sont la cause aujourd'hui des plus grandes contro-
verses. Il s'agit en effet de savoir si nous devons baser
nos principes orthographiques et grammaticaux sur
une langue d'origine étrangère, ou bien sur la langue
de nos ancêtres. L'ancienne école prétend que Ramus
ne fut qu'un rêveur, la nouvelle école pense que c'est
un homme de mérite.

1567. Pierre de RONSARD qui eut toute l'affection de Charles IX, ne fit que donner quelques appréciations orthographiques. Il s'exprime ainsi dans l'avertissement au lecteur, placé en tête de son « Abrégé de l'art poétique » :

« J'avais délibéré, lecteur, suivre en l'orthographe de mon livre la plus grande part des raisons de Louis Meygret, homme de sain et parfait jugement (qui a le premier osé desillier les yeux, pour voir l'abus de notre écriture), sans l'avertissement de mes amis plus studieux de mon renom que de la vérité ; me peignant au devant des yeux du vulgaire, l'antiquité, et l'opiniâtre avis des plus célèbres ignorants de notre temps ; laquelle remembrance ne m'a pas su épouvanter, que tu n'y vois encore quelques marques des raisons de Meygret.

« Et bien qu'il n'ait totalement raelé la lettre grecque « y » comme il devait, je me suis hasardé de l'effacer, excepté dans les noms propres grecs : Tethys, Thyeste, Hippolyte, Ulysse... »

— Ronsard fait encore d'excellentes observations orthographiques ; mais nous devons être bref. Il nous suffit de démontrer qu'il était grand partisan de la simplicité dans l'écriture.

1572 Abel MATHIEU, sieur de Moystardières, a publié le « Devis de la Langue Française ». Cet auteur est le premier qui ait conseillé d'écrire les livres de science en Français. Il faudrait, dit-il, « rendre Platon et Aristote bourgeois de nos villes, et les habiller

non plus à la Grecque, mais à la Française ». C'est surtout les livres de médecine qu'il veut que l'on écrive en Français « afin que chacun puisse entendre et juger des raisons ; pourquoi les médecins nous traitent de telle ou telle autre manière, car, dit-il, à présent qu'ils n'écrivent et ne parlent entr'eux que Grec et Latin, il semble toujours qu'ils veulent nous trahir et se moquer de nous plutôt que nous guérir ». — Abel Mathieu est plutôt un philosophe linguiste que ce que nous appelons un grammairien. Ses observations assez nombreuses ont toujours été et seront toujours excessivement utiles.

1574. Jean-Antoine de Baïf pose pour principe, dans son livre intitulé : « Etrennes de poésie française en vers mesurés », que chaque son simple devrait être représenté par un signe simple ; il blâme donc cette habitude, qui n'est pas encore déracinée, d'écrire « o » en deux ou trois lettres : « au, eau » ; « ou », dit-il, qui n'est qu'un seul son simple, devrait être figuré par une seule lettre. Il parle aussi des consonnes qui manquent parfois et d'autres qui se trouvent en double et en triplé. — De Baïf a parfaitement raison, et un jour viendra où l'on admettra que le c dur, par exemple, sera représenté par k ; et que le q, qui est tout à fait inutile sera supprimé. Toutes ces observations, que l'on fait encore tous les jours, n'ont plus le mérite qu'elles avaient au xvi^e siècle.

Nous dirons de de Baïf ce que nous avons déjà dit de Sylvius : son livre n'est pas irréprochable. Ainsi

il propose dans notre alphabet, qui possède déjà un caractère uniforme, une espèce de 8 pour représenter « ou » ; ce 8 fait le plus mauvais effet : « o8rd'hui, pour aujourd'hui, t8talant8r, pour tout à l'entour ». N'oublions pas qu'il y a des faiblesses dans les œuvres les plus capitales.

1575. Maurice DE LA PORTE a une autre spécialité : il enrichit nos bibliothèques d'un livre précieux, le « Dictionnaire des Épithètes ». Il a été imité plus tard par plusieurs linguistes. Le P. DAIRE qui a fait un ouvrage sous le même titre, paraît n'avoir pas connu celui de DE LA PORTE.

Après avoir ajouté ses épithètes aux choses ordinaires, comme par exemple, dans le mot : *Enfer*. Ténébreux, ombreux, diabolique, profond, obscur, etc. ; il applique ces épithètes aux hommes de mérite, comme par exemple : *Plaute*. Ancien, facétieux, misérable, comique, gausseur ou gaudisseur, souffreteux, disert. — « Cet ancien poète comique a été de tous les Latins le plus plaisant et le plus facétieux. Il était si pauvre, que pour vivre il tournait la meule au moulin ; et aux heures de loisir, il s'amusait à composer les comédies qui sont aujourd'hui entre nos mains. »

1577. Pierre de LA PRIMAUDAYE est l'auteur d'un ouvrage ayant pour titre : « l'Académie française », qui a eu de son temps un très-grand succès. Ce livre fut d'abord publié à Paris ; chez Guillaume Chaudière. Il traite de la philosophie humaine, mo-

rale, naturelle et divine. On trouve dans cet immortel ouvrage d'excellents préceptes sur la langue ; je veux en citer quelques-uns. — Parler peu et bien dire. — La langue est la pire et la meilleure des choses. — N'écrire rien qu'avec mûre délibération.

Ensuite il explique comment se forme la parole, le fondement et le but de la parole, le parler grave et éloquent ; les deux temps de parler, quel doit être le langage des Grands. Il ajoute à tout cela des instructions, et cite des exemples de maux causés par l'intempérance de la langue ; puis des faits historiques en forme d'anecdotes, qui viennent à l'appui de ce qu'il a annoncé. — Le lecteur ne confondra pas un livre qui a pour titre : « Académie française », avec l'Académie française de 1634, qui est une Faculté créée, soutenue et subventionnée par l'État :

La Primaudaye, en s'abandonnant à ses inspirations, a fait un chef-d'œuvre ; en effet, nous n'avons peut-être pas un second auteur en France qui puisse, en philosophie linguistique, rivaliser avec notre écrivain du xvi^e siècle. Il convient de dire, cependant, qu'il a fait considérablement d'emprunts aux philosophes et orateurs grecs et romains qui sont nos maîtres sous beaucoup de rapports.

1578. Honorat RAMBAUD, maître d'école à Marseille, nous a donné : « La Déclaration des abus que l'on commet en écrivant, et le moyen de les éviter et représenter vaguement les paroles : ce que jamais homme n'a fait ». — Rambaud a cédé au goût pro-

noncé du xvii^e siècle, je veux dire qu'il a publié aussi un livre sur les réformes orthographiques. Il est vrai qu'alors l'écriture était encore plus mauvaise qu'aujourd'hui. Nous le citons pour quelques paroles bien senties, dans lesquelles il avoue, que depuis trente-huit ans, il torture les enfants, sans succès.

« Ecrire est faire un chemin, par et moyennant lequel voulons conduire et guider nous-mêmes, et les autres aussi. Et puisqu'il est nécessaire que tous les hommes, femmes et enfants, présents et à venir y passent, il est très-nécessaire qu'il soit bien aisé. Et l'on a fait tout au rebours : tellement que peu de gens y peuvent passer : et quasi tous ceux qui y passent le font par contrainte et à force de coups. Et je n'en parle pas par ouï dire : car il y a trente-huit ans que je contrains les enfants à passer par ledit chemin ; durant lesquels ayant eu loisir de contempler les tourments qu'ils endurent et endureront, si l'on ne répare ledit chemin... ». — Ainsi, il paraît que du temps de Rambaud, les études n'étaient pas mieux dirigées dans les écoles qu'elles le sont encore généralement aujourd'hui, en France et ailleurs.

1579. Laurent JOUBERT. « Dialogue sur la caco-graphie française, avec des annotations sur l'orthographie ». Les deux entre-parleurs (comme on disait alors) étaient Joubert et Wolfgang. Ce dialogue sera toujours fort curieux, surtout si on lui conserve la manière d'écrire de l'époque. Ces messieurs passent

en revue les erreurs de l'écriture française. Entre autres observations, il y a celle-ci qui sera éternellement vraie : « Il faut oublier l'écriture française pour la bien prononcer ». — Cette pensée vaut à elle seule un volume. En effet, apprenez d'abord la langue française dans nos écoles, suivez tous les préceptes, toutes les règles, tous les mots des dictionnaires, et si ensuite vous ne savez pas oublier ce que vous avez appris, vous ne parviendrez pas à bien parler Français.

1579. Léon TRIPPAULT. « Cette hellénisme, ou Étymologie des mots français tirés du Grec, et les preuves en général de la descente de notre langue ». — L'auteur s'est rendu excessivement utile par la publication d'un livre qui manquait absolument, surtout aux traducteurs, qui étaient en grand nombre à cette époque.

1581. Claude FAUCHET est l'auteur, entr'autres ouvrages fort remarquables, d'un in-4° qui a pour titre : « De l'origine de la langue et poésie françaises ». Il a donné aussi le sommaire des œuvres de cent vingt-sept poètes français vivant avant l'an 1300. Nous le citons au nombre des grammairiens, à cause de ses appréciations éclairées sur l'origine de la langue dans son ensemble.

— Ce n'est pas sans un certain étonnement qu'on trouve, au milieu du xvi^e siècle, un écrivain qui donne sur l'origine des langues des appréciations très-hardies et très-sensées, quand de nos jours,

après l'éclat produit par les plus belles œuvres littéraires, cette question est encore un sujet de doute et d'incertitudes :

1583. Claude MERMET. On fut longtemps, dans les différents travaux orthographiques et grammaticaux, sans appuyer sur ce grand principe : « la Logique », et nous voyons avec plaisir Mermet se baser entièrement sur cet objet capital. Son livre remarquable a pour titre : « La Pratique de l'orthographie française, avec la manière de tenir livre de raison ».

1587. Jean LEFEVRE publie le premier « Dictionnaire de Rimes » et vient ainsi en aide aux jeunes poètes de son temps. Il est vrai que cet ouvrage a peu d'importance, comparé surtout aux dictionnaires d'aujourd'hui. Le mérite de l'auteur est d'avoir tracé une voie nouvelle.

1587. Robert (III) ESTIENNE, après avoir publié en 1579 la « Précurrence de la langue française », nous parle de la « manière de tourner en langue française les verbes Actifs, Passifs » ; puis de Gérondifs, de Supins, de Participes, de verbes Impersonnels, du verbe Substantif appelé « Sum » ou « Être ». Robert Estienne, disons-nous, a amené dans l'enseignement une infinité de termes bizarres, que nous retrouvons encore aujourd'hui dans les écoles. Nous verrons surtout dans le XIX^e siècle des auteurs stigmatiser toutes ces erreurs, toutes ces ignorances ; c'est l'objet le plus important de ce livre.

1590. François BACON. Aussitôt qu'un homme pense juste, ses œuvres sont utiles au Grammairien, dont le but unique est de discerner la vérité dans le langage et l'écriture ; alors on ne trouvera pas mauvais que nous citions ici quelques lignes de notre très-célèbre philosophe, dont le linguiste se pénétrera bien.

« Expliquer et faire entendre ce que nous avons en vue, n'est pas chose facile ; car on ne comprend jamais ce qui est nouveau, que par analogie avec ce qui est ancien.

« Ignorer la cause, c'est ne pouvoir produire l'Effet. On ne triomphe de la nature qu'en lui obéissant ; et ce qui dans la spéculation porte le nom de cause, devient une règle dans la pratique.

« Le seul moyen que nous ayons de faire goûter nos pensées, c'est de tourner les esprits vers l'étude des faits ».

1592. François de MALHERBE, est considéré avec raison comme étant un de nos plus anciens et de nos plus fameux puristes. Sans se piquer d'une grande érudition, il avait fait une étude continuelle de sa langue qu'il voulait débarrasser du jargon barbare des poètes, ses devanciers et ses contemporains.

Henri IV, comme on le sait, parlait sa langue gasconne, que les courtisans se plaisaient à imiter. Afin de les « dégasconiser », Malherbe s'appliqua à les reprendre ; aussi l'appelait-on le « tyran des mots

et des syllabes. Il défendit jusqu'à la mort le purisme qu'il avait toujours professé. Une heure avant de mourir, après une espèce d'agonie, il se réveilla en sursaut, pour gronder sa garde-malade sur un mot qui choquait son oreille. Un ami l'ayant repris sur sa vivacité; il répondit brusquement: « Je défendrai toujours la pureté de la Langue Française ».

Tout le monde connaît ces vers de Boileau :

Enfin Malherbe vint, et le premier en France
Fit sentir dans les vers une juste cadence :
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la Muse aux règles du Devoir.
Par ce sage Ecrivain la Langue réparée,
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les Stances avec grâce apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses lois, et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce temps sert encore de modèle.
Marchez donc sur ses pas, aimez la pureté,
Et de son tour-heureux imitez la clarté.

Voilà donc la liste des grammairiens les plus importants du xvi^e siècle.

CHAPITRE II.

LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE.

Avant d'énumérer les travaux grammaticaux du xvii^e siècle, nous pensons qu'il peut être utile de rappeler ce qui a été fait dans le siècle précédent.

Il serait sans doute difficile d'assigner une date précise à l'origine de la langue française. Quant à la Grammaire, nous savons déjà qu'on en parla seulement à partir du xvi^e siècle, lorsqu'on voulut expliquer le langage et l'écriture. S'il a fallu des siècles pour établir d'une manière complète l'existence de la littérature française et en constater les améliorations successives, on comprendra que l'analyse de cette littérature (la grammaire ne demande pas moins de temps. Ce n'est probablement qu'à la fin du xx^e siècle que la science grammaticale sera vulgarisée.

Nous avons à parler dans notre ouvrage de cette science à chaque époque ; nous verrons comment le progrès marche toujours : c'est l'état normal. Mais à côté des intelligences ordinaires, nous avons, dans chaque siècle, des hommes privilégiés, des hommes

de génie, qui ont devancé les temps à venir ; des hommes qu'on ne surpassera pas, qu'on n'imitera même pas.

Par exemple Tory, qui a opéré une réforme linguistique comme on n'en a jamais vu ; comme on n'en verra jamais une seconde. (Sylvius) Jacques Dubois qui a certainement montré un grand mérite dans les réformes alphabétiques qu'il a proposées.

Dolet qui a donné le premier traité sur la ponctuation et qui a en outre établi la distinction entre l' a verbe et l' à préposition ; entre la article avec la adverbe.

Meygret qui a simplifié beaucoup l'orthographe et qui a découvert l'inutilité des déclinaisons.

Du Bellay qui a développé le haut mérite de la langue française.

Les Recherches sur la France, par Pasquier, est le livre des renseignements par excellence.

Ramus, dont les idées élevées commencent seulement à être exactement appréciées.

De la Primaudaye est un philosophe hors ligne.

Maurice de la Porte qui nous a laissé un ouvrage magnifique sur les épithètes ; le philosophe Bacon et enfin le puriste Malherbe.

A côté de cela, nous avons, dans le xvi^e siècle, des hommes d'un mérite plus modeste qui aplanissent les difficultés et viennent en aide à leurs successeurs. Cela dit, nous allons indiquer les divers talents linguistiques des grammairiens du xvii^e siècle.

1606. Jean Nicot a publié le « Trésor de la langue française, tant ancienne que moderne, auquel, entre autres choses, sont les mots propres de Marine, Vénerie, Fauconnerie. » — Il est l'auteur d'une Grammaire française et latine, d'un recueil de vieux Proverbes, puis d'un Dictionnaire français-latin, qui parut pour la première fois en 1564, et dont le succès se continua jusqu'en 1618. Dans la pénurie où l'on était alors d'œuvres linguistiques, l'introducteur de la nicotine en France rendit de véritables services à la science grammaticale.

1607. Aymar RANCONNET « Grand Dictionnaire grammatical, étymologique, proverbial, contenant les termes de Sciences et d'Arts ». — Cet ouvrage a été important pour l'époque; cependant il a subi le sort de bien des dictionnaires; on ne le conserve plus que comme objet de curiosité.

1608. Pierre DE PALLIOT. « La Vraie Orthographe française, contenant les Règles et Préceptes infailibles pour se rendre écrivain correct, parfait, et bien parler Français ». — La plupart des grammairiens français ont réclamé la simplicité orthographique comme ressortant de la science grammaticale; cependant nous en avons eu aussi qui, plutôt par système que par ignorance, n'ont pas voulu de changement dans ce qui se pratique. De ce nombre est Palliot, qui trouve que la manière d'écrire de son temps est parfaite, et qu'il n'y a rien à changer... Tant mieux!

1609. Etienne SIMON. « La Vraie et Ancienne Orthographie française, restaurée tellement que désormais l'on apprendra parfaitement à lire et à écrire, et encore avec tant de facilité et brièveté que ce sera en moins de mois que l'on faisait d'années ». — Si nous sommes partisan des réformes heureuses, des nouveautés dans la science linguistique, nous n'entendons pas cependant approuver tout ce qui a été proposé par les Anciens, et même par les Modernes. Ainsi le système de Simon ne nous paraît pas heureux. Nous ne voyons pas quel avantage il y aurait à écrire « afeere, ssoliteere, exerssa, ssagesse, pour affaire, solitaire, exerça, sagesse... »

1609. Robert POISSON. « Alphabet nouveau de la vraie et pure Orthographie française, et modèle sur celui-ci en forme de Dictionnaire ». — Toutes les réformes proposées par cet auteur ont pour base la science linguistique, bien comprise ; seulement il n'a obtenu que la vingtième partie des réformes qu'il a proposées. Voici un échantillon de ses observations ; nous avons respecté son orthographe :

Bé.

Bé qi vaut le bêta des Grez, et beth ébrieuze.
 Je ne pose en tez mos qe sont les ensuivans,
 « Devoir, fève, février, » car superstisienze
 F seroit comme à « fevre, livrere et ovians ».

Ché.

Ché, nouvelle inventée et propre et nécessaire.
 Pour fère « cher, choisir, charité, cliché, choisis »,
 Car « ch » a un son totalement contraire.
 Preuve : « écho, cœur, et chorde, écholier, échosis ».

Dé.

Dé jamés ne se doit prononcer ni écrire
 En ses mos : « avocat, ajourner ni avis »,
 « Avouer, avénu » : car leur son il empire,
 Més « admettre, admirable, avec lui bien écrits ».

Fé.

Fé vaut la « fi » des Grez, et bien ne se peut prendre
 Pour les « ph » ainsi comme le font les Latins.
 Et des nôtres-seus-là, q'i deus se veulent rendre.
 Les vrez imitateurs, se faisant mal aprins.
 Si bien étoient écrits ainsi « philozophie »,
 « Phosion, nimphe, phlegmé et phare et phrijien »,
 Aussi bien le seroient « phransois, phill'e, pholie ».
 Que jamés on ne vlt écrit par se moien.

Hé.

Hé pour lettre et isi-non aspirasson
 Et ou n'en et bezoin jamés je ne l'aplique,
 J'écrié « 'ommage, 'ommeur », 'omme en sete façon,
 Non « homme, non honneur », comme on fet à l'antique.
 Après « l, je la més pour bien écrire « fill'e »,
 « Pill'ard, périll'ens » : q'i n'auroient autrement
 Que le propre son q'a « yile, indosile, abile ».
 D'autant que la double « ll » ni fet le beg'ement.

Ka. Qé ou Cu.

Ké est représenté desous triple figure.
 Qu'on prenoit si devant pour trois lettres formal (*sic*),
 Car elles n'ont q'un son, q'un ton, q'une mesure,
 Leur pourtret seulement se rencontre in-égal.

Més pour ofenser moins la vieille uzaje même
 Et ne poin égarer les lizeurs malinstruis,
 Par seté « ké », j'écri « keur, kalandrier, karême »,
 Ainsi « contre, couleur » : qiconqe et qis ».

Sé ou Es.

Sé ou **Es** si mét jamés isi pour zedde
 Comme en ses mos : « dézert, dézir, maizon, raizon »,
 Tout de même la ké (le c) jamés ne lui fet edde,
 Comme en seus-ci : « Fransois, léson, ranson, fason ».

Té.

Té ne se voit jamés pour le son de « sé fère »;
 Comme à, « dévotieus, gratieus, otieus »,
 « Prononciation, pétition » me tère.
 D'ortografe si fause, en se lieu je ne peus.

S'il a échoué sur beaucoup de points, est-ce à dire que Poisson était un rêveur? Non! il a eu pour adversaires les satisfaits, qui ont toujours été fort nombreux dans l'administration française.

1610. Les « Précieuses ». La Société dite des Précieuses a joué un très-grand rôle dans l'histoire générale de la langue française; il est bon de se rappeler qu'il y a eu aussi les « Précieuses ridi-

cules » que Molière a mises en scène. On est donc convenu d'appeler Société des Précieuses, un cercle littéraire, ouvert dans l'hôtel de Rambouillet en 1610, et qui cessa d'exister en 1648, à la mort de Voiture, qui était « l'âme du Rond ». L'institution des Précieuses est assurément la Société qui a produit les plus heureux résultats dans la littérature française ; elle a préparé et aidé à former le grand siècle littéraire de Louis XIV. Nous sommes heureux que Somaize, dans son Dictionnaire, que nous verrons plus loin, nous ait conservé les mots rectifiés par les Précieuses du cercle de Rambouillet.

1613. Pierre Odet de LA NOUE. « Dictionnaire des Rimes selon l'ordre des lettres alphabétiques ». Il publia en outre trois traités : Des conjugaisons françaises ; De l'orthographe française ; Les épithètes des œuvres de Guillaume de Salluste, sieur Du Bartas. La Noue, par ses œuvres, a concouru puissamment à la vulgarisation de la langue française.

Voici les réflexions que l'auteur fait sur les imperfections de notre orthographe ; nous copions textuellement :

« L'écriture est une image de la parole, comme la peinture des corps visibles. Or, est il que celui qui a bonne veüe, voyant un asne peint en un tableau serait bien asne luy mesme s'il le prenoit pour un cheual : aussi ceux qui donnent aux lettres la mesme vertu que nous leur attribuons en nostre alphabeth (chose qui tient semblable rang pour l'intelligence de

ce qui est escrit, que fait la veuë pour les-portraits), s'ils lisoyent un mot pour l'autre, il seroyent à bon droit reprehensibles : mais si nous mesmes leur escrivons ou par maniere de dire leur peignons un asne pour leur faire accroire apres que c'est un cheual, ie ne scay comment nous pouuons excuser nostre tort ».

1614. Édouard BREREWOOD, Anglais. « Recherches curieuses sur la diversité des langues et religions en toutes les principales parties du Monde », livre traduit en Français par de la Montagne. — Lorsqu'on lit attentivement ce bel ouvrage, d'érudition profonde, on s'aperçoit que nos différents historiens français ont beaucoup puisé dans Brerewood. Nous considérons cette œuvre comme tout ce qu'il y a de plus précieux, pour celui qui veut se faire une idée parfaitement exacte de l'origine de la langue française, et de ses rapports de parenté avec les différentes langues mortes et vivantes. Les indications suivantes pourront donner une idée de l'ouvrage. L'auteur parle d'abord de l'ancienne étendue de la langue grecque, de sa décadence et du Grec actuel ; puis de l'ancienne étendue de la langue latine, du temps de l'empire Romain, en faisant remarquer qu'elle n'a point aboli les langages vulgaires des provinces étrangères à l'empire : la langue punique, la langue gauloise, la langue espagnole, etc ; enfin il décrit le commencement des langues italienne française, espagnole, slavone, turque et arabe, syriaque et hébraïque.

— On sait qu'il est assez difficile d'approfondir la langue française, si l'on n'a pas quelques notions des langues étrangères. A ce point de vue, on peut dire que notre auteur anglais est l'introducteur en France, et probablement aussi en Angleterre, de la Philologie, science qui a fait des progrès considérables, surtout à partir du milieu du XIX^e siècle.

1616. A POULAIN. « Anthologie française, ou Rencontres sur divers sujets auxquels sont comprises plusieurs belles, rares et doctes instructions, pour la conduite et fin de l'humaine vie ». — Ce livre est une espèce de Dictionnaire des Définitions des mots les plus usuels. Voilà, je pense, le premier ouvrage où l'on s'occupe de cet objet principal des dictionnaires. La Définition est, croyons-nous, l'âme de tous les traités; car d'une Définition exacte ou fautive, découle la vérité ou la fausseté d'un livre. C'est parce que ce point important laisse à désirer dans nos grammaires classiques, qu'elles font plus de mal que de bien; qu'elles abêtissent la jeunesse au lieu de développer son intelligence. Ainsi, il n'y a pas de poison intellectuel, comme cette phrase stéréotypée dans les neuf dixièmes des livres classiques: « La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement ». C'est comme si l'on disait: « La justice est l'art de bien plaider ».

1616. Jean GAUDIN a publié un dictionnaire français-latin. Il fait suivre chaque mot d'un synonyme ou d'une courte définition. Ce dictionnaire est enri-

chi d'un grand nombre de mots nouveaux qui ne se trouvent point dans les autres dictionnaires. On n'y voit que les mots au propre et non au figuré. Le grand mérite de l'ouvrage est de donner une liste des bons auteurs du temps.

1618. Jean Godart. « La langue française. » Un des ouvrages les plus spirituels du commencement du xvii^e siècle. Le grand talent de cet auteur est de faire parler les lettres. Je ne puis pas résister au plaisir de citer quelques lignes de notre précieux linguiste ».

L'A FRANÇAIS.

« Nous avons assez demeuré devant le logis ; il est bien temps que nous entrions dans la maison, où notre langue française nous attend de pied ferme. Voici l'un de ses gens qu'elle envoie au-devant de nous. C'est son A qui nous ouvre la porte, et qui vient pour nous recevoir ; car c'est lui qui a la charge d'accueillir les amis et les étrangers qui veulent venir visiter sa maîtresse. Saluons-le : mais plutôt écoutons comme il nous salue lui-même d'une voix claire, argentine, éclatante ; c'est le capitaine de tous les caractères de la langue française, et certes méritoirement. D'autant qu'il tient cette charge plus par mérite que par faveur ; passant en grâce de beauté et en vigueur de force naturelle tous les autres caractères, qui sont assez honorés de suivre son étendard. Car autant que les voyelles passent les con-

sonnes, l'A passe autant les voyelles : à cause que sa prononciation est plus mâle, plus franche, plus haute et plus aiguë, que celle de toutes les autres voyelles ».

— Godart parle du génie linguistique français; peut-être est-il encore faible dans ses définitions; mais enfin il en parle, chose bien digne de remarque, car aujourd'hui même, à la fin du xix^e siècle, nous avons encore des professeurs qui n'y comprennent absolument rien.

1619. Claude DURET. « Trésor des langues de cet Univers, contenant les origines, beautés, perfections, décadences, mutations, changements et ruines des langues ». — Voilà encore un de ces ouvrages dont le mérite grandit tous les jours. Nous n'avons pas besoin de dire que Durét est un des premiers qui se soient occupés de philosophie linguistique.

1622. Charles SOREL s'est rendu fort utile en nous rappelant les ouvrages divers qui existaient de son temps, et les mérites de leurs auteurs. Quelques lignes de ce linguiste donneront une idée de son opinion sur les livres français.

« Notre Langue s'est rendue si propre à exprimer toutes sortes de pensées, qu'il n'y a point de sujets où elle n'ait été employée heureusement. On a traduit en Français les livres Hébreux, les livres Grecs et les Latins, et ceux des autres langues. Quantité de nos auteurs ont composé des ouvrages de leur invention, étant aussi capables de faire des Originaux que des Copies, de sorte que nous osons dire qu'on se

peut rendre fort habile sans savoir d'autre langue que la Française. Cela relève l'estime de nos livres, et nous fait juger qu'il s'en peut former un amas très-utile et très-curieux. Assez de gens ont des bibliothèques Latines et Grecques, qu'ils tiennent pour les magasins des sciences ; mais qu'ils les exaltent tant qu'il leur plaira, ils ne les sauraient rendre parfaites, sans y joindre nos livres français : il y en a qui parlent de choses qu'on ne remarque pas dans les livres de l'Antiquité ; non seulement pour le récit de ce qui est arrivé durant nos derniers siècles, mais pour les recherches générales de tout ce qui est au monde. Si les grandes bibliothèques sont mélangées ordinairement de livres de diverses nations, il faut confesser que ce serait une satisfaction d'en avoir de particulières pour chaque langue, et qu'on peut tenter d'en dresser une qui ne soit que de livres Français, et la mettre presque en état de se passer des autres ».

— On ne saurait dire aujourd'hui quelque chose de plus sensé, et cependant il n'y avait, du temps de Sorel, qu'un siècle qu'on s'occupait de grammaire et d'orthographe, enfin de science linguistique.

1625. Charles MAUPAS. Nous lui devons le premier ouvrage sur la Syntaxe française, et une grammaire contenant : « Règles bien exactes et certaines de la prononciation orthographique, construction et usage de notre langue en faveur des étrangers qui en sont désireux ». — Tout cela est très-faible encore.

1633. Antoine OUDIN. « Grammaire Française rapportée en langage du temps ».

— Ceux qui ont étudié les œuvres des grammairiens ont pu remarquer, comme je l'ai fait moi-même, que dans les xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, il n'y avait de succès que pour les grands dignitaires de l'État ; si par hasard quelques prolétaires sont arrivés à faire accepter leurs œuvres littéraires, c'est qu'alors il y avait chez eux un mérite réellement supérieur qui faisait rompre les barrières.

On peut voir que les choses se passent aujourd'hui à peu près de la même manière, le grand mérite maintenant est de flatter le goût universitaire. Oui, voilà la condition imposée aux publicistes français ; leurs œuvres grammaticales, ne seront vendues, (d'après les mesures prises par ce qu'on est convenu d'appeler l'autorité), que si on n'émet pas d'idées nouvelles. — Oudin était secrétaire interprète du roi... Voici l'avis qui est placé à la fin de sa grammaire :

« Je m'estonne de quelques modernes qui, sans aucune consideration, se sont meslez de reformer, mais plustost de renuerser nostre orthographe ; et, bien que leurs escrits, dignes d'admiration, tesmoignent un grand iugement, ce defaut, qui en rabbat une bonne partie, nous descouure de la presumption ou de la brouïllerie. (*sic.*)

» Je ne m'attache pas à yn seul : Il y en a trop qui pechent maintenant en cela. Mais je rougis pour des pedants qui sortis des frontieres où le parler n'a point de raison établie, nous donnent à connoistre

qu'ils sont plus habiles en latin qu'en leur propre langue.

— Comment trouvez-vous cette appréciation ?

Des écrits dignes d'admiration qui témoignent un grand jugement, et qui découvrent de la présomption et de la brouillerie ! — Je suis tenté de croire que la brouillerie est bien plutôt dans l'esprit d'Oudin, le secrétaire interprète du roi.

CRÉATION DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE EN 1634.

On a tout dit sur l'Académie française, excepté peut-être ce qu'on devrait en dire. L'Académie française n'a été reconnue comme Faculté, par le Parlement, qui était la puissance absolue à cette époque, qu'à la condition expresse qu'elle conserverait à tous la liberté la plus étendue dans les idées et les écrits linguistiques ; elle ne pouvait faire aucune observation sur les écrivains ; elle ne pouvait même critiquer un de ses membres, que sur la demande formelle de celui-ci ; exemple de la critique du Cid, que Corneille dut autoriser. L'Académie n'a jamais publié de grammaire ; et quant à son dictionnaire, voici son principe : « J'enregistre simplement les mots et les phrases des écrivains français tels qu'il leur plaît de les tracer ». En 1704, elle a publié des observations sur les Remarques de Vaugelas, comme ont fait dix hommes de mérite, et elle profite de cette occasion, pour exposer ses principes qui se rédui-

sent à ceci : Je n'ai pas la folie de vouloir régler et fixer une langue vivante. Je ne fais que rapporter ce que j'ai vu et ouï . — Ainsi, il n'y a pas d'institution où il y ait eu un programme mieux défini, il n'y a pas de Société qui ait mieux respecté jadis ses engagements.

Mais c'est le pivot autour duquel tourne toute la spéculation littéraire ; tout le monde critique l'institution, dans l'espoir souvent d'entrer dans la forteresse. En résumé, les ignorants attribuent à l'Académie l'idée de la réglementation de la langue, et les ignorants sont en majorité, non seulement en France, mais encore dans les autres pays. Il faudra peut-être des siècles avant que l'on fasse bien comprendre cette vérité, que l'on trouve dans le livre académique de 1704, où la Faculté accepte comme sienne la Préface de Vaugelas.

« Mon dessein n'est pas de reformer nostre langue ny d'abolir des mots, ny d'en faire, mais seulement de montrer le bon usage de ceux qui sont faits, et s'il est douteux ou inconnu, de l'esclaircir, et de le faire connoistre ».

1637. René DESCARTES Quelques lecteurs seront surpris de trouver parmi les grammairiens français le père de la philosophie et des sciences modernes. Mais les règles que Descartes nous a transmises concernant la philosophie sont tout aussj bien applicables à la grammaire. Pour étudier sainement la science grammaticale, il faut la débarrasser des pré-

jugés, des erreurs, faire appel au bon sens et à la raison souveraine, contre les errements du passé, contre les doctrines des vieilles écoles qui semblent chargées du triste privilège d'entretenir les ténèbres. Pourrait-on trouver un guide plus sûr et plus ferme que Descartes ?

Le « Discours de la Méthode », l'œuvre capitale de Descartes, était écrit en français et voici comment s'exprime notre grand philosophe au sujet du choix qu'il avait fait de la langue française pour cette œuvre considérable : « Et si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin, qui est celle de mes précepteurs, c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure, jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croient qu'aux livres anciens ; et pour ceux qui joignent le bon sens avec l'étude, lesquels seuls je souhaite pour mes juges, ils ne seront point, je m'assure, si partiaux pour le latin qu'ils refusent d'entendre mes raisons pour ce que je les explique en langue vulgaire ».

1647. Claude-Favre de VAUGELAS possédait surtout le grand art de bien dire ; c'est à ce titre seul qu'il fut admis à l'Académie française, lors de sa fondation. On a de lui des « Remarques sur la langue française » qui le feront passer à la postérité. Maintenant qu'y a-t-il donc de si curieux dans ces Remarques ? — Vaugelas est le premier qui, mettant à l'écart toutes les discussions orthographiques,

tous les principes de Grammaire, envisagea la science linguistique d'une manière toute particulière. Suivant un peu le système de Malherbe, il disait aussi sa façon de penser aux courtisans de son temps, qui ne s'exprimaient pas d'une manière parfaite. Ce grand linguiste a inauguré le système phraséologique. Telle phrase lui paraissait bonne, parce qu'elle plaisait à son oreille, et qu'elle était d'accord avec le bon sens et la logique; telle autre lui paraissait mauvaise, parce qu'elle choquait son oreille et sa raison. Voilà le système introduit par Vaugelas, et il a posé pour principe absolu : « Le bon langage est le maître des langues. » Son système s'accorde-t-il, oui ou non, avec la science grammaticale?

Il faut croire que oui, puisque les plus hautes illustrations linguistiques l'appellent le « Prince de la Science ». Ce qui semble valoir en faveur du mode de Vaugelas, c'est qu'après lui, nos plus fameux linguistes l'ont imité dans sa manière de faire. Avec cela, l'auteur nous a donné comme préface tout ce que la science linguistique française a de plus précieux. Ainsi, cet écrivain a introduit une méthode qui, approuvée par les linguistes, et suivie par quelques-uns, n'a jamais été admise dans les écoles en France, où l'on fait tout le contraire de ce qu'elle enseigne.

Si nous demandons aux orateurs et aux écrivains, si c'est l'étude des règles, ou la pratique qui les a formés; tous nous diront que l'on doit par-

fois consulter quelques traités, des livres de règles ; mais que le goût, l'oreille, l'usage, la conversation, la lecture peuvent seuls nous former dans l'art de dire et d'écrire. — Voici le premier alinéa de la préface du linguiste, avec l'orthographe d'aujourd'hui ; si je n'emploie pas celle de l'auteur, c'est dans la crainte que certaines personnes ne lisent pas facilement une écriture qui date de deux cent vingt-cinq ans.

PRÉFACE DE VAUGELAS.

« Ce ne sont pas ici des Lois que je fais pour notre langue de mon autorité privée. Je serais bien téméraire, pour ne pas dire insensé : car à quel titre, et de quel front prétendre un pouvoir qui n'appartient qu'à l'« Usage » que chacun reconnaît pour le Maître et le Souverain des langues vivantes ? Il faut pourtant que je m'en justifie d'abord, de peur que ceux qui condamnent les personnes sans les ouïr, ne m'en accusent, comme ils ont fait cette illustre Compagnie, qui est aujourd'hui l'un des ornements de Paris, et de l'Éloquence Française.

Mon dessein n'est pas de réformer notre langue, ni d'abolir des mots, ni d'en faire, mais seulement de montrer le bon usage de ceux qui sont faits ; et s'il est douteux ou inconnu, de l'éclaircir et de le faire connaître. Et tant s'en faut que j'entreprenne de me constituer Juge des différends de la langue, que je ne prétends passer que pour un simple témoin, qui dépose ce qu'il a vu et ouï, ou pour un

homme qui aurait fait un Recueil d'Arrêts qu'il donnerait au public. C'est pourquoi ce petit ouvrage a pris le nom de « Remarques », et ne s'est pas chargé du frontispice fastueux de « Décisions, ou de Lois », ou de quelque autre semblable. Car encore que ce soient en effet des lois d'un Souverain, qui est l'« Usage »; si est-ce qu'outre l'aversion que j'ai à ces titres ambitieux, j'ai dû éloigner de moi tout soupçon de vouloir établir ce que je ne fais que rapporter ». — Il est essentiel de remarquer que l'Académie, en 1704, a accepté comme siennes toutes ces déclarations.

1648. DE LA MOTHE LE VAYER, a publié un grand nombre d'ouvrages, entr'autres : « Lettres touchant les nouvelles Remarques de Vaugelas sur la langue française »; ensuite, « Considérations sur l'Eloquence française »; puis encore, « Observations diverses sur la Composition et sur la lecture des livres. »

— Toutes ses œuvres dénotent un esprit juste et sensé. Une page de cet auteur tirée d'un petit in-32 : « Observations diverses sur la Composition et sur la lecture des livres » donnera une idée de ses principes :

« Les livres, généralement parlant, sont à estimer, et l'on peut dire qu'il n'y a que les ignorants et les vicieux, qui puissent avoir de l'aversion pour eux, à cause de la Science et de la Vertu, dont les moins accomplis et les plus négligés ont toujours

quelque semence. Nous voyons de même que les hiboux ne fuient rien tant que la lumière ; et que ceux qui ont mal aux yeux ne peuvent souffrir l'éclat du Soleil. En effet, le Pape Jules second, tout mal intentionné qu'il ait été pour notre France, ne laissera pas de recevoir de moi cet éloge : qu'il prononça une très-belle sentence, quand il dit que les Belles-Lettres, dont les livres nous font leçon, sont de l'argent à l'égard des personnes de peu, de l'or aux hommes de condition ; et quand elles accompagnent les Princes, des pierreries d'un prix inestimable. Aussi ai-je bonne mémoire d'avoir lu, dans l'histoire d'Espagne, qu'un Alphonse, roi d'Aragon, grand ami de la Science et des Gens de Lettres, s'expliqua de l'estime où il les avait, en faisant porter quelque temps un livre ouvert pour son enseigne, et protestant qu'il n'y avait point de meilleurs conseillers que les morts, ce qu'il appliquait aux livres. »

1649. Olivier PATRU a passé, de son temps, pour l'homme le plus versé dans la connaissance du mécanisme de la langue française. Il a fait des « Observations sur les Remarques de Vaugelas » qui ne sont point sans mérite ; elles n'ont été publiées qu'après sa mort, en 1681. La règle de Patru, c'est de se baser sur la manière de dire des écrivains en réputation ; système suivi encore généralement par nos grammaticiens et nos lexicographes.

1650. Nicolas FRÉMICLE. Son ouvrage intitulé : la « Politesse de la langue française » est un chef-

d'œuvre. Voici un échantillon du style et des idées de l'auteur :

« La parole, fille puinée de la raison, est sans doute le plus visible caractère, qui distingue les hommes d'avec les bêtes. Mais parler avec pureté et beauté, c'est ce qui fait la différence des sages et des ignorants, des honnêtes gens et du vulgaire. L'excellence de cette perfection si rare se peut juger par la difficulté qu'il y a de l'acquérir ; et cette difficulté, par le peu de personnes qui arrivent au haut point de l'éloquence. On ne peut nier, toutefois, que ce ne soit un bien très-éminent, puisqu'il n'y a personne qui, même par un instinct de la nature humaine, n'en souhaite la possession, et que tous les hommes, poussés d'un sentiment général, ont de l'estime et de la révérence pour ceux qui sont avantagés de quelqu'une de ses parties ». — En effet, tout le monde en est là.

1651. Gilles MÉNAGÉ, savant, bel esprit, appelé par Bayle « le Varron du xvii^e siècle ». — Il se fit connaître dans le monde par son érudition étendue, et surtout par ses liaisons avec Balzac, Sarrazin, Benserade, Pellisson, Scudéry et Chapelain. Avec ce cortège d'hommes et de sciences diverses, il ne pouvait pas manquer d'écrire sur la langue. Il a publié son « Dictionnaire Etymologique, ou Origines de la langue française », et ses « Observations » dans le genre Vaugelas. Cependant il ne reste de Ménage que le souvenir ; c'est-à-dire que son genre

de travail n'est pas de ceux qui sont éternellement utiles, comme, par exemple, les œuvres de Tory, de Du Bellay, de Pasquier, de Vaugelas, de Bouhours, de Mercier.

1651. Scipion DUPELIX, historiographe de France, vivait du temps de Vaugelas. Il publia un gros in-4° de 700 pages avec ce titre : « Liberté de la langue française dans sa pureté ».

Après avoir annoncé dans sa préface qu'il a atteint l'âge de quatre-vingts ans (il serait donc né en 1574, sous Charles IX), qu'il a écrit l'histoire des Gaules et de la France depuis le déluge ; qu'il a montré la puissance de l'âme ; qu'il s'est guidé dans les cieux et qu'il s'est précipité sur la terre comme par une chute du Phaëton, etc., il nous dit qu'il jouit encore d'une excellente santé, sans même avoir besoin de lunettes, et se décide à nous parler de grammaire : c'est naturellement les travaux de Vaugelas qui vont l'occuper.

— Pendant que tous les grammairiens du xvii^e et même du xviii^e siècle, considèrent Vaugelas comme étant le grand prêtre de la science linguistique, Duplex se permet quelquefois de contredire et de combattre

Voici donc le plan qu'a suivi notre auteur ; il rapporte les uns après les autres tous les articles de Vaugelas, et discute sur chacun, tantôt en approuvant et le plus souvent en critiquant.

Nous avons eu le plaisir de comparer les cinq à

six cents articles commentés et discutés, et nous sommes resté dans l'indécision pour savoir lequel de Vaugelas ou de Dupleix est le plus fort linguiste.

On sait que l'Académie française a publié en 1704 ses observations sur les Remarques de Vaugelas. Nul doute qu'elle a puisé ses meilleurs arguments dans Dupleix, qui, malgré ses quatre-vingts ans, était encore un rude lutteur. Son livre est excessivement curieux.

1652. LOUIS BESAIN a publié des « Remarques », toujours dans le genre Vaugelas. — Ce qui nous plaît le plus dans ce bel ouvrage, ce sont les considérations sur la manière d'écrire les imparfaits des verbes, et les noms où l'on entend le son « ai ». A ce sujet, l'auteur propose d'écrire « il avait au lieu de : il avoit » comme cela se pratiquait, et « langue française au lieu de : langue françoise ». C'est une erreur d'attribuer cette réforme à Voltaire, qui fut seulement le défenseur de l'idée de Besain.

L'auteur n'est pas venu, comme beaucoup de réformateurs, demander simplement la substitution du « oi en ai », il a exposé ses motifs. « Jadis, dit-il, on disait en France : les Anglois et les François ; comme on dit encore les Suédois et les Danois ; et il était tout naturel d'écrire François et Anglois, comme nous l'écrivons aujourd'hui, puisque la prononciation exigeait que l'on écrive ainsi ces mots : On prononçait : il avoit, il donnoit, comme nous prononçons encore : il reçoit, il voit ; et nous comprenons cette manière d'écrire ».

— Déjà aux XII^e et XIII^e siècles, les habitants de l'Île-de-France avaient modifié, dans certains mots, ce « oi en oé » ; cette manière de dire se retrouve encore dans les campagnes des environs de Paris, où l'on dit la « foé pour la foi et le roé pour le roi ». Quand Marie de Médicis vint en France, elle prononça, avec son accent italien : « Français et Anglais, avait chantait, promenait » ; les courtisans l'imitèrent, puis le peuple imita les courtisans. Enfin, le langage a été changé. Et comme l'écriture n'est que la représentation du langage, il convient, me paraît-il, que nous écrivions : Français, Anglais, il avait, il chantait. — Voilà toute l'histoire du oi transformé en ai.

1656. AGATHOMPHILE de Châlons, a eu l'idée un jour de tourner en vers burlesques toutes les règles de Despautère. Le livre a pour titre : « La porte française en vers burlesques, ouverte par Agathomphile ». On sait que ce Despautère, qui vivait encore au commencement du XVII^e siècle, était le grammairien latin à la mode.

En examinant ce livre, on peut s'assurer qu'on n'expliquait pas mieux, de ce temps-là, le génie latin dans les grammaires latines, que nos professeurs d'aujourd'hui expliquent le génie français avec des grammaires françaises ; cela console un peu.

C'est cependant sur ce même Despautère que Sylvius a calqué sa grammaire française, qui est encore l'idole de bon nombre d'autoritaires français. — Un

jour que M. Bobinet faisait réciter au fils de la comtesse d'Escarbagnas la première règle de la grammaire latine : « Omne viro soli quod convenit esto virile », cette chaste mère s'écria : « Mon Dieu ! ce Despautère-là est un insolent, et je vous prie d'enseigner à mon fils du latin plus honnête que celui-là ».

Et lorsqu'à chaque instant, dans notre grammaire française, on parle de sexes, à propos d'un pied ou d'une main, ne vient-on pas éveiller dans l'esprit des jeunes personnes des idées dangereuses, d'autant plus qu'elles sont inexplicables;..... car, en vérité, il n'y a pas plus de sexes dans l'étude de la langue française qu'il y a des yeux, un nez et une bouche dans la lune. Un homme parle, une femme parle, mais les mots homme et femme ne sont ni mâle ni femelle.

1659. Laurent CHIFLET. La première édition de sa « Grammaire » parut à Anvers, et fut reproduite ensuite à Paris en 1677 par Claude Audinet. C'est le premier ouvrage qui ait eu une forme grammaticale. Il faut croire que cette forme est heureuse puisque depuis lors elle a été copiée, non-seulement en France, mais encore dans les pays étrangers. Elle n'est pas uniquement suivie pour la langue française mais aussi pour les langues étrangères. L'auteur commence par expliquer les voyelles et les consonnes, puis les parties du discours : le nom, l'article, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

Chiflet, pour son époque, a été un homme supérieur. Ce n'est pas à dire que tout soit exact dans ce livre ; mais enfin on ne fait guère mieux aujourd'hui pour nos écoles, après deux cent vingt-cinq années d'études nouvelles. Chiflet a eu déjà des milliers de copistes, et il en aura encore. Ainsi on fait depuis lors répéter dans les écoles, cette phrase stéréotypée : « La grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement », ce qui a pu être vrai au milieu du xvii^e siècle, mais qui ne l'est plus aujourd'hui. —

On sait que Grammaire est un terme par lequel on entend plusieurs choses ; il y a la grammaire classique, il y a un vocabulaire qu'on appelle une grammaire, et il y a la Grammaire proprement dite, « le grand art d'expliquer le langage et l'écriture », science qui était peu développée au xvii^e siècle.

1660. PORT-ROYAL. S'il y a un nom connu en Grammaire, c'est surtout celui que nous venons de citer. Pour bien faire comprendre ce que c'est que la Grammaire dite « raisonnée », je suis forcé d'entrer d'abord dans quelques détails.

Port-Royal est le nom d'une abbaye de religieuses de Cîteaux : il y avait un manoir près de Chevreuse, à deux myriamètres de Paris ; c'était ce qu'on appelait le Port-Royal des Champs. L'autre bâtiment, au faubourg Saint-Jacques, était le Port-Royal de Paris. Cette institution datait de l'an 1204. — Dans le xvii^e siècle, cet endroit devint une maison de retraite pour les esprits supérieurs ; on y vit des ecclési-

tiques et des laïques, des hommes de robe et d'épée, des philosophes, des médecins et même des femmes. Madame de Sévigné, qui y a probablement séjourné, dit que c'était un désert affreux. C'est là que se rencontrèrent, vers 1642, Antoine Arnauld, après son exclusion de la Faculté de théologie, et don Claude Lancelot, après les persécutions qu'il eut à supporter. Alors, pour rompre sans doute la monotonie de la retraite, ils composèrent : « Une nouvelle Méthode pour apprendre le Latin ; Le Jardin des Racines Grecques ; La Grammaire générale et raisonnée de la langue française » ; et ensuite des Méthodes pour apprendre le Plain-Chant, l'Italien, l'Espagnol. Ces différents ouvrages prirent le nom de Port-Royal. C'est ainsi que la « Grammaire raisonnée » qui, dit-on, appartient à Lancelot seul, a pris ce nom.

Le public confond trop souvent le mérite d'un livre avec son entourage. Il est évident que l'ouvrage qui nous occupe est original ; mais est-ce à dire qu'il est pour cela un modèle à suivre ; nous ne le pensons pas.

Voici ce que nous avons remarqué de bien dans Port-Royal : « Tout ce que l'on pourroit faire de plus raisonnable, seroit de retrancher les lettres qui ne servent de rien ni à la prononciation, ni au sens, ni à l'analogie des Langues, comme on a déjà commencé de faire ; et conservant celles qui sont utiles, y mettre des petites marques qui fissent voir qu'elles ne se prononcent point, ou qui fissent connoître les

diverses prononciations d'une même lettre. Un point au dedans ou au dessous de la lettre, pourroit servir pour le premier usage, comme « temps ». Le « c » a déjà sa cédille dont on pourroit se servir devant l'« e » et devant l'« i » aussi bien que devant les autres voyelles. Le « g » dont la queue ne seroit pas toute fermée, pourroit marquer le son qu'il a devant l'« i ». Ce qui ne soit dit que pour exemple ».

— Quant à tout le reste, — il est d'une faiblesse extrême; il y a même un principe qui nous paraît excessivement dangereux; c'est quand l'auteur avance qu'il n'existe qu'un seul verbe dans la langue française : ÊTRE; sous prétexte que tous les verbes peuvent être remplacés par ce mot. Au lieu de dire : Je chante, on dirait : Je suis chantant; au lieu de dire : Je brûle mes papiers, une femme dirait : Je suis brûlant... ou brûlante. — Cela nous semble être un subterfuge bien hardi pour faire valoir un système.

Il y a un fait qui n'échappera pas au lecteur : Port-Royal annonce une grammaire générale pour le Français, le Latin, le Grec et l'Hébreu, et il *raisonne* tout cela dans un in-douze de 150 pages. Il a fallu les critiques de Duclos, et plus tard celles de Fromant, pour lui donner l'importance d'une grammaire. Duclos a jugé Port-Royal en quelques mots : « On est étonné de trouver à la fois tant de raison et de préjugés ». — Cela n'empêche pas que nous avons, encore de nos jours, des libraires qui publient des grammaires d'après Port-Royal; pourquoi pas d'après Sylvius?

1661. Antoine BAUDEAU, sieur de SOMAIZE, s'est rendu exceptionnellement utile en publiant le « Dictionnaire des Précieuses », qu'il est bon de consulter, car si leur manière d'écrire fut ridiculisée d'abord, cela n'a pas empêché que plus tard tout le monde a admis la plupart de leurs corrections. Exemple de quelques-uns des mots réformés :

Esloigner	éloigner.	Establir	établir.
Escrit	écrit.	S'esvertuer	s'évertuer.
Estale	étable.	Respondre	répondre.
Esclairé	éclairé.	Tousjours	toujours.
Esclose	écloso.	Goust	goût.
Deffunt	défunct.	Maistre	maître.
Esclat	éclat.	Despit	dépit.
Nostre	notre.	Chaisne	chaîne.
Maréschal	maréchal.	Folastre	folâtre.
Tantost	tantôt.	Brusler	brûler.
Faicts	faits.	Espoux	époux.
Esté	été.	Fleschir	fléchir.
Dosome	dôme.	Chrestien	chrétien.
Chasteau	château.	Apostre	apôtre.
Laschement	lâchement.	Etc., etc.	

1663. Simon MOINET, principal correcteur, pour le Français, dans l'imprimerie des Elzévir, à Amsterdam, a publié un in-douze intitulé : « La Rome ridicule du sieur de Saint-Laurent, travestie en nouvelle orthographe ». Il a eu le courage d'adopter les réformes des « Précieuses ».

Voici comment il débute dans sa dédicace à Guillaume III. Cette citation donnera une idée de la manière de réformer l'écriture française :

« Ce que pèrsonne n'a ancore su, ni ouï, ni vu,
 l'Ortografie françoise
 ou la siãnce de lire é d'ècrire françois.

Monsègneur, si ce qui se dit ét véritable, qu'à gran sègneur, peu de paroles, il sera aussi vrai de dire à gran sègneur peu d'écriture, puisque l'écriture reprèstante la parole, é toutes deus sont l'image de la panséè. Mais je ne croi pas que pèrsonne, depuis que l'on parle françois, l'ait faite si courte que moi qui l'abrège an sorte que je le fai touchér à l'eull é au doit ».

1664. Pierre CORNEILLE, s'est beaucoup occupé de l'orthographe; sans prétendre à une réforme radicale, il aurait voulu au moins un peu de régularisation. On voit en tête de l'édition de luxe de son théâtre, 2 vol. in-folio, un avis au lecteur où il s'exprime ainsi :

« Vous trouerez quelque chose d'étrange aux innouations en l'ortographe que j'ay hazardées-icy, et ie veux bien vous en rendre raison. L'vsage de nostre langue est à present si *épandu* par toute l'Europe, principalement vers le Nord, qu'on y voit peu d'Estats, où elle ne soit connuë; c'est ce qui m'a fait croire qu'il ne serait pas mal à propôs d'en faciliter la prononciation aux estrangers, qui s'y trouent souvent embarrassez, par les diuers sons qu'elle donne quelquefois aux mesmes lettres. Les Hollandois m'ont frayé le chemin, et donné ouuerture à y mettre distinction par de differents caracteres, que jusqu'icy nos imprimeurs ont employé indifferem-

ment. Ils ont séparé les « i et les u consones, d'avec les i et les u voyelles », en se servant toujours du j et du v pour les premières, et laissant l'i et l'u pour les autres, qui jusqu'à ces derniers temps avoient été confondus »..... « Leur exemple m'a enhardy à passer plus avant ».....

— Il y a ainsi quatre pages d'explications sur les réformes très-importantes qu'il applique dans son Théâtre, revu et corrigé par lui-même. P. Corneille n'a pas été seulement un littérateur, un poète, etc., il a été grammairien ; titre fort peu ambitionné généralement par les écrivains.

1665. Antoine FURETIÈRE fut admis à l'Académie française en 1662, et en fut chassé quelques années après, sur l'accusation d'avoir profité du travail commun, pour composer le « Dictionnaire » qui porte son nom. Il se vengea de cet affront, qu'il ne méritait peut-être pas, en publiant des Factums et des Libelles en prose et en vers.

— Nous n'avons pas à examiner ici cette question : si c'est Furetière qui a volé l'Académie, ou bien si, au contraire, ce ne fut pas l'Académie qui voulait s'emparer des travaux du critique. Ce qu'il y a de positif, c'est que Furetière s'est montré, dans ses œuvres, supérieur en Linguistique aux hommes de son temps et même des temps postérieurs. Il est l'égal des Vaugelas, des Racine, des Boileau, des Molière, des La Fontaine, etc. ; dans un genre différent, bien entendu. La force du linguiste est

d'abord dans la Lexicologie ; car, il n'en faut pas douter, c'est lui qui travailla le plus au Dictionnaire, qui a pris différents noms : Dictionnaire de Furetière, Dictionnaire de Trévoux, Dictionnaire de l'Académie. — Où notre auteur brille le plus, c'est dans la Critique, que personne n'a maniée aussi bien que lui. C'est encore lui qui a dévoilé la manière de confectionner le Dictionnaire de l'Académie : il le fait en des termes pleins d'une malicieuse ironie.

« Quand un bureau, dit-il, est composé de cinq à six personnes, il y en a un qui lit, un qui opine, deux qui causent, un qui dort ou qui s'amuse à lire quelques papiers qui sont sur la table. Il ne se passe point deux lignes, qu'on ne fasse de longues digressions, que chacun ne débite un conte plaisant ou quelques nouvelles, qu'on ne parle des affaires d'État et de réformer le Gouvernement. Quand on veut faire une définition, on consulte tous les Dictionnaires qui sont sur le bureau ; on prend celle qui paraît la meilleure ; on la copie mot à mot dans le cahier, et alors elle est sacrée et personne n'y oserait plus toucher, en vertu de la clause de leur prétendu privilège ».

1665. Nicolas LARTIGAUT. « L'orthographe française fondée sur les principes, confirmée par démonstration ». Puis, en 1670, « Principes infaillibles et Règles de la juste prononciation de notre langue ». Il propose la suppression de l'« x » comme marque du pluriel. — L'auteur a eu parfaitement raison de

demander la suppression de ce signe, comme marque du pluriel, car, la forme plurielle ne peut être indiquée que par un « s ou un z ». C'est ce que nous aurons l'occasion de démontrer plus loin.

Voici ce que dit Ambroise-Firmin Didot sur notre grammairien du XVII^e siècle :

« Le premier ouvrage de Lartigaut offre un grand intérêt. Contemporain de Corneille, de La Fontaine, de Molière, de Racine, il possède à fond la langue élégante et correcte de son temps, et nous indique aussi exactement que possible la prononciation de la Cour de Louis XIV. L'accentuation forte qui y est figurée me confirme dans l'idée que je m'étais formée de la prononciation du Théâtre-Français au temps de Corneille et de Racine, et dont Larive avait conservé la tradition ».

1668. Louis de L'ESCLACHE. « Les véritables Règles de l'orthographe française, ou l'Art d'apprendre en peu de temps à écrire correctement ». — Voici un échantillon et de ses opinions et de son orthographe.

« Les opinions des hommes sont très-différentes, touchant l'orthographe française. Les uns pensent qu'elle doit être conforme à la parole ; et les autres assurent

* Je l'ai souvent entendu réciter des vers chez mon père, et je l'ai vu au Théâtre-Français jouer le rôle de Philoctète dans l'Œdipe de Voltaire avec une accentuation bien plus « chantée » si elle peut s'exprimer ainsi, qu'elle ne l'a été après lui, surtout par Talma qui a changé, sous le rapport de la déclamation, la manière de scander les vers.

qu'èle doit marquer l'origine des mos que nous emploions pour exprimer nos pensées. Ceus qui ne savent pas la langue latine et qui ont de l'esprit disent que nous devons écrire comme nous parlons ; mais quelques savans soutiennent que cete méthode, nous faizant perdre l'origine des paroles, nous empêcherét d'an conétre la propre significacion

« Il samble que les premiers qui n'ont pas asés de force pour bien établir leur opinion, n'aient pas asés d'autorité pour nous obliger à la suivre. Commé les autres ne peuvent souffrir que l'on face injure à la langue latine, ni à la grèque, ils s'attachent à leurs santimens avec beaucoup d'opiniâtreté. Je ne veus pas condamner ces deus langues, puisqu'èles ont leur beauté, aùsi bien que leur uzaje, mais je puis dire (sans m'elogner de la vérité) que ceus qui ont un attachement particulier pour eles ne sont pas ordinajremant les plus éclairés dans la langue française. Ils sont semblables à ceus qui parlent continuellement de ce qui regarde les autres sans penser à leurs propres âfaires et il arive souvant que dans le chois des chozes qui sont utiles pour le bien public, le jugement de ceus qui ont beaucoup de lumière sans étude doit être préféré à l'opinion de ceus qui ont une bibliothèque antière dans leur tête ».

1668. GÉRAUD DE CORDEMOY a publié beaucoup d'ouvrages ; nous ne citons ici que celui qui a rapport à la langue française : « Discours physique sur la parole », in-dix-huit de 200 pages.

Ce beau petit livre est un recueil d'observations sur les rapports qui existent dans la parole entre le corps et l'esprit. Quelques lignes de l'auteur peuvent donner une idée de l'ouvrage dans son ensemble. Nous respectons l'orthographe de l'auteur. « Cette nécessité indispensable où l'on est pendant la vie de s'exprimer par les paroles, est cause que ceux qui ont naturellement le cerveau le mieux disposé en tout ce qui peut servir aux opérations de l'Ame ; qui ont les impressions les plus vives de chaque chose ; qui les savent le mieux disposer ; et qui se sont accoutumés à les exprimer par les mots les plus propres, sont toujours ceux qui parlent avec le plus de facilité, le plus d'agrément et le plus de succès : tellement que si l'on veut bien rechercher les causes physiques de l'éloquence, on les trouvera toujours en cette heureuse disposition du cerveau ».

— L'auteur, dans un autre passage, nous dit comment on forme les sons A, E, I, O, U. C'est le premier grammairien, pensons-nous, qui ait donné cette explication.

« Si, par exemple, on ouvre la bouche autant qu'on la peut ouvrir en criant, on ne sauroit former qu'une voix en A.

« Que si l'on ouvre un peu moins la bouche en avançant la mâchoire d'embas vers celle d'enhaut, on formera une autre voix en E.

« Et si l'on approche encore un peu davantage les mâchoires l'une de l'autre, sans toutefois que les dents se touchent, on formera une troisième voix en I.

• Mais, si au contraire, on vient à ouvrir les mâchoires et à rapprocher en même temps les lèvres par les deux coins le haut et le bas, sans néanmoins les fermer tout-à-fait, on formera une voix en O.

Enfin si l'on rapproche les dents, sans les joindre entièrement, et si en même instant on alonge les deux lèvres en les rapprochant, sans les joindre tout-à-fait, on formera une voix en U.

1670. Jean DESMARETS DE ST-SORLIN. On sait les querelles qui eurent lieu dans le monde savant à Paris au sujet des inscriptions à placer sur les monuments publics ; les uns furent partisans de la langue latine et les autres de la langue française. On peut voir, en consultant les œuvres du temps, qu'il y eut une quarantaine de littérateurs qui prirent fait et cause pour la langue française et une trentaine pour la langue latine*. C'est surtout depuis cette époque que la lutte a commencé entre ceux qui tirent le Français de la langue gauloise et ceux qui tirent cette même langue de la langue latine. Êtes-vous Gaulois ? êtes-vous Romain ? Telle est la question que s'adressent aujourd'hui encore les linguistes lorsqu'ils ont à causer philologie.

1673. Gilles DE LAUNAY a publié un in-32 sous ce titre : « La Dialectique ou l'art de raisonner juste sur toutes sortes de matières ».

Voici comment l'auteur commence sa préface :

* Consulter à ce sujet La Bibliothèque française, par l'abbé Goujet.

« Il est si important de régler la raison que je n'ay pû suivre un meilleur ordre de doctrine, que de mettre la Logique à la teste de toutes les autres parties de la Philosophie, comme un moyen infallible de connoître la vérité. C'est un instrument qu'il faut d'abord avoir en main pour travailler avec plus de facilité sur les autres parties de la Philosophie ; c'est une regle qui nous y doit conduire avec plus de certitude, et elle ne passeroit pas dans la pensée du grand Saint-Augustin pour la porte des sciences, si elle ne leur servoit d'entrée ».

— De même que la Logique est la question primordiale dans les études philosophiques ; elle l'est aussi en Grammaire. Il est impossible qu'un homme, dont l'esprit est faux, comprenne la moindre vérité en Grammaire.

1674. Dominique BOUHOURS. « Doutes sur la langue française, par un gentilhomme de province » ; puis des « Remarques dans le genre de Vaugelas » ; puis encore, la « Manière de penser dans les ouvrages d'esprit ».

— On a reproché à Bouhours un peu de fatuité dans le langage. Il est vrai que ce grand linguiste mesure ses paroles et s'écoute parler ; cependant ce n'en est pas moins un de nos plus habiles observateurs du langage et de l'écriture. Un fait en dira plus que les plus grands commentaires : on lit encore aujourd'hui le P. Bouhours avec intérêt et avec fruit. Voici ce qu'il dit, par exemple, sur le mot « fier » :

« Le mot de « fier », est tout français en sa signification fine; et les mots qui lui sont semblables dans les autres Langues, n'expriment point ce que nous entendons par « une mine fière, une beauté fière ».

Le « fiero » des Italiens et le « feroz » des Espagnols ont diverses significations. Outre qu'ils sont l'un et l'autre synonymes du « ferus » des Latins, le second veut dire « arrogant, hautain »; mais ils n'ont point la signification du « fier » des Français. Car enfin, « fier » dans le sens que lui donnent les gens polis, n'a rien de choquant; c'est plutôt, une louange qu'une injure ». — L'ouvrage de Bouhours se continue ainsi du commencement à la fin.

1675. André PRALARD *. « Traité de l'Art de parler ». Ce livre ne manque pas de mérite. Ainsi, à partir du milieu du XVII^e siècle, les jeunes gens pouvaient déjà être renseignés sur l'art le plus important qui existe, celui de bien dire. Or, comme l'art de bien parler est la base la plus solide de la grammaire, il s'ensuit qu'en étudiant bien l'ouvrage publié par Pralard, on pouvait, on peut encore acquérir la connaissance primordiale dans la science linguistique.

Il semblerait, d'après le titre, que l'ouvrage n'ait d'utilité que pour le langage, tandis que c'est, à notre avis, le livre le plus important pour les conseils qu'il donne aux écrivains. Ceux qui pensent que Dumarsais, par exemple, est l'auteur qui a, le pre-

* Le nom de l'auteur n'étant pas indiqué, nous ne pouvons donner que celui de l'imprimeur-éditeur.

mier, parlé des Tropes, sont dans l'erreur, puisqu'on en parle déjà dans l'ouvrage que nous citons.

LES TROPES DOIVENT ÊTRE PROPORTIONNÉS A L'IDÉE
QU'ON VEUT DONNER.

« L'usage des Tropes est absolument nécessaire parce que souvent les mots ordinaires ne suffisent pas. Si je veux donner l'idée d'un rocher dont la hauteur est extraordinaire; ces termes grand, haut, élevé, qui se donnent aux rochers d'une hauteur commune n'en feront qu'une peinture imparfaite : mais disant que ce rocher semble « menacer le Ciel », l'idée du « Ciel » qui est la chose la plus élevée de toute la nature, l'idée de ce mot « menacer » qui convient à un homme qui est au-dessus des autres, forme l'idée de la hauteur extraordinaire que je ne pouvois exprimer d'une autre manière que par cette hyperbole. On dit plus, de crainte de ne pas dire assez ».

1680. César-Pierre RICHELET, est un de ces linguistes comme on en voit peu, comme on n'en voit pas. Il a publié plusieurs ouvrages ; un Dictionnaire des Rimes ; un Traité de Versification ; puis une Grammaire, un Traité des Genres ; qui avaient déjà paru en 1671.

Son œuvre capitale est un Dictionnaire français, publié d'abord à Genève et reproduit plusieurs fois ; entr'autres par Goujet à Lyon.

Nous disons que Richelet est un auteur comme on

n'en voit pas. Ainsi pendant que deux cents lexicographes copient servilement le dictionnaire de l'Académie, (que tout le monde condamne), Richelet a osé, dans son livre, présenter les mots français dans leur forme vraie. Malgré les progrès immenses qui ont eu lieu en orthographe depuis deux cents ans, cet auteur est encore plus avancé par exemple que Littré qui vient de paraître. Quelques mots donneront une idée de l'orthographe à laquelle on sera forcé de revenir. Ainsi, dans un siècle ou deux, Richelet sera toutàfait de mode, du moins il faut l'espérer.

ACADÉMIE	RICHELET	ACADÉMIE	RICHELET
Édition de 1694.		Édition de 1694.	
Abbattement	abatement.	Battre	batre.
Abbé	abé.	Colleter	coleter.
Abboyer	aboyer.	Collier	colier.
Abboymment	aboiment.	Deffier	défier.
Abbréviation	abréviation.	Difficile	dificile.
Abbreuvoir	abreuvoir.	Estamer	étamer.
Accabler	acabler.	Hydre	hidre.
Accompagner	accompagner.	Hymen	himen.
Accord	acord.	Yvre	ivre.
Accoucher	acoucher.	Litharge	litarge.
Affaire	afaire.	Littière	litière.
Affamer	afamer.	Mille	mile.
Affection	afection.	Myrte	mirte.
Affirmer	afirmer.	Nœud	neud.
Affliction	afliction.	Raye	raie.
Affaiblir	afoblir.	Rejetton	rejeton.
Affust	afût.	Rejeter	rejeter.
Aggraver	agraver.	Tuyau	tuiâu.
Aggrandir	agrandir.	Vendredy	vendredi.
Aller	aler.	Verdoyer	verdoier.
Appuyer	apuier.	Vestement	vêtement.
Après-disnée	après-dinée.	Vestir	vétir.

1681. D. V. D'ALLAIS, est l'auteur d'une « Grammaire raisonnée et méthodique contenant les règles les plus nécessaires de la langue française ». — Cette œuvre qui sort des productions ordinaires à cette époque, peut marcher de front avec les grammaires de Chiflet, de Desmarais et même de Buffier; seulement elle n'a pas eu de retentissement. L'auteur y propose un alphabet méthodique, au moyen duquel il prétend que l'on pourrait facilement réformer notre orthographe, et détruire la plus grande difficulté de notre langue.

1683. François CHARPENTIER publia beaucoup d'ouvrages fort estimés. Nous faisons mention de cet écrivain à cause de son plaidoyer magnifique sur la langue française; voici à quelle occasion: il était partisan des inscriptions françaises sur les monuments publics. Un jour, dans un discours latin, prononcé dans la chapelle du Collège de Clermont en 1676, le R. P. Lucas, de la Compagnie de Jésus, faisant allusion à l'Académicien, déclara pour tels et tels autres motifs, que l'inscription à placer sur l'Arc de triomphe, à Paris, devait être en Latin.

Charpentier qui travaillait déjà à son ouvrage intitulé: « De l'Excellence de la langue française », le termina en 1683. Les deux volumes dont il se compose sont une réfutation de la critique du R. P. Lucas. Il compare le Français avec le Latin, et tend à prouver que notre langue vivante l'emporte à différents points de vue, sur la langue morte. Il

n'y a pas de livre qui fasse mieux ressortir les richesses et les défauts de ces deux langues, que celui que nous signalons ici. L'auteur fait preuve d'un savoir très-étendu dans le mécanisme des langues.

A l'occasion de ces inscriptions, il y eut de grandes discussions dans le monde savant : les uns prirent fait et cause pour la langue française. les autres pour la langue latine : enfin la langue française prévalut.

Charpentier était tout fier de son triomphe ; aussi écrivit-il au comte de Bussy-Rabutin : « Je ne pouvais pas espérer un plus heureux succès de mon opinion que d'avoir fait résoudre le roi de faire effacer les inscriptions latines de tous les tableaux historiques de la grande galerie de Versailles, et d'y en mettre de françaises comme il y en a présentement.

1685. Pierre DANET a publié plusieurs dictionnaires : français-latin, latin-français.

Une quatrième édition de son dictionnaire latin-français a paru en 1736 ; elle a été dédiée à Mgr le Dauphin, fils de Louis XV. L'auteur, en présentant les mots, commence par le sens propre et naturel, et y joint ensuite le sens figuré et métaphorique. Afin de rendre son ouvrage plus parfait et d'une plus grande utilité, il y fait voir les différents usages des mots, leur application dans les divers styles ; il indique quand ils ne se prononcent pas comme ils s'écrivent.

Cependant comme cet ouvrage n'a rien de bien original, il a subi le sort des dictionnaires, forme académique; on le vend aujourd'hui à soixante centimes le kilo, lorsque la reliure n'est pas trop endommagée.

1685. Les JUGEMENTS DES SAVANTS : tel est le titre d'un ouvrage publié d'abord en 9 vol., in-8°.

Les novices doivent penser qu'un pareil ouvrage est une boussole..... Pauvres jeunes gens! Voici d'abord comment Paul Bignon, le bibliothécaire du Roi, le principal organe de ce livre, débute :

« Comme je fais profession de ne rien dire de moi-même, je n'ai pas sujet d'appréhender qu'on m'oblige de répondre de la solidité et de la vérité de tous ces jugements ». — Puis, plus loin, nous voyons : « Les censeurs que j'ai pris pour mes garants, n'ont point prétendu que leurs Jugements fussent des arrêts, mais qu'on les devait considérer comme de simples propositions qu'ils ont faites de leurs sentiments ».

— Voilà donc la base générale de ce qu'on appelle : « Jugements des savants ». Ils ne disent rien d'eux-mêmes, et ne prennent aucune responsabilité.

Dans l'œuvre entière il est question d'une vingtaine de grammairiens avec quinze noms connus.

Quant à Meygret, Pelletier, des Autels, Joubert, inutile d'en parler (dit-on) puisqu'il y a eu des contestations publiques. — Voilà un bon moyen de ne pas avoir à donner une appréciation quelconque. Si

après cela, le lecteur n'est pas édifié sur les mérites ou les défauts de ces grammairiens, il sera bien difficile.

« Dolet se croyait fort nécessaire au monde ; son supplice fit aller toutes ses belles résolutions *en fumée* ». Aimables, Messieurs les savants !

— Henri Estienne est considéré et avec raison.

— On fait juger Vaugelas par Sorel, Bouhours, Pellisson, La Mothe le Vayer, Dupleix, et l'on doit penser que ces hommes de mérite ont jugé Vaugelas comme il mérite de l'être.

« Dupleix a quelques endroits qui ne sont pas tout à fait déraisonnables, mais dans la majeure partie de son ouvrage, il s'est rendu ridicule ».

— Ici ce sont des savants qui parlent et non plus des grammairiens.

« Ménage vaut à lui seul une multitude d'auteurs ».

— Bouhours, Charpentier et Richelet sont traités convenablement.

Voilà, je pense, ce qu'il y a de plus clair dans les Jugements des savants sur les grammairiens français. On ne parle ni de Tory, ni de Sylvius, ni de du Bellay, ni de Pasquier, ni de vingt autres écrivains du plus grand mérite.

Trente-sept ans après, en 1722, un nommé Adrien Baillet, qui nous a « baillé » son portrait avec ces quatre vers :

Dans une douce solitude,
A l'abri du mensonge et de la vanité,
J'adoptai la critique et j'en fis mon étude,
Pour découvrir la vérité.

a donné une nouvelle édition des : « Jugements des Savants », 7 vol. in-4°, qui répète mot pour mot ce qui a été dit sur les grammairiens français dans l'édition de 1685. Il paraît qu'il n'a pas apparu un seul grammairien en France de 1685 à 1722 : du moins la nouvelle édition n'en fait pas mention.

— Par contre, la vie de M. Baillet intéressera, j'en suis sûr, le lecteur. Ecoutez :

« M. Baillet naquit le 13^e jour de juin 1649. Presque toute l'Europe était alors dans le trouble (probablement à cause de cette naissance) Son grand père s'appelait Jean, et son père, Adrien. Celui-ci épousa en premières noces une fille de son voisinage qui lui donna une fille et un garçon. Ces deux enfants eurent dans leur mariage : la fille, deux garçons et deux filles, le fils, un garçon et trois filles. Quoique cette famille ne se soit pas distinguée dans le monde, il fallait faire cette remarque pour rendre compte d'un des articles du testament de M. Baillet.

« Il était l'aîné du second lit, et le premier des sept enfants qui en sortirent, quatre garçons et trois filles..... Le second des quatre s'appelait Étienne, le troisième s'appelait Pierre, le dernier était Antoine. L'aîné s'appelait Adrien. Son parrain et sa marraine.....

— C'est donc Adrien qui a été placé à la tête d'une société qui a pris pour titre de son ouvrage, (pesant vingt kilos) : « Jugements des Savants. » Ces détails de famille remplissent la plus grande partie de la

préface, et nous paraissent une singulière introduction à un ouvrage pourvu d'un titre aussi pompeux. D'ailleurs, l'étiquette et le contenu se valent.

1686. Jean HINDRET. « L'Art de bien prononcer et de bien parler la langue française ». L'auteur se plaint de notre écriture, qu'il trouve défectueuse. « Ce n'est pas sans raison, dit-il, que les étrangers nous reprochent tous les jours le peu de soin que nous avons de bien prononcer notre langue; négligence qui l'empêche d'être aujourd'hui la plus parfaite de toutes celles d'Europe. On apprend, avec beaucoup de soin, aux enfants, les principes des langues mortes ou étrangères, et pour ce qui regarde leur langue maternelle, on l'abandonne au hasard de l'usage ». — C'est malheureusement vrai.

1688. Louis-Auguste ALEMAN. « Observations ou Guerre civile des Français sur la langue ».

— Ce livre magnifique, dans lequel nos plus érudits peuvent encore beaucoup apprendre, est un recueil d'observations fines sur un grand nombre de difficultés orthographiques et syntaxiques. L'auteur ne se contente pas de faire des remarques sur les mots et les phrases, il en fait aussi sur les auteurs qui l'ont précédé. Ce dernier point est important.

1693. Andry de BOISREGARD. « Suite de Réflexions critiques sur l'usage présent de la langue française ».

— Voici encore un ouvrage dans le genre des Remarques de Vaugelas, avec des observations nou-

velles. Ce livre, et beaucoup d'autres du même genre, ont fourni des matériaux pour la construction du Dictionnaire de l'Académie. Ainsi, on le voit, presque tous les ouvrages linguistiques de la seconde moitié du xvii^e siècle, ont la facture du livre de Vaugelas, qui lui-même avait un peu copié Malherbe. Or, il y a peut-être un défaut général à signaler dans les œuvres à la Vaugelas; les auteurs se dispensent trop de cette règle de grammaire : exposer les causes en toutes choses. Citons la première observation venue de Andry de Boisregard, et nous verrons qu'il nous force d'accepter ses idées les yeux fermés; car il ne nous donne pas, ce qui est indispensable en grammaire, « un moyen quelconque de contrôle ».

« BÉNI — BÉNIE »

« Bénir fait béni et bénie » au participe, en plusieurs sens. Premièrement, quand il signifie souhaiter du bien à quelqu'un, faire des souhaits pour sa prospérité, pour son avantage, etc.; comme : Les hommes charitables sont « bénis » des pauvres; Les bons Princes sont « bénis » de leurs peuples. Secondement, quand il signifie louer Dieu, le glorifier, le remercier; comme : Dieu soit « béni »; Son saint Nom soit « béni ». Troisièmement, quand il signifie se réjouir en mémoire de quelque bien, comme : « Béni » soit le jour et l'heure que... Quatrièmement, quand il signifie protéger, faire réussir, conduire à un bon succès; ce qui ne se dit jamais que de Dieu,

comme : Nos études sont vaines si elles ne sont « bénies » de Dieu ; la sainte Vierge « bénie » entre toutes les femmes ; ceux qui font l'aumône sont « bénis » de Dieu, etc. Voilà pour ce qui est de béni et bénie ; voyons à présent quand il faut dire « bénit et bénite » :

« BÉNIT — BÉNITE ».

« Bénir fait bénit et bénite » quand on l'emploie par rapport aux Cérémonies Ecclesiastiques, et aux prières que fait l'Eglise pour obtenir du Ciel des grâces sur les choses et sur les personnes qu'elle consacre à son service, comme : De l'eau « bénite, du pain bénit, un cierge bénit » ; cet abbé n'est pas encore « bénit » ; cette abbesse fut « bénite » hier. Il fait encore : « bénit, bénite », quand il se dit par rapport à quelqu'autre forme de bénédiction qui approche de celle-là, comme : Il ne faut point se mettre à table que les viandes ne soient « bénites » : Jacob fut « bénit » par son père, etc.

— Pourquoi cette différence entre bénie et bénite ? C'est ce que l'auteur ne dit pas, et il devrait le dire. Oui, voilà le défaut des auteurs à la Vaugelas ; ils n'expliquent pas les causes des règles qu'ils invoquent.

1693. François RODILARD nous a donné, dans le genre de Bouhours, ses « Doutes sur la Langue françoise » ; au lieu de présenter ces « Doutes » à l'Académie, l'auteur les présente aux maîtres imprimeurs français.

AUS MAITRES IMPRIMEURS.

« Messieurs, il y a longtèms que je suis dans plusieurs doutes sur l'ortographe desquels je souhaiterois pouvoir être éclairci... J'ai cru qu'il étoit plus à propos de m'adresser aus maitres imprimeurs... car je puis dire qu'autant qu'il y a d'imprimeries en France, ou peu s'en faut, autant il y a de diférentes ortographe.

« Ce sens seul est peu favorable au savoir des maitres imprimeurs qui, (dit-il), ne savent pas l'ortographe et moins encore la ponctuation ! et s'ils raisonnent de l'imprimerie et de l'ortographe, ce n'est que comme les aveuglés font des couleurs.

« C'est une chose honteuse à nous de voir que les étrangers nous apprenent à écrire nôtre langue naturelle : car on ne peut pas disconvenir que les Holandez (ou du moïn des Francez qui se sont retirés en Holand) ne nous ayent appris a mettre les « v » ronds et les « j » longs, puisque pour marque de cela on les apele dans l'imprimerie des « v et j » a la Holandez.

« Ce sont encore eux qui nous ont enseigné a retrancher les lettres superflûes de nôtre langue : enfin ils nous enseignent ce que nous leur devrions enseigner et à toute la terre, puisqu'on n'apprend l'ortographe que par le moyen des impressions et à quoi tout le monde se raporte, et non pas aus manuscrits ; cela étant, pourquoi n'a-t-on pas soin de bien ortographe, et de ne rien faire paroltre au public qui

ne soit dans sa perfection? Il faut que ce soit, non seulement les étrangers, mais tout le monde, jusques à un chétif écrivain, qui a grand peine sait-il lire, nous enseigne l'orthographe ... Il est vrai que j'ai été longtemps à me pouvoir persuader qu'il fut permis de retrancher aucune lettre dans le françois lorsqu'elle venoit du latin, que les s; mais pour les « doubles bb, les doubles cc, les doubles dd, les doubles ff, les doubles mm, les doubles nn, les doubles pp » et autres lettres qui sont dans le latin, je ne pouvois me résoudre; mais après y avoir fait réflexion et considéré qu'on estranchoit partout les s inutiles à la prononciation, aussi bien que d'autres lettres, quoiqu'elles vinssent du latin, j'ai cru qu'on pouvoit aussi ôter les lettres doubles, et toutes celles qui sont pareillement superflues et inutiles à la prononciation aussi bien qu'on fait le s ».

— Les intentions de maître Rodilard sont excellentes sans doute; il y a chez lui beaucoup de vérité lorsqu'il nous dit que la plus grande incertitude, la plus grande ignorance existaient à la fin du xvii^e siècle chez les compositeurs et les imprimeurs; seulement l'orthographe qu'il emploie lui-même n'est pas heureuse, et les raisons qu'il donne sont peu concluantes. Voilà ce que nous avons à dire sur l'auteur.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Apparition du premier Dictionnaire.

1694. Il y avait alors un désordre épouvantable dans l'écriture des impressions diverses; les idées

n'étaient pas claires en Lexicologie, si bien que l'Académie était fort embarrassée, pour savoir sous quelle forme elle présenterait son premier Dictionnaire. Après avoir hésité longtemps, l'Académie rapprocha l'orthographe française de la forme du Latin littéraire, et préféra l'énonciation des mots par famille, au mode alphabétique.

A cette édition en deux volumes, de 1694, se trouvent joints deux autres volumes, même format et mêmes caractères, sous le titre « M. D. C. » portant le nom de Coignard. Voilà donc deux dictionnaires : l'un, sous le titre académique, présente les mots employés dans le langage ordinaire, et donne la définition simple ; l'autre, qui paraît provenir de la même source, donne la définition des termes de sciences et arts. Libre à chacun de critiquer ces œuvres académiques, mais je ne vois pas que les auteurs qui ont publié depuis lors des dictionnaires, aient généralement mieux réussi ; je trouve même que les dictionnaires d'aujourd'hui, sont plus mauvais que les premières productions de l'Académie. Je m'expliquerai à l'occasion, et l'occasion se présentera souvent dans le cours de cet ouvrage.

1694. THOMAS CORNEILLE. Nous avons de ce linguiste des « Remarques commentées de Vaugelas ». C'est Thomas Corneille qui a dicté les « Observations de l'Académie sur les Remarques de Vaugelas » (1704). Nous devons encore à cet auteur le « Dictionnaire des Arts et des Sciences », grand in-folio en

deux volumes, publié chez Coignard, à Paris, en 1694, pour servir de supplément au Dictionnaire de l'Académie, de la même année. Si son frère Pierre Corneille lui a été supérieur comme écrivain, nous devons dire que comme linguiste, Thomas Corneille fut une de nos plus hautes célébrités, à l'égal de Tory, de Du Bellay, de Vaugelas, de Bouhours, de Furetière, etc.

1694. Louis de Courcillon, abbé de DANGEAU*. On a de lui des « Traités sur des sujets de Grammaire » ; il a publié en outre seize opuscules sur la langue. — En vérité, l'abbé de Dangeau n'a fait que de l'orthographe ; cependant il se distingue de beaucoup d'écrivains, par la naïveté de ses observations. Si l'on veut s'en persuader, on lira ses opuscules, dont voici un échantillon :

« REMÈDES AUS DÉFAUTS DE LA VIEILLE ORTOGRAFE ».

« On pouroit avoir un alfabet fait exprès, et qui donât à chaque son simple un caractère simple ; et l'on en pouroit venir à bout, sans avoir besoin de recourir à des caractères absolument nouveaux. Peut-être même que le public n'auroit pas beaucoup de peine à recevoir ces changemens : on a bien introduit dans le siècle passé le « j » consone diférant de l' « i », voyelle et le « v » consone diférant de l' « u » voyelle.

« Mais en atendant qu'on puisse introduire cet

* A partir de Dangeau nous employons l'orthographe propre des auteurs. — Ce linguiste dit souvent « à pour de ».

alfabet réformé, il faut tâcher à corriger les défauts les plus sansibles. C'est ce que j'ai tâché à faire jusqu'ici. On pouroit aler encore plus loin que je n'ai été, sans être obligé à introduire des caractères absolument nouveaux.

« On demande un alfabet qui fournisse un caractère particulier pour chacun des trente-trois sons simples, ausquels on peut réduire tous ceus que nous avons dans notre langue; et qui s'éloigne le moins qu'il se pourâ des caractères dont nous nous servons aujourd'hui. Pour satisfaire à cète demande, j'ai dressé le mémoire suivant, où j'ai marqué de quèle manière ou pouvoit exprimer les trente-trois sons de notre langue, sans se servir de caractères absolument nouveaux. J'ai mis au commencement de chaque ligne les sons simples qu'il s'agit de signifier; j'ai ajouté pour exemple à chacun de ces sons simples, un mot françois où se trouve le son simple; et à la fin de la ligne, j'ai mis le caractère dont on peut se servir pour l'exprimer ». — On peut voir qu'à l'exemple de beaucoup de novateurs, l'abbé de Dangeau a eu son orthographe à lui, qui n'est pas des plus heureuses.

1695. Michel MOURGUES, a publié un grand nombre d'ouvrages d'une réelle érudition. Les principaux sont : « Recueil d'Apophtegmes ou Bons Mots anciens et modernes ; Traité de la Poésie française »; puis des ouvrages de Morale et de Philosophie. Nous nous contentons de citer ici quelques lignes de

son *Traité de la Poésie française*, publié à Toulouse:

« L'art de la narration est peut-être ce qu'il y a de plus difficile à attraper en fait de littérature : c'est une proposition secrète entre les pensées qu'il est encore plus difficile d'exprimer. Il suffira de dire ici que la brièveté, la netteté, et l'élégance sont les principales qualités d'un récit, sur-tout en matière de Fables, auxquelles il faut ajouter encore beaucoup de simplicité. Phèdre en a connu tout le prix. Ses Fables sont autant de petits tableaux finis, dont tous les traits sont si simples, qu'on voit qu'il a plus cherché la simplicité dans l'art que dans la nature. Quant à La Fontaine, c'est la nature plus que l'art qui a dicté ses *Ecrits*. Les deux manières qu'il a employées sont toutes deux exquises. L'une est courte, et par là même plus simple : elle regne sur-tout dans ses premières Fables. L'autre est plus étendue et plus mêlée de réflexions mignonnes, de détours fins et de graces amusantes. Il a plus rimé dans ce genre, parce qu'il a senti apparemment que cette grande simplicité de Phèdre convenait mieux à la Langue Latine, et qu'un peu plus d'ornement, mais toujours joint à la naïveté, était l'appanage de la Langue Française, naturellement plus enjouée ».

1696. Claude ARTAUD. « *Dictionnaire des Halles* », ou *Extraits du « Dictionnaire de l'Académie française »*. — J'avais souvent entendu parler du « *Dictionnaire des Halles* » comme d'un livre fort curieux, et j'avais donné l'ordre, à mon représentant

en librairie, de le saisir au passage à la première occasion. Quelle ne fut pas ma surprise, lorsqu'on m'adressa un petit in-dix-huit, qui est tiré du Dictionnaire de l'Académie (1694). L'ouvrage d'Artaud n'est qu'un recueil très-insignifiant, où l'on voit que le pain est plus nécessaire qu'un amas de mots et de phrases. Cela n'empêche pas que le « Dictionnaire des Halles », par sa réputation, se vend fort cher. — Fiez-vous donc à la réputation des livres !

1696. Claude LA TOUCHE, nous dit dans sa préface de « l'Art de bien parler » : « La langue Française à cet avantage sur les autres qu'elle est aujourd'hui celle de presque toute l'Europe. C'est celle au moins de quiconque se pique de goût, de politesse, et d'amour pour les lettres ; elle a pris, en quelque sorte la place de la langue Latine, qui, depuis même la décadence de l'Empire Romain étoit encore la langue presque universelle de l'Europe. Pour en faire, en un mot le panégyrique, il suffit de dire qu'elle est généralement préférée à toutes les autres langues vivantes, et que les étrangers distingués par leur naissance ou par leurs emplois, les princes souverains, mêmes, croiroient qu'il manqueroit quelque chose à leur éducation, s'ils ne la parloient purement, et avec facilité.

« Ce n'est pas que les langues de nos voisins n'aient aussi leurs beautés ; mais elles ont des défauts qui ne se trouvent point dans la nôtre. La langue Allemande est énergique, mais elle est dure ;

l'Anglaise est abondante, mais elle n'est pas assez châtiée; l'Espagnole est grave et pompeuse, mais elle est trop enflée; l'Italienne est délicate, mais elle est molle et souvent languissante. La langue Française a tous les avantages de ces langues, sans avoir presque aucun de leurs défauts. Elle est tout ensemble douce et forte; exacte et abondante; simple et majestueuse; molle et délicate. Elle est propre à toute sorte de matières; pour la prose et pour la poésie; pour l'histoire et pour le roman, pour le sérieux et pour le comique. Elle a été choisie préférablement à toutes les autres langues de l'Europe, pour être celle de la politique générale de cette partie du monde, et par conséquent elle est la seule qui ait triomphé de la Latine.

— Nous admettons tous les mérites qu'on nous cite ici pour la langue française; mais est-ce à dire que les autres langues ont réellement les défauts que La Touche leur impute? Il faudrait avant de se prononcer à cet égard, entendre les linguistes allemands, italiens, espagnols et anglais...

1697. Pierre BAYLE a publié la première édition d'un livre intitulé : « Dictionnaire historique et critique », dans lequel il donne des explications historiques sur les hommes les plus importants. — Le Dictionnaire de Bayle est construit dans les conditions les plus rationnelles; et c'est principalement à cause de cette perfection lexicologique, que nous le citons.

1698. Paul-Louis-François TALLEMAND. « Remarques et Décisions de l'Académie française ». — Ces décisions, dont nous parle l'auteur, ont été consignées dans l'ouvrage publié par l'Académie elle-même en 1704. Donnons une idée de la manière de travailler alors à l'Académie. On présente des phrases qui offrent quelque difficulté et l'on discute simplement sur la phraséologie. Cette manière de faire est parfaitement d'accord avec le système de Vaugelas.

« QUAND HENRI IV COMMENÇA A RÉGNER, QUI FUT EN 1589 ».

On a demandé si cette phrase se pouvoit dire ainsi ; il est certain que l'on ne sçait à quoy se rapporte ce « qui », et que c'est un vice de mettre un relatif sans qu'on connoisse le substantif auquel il se rapporte ; ainsi la Grammaire exacte demanderoit qu'on mist : « Quand Henry IV commença à régner, ce qui fut, etc. » ; mais peu de Messieurs ont esté de cet avis ; on a trouvé plus François le, « qui », tout seul, il tient lieu du « quod » des Latins, quoy qu'à proprement parler nous n'ayons pas de ces neutres dans nostre Langue, c'est un Gallicisme, et par conséquent une élégance, et on ne peut mieux prouver que cette phrase est bonne, qu'en faisant voir qu'elle auroit moins de grace en la rendant plus grammaticale, car de dire « quand Henry IV commença à régner, ce qui fut en 1589 », ne plaist pas tant que de dire, « quand Henry IV commença à régner, qui fut en 1589 ».

1699. BOILEAU-DESPRÉAUX n'a pas, si l'on veut, écrit sur la grammaire, mais il a donné, surtout dans son « Art poétique », des leçons si belles, si bien senties, qu'elles ont porté les plus beaux fruits. Si la vérité est *une* en poésie, elle est également *une* en grammaire.

Le principe « Rien n'est beau que le vrai », si admirable dans les vers, acquiert une force nouvelle quand il s'agit de Grammaire. Il n'y a pas de professeur linguiste qui puisse être comparé à Boileau. — O vous, qui voulez bien comprendre nos grands principes grammaticaux, relisez sans cesse les préceptes ci-dessous, qu'on peut admettre aussi en grammaire, rien qu'en transposant les mots : « plaisant ou sublime, en grandiose ou faible ; » puis le mot « rime en règle ».

Quelque sujet qu'on traite, ou « grandiose ou faible »,
 Que toujours le Bon sens s'accorde avec « la Règle ».
 L'un l'autre, vainement, ils semblent se haïr,
 « La Règle » est une esclave et ne doit qu'obéir.*
 Lorsqu'à la bien chercher d'abord on s'évertue,
 L'Esprit à la trouver aisément s'habitue.
 Au joug de la Raison sans peine elle fléchit,
 Et loin de la gêner, la sert et l'enrichit.
 Mais, lorsqu'on la néglige, elle devient rebelle,
 Et pour la rattraper, le Sens court après elle.

* Ce vers choquera, nous n'en doutons pas, les esclaves de la Règle ; mais nous croyons pouvoir nous appuyer sur l'autorité de Boileau, pour bien faire ressortir, que la Règle doit obéir et non pas commander.

Aimez donc la raison. Que toujours vos écrits
Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

Il est certains Esprits, dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées.
Le jour de la Raison ne le sçauroit percer.
Avant donc que d'écrire apprenez à penser.

— Ce n'est pas seulement dans ses vers que Boileau est sublime, mais aussi dans sa prose. Voici, par exemple, un passage d'une de ses préfaces*, que le lecteur lira, je pense, avec plaisir. On sait que Boileau avait pour devise :

RIEN N'EST BEAU QUE LE VRAI.

* Comme c'est icy vray-semblablement la dernière Edition de mes Ouvrages que je reverray ; et qu'il n'y a pas d'apparence, qu'agé comme je suis, de plus de soixante et trois ans, et accablé de beaucoup d'infirmités, ma course puisse estre encore fort longue, le Public trouvera bon que je prenne congé de lui dans les formes, et que je le remercie de la bonté qu'il a eue, d'acheter tant de fois des ouvrages si peu dignes de son admiration. Je ne sçaurois attribuer un si heureux succez qu'au soin que j'ay pris de me conformer toujours à ses sentimens, et d'attraper autant qu'il m'a esté possible, son goust en toutes choses. C'est effectivement à quoy il me semble que les Ecrivains ne sçauroient trop s'étudier. Un ou-

* Edition (1699). Amsterdam.

vrage a beau estre approuvé d'un petit nombre de Connoisseurs, s'il n'est plein d'un certain agrément et d'un certain sel propre à piquer le goust general des hommes, il ne passera jamais pour un bon ouvrage, et il faudra à la fin, que les Connoisseurs eux-mêmes avouent qu'ils se sont trompez en lui donnant leur approbation.

« Que si on me demande ce que c'est que cet agrément et ce sel ; je répondray, que c'est un je ne scay quoy qu'on peut beaucoup mieux sentir, que dire. A mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au Lecteur que des « pensées vrayes et des expressions justes ». L'esprit de l'Homme est naturellement plein d'un nombre infiny d'idées confuses du Vray, que souvent il n'entrevoit qu'à demy ; et rien ne luy est plus agréable, que lorsqu'on luy offre quelque'une de ces idées bien éclaircie, et même dans un beau jour. Qu'est-ce qu'une pensée neuve, brillante, extraordinaire ? Ce n'est point, comme se le persuadent les Ignorans, une pensée que personne n'a jamais eüe, ny dû avoir. C'est au contraire une pensée qui a dû venir à tout le monde, et que quelqu'un s'avise le premier d'exprimer.

« Un bon mot n'est bon mot qu'en ce qu'il dit une chose que chacun pensoit, et qu'il la dit d'une manière vive, fine et nouvelle. Considérons, par exemple, cette replique si fameuse de Louïs Douzième à ceux de ses Ministres qui luy conseilloient de faire punir plusieurs personnes, qui sous le règne précé-

dent, et lorsqu'il n'étoit que Duc d'Orléans, avoient pris à tâche de le desservir. « Un Roy de France, leur répondit-il, ne venge point les injures d'un Duc d'Orléans ». D'où vient que ce mot frappe d'abord ? N'est-il pas aisé de voir que c'est parce qu'il présente aux yeux une vérité que tout le monde sent, et qu'il dit mieux que tous les plus beaux discours de Morale, « qu'un grand Prince, lorsqu'il est une fois sur le trône, ne doit plus agir par des mouvements particuliers, n'y avoir d'autre veüe que la gloire et le bien general de son Estat » ?

« Veut-on voir au contraire combien une pensée fausse est froide et puerile ? Je ne sçaurois rapporter un exemple qui le fasse mieux sentir, que deux vers du Poëte Théophile dans sa Tragédie intitulée : « Pyrame et Thysbé » ; lorsque cette malheureuse amante, ayant ramassé le poignard encoré tout sanglant dont Pyrame s'étoit tué, elle querelle ainsi ce poignard :

Ah ! voicy le poignard, qui du sang de son Maistre
S'est souillé lâchement. Il en rougit le Traitre.

« Toutes les glaces du Nord ensemble ne sont pas, à mon sens, plus froides que cette pensée ? Quelle extravagance, bon Dieu ! de vouloir que la rougeur du sang, dont est teint le poignard d'un homme qui vient de s'en tuer luy-même, soit un effet de la honte qu'a ce poignard de l'avoir tué ?

« Puis donc qu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie ; et que l'effet infallible du Vray,

quand il est bien énoncé, c'est de frapper les Hommes ; il s'ensuit que « ce qui ne frappe point les Hommes n'est ny beau, ny vráy, ou qu'il est mal énoncé ».

C'est bien le cas de dire ici : splendide ! Il n'y a que Boileau pour présenter aussi clairement de telles idées.

1700. Claude FLEURY. « Traité du choix et de la méthode des études ». — Les réflexions de l'abbé Fleury, sur le mode des études, sont toujours lues avec la même attention, avec la même avidité, que si le livre avait été écrit hier. Écoutons ce qu'il nous dit :

« Mais quand on voit un homme qui passe sa vie à étudier le Latin ou le Grec, et qui ne parle pas bien François ; qui sait l'Histoire, les Mœurs, les Lois des anciens Romains, et qui ne sait point comment la France est gouvernée, ni comment on y vit aujourd'hui ; qui prétend savoir toutes les finesses du raisonnement, et toutefois ne persuade personne, tant ses raisonnements sont fondés sur des principes inconnus et exprimés en des termes hors d'usage ; je ne m'étonne point qu'un tel homme ne soit point fort estimé, principalement s'il a d'ailleurs en ses mœurs quelqu'un des défauts que j'ai marqués. Ce ne sont donc pas les études qui sont méprisées, c'est le mauvais choix et la mauvaise méthode.

« Ce qui paroît surprenant, est que ce désordre

semble être autorisé dans les écoles publiques. On n'y enseigne la Grammaire et la Rhétorique qu'en Latin; on n'y fait lire que des Historiens et des Poètes Latins; ce qu'on y appelle Philosophie, ne sert guère à rendre ceux qui l'apprennent le mieux, ni plus forts en raisonnemens, ni plus vertueux, ni plus savans dans les secrets de la Nature; et ce n'est que depuis peu d'années que l'on enseigne publiquement le Droit François.

« Ne devons-nous pas respecter cet ordre d'études établi depuis tant de siècles, et croire que s'il y en avoit un meilleur, on l'auroit trouvé depuis le temps qu'il y a des gens qui enseignent et qui étudient? Cette autorité est grande, je l'avoue, mais l'expérience sensible que nous faisons tous les jours du peu de fruit de ces études, est encore plus convaincante.

« Examinons donc un peu de plus près le cours réglé de nos études, voyons s'il est encore tel qu'il a été établi, sur des raisons solides et de longues expériences, ou s'il n'a point été altéré par la longueur du temps et par le changement des mœurs, qui a souvent rendu inutile ce qui avoit été très-sagement institué dans l'origine.

« Encore que je prétende ne traiter que des études qui se font en particulier, et ne donner des avis qu'à ceux qui instruisent les enfans dans les maisons, et qui sont libres de suivre la méthode qui leur paroît la meilleure, j'ai cru toutefois nécessaire de considérer d'abord le cours d'études que nous trouvons établi dans les écoles publiques, afin de nous y con-

former le plus qu'il sera possible. Mais pour bien connaître cet ordre de nos études publiques, il est bon, ce me semble, de remonter jusques à la source : de voir d'où chaque partie nous est venue, et comment le corps entier s'est formé dans la suite de plusieurs siècles ».

— On voit que du temps de l'abbé Fleury, comme aujourd'hui, le mode adopté dans les écoles, pour les études, n'était pas satisfaisant : mais qu'y faire ?

Nous terminons l'examen des œuvres des grammairiens du XVII^e siècle, en donnant ci-dessous une liste d'auteurs qui ont publié sur la Grammaire ou la langue, des ouvrages d'une importance secondaire :

1604. J.-B. DUVAL. — Grammaire française.

1604. Ch. MAUPAS. — Grammaire et Syntaxe.

1606. Jean MASSET joint sa Grammaire au Dictionnaire de Nicot ; il parle des livres classiques de son temps

1612. DE CHABANEL. — L'Elégance française.

1618. Claude EXPILLY. — L'Orthographe.

1621. Charles PAJOT. — Dictionnaire français.

1634. Marie de JARS DE GOURNAY. — Métaphores.

1638. DOUIAT. — Dictionnaire Toulousain, avec la manière d'apprendre les langues de la famille française.

1645. Antoine DE MONTMORAN. — Synonymes et épithètes disposées par ordre alphabétique.

1650. BARY. — Premier traité de Rhétorique.

1650. Antoine DOBERT. — Importance de l'orthographe.

1651. DU TERTRE. — Méthode Universelle pour apprendre facilement les langues.

1652. Claude IRSON. — Nouvelle méthode pour apprendre facilement les principes et la pureté de la langue française.

1656. DENIS PARIVAL. — La manière d'apprendre le Français en riant; (seulement ce livre n'est pas amusant).

1667. GEVRY nous donne une idée de la paléographie, art complètement ignoré à cette époque.

1667. DE BLEIGNY. — Grammairien qui, par son extrême faiblesse, nous donne une idée de l'enseignement à cette époque.

1669. Alexandre JOLY. — Nouvelle méthode pour apprendre la pureté de la langue.

1669. DE MAUCONDUIT, critique la grammaire de l'Esclache.

1672. DE ST.-MAURICE. — La Grammaire française.

1673. Le Père POMEY. — Le Dictionnaire Royal.

1691. N. MERCIER. — Son « Manuel des Grammairiens » n'est qu'une grammaire latine écrite en français.

Ici s'arrête l'énumération des travaux linguistiques français du XVII^e siècle; nous allons parler des œuvres grammaticales du XVIII^e.

CHAPITRE III.

LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS DU XVIII^e SIÈCLE.

A ceux qui nous diront, comme Renan, que les grammairiens sont des rêveurs, des êtres inutiles et même dangereux, nous opposerons ce fait :

Quand, au commencement du xvi^e siècle, les grammairiens joignirent leurs efforts à ceux des écrivains, pour améliorer la langue française, l'écriture était si imparfaite, que l'on courrait risque aujourd'hui de ne pas être compris, si l'on reproduisait textuellement l'écriture du commencement du xvi^e siècle. C'est principalement aux travaux de ces grammairiens, que nous devons l'écriture intelligible de la fin du xvii^e siècle.

Voici un texte tiré de la Vie des Papes, éditée à la fin du xv^e siècle (1487).

« Et à fin que vous puissiez scauoir, si i'ay biè fait ou mal fait quand ie seray mort, mettez mon corps deuant les portes de l'église saint Pierre, et que les portes soient bien fermées : et si icelles s'ou-

urent par la volonté diuine, ie dis que ie suis digne de sepulture chrétiène. Et si les portes ne s'ouurét point, ie suis damné, et iettez mon corps ou vous vouldres. Les cardinaux apres la mort et décès du pape Gregoire sixiesme, feirént le commendement ainsi qu'il auoit ordonné. Et meirent le corps deuant les portes môsieur saint Pierre, qui estoiet bien fermées à serrure et verroux, mais incontinent vint et sortir vn vent qui ouurit les portes, et le corps fut miraculeusement porté et mis en l'église. C'est ce que disent et escripuét plusieurs historiens du pape Gregoire : et fut pape deux às et sept mois durant le scisme ».

— On peut, d'après cet échantillon, avoir une idée de ce qu'était l'écriture française lorsque les grammairiens entreprirent de l'améliorer. Il est bien vrai que la réforme n'est pas encore complète, mais à qui la faute ? Les Directeurs de l'Enseignement en France tiennent toujours à une orthographe qui n'est plus de notre siècle.

Quant à l'écriture française du commencement du xviii^e siècle, il n'est guère nécessaire que nous l'exposions ici, puisque toutes les citations de notre ouvrage sont textuelles, à partir de Dangeau en 1694.

1703. Jean Frain du TREMBLAY fut l'auteur de plusieurs ouvrages, et entr'autres du « Traité des langues, où l'on donne des principes et des règles pour juger du mérite et de l'excellence de chaque

langue, et en particulier de la langue française ». — Cette œuvre est remarquable en ce sens, que c'est le premier ouvrage français qui traite de ce que nous sommes convenus d'appeler la « Philologie ». Nous remarquons que Frain du Tremblay, à l'exemple de tous ceux qui ont fait des ouvrages sérieux, s'étend avec plaisir sur les grands mérites de la langue française, qu'il place au moins à la hauteur du Latin et du Grec. Malheureusement, l'auteur partage quelques erreurs de son époque, à savoir : que jusqu'au jour de l'érection de la Tour de Babel, les hommes parlaient tous une même langue, et cette langue était la première.....

Il fait entrer le péché originel dans la combinaison et l'histoire des langues.....

Cette idée de Frain du Tremblay est d'autant plus remarquable, que les prêtres qui ont écrit sur les langues (et ils sont nombreux) n'ont jamais prononcé le nom de Foi, ou de Morale, ou d'Ancien Testament. Car, en effet, la science linguistique est complètement en dehors des questions politiques et religieuses.

1704. L'Académie Française a publié un gros volume in-quarto, où l'on peut puiser l'esprit de cette Société, ses tendances, ses idées, ses principes. Si nous voulons examiner ici les traits caractéristiques de cette production, en mettant à l'écart toutes les légendes, tous les contes de fées, tous les cancan, toutes les balivernes, toutes les turpitudes qui ont

été publiés sur cette Faculté, nous n'avons qu'une chose à faire : c'est de lire attentivement et son avertissement, et la préface de son livre dans lequel nous remarquons surtout cette phrase : « Il faudrait être insensé pour vouloir dicter des loix dans une langue vivante. »

OBSERVATIONS DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE SUR LES
REMARQUES DE M. DE VAUGELAS.

Avertissement.

« L'Académie Française, persuadée que les Remarques de M. de Vaugelas sur nostre Langue, méritent leur reputation, a crû devoir faire imprimer un Ouvrage né dans son sein, et dont beauté a esté si bien reconnue. Mais comme la suite des années apporte tous jours quelque changement aux langues vivantes, elle a esté obligée d'y adjouster quelques observations, qui sans rien oster à la capacité ny mesme à la penetration de l'Auteur dans l'avenir, marquent en peu de mots les changements arrivés depuis cinquante ans, et rendent compte de l'usage présent : règle plus forte que tous les raisonnemens

On peut voir, d'après certains mots, comme : esté pour été, reputation pour réputation, adjouster pour ajouter, etc., combien l'Académie a toujours respecté l'ancienne manière d'écrire.

de Grammaire, et la seule qu'il faut suivre pour bien parler ».

— Maintenant que ceux qui veulent voir les principes de l'Académie, méditent sur les termes de cet avertissement : Ajoutons à cela que sa préface est copiée textuellement sur celle de Vaugelas, c'est-à-dire que la célèbre Faculté accepte comme siens tous les principes du grammairien. Il est bon de savoir que ce livre, que nous citons ici, n'a jamais été contredit. J'appelle ce bel ouvrage : « Le Code de l'Académie Française, son véritable guide linguistique ».

1706. NICOLAS DE FRÉMONT D'ABLANCOURT. « Dialogue des lettres de l'alphabet. — Les interlocuteurs sont « l'Usage et la Grammaire ».

La Grammaire demande à l'Usage si elle doit produire ses lettres habillées à l'arabesque, ou à la grecque et l'italienne, ou à la gothique, ou bien simples et ramassées, et accommodées à la française ; et l'Usage répond : A quoi bon tant de mystère ? Puisque nous sommes en France et qu'il s'agit d'un différend entre les lettres françaises, il faut qu'elles se présentent habillées à la mode du pays.

Après ces belles paroles, notre auteur retombe dans la routine quand il fait dire à l'Usage : « J'ordonne que l'on conserve le ph le plus qu'on pourra : phrase, apophtegmes, philis, philomèle, philosophie ».....

Ce qui prouve une fois de plus que dans la plupart des novateurs il y a à prendre et à laisser.

1706. Estienne FOURMONT a mis les racines de la langue latine en vers français.

— On peut très-bien admettre ce principe : que la langue latine n'est pas la mère de la langue française, et reconnaître en même temps l'utilité de l'étude des racines latines. Citons un exemple :

Bacca. — Graine, fruit, honneur vain.

Bacchus. — Bacchus, le Dieu du vin.

Baculus. — Canne, ou sceptre, ou gaule.

Bajulo. — Porter sur l'épaule.

Balcenā. — Tous les gros poissons.

Balatro. — Digue des prisons.

Balbus. — Ou bègue, ou langue grasse.

Balneum. — Bain, eau qui délasse.

Balo. — Béle et crie en tirant.

Balsamun. — Le baume odorant.

Puis, à la suite de ces racines, il y a des explications fort intéressantes.

1706. François REGNIER DESMARAIS, dit l'abbé Pertinax, publia sa « Grammaire » en 1706 ; il a tenu la plume à l'Académie Française, dont il était le secrétaire perpétuel depuis quarante ans. Le public a cru voir dans cet ouvrage l'œuvre de l'Académie entière ; cependant l'auteur nous dit à ce sujet dans sa préface :

« S'il avait été possible que l'Académie travaillât en Corps à une Grammaire Française, le Public auroit dû se promettre d'avoir en ce genre-là, tout ce qu'il eust peu désirer. Mais il n'est pas moins diffi-

cile, que des Gens de Lettres travaillent de cette sorte sur un sujet de cette nature, qu'il le seroit que plusieurs Architectes fissent et exécutassent* en commun le plan de quelque grand édifice. Car dans l'exécution de toutes les choses, dont on peut faire divers projets réguliers, et qui peuvent recevoir diverses formes, on ne peut travailler que sur un dessin, et il faut que ce dessin soit conçu et conduit par un seul et mesme esprit ».

— La grammaire de Desmarais est un ouvrage dans le genre de celui de Chifflet, avec des phrases à la Vaugelas, en plus. Une des grandes pensées de l'auteur, c'est qu'une grammaire ne peut pas être faite par deux ou plusieurs personnes; aussi n'avons-nous jamais remarqué un livre parfait en ce genre, si une pensée unique ne préside pas à l'œuvre. Ce qui est vrai en Grammaire l'est aussi en littérature. Les Racine, les Boileau, les Corneille, les Chateaubriand, les Lamartine n'ont pas eu d'associés.

Il y a certainement beaucoup plus à apprendre dans la grammaire de Regnier Desmarais de 1706 que dans nos grammaires classiques de 1874. Aussi a-t-on conservé précieusement son livre, tandis que les ouvrages d'aujourd'hui ne serviront dans les siècles à venir que pour montrer l'incapacité de nos directeurs.

* Cette manière de dire a été longtemps employée par les professeurs prétentieux; il est vrai que exécutasse, travaillasse, traficasse est encore exigé par nos grammaires classiques. Cependant les bons écrivains ont abandonné cette règle du subjonctif et beaucoup d'autres.

Entr'autres curiosités de Desmarais, il y a un tableau synoptique des principales orthographies, que nous allons reproduire :

« Suivant la reforme de SYLVIVS, il faudroit escrire : — Dieu et le souverain Metre, un Cretien doit tandre ao Ciel, les Fransoes emet leur Roe, suivre l'eczample des jans sages.

« Suivant PELLETIER, on escriroit : — Dieu et le souverain Maitre, un Cretien doit tandre au Ciel, les Françoes emet leur Roe, suivre l'exemple des g- ans sages.

« Que si on vouloit imiter la reforme de RAMUS, il faudroit escrire : — Die ét le s8vérém Métré, un Krétien doit tâtre a Siel, les Frâsoés éimeet le Roé, suivre l'exemple dés jén sage.

« Suivant l'Orthographe de L'ESCLACHE, on escriroit: — Dieu et le souverain Maitre, un Cretien doit tandre au Ciel, les Francés aiment leur Roi, suivre l'exemple des jans sages.

« Et enfin, suivant celle de LARTIGAUT, on seroit obligé d'escrire : — Dieu et le souverain Metre, un Cretien doit tandre au Ciel, les Francés ément leur Roi, suivre l'eczample des jans sages.

Selon l'auteur il faudroit écrire :

« Dieu est le souverain Maïstre, un Chrestien doit tendre au Ciel, les François aiment leur Roy, suivre l'exemple des gens sages ». — Nous donnerons plus loin un spécimen des systèmes orthographiques ulterieurs les plus accentués.

1709. Claude BUFFIER a travaillé au Dictionnaire de Trévoux (continuation du Dictionnaire de Furetière) et à l'Encyclopédie méthodique. Il a publié aussi une Grammaire françoise qu'il dédia à M^{lle} la Duchesse du Maine. Ce livre est construit comme celui de Desmarais. Il y a de superbes passages dans Buffier, je tiens à en citer au moins un.

« CE QUE C'EST QUE LA GRAMMAIRE ET COMBIEN
IL EST ORDINAIRE DE S'Y MÉPRENDRE ».

« La plupart des gens, et même des personnes qui se mêlent de littérature, se figurent la Grammaire comme un art ou une science qui a ses principes, sa forme et sa nature avant toutes les langues, et que c'est à ces langues de s'y ajuster. Tout au contraire : c'est essentiellement à la Grammaire de s'ajuster aux langues pour lesquelles elle est faite, et dont elle n'est pour ainsi dire que le témoin ou l'analyse. Les langues n'ont pas été faites pour la Grammaire, mais la Grammaire pour les langues; elle doit servir à les enseigner à ceux qui ne les savent pas; mais en les supposant déjà établies telles qu'elles sont, puisqu'il seroit ridicule de prétendre montrer ce qui n'existeroit pas déjà. De là vient que chaque langue, pour être bien apprise, doit avoir sa Grammaire particulière, et ce qui a fait tant de mauvaises Grammaires, c'est d'avoir voulu appliquer celle qui étoit propre d'une langue à une autre langue toute différente. C'est en particulier un défaut essentiel dans les Grammaires Françoises, qu'on a voulu

faire sur le plan des Grammaires Latines : sous prétexte que le François venoit du Latin. Il est vrai qu'un grand nombre de ses mots en dérivent : mais pour l'arrangement des phrases et le tour des expressions, qui sont le propre caractere d'une langue, le François est aussi différent du Latin que de quelque autre langue que ce soit, et en particulier plus que de l'Allemand* ».

— Quand, dans les cours modernes; les professeurs viennent dire que le mécanisme français est tout différent du mécanisme grec ou latin; on les prend pour des novateurs téméraires; tandis que tous les grammairiens sérieux, à toutes les époques, ont répété ce qu'a si bien dit Buffier, l'illustre Buffier, le grammairien par excellence.

1710. Louis Du Pont étant un auteur de grand mérite, j'ai cru utile de mentionner ici son « Essay sur la manière de traduire les Noms propres François en Latin ». Voici comment il débute dans sa préface :

« Si les seuls agrémens de la nouveauté, pouvoient rendre un Ouvrage recommandable, j'aurois lieu de me flatter que les Gens de Lettres recevroient avec

* Buffier, contemporain de Desmarais, n'est pas de la même école. Il a trente ans de moins que son collègue, et ne fait pas partie de l'Académie; l'autre est la Faculté incarnée. Maintenant, si l'on compare l'écriture et le style de ces deux grammairiens, qui ont paru à trois années d'intervalle, on voit que pour la science linguistique, la distance qui les sépare est d'un siècle.

plaisir, cet « Essay sur la Manière de traduire nos Noms François en Latin », que j'entreprends de donner au Public. Il est vrai que plusieurs Auteurs ont parlé des Noms, qui en sont l'objet. Tobie Magyre a fait un traité des Surnoms des Anciens et des Modernes*. Jean Henri Ottius a composé une Onomatologie, ou traité des Noms Propres des Hommes. Nous avons Pontus de Thyard qui a écrit touchant « la Manière d'imposer les Noms ». — Gilles-André de la Roque a mis au jour un Traité des Noms et Surnoms. Il se trouve encore quelques Auteurs qui ont écrit sur la même matière; et on ne peut rien ajouter à ce qu'en a dit le celebre Baillet dans son Traité des Auteurs Déguisez. Mais tous ces Ouvrages n'ont aucun rapport à mon dessein, puisqu'ils ne nous apprennent, ni la manière de latiniser nos noms, ni celle de les reconnoître, lorsqu'ils ont été latinisez.

« Il ne s'agit pas ici de traiter de l'Origine des Noms, de parler des changemens qui y sont arrivez, d'en découvrir l'Etymologie, ou de distinguer les vrais d'avec les faux, ni même de se contenter simplement de rapporter les fautes que nos Latinistes ont faites, en leur voulant donner les inflexions de la Langue Latine. Il est question seulement d'essayer à proposer des Regles pour les traduire en cette Langue avec grace, et avec seureté: et pour les rendre ensuite de Latin en François sans les rompre, comme on a fait jusqu'à présent. C'est en

* L'auteur emploie beaucoup de Majuscules.

cela que cet Ouvrage est véritablement nouveau. Car quoiqu'il se trouve assez d'Auteurs qui ont regardé ces Regles comme absolument nécessaires à la République des lettres, il ne s'en trouve aucun qui les ait établies ». — Du Pont a adopté un genre de travail qui n'a pas encore été imité.

1712. Jean-Léonor GRIMAREST. « Traité sur la manière d'écrire les lettres et sur le Cérémonial. — Eclaircissements sur la Langue Française. — Traité du Récitatif dans la Lecture, dans l'Action Publique et dans le Chant, avec un traité des Accents, de la Quantité et de la Ponctuation ». — L'Auteur s'est occupé avec succès du style épistolaire. Son livre est de ceux qui ont été fort utiles; rien de plus juste que d'honorer sa mémoire.

1713. Gilles VAUDELIN. « Nouvelle manière d'écrire comme on parle en France ».

— L'auteur voulant rendre la langue française facile, surtout aux classes ouvrières, qui n'ont pas le temps d'aller user leurs effets dans les écoles, a créé un alphabet phonétique, composé de treize voyelles et de seize consonnes :

Voyelles : « a, an, ai, é, in, i, e, o, on, eu, un, ou, u ».

Consonnes : « b, c, d, f, g, h, j, l, m, n, p, r, s, t, v, z ».

Pendant que des milliers de grammaticiens présentent depuis des siècles des alphabets faux, Vauvelin a eu l'immense talent de présenter un alphabet

vrai. A quoi cela tient-il ? C'est que nos marchands de leçons ont copié leur nomenclature dans des livres officiels, et que notre Augustin réformé l'a tirée de la nature même du langage.

Le lecteur remarquera que notre célèbre grammairien, (inconnu de beaucoup de monde), ne donne pas l'y grec comme étant une voyelle ; et en effet il ne peut légalement apparaître que comme un double i. On remarquera encore que l'auteur indique les sons « an, ai, in, on, eu, un, ou, comme étant des sons simples ou voyelles. S'il les écrit avec deux lettres, c'est qu'il n'a pas d'autre moyen pour être compris. En suivant notre très-remarquable novateur, on voit qu'il propose de les écrire ainsi :

an ai in on eu un ou
 ā ē ī ō ē ū ö

alors le son simple serait représenté par un signe simple.

Aussitôt qu'un grammairien fait reposer ses observations sur la nature du langage, il s'ensuit que ses appréciations, fussent-elles du xi^e ou du xvi^e siècle doivent être identiques aux observations d'aujourd'hui et à celles qu'on fera dans le xxv^e siècle. Les éléments dans les langages, excepté pour quelques nuances imperceptibles ; ne changeant pas plus que les éléments de la nature.

Vauvelin nous donne seize consonnes et l'on remarquera qu'il ne nous parle ni du « k, ni du q, ni du w, ni même de l'x ». Quant au « k et au q » ils sont

remplacés par le « c » dur ; le « g » se prononce gué et le j remplace le « g » doux.

Quant à l' « x », l'auteur a tort, nous paraît-il, de ne pas le faire figurer dans son alphabet, puisqu'il a une fonction bien constatée : k^s. Ainsi dans le mot « exemple » et dans tous les autres mots où cette lettre se trouve dans le corps d'un mot, l'x nous paraît représenter l'articulation k^s.

Il donne à la lettre « h », la fonction de « ch ». Voilà une seconde erreur. La lettre « h », doit être conservée pour ce qu'on nomme les aspirations ; quant à l'articulation « ch », elle demande un signe particulier.

Mais nous jugeons d'un alphabet d'après notre prononciation wallonne, et nous pouvons nous tromper à l'égard de Vaudelin qui était, je pense, Breton. Dans tous les cas, cet auteur a fait preuve du plus grand mérite ; il est le premier qui ait donné, sinon un alphabet français parfait, du moins plus parfait que tous ceux que nous avons eu l'occasion d'analyser.

1716. Gabriel GIRARD. Ses ouvrages sont : « L'Orthographe française sans équivoque et dans ses principes naturels ; La Justesse de la langue française ou les Différentes Significations des mots qui passent pour synonymes ; les Vrais Principes de la langue française ou la Parole, réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage ».

— L'abbé Girard est le grammairien le plus fort

que nous ayons eu dans le xviii^e siècle. Je n'oserais pas dire qu'on l'a surpassé dans le xix^e. Ses « Synonymes » suffiraient pour prouver la finesse de ses observations ; on a même prétendu qu'il avait trop d'esprit. Il y a des personnes bien difficiles.... Quand trente ans après ses « Synonymes », il publia son ouvrage des « Vrais Principes », ses connaissances s'étaient encore agrandies. Nous avons vu, en parcourant nos grammairiens, des mérites bien variés, mais jamais, jusqu'à l'abbé Girard, on n'avait comme lui, parlé de science grammaticale. Écoutons-le :

« La Parole est donc le lien de la vie civile le plus universel, le plus naturel, et le plus gracieux ; par conséquent la chose qui mérite le plus d'être l'objet de ses propres exercices ; surtout chez une nation polie et dominante, où la liberté d'en faire usage ne fut jamais contrainte que par les règles de la Raison.

« C'est uniquement à cette raison pure et dégagée de préjugés, que je confie la conduite de mon travail. Sans manquer d'estime pour les Auteurs qui m'ont précédé en ce genre, je n'en consulterai néanmoins aucun : la Nature et l'Usage sont les seuls guides que je me propose. De sorte que si je dis quelque chose de neuf, ce ne sera point affectation ; le sujet me l'aura fourni : si je répète ce qui a été dit, ce ne sera point imitation ; je l'aurai pensé comme les autres. J'en use ainsi, parceque j'ai remarqué que l'influence de l'Autorité et l'habitude de

copier, étoient de grands obstacles à la perfection des Arts et des Sciences. Je doute même que, pour parvenir à cette perfection, il y ait une autre route que celle qui a toujours le sujet pour boussole : c'est, ce me semble, de sa présence immédiate que partent les impressions les plus vives et les plus exactes : dès que l'Auteur en détourne les yeux, pour consulter des tableaux d'une autre main, ne court-il pas risque de substituer, dans ce qu'il fait, les infidélités d'une copie aux traits réels de l'original ?

« A l'égard de la Méthode, comme il n'est pas douteux que celle qui commence par des notions claires, sur lesquelles elle fonde des principes certains, dont elle tire ensuite des conséquences justes et invariables, ne soit la plus propre à rencontrer le vrai ; j'en suivrai le fil dans tout le cours de cet ouvrage, sans donner néanmoins dans la sécheresse du plan purement dogmatique. Je ne me refuserai point aux réflexions et aux ornements proportionnés à mon sujet ; d'autant plus qu'il est à cet égard d'une extrême modestie, n'en permettant ni la quantité ni le grand éclat. Tel est le propre de tout ce qui fait consister son sublime dans le Vrai ». — Qu'on me cite des paroles aussi bien senties, et j'avouerai que l'abbé Girard n'est pas le plus fameux des grammairiens français.

L'Auteur propose les réformes les plus sages, les plus rationnelles, les plus scientifiques, auxquelles on n'a pas encore eu égard, et cependant il faudra

bien qu'on les accepte un jour ou l'autre, puisque ce qui est essentiellement vrai doit exister. Oui, rien ne peut empêcher que la vérité linguistique règne un jour, même en France.

Déjà on a adopté quelques-unes des réformes proposées par Girard :

Surtout	pour	sur tout.
Quelquefois	»	quelque fois.
D'autrefois	»	d'autre fois.
Par conséquent	»	par conséquent, etc.

Cependant on écrit encore l'adverbe « peut-être », comme les mots peut être, celle ci, ceux-ci, celui-ci, contre-temps, tout-à-fait, à-peu-près, à-cause, parce-qu'après, depuis-lors, parce-qu'enfin, au-reste, tout-à-coup, c'est-à-dire, mode que Girard condamne. Ceux qui croient à un caprice se trompent, car l'auteur donne pour appuyer ses réformes, des motifs irréfutables ; nous résumons sa pensée :

— De même qu'une lettre représente un son ou une articulation simple, un mot doit représenter un objet ; autant d'objets distincts, autant de mots ; et comme il n'y a qu'un seul objet dans les mots tout-à-fait, a-peu-près ; peut-être (quand ce mot est adverbe) ; contretemps, au-reste, dureste, c'est-à-dire, celle-ci, ceux-ci, celui-ci, à-cause, parce-qu'après, depuis-lors, tout-à-coup ; la logique, qui est la seule loi orthographique, nous oblige de les écrire en un seul mot. Ce principe peut s'appliquer à tous les mots composés ; il s'agit de voir s'ils représentent un ou plusieurs

objets. Quand on dit : essuie-mains, marchepied, chèvrefeuille, hautecontre, bassetaille, il est évident que ces diverses expressions n'indiquent chacune qu'un seul objet, et qu'on doit les écrire, même sans tiret. — J'avoue que je partage entièrement les principes de notre novateur.

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

Deuxième édition.

1718. Nous voici arrivés à la seconde édition du Dictionnaire de l'Académie française. Dans la première, elle avait cru devoir suivre l'ordre peu pratique des dictionnaires grecs et latins, des Robert et Henri Estienne, où l'on voit les mots rangés, non pas selon l'ordre alphabétique, mais par familles, et groupés autour de la racine. Dans la seconde édition, l'Académie adopte franchement l'ordre alphabétique. Elle emploie beaucoup de termes nouveaux de sciences et d'arts ; elle remanie les définitions, les acceptions, les significations ; elle supprime quelques lettres inutiles. Enfin la forme du Dictionnaire change.

1718. Philibert-Joseph LE ROUX, a publié un livre qui a été fort répandu et que l'on trouve dans toutes les bibliothèques linguistiques ; il a pour titre : « Dictionnaire comique, satirique, critique, burlesque, libre et proverbial ». — On reproche généralement à l'auteur d'avoir été trop libre ; mais enfin il

a écrit pour des hommes et non pour des jeunes personnes. Ce qu'il y a de certain, c'est que le livre est excessivement utile, surtout pour les proverbes, les dictons, les manières de parler. Nous allons citer quelques exemples :

« Aboyer à la lune » : Signifie crier et pester inutilement contre une personne au-dessus de soi.

« Adieu paniers, vendanges sont faites » : Est une façon agréable de parler, pour dire, qu'il n'est plus temps de faire une chose ; que la saison en est passée.

« S'affubler de quelqu'un » : Veut dire : ne plus rien faire que par lui.

« Ajustez vos flûtes » : Se dit à des gens qui ont quelque contestation, et qu'on ne peut pas accommoder.

« Il va et vient comme pois en pot » : C'est se donner du mouvement sans sujet.

« Allobroche » : Mot piquant et injurieux, comme on dirait sot, ignorant.

Il y a aussi dans Le Roux des anecdotes à allusion. « Un soldat salue en espagnol le Maréchal de Berwick qui avait vaincu Milord Galloway à Almanza, dans la Nouvelle Castille. — Camarade, lui dit le Maréchal, où as-tu appris l'Espagnol ? — A Almanza, mon général ».

« Le grand Condé fut obligé de lever le siège de Lérida, et c'est à quoi fit allusion un homme que le Prince désignait dans un spectacle, en disant : « Que l'on prenne cet homme-là ». Celui-ci se sauve en

s'écriant : « On ne me prend point, je m'appelle Lérida ».

« Faire des Almanachs » : C'est se repaître de chimères et de fantaisies.

« S'entregratter » : Se dit de deux personnes qui se louent et se flattent l'une l'autre.

« Farine » . On dit d'une femme qui fait la renchérie dans sa vieillesse, après avoir été facile dans sa jeunesse : elle a donné sa farine, mais elle vend le son.

« A chaque Saint sa chandelle » : Veut dire : Il faut faire des présents à ceux dont on a besoin.

1718. S. M. de GAMACHES, est l'auteur d'un livre anonyme qui a paru sous le titre de : « Lès Agréments du langage réduits à leurs principes ». Un tel livre qui paraîtrait aujourd'hui n'aurait certainement pas une grande valeur ; mais au commencement du XVIII^e siècle, il a dû faire impression. Nous remarquons ensuite dans cet ouvrage, des pensées que nous n'avons jamais rencontrées ailleurs, par exemple :

« Il n'y a point de langue assez riche pour fournir autant de mots différens que nous avons de différentes pensées à exprimer ; nous sommes continuellement obligés de nous servir de termes généraux, auxquels nous en subordonnons de moins vagues qui les spécifient, mais que souvent, pour avoir eux-mêmes une signification encore trop étendue, ont pareillement besoin d'être spécifiés. C'est

de là que naissent les expressions complexes qui suppléent au défaut des mots propres, et qui conduisent l'esprit, comme par degré, du général au particulier ».

1719. TRÉVOUX. Dès 1695, il y avait à Trévoux, autrefois capitale de la principauté de Dombes, aujourd'hui chef-lieu du département de l'Ain, un vaste établissement typographique fondé par le dernier prince de Dombes, le duc du Maine, et qui devint par la suite la propriété de la Société de Jésus. En 1701, les jésuites commencèrent la publication d'un journal scientifique et littéraire qui prit le nom de « Mémoires de Trévoux », publication qui fut continuée jusqu'en 1767, et qui se compose de deux cent soixante cinq petits volumes in-12.

Dès 1704, la Société de Jésus donna une nouvelle édition entièrement refondue du « Dictionnaire de Furetière », (3 vol in-folio), sous le nom de « Dictionnaire de Trévoux ». En 1711, une réimpression fut faite en huit volumes in-folio.

En 1719, on donna aux imprimeurs une sorte de programme à suivre, et dont voici les principales clauses :

1^o Suppression de l's dans des mots de ce genre : J'ai esté, qu'il fust, les forest; on écrira : été, fût, forêts.

2^o Suppression de l's dans des mots de ce genre : tascher, feste, apreste, qu'on écrira : tâcher, fête, aprête.

3° On supprimera toutes les consonnes doubles qui ne se prononcent point : infidellité, appeller, pardonner, seront remplacés par infidélité, apeler, pardonner.

4° On supprimera l'y partout, excepté en deux ou trois mots, exemple : Je vous y prends.

5° On distinguera les e muets fermés et ouverts : e, é, è.

6° On supprimera l'e dans rendu, conçu, aperceu, qu'on écrira : rendu, conçu, aperçu, etc., etc.

— On peut voir par là que l'imprimerie de Trévoux n'était pas trop routinière. C'est assurément à cet établissement colossal, que nous devons les plus grandes améliorations dans l'orthographe française.

1725. Pierre-François Guyot DESFONTAINES travailla d'abord au « Journal des Savants ». Puis il publia différents recueils périodiques, tels que « Le Nouvelliste du Parnasse », puis des : « Observations sur les écrits modernes et les Jugemens sur les écrits nouveaux ». — Il eut pour ennemi acharné Voltaire. Il en eut bien d'autres ; ainsi je vois écrit de la main du P. du Cerceau, sur un exemplaire de la seconde édition du Pantalon Phœbus, les vers qui suivent :

Dans ma jeunesse,
Le journal des savants
Fait par d'honnêtes gens,
Pleins d'esprit, de talents,
Plaisait par le bon sens,
Le goût et la justesse.
Aujourd'hui ce n'est plus cela,

Bignon' s'enchevêtre
D'un coquin de prêtre,
Gibier de biscêtre,
Qui sent le salpêtre,
Le journal va cahin, cahà,
Le journal ya cahin, caha.

Son principal ouvrage est le « Dictionnaire Néologique avec l'éloge historique de Pantalon Phœbus ». Voici ce qu'en dit Barbier Dessessarts, dans la « Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût » :

« Nous avons eu, dans le dernier siècle, un homme qui avoit hérité du caractère critique et du ton despotique du Père Bouhours; c'est l'abbé Desfontaines. Mais on doit lui pardonner l'aigreur de sa censure, en considération des services qu'il a rendus à la langue; on sait que le ridicule utile que son « Dictionnaire Néologique » a jeté sur certains ouvrages modernes, remplis d'expressions vicieuses et de phrases vides et alambiquées, a produit, en partie le même effet sur le Parnasse que la comédie des « Précieuses Ridicules » produisit autrefois à la Cour. Nos beaux esprits commençoient à s'imaginer que, pour bien écrire, il falloit copier la langue de nos auteurs de ruelles; ils ont même voulu les surpasser: de là, outre les mots nouveaux inventés sans besoin, ces façons de parler extravagantes, et quelquefois incompréhensibles. Ce nouveau genre de pédantisme a été poussé si loin, qu'un livre comme

* Rédacteur en chef du Journal des Savants.

le « Dictionnaire Néologique », étoit en quelque sorte nécessaire ».

« Il n'étoit pas question de prouver sérieusement que le style des Néologistes est vicieux ; cela n'auroit servi de rien : il falloit le rendre ridicule et méprisable ; et c'est ce que l'abbé Desfontaines a fait avec succès. Son livre a été plusieurs fois réimprimé. L'édition de Hollande, faite à Amsterdam en 1728 ; in-douze, est augmentée de plus de deux cents articles et de plusieurs pièces ingénieuses, mais trop satiriques, quoiqu'elles tendent toutes au même but : ridiculiser le langage précieux et affecté. On y trouve de la bonne et de la fine plaisanterie dans le goût de Lucien, mais des traits trop piquans. Il seroit à souhaiter pourtant que cet ouvrage fût réimprimé avec des additions, et l'on auroit une récolte très-abondante à faire dans les écrits modernes ». — Nous n'avons rien à ajouter à ces remarques qui nous paraissent justes. « L'Avocat de Province », (c'est sous ce titre que l'auteur s'est présenté), est assurément un de nos grammairiens les plus fameux.

1725. L. Pierre DE LONGUE. « Principes de l'ortographe française ou reflexions utiles à toutes les personnes qui aiment à écrire correctement ». Voici un exemple des améliorations que présente l'auteur :

« L'ortographe est donc l'art d'écrire correctement et conformément aux lois que l'usage établit. Suivant cette définition générale, cette science s'étendroit plus loin qu'on le croit.

« Elle comprendroit la LOGIQUE, la RHÉTORIQUE, toutes les connoissances qui contribuent à nous faire bien parler et conséquemment à nous faire bien écrire ».

Il écrit « Silabe, persone, tiran, rebeles. raisonnement, stile, pouroient, Egyptien, hieroglifes, atentifs, ampliase, voyèle, ocasion, atention, soufert, difficulté, batu, consone, bibliothèque, acoutumer, suputer, chiffre, honète, etc. ».

— L'auteur avait bien raison de dire que l'orthographe bien comprise s'étend plus loin qu'on le croit. Nous pensons qu'elle amènera un jour à sa suite beaucoup de sciences et d'arts dont on ne se doute guère aujourd'hui.

1729. L'abbé D'OLIVET travailla activement à la révision du Dictionnaire de l'Académie, troisième édition. Il continua l'Histoire de l'Académie qui avait été commencée par Pellisson, depuis l'installation de la Faculté jusqu'en 1652. Il fit aussi un Traité de Prosodie et des Essais de grammaire, puis des Remarques grammaticales sur Racine. Enfin, toute sa vie fut consacrée à l'étude de la langue française, qui fut toujours pour lui un objet de prédilection. Il est le premier qui publia un Traité de Prosodie. Nous allons donner une idée de ce bel ouvrage :

« Qu'on me permette d'essayer sur Despréaux ce que Scaliger et beaucoup d'autres ont fait sur Homere et sur Virgile. Prenons, au hasard, les

quatre vers par où finit le second Chant du Lutrin :

Du moins ne permets pas..... La Mollesse oppressée
 Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée ;
 Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
 Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

« Quel est ici l'objet du Poète ? D'achever le portrait de la Mollesse. Et comment la peindroit-il mieux qu'en la supposant hors d'état de finir sa phrase ? Des cinq derniers mots qu'elle articule, il y en a quatre de monosyllabes, » Du moins ne permets pas », et si peu de chose suffit pour épuiser ce qui lui reste de forces ! Ajoutons que ces deux finales, « mets, pas », marquent bien sa lassitude. « Oppressée », est moins un mot qu'une image. Deux syllabes trainantes. et la dernière qui n'est composée que de l'e muet, ne font-elles pas sentir de plus en plus le poids qui l'accable ?

« Tant de monosyllabes dans le vers suivant, continuent à me peindre l'état de la Mollesse, et je vois effectivement « sa langue glacée », je le vois par l'embarras que cause la rencontre de ces monosyllabes, « sa, ce, sent, sa », qui augmente encore par « langue glacée », où gue gla » me fait presque à moi-même l'effet qu'on dépeint,

1730. L'ABBÉ de SAINT-PIERRE se fit une réputation universelle, de vertu et d'humanité : premier aumônier de la duchesse d'Orléans, qui lui fit donner l'abbaye de Tiron; il vécut en sage parmi les Grands, et ne les observa que pour tâcher de les rendre meil-

leurs. Appelé à l'Académie française en 1695, il en fut exclu le 5 mai 1718, pour avoir jugé sévèrement Louis XIV, à qui il retirait le surnom de Grand. Le jugement fut provoqué par le cardinal de Polignac ; tout le corps académique trembla. Il n'y eut qu'une seule boule pour l'absolution, et ce fut celle de Fontenelle... Le fauteuil resta vacant jusqu'à sa mort, et lorsque Maupertuis vint le remplacer, il lui fut interdit de prononcer son éloge :

1730. César DUMARSAIS fut toujours pauvre, accablé d'infirmités ; il mourut dans la misère. Nous lui devons une « Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine ». Il donna son « Traité des Tropes » en 1730 ; puis : De la Logique et des Principes de grammaire.

— Tout le monde connaît les « Tropes » de Dumarsais, mais ce qu'on ne sait pas assez, ce sont les explications lumineuses qu'il a données sur une infinité de détails. Je me rappelle un temps où je ne me rendais pas un compte bien exact de la différence qui existe entre une voyelle et une consonne ; à quoi on reconnaît qu'une lettre doit entrer dans la catégorie des voyelles, ou dans celle des consonnes ; ce n'est que par la lecture des œuvres de ce linguiste, que je compris que « on » est une voyelle simple et que « che » est une consonne.

C'est Dumarsais qui, le premier, a donné l'idée de l'Analyse Logique ; aussi n'est-ce que depuis son époque que ce genre d'études a été introduit dans

les écoles. Les hommes les plus avancés dans l'étude de la langue française, lisent encore cet Auteur avec intérêt, avec fruit.

Malheureusement les travaux du célèbre logicien-linguiste ont été publiés après sa mort. Sans contester le mérite des éditeurs, je pense que ces œuvres immortelles eussent été mieux classées par l'auteur lui-même : il n'y aurait pas ce désordre que nous voyons dans l'ouvrage qui nous est parvenu. Il y a eu ensuite un sacrilège, c'est lorsqu'on a tronqué son orthographe, qui était tout autre que celle que l'on trouve dans ses œuvres.

Voici un spécimen de l'écriture originale de Dumarsais : on y verra aussi ses idées sur l'orthographe.

« Je ne crois pas qu'il y ait de fautes typographiques dans cet ouvrage, par l'attention des imprimeurs, ou, s'il y en a, elles ne sont pas bien considérables. Cependant, come il n'y a point encore en France de manière uniformé d'orthographier, je ne doute pas que chacun, selon ses préjugés, ne trouve ici un grand nombre de fautes.

« Mais, 1^o mon cher lecteur, avez-vous jamais médité sur l'orthographe? Si vous n'avez point fait de réflexions sérieuses sur cette partie de la Grammaire, si vous n'avez qu'une orthographe de hazard et d'habitude, permettez moi de vous prier de ne point vous arêter à la manière dont ce livre est orthographié, vous vous y acoutumerez insensiblement.

« 2^o Êtes vous partisan de ce qu'on apèle ancienne orthographe ? Prenez donc la peine de mettre des lettres doubles qui ne se prononcent point, dans tous les mots que vous trouverez écrits sans ces doubles lettres. Ainsi, quoique selon vos principes, il faille avoir égard à l'étymologie en écrivant, et que tous nos anciens auteurs, tels que Villehardouin, plus proches des sources que nous, écrivissent « home de homo, persone de persona, honneur de honor, doner de donare, naturelé de naturalis, etc. », cependant ajoutez un m à home et doublez les autres consones, malgré l'étymologie et la prononciation, et donnez le nom de novateurs à ceux qui suivent l'ancienne pratique.

« Ils vous diront peut-être que les lettres sont des signes, que tout signe doit signifier quelque chose, qu'ainsi une lettre double qui ne marque ni l'étymologie, ni la prononciation d'un mot est un signe qui ne signifie rien, n'importe : ajoutez-les toujours, satisfaites vos yeux, je ne veux rien qui vous blesse, et pourvu que vous vous doniez la peine d'entrer dans le sens de mes paroles, vous pouvez faire tout ce qu'il vous plaira des signes qui servent à l'exprimer.

« Vous me direz peut-être que je me suis écarté de l'usage présent : mais je vous supplie d'observer :

« 1^o que je n'ai aucune manière d'écrire qui me soit particulière et qui ne soit autorisée par l'exemple de plusieurs auteurs de réputation ». Etc., etc.

1731. Charles ROLLIN, célèbre recteur de l'Université de Paris, a publié différents ouvrages, entr'autres un « Traité des études », dans lequel on trouve de très-bonnes idées sur la manière d'enseigner la langue française. Écoutons ce que nous dit ce grand pédagogue :

DE L'INTELLIGENCE DES LANGUES.

« L'Intelligence des Langues sert comme d'introduction à toutes les Sciences. Elle nous rend contemporains de tous les âges, et citoyens de tous les Royaumes. Elle nous met en état de nous entretenir avec tous les plus sçavans Hommes de l'antiquité, en qui nous trouvons, comme autant de maîtres, qu'il nous est permis de consulter en tous temps; comme autant d'amis, dont la conversation, toujours utile et toujours agréable, nous enrichit l'esprit de mille connoissances curieuses, et nous apprend à profiter également des vertus et des vices de tout le genre humain. Sans le secours des Langues, qui sont comme la clé de ces trésors, nous ne pouvons y entrer; nous demeurons pauvres au milieu de tant de richesses, et ignorans au milieu de tant de sciences. Les Langues dont la connoissance est la plus nécessaire sont la Grecque, la Latine et la Française. C'est de celle-ci que je traiterai d'abord, parce que c'est par elle, ce me semble, que doivent commencer nos Etudes.

DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE FRANÇOISE.

« L'Exemple des Romains nous apprend ce que nous devrions faire, pour nous perfectionner dans l'Étude de notre Langue. Chez eux, les enfans dès le berceau étoient formés à la pureté du langage. Les Mères, les Nourrices, les Domestiques, et tous ceux qui les approchoient, étoient chargés de veiller, autant qu'il leur étoit possible, à ce qu'il ne leur échappât jamais d'expression ou de prononciation vicieuse, de peur qu'elle ne fit sur l'esprit des enfans, une si forte impression, qu'il fût impossible d'effacer dans la suite. Si on leur faisoit d'abord apprendre le Grec, l'étude du Latin suivoit de près, et l'étude de ces deux Langues marchoit bientôt d'un pas égal. Celle du País avoit pourtant toujours la préférence : Elle seule étoit d'usage dans le maniment des affaires publiques, et dans les Harangués des ambassadeurs romains chez les Grecs mêmes. Il s'en faut bien que nous ayons la même attention à nous perfectionner dans la Langue françoise. Peu de personnes la sçavent par principes, parce que peu de maîtres prennent soin de l'enseigner, moins encore d'en expliquer les délicatesses. Pour prévenir ce défaut, on devoit dans les classes donner un certain temps à cette étude : je veux dire à la connoissance des règles, à la lecture des Livres françois, à la traduction et à la composition ». — Ce langage n'a pas besoin de commentaires. Nos péda-

gogues modernes de grand mérite ne font que répéter ce qu'a dit Rollin.

1732. Pierre RESTAUT a publié pour la première fois sa « Grammaire française » en 1730. Il y a quelque chose d'assez original dans son livre ; c'est la forme dialoguée. C'est une des grammaires qui ont été le plus vendues. Restaut a publié aussi un Dictionnaire. Il a pu être un avocat de mérite, cependant ce n'est pas un grammairien ; c'est seulement un grammaticien. Or, comme tout le monde ne sait pas la différence qui existe entre un grammairien et un grammaticien, il convient peut-être que je m'explique :

On appelle grammairien celui qui, par un véritable mérite dans la langue, est arrivé à en faciliter l'étude sur un point quelconque. Dumarsais, par exemple, est un grammairien, puisqu'il a aidé aux études linguistiques. — Un grammaticien est simplement un fabricant de livres classiques qui, pour réussir, ne fait que répéter sans observations, ce qui est convenu, ce qui est permis de dire par les directeurs de l'enseignement. La France a produit une centaine de grammairiens, et elle a nourri quelques milliers de grammaticiens. Ces derniers sont encore de mode dans les petites écoles.

1738. DESPRETZ, libraire. « La Logique ou l'Art de penser ». — La grande reproduction de ce livre ne doit étonner personne. Le lecteur ne perdra jamais de vue, la différence qui existe entre un livre sur la

Logique et un livre sur la Grammaire. La Logique était en pratique chez les Grecs et les Latins, et il a suffi aux écrivains français de traduire les auteurs anciens pour que nous soyons initiés à la Logique. La science grammaticale n'était pas connue des anciens, c'est une étude moderne à laquelle travaillent, depuis le commencement du xvi^e siècle, les nations avancées de l'Europe; et de là on peut conclure, que les ouvrages anciens et modernes sur la Logique, peuvent être irréprochables; tandis qu'il y a fort peu de livres sur la Grammaire, qui soient parfaits.

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

Troisième édition.

1740. C'est peut-être dans cette édition que l'Académie fit le plus de concessions à l'esprit éclairé du Public. Elle fit disparaître une infinité de lettres inutiles dans les mots, et admit par exemple : « trésor pour thésor, et fiole pour phiole ». Tout compte fait, elle simplifie cinq mille mots.

Avec quatre ou cinq mesures sages de ce genre à ajouter à celle-ci, le Dictionnaire de l'Académie sera un livre pour les vivants; tandis que c'est encore un ouvrage consacré aux Grecs et aux Romains, qui sont morts pour nous, depuis deux mille ans.

Les partisans du vieux système sont désignés sous le nom d'Académistes.

Exemple de quelques mots modifiés :

accroistre,	accroître.	bienfaicteur,	bienfaiteur.
advocat,	avocat.	sçavoir,	savoir.
albastre,	albâtre.	sçavant,	savant.
apostre,	apôtre.	impreveu,	imprévu.
cecy,	ceci.	beuveur,	buveur.
celuy-ci,	celui-ci.	creu,	cru.
toy, moy,	toi, moi,	vuide,	vide.
joye,	joie.	nopce,	noce.
abysme,	abîme.	picqueure,	piqûre.
eschole,	école.	nud,	nu.
subject,	sujet.	maistre,	maitre.

On se rappelle que toutes ces réformes avaient été sollicitées depuis cent cinquante ans.

1740. Claude Pierre GOUJET, un des bibliographes les plus laborieux et les plus féconds du XVIII^e siècle, a publié dans la partie linguistique un « Dictionnaire des Synonymes » ; il nous donne aussi une « Dissertation sur l'état des sciences en France, depuis la mort de Charlemagne jusqu'à celle du Roi Robert ». Sa « Bibliothèque française » en dix-huit volumes est de 1740. Il a travaillé au Dictionnaire de Moreri. L'Abbé Goujet peut être considéré comme étant l'auteur qui a donné l'élan aux ouvrages intitulés : « Bibliothèque d'un homme de goût ».

— Tout en reconnaissant l'utilité immense de la Bibliothèque française, et la parfaite honorabilité de l'abbé Goujet, nous devons dire qu'on voit dans ses Jugements sur les Grammairiens, les erreurs les plus capitales. Goujet ne juge que d'après quelques on-dit, et non pas d'après ce qu'il a ressenti lui-même. Il se base trop sur le succès ou l'insuccès des au-

teurs à leur début ; après cela on rencontre dans ses critiques beaucoup de contradictions. 1° « Les travaux de Dolet sont trop imparfaits pour être d'une grande utilité. 2° Pierre Ramus n'était ni assez bon grammairien, ni assez instruit de notre langue pour réussir. 3° Les travaux de Sylvius et de Meygret sont si mauvais qu'on ne peut même pas en supporter la lecture. 4° Vaugelas ne fut qu'un faiseur de plans. » — Il place sur la même ligne Buffier et Restaut. Il se trompe aussi sur ce que j'appelle les primeurs linguistiques. Il nous dit, par exemple, qu'Henri Estienne en publiant sa *Precellence de la langue française*, en 1579, est le premier qui ait entrepris de prouver la supériorité de notre langue. — Et du Bellay donc ! (1549) qu'en ferons-nous ? Il est vrai que Goujet avoue que ce dernier auteur est bon au moins à parcourir.

1742. Jean-Jacques ROUSSEAU. — On peut voir à la suite de son traité sur la musique, un essai sur l'origine des langues. Comment a-t-il été amené à parler des langues ? C'est que notre grand philosophe ne sépare guère la mélodie linguistique de la mélodie musicale, qui constituent une véritable harmonie.

Nous ne présentons pas Rousseau comme un professeur de grammaire, ou comme un historien ; c'est plutôt un conférencier fort aimable et très-érudit, en présence d'une société d'élite, de penseurs. Ainsi donc son essai sur l'origine des langues sera tou-

jours tu avec le plus vif intérêt. Il débute ainsi :

« La parole distingue l'homme entre les animaux: le langage distingue les nations entr'elles; on ne connoît d'où est un homme qu'après qu'il a parlé. L'usage et le besoin font apprendre à chacun la langue de son pays; mais qu'est-ce qui fait que cette langue est celle de son pays et non pas d'un autre? Il faut bien remonter, pour le dire, à quelque raison qui tienne au local, et qui soit antérieure aux mœurs mêmes: la parole étant la première institution sociale, ne doit sa forme qu'à des causes naturelles.

« Si-tôt qu'un homme fut reconnu par un autre pour un Être sentant, pensant et semblable à lui, le desir ou le besoin de lui communiquer ses sentimens et ses pensées, lui en fit chercher les moyens. Ces moyens ne peuvent se tirer que des sens, les seuls instrumens par lesquels un homme puisse agir sur un autre.

« Voilà donc l'institution des signes sensibles pour exprimer la pensée. Les inventeurs du langage ne firent pas ce raisonnement, mais l'instinct leur en suggéra la conséquence ».

1743. SAINT-HYACINTHE est l'auteur de plusieurs ouvrages fort remarquables, par exemple: « Le Chef-d'œuvre d'un inconnu ». Nous lui devons un « Dictionnaire des Anonymes » et un « Traité de poëme épique ». Il a publié aussi un ouvrage intitulé: « Recherches philosophiques sur la nécessité de

s'assurer par soi-même de la vérité en toutes choses ». L'auteur émet cet avis : que « dans toutes les sciences qu'on étudie, même les mathématiques, la géométrie, le droit, etc., le premier point est d'acquiescer des idées claires, précises, vraies ; et que pour cela il est indispensable d'inculquer aux enfants, dans l'étude de la langue, ces principes immuables de la vérité qui est une » . — Voilà, nous paraît-il, la bonne méthode.

1743. L'Abbé ANTONINI a publié à Paris un Dictionnaire français, latin et italien en 2 vol in-4°, qui présente plusieurs particularités intéressantes. Il s'est basé pour le Français sur le dictionnaire de l'Académie française, et pour l'Italien sur le dictionnaire de La Crusca. S'il a parlé du Latin, dit-il, c'est simplement dans la seule vue d'amener ses lecteurs à une plus juste intelligence de ces deux langues qui en dérivent **.

La Crusca est l'Académie la plus célèbre et la plus utile de toutes les Académies Italiennes ; elle fut fondée en 1582 à Florence, mais elle ne commença guère à se faire connaître que deux ans après les débats qui eurent lieu entre plusieurs de ses membres et l'auteur de la Jérusalem délivrée.

Il n'est personne qui ne connaisse, au moins de réputation, le « Vocabulaire de la Crusca », le meilleur

* L'auteur, comme on peut le voir, est un disciple de Boileau, et de Girard.

** Telle est, du moins, l'opinion personnelle de l'auteur.

leur dictionnaire de la langue italienne. Ceux qui composent cette Faculté ont toujours constitué une réunion d'hommes sérieux.

Nous remarquons entr'autres choses, que depuis sa fondation, on a supprimé dans l'Italien les « th, les ph, les rh, les y, etc. », enfin ces belles inutilités, qui ont toujours eu un charme inexprimable pour Messieurs les membres de l'Académie française, qu'on est convenu d'appeler les Immortels.

1743. Edme MALLET, collaborateur à l'Encyclopédie, publia entr'autres ouvrages remarquables, un « Essai sur l'étude des Belles-Lettres ». Citons quelques mots de cet auteur : « Par rapport à la Grammaire, l'étude n'en peut paroître sèche et rebu- tante qu'aux personnes qui ne la regardent précisé- ment que comme la science des mots; mais ce dégoût cessera bientôt, si elles veulent faire tant soit peu d'attention à l'analogie que les mots ont avec nos idées, et avec les objets de nos pensées; si d'ailleurs elles sont persuadées, (comme elles n'en sçau- roient disconvenir), qu'on ne peut sans cette connoissance écrire ni parler purement.

Envisagée sous cette face, la Grammaire devient une étude digne d'un philosophe. L'homme est fait pour penser et pour communiquer ses pensées; remplira-t-il cette destination, s'il ne sçait ni bien entendre les autres, ni bien s'expliquer lui-même ?

1748. SAVOYE. « Dictionnaire des proverbes fran- çais et des façons de parler, comiques, burlesques

et familières ; avec l'explication et les étymologies les plus avérées ». — Aujourd'hui, nos Lexicographes s'attachent particulièrement aux définitions des mots, aux différentes acceptions de ces mots ; toutefois il est bon de savoir que les Dictionnaires de l'Académie, des premières éditions, ne s'occupaient guère que des manières de parler, des figures, des proverbes ; et il s'en est suivi que dans le xviii^e siècle, nos lexicographes s'attachèrent aussi plutôt à ces manières de parler qu'aux définitions. L'auteur a choisi dans les Dictionnaires de son temps ce qui lui a paru de plus comique et de plus familier.

1749. Guillaume-Jacob GRAVESANDE, philosophe hollandais, un des plus illustres disciples de Newton, professeur à l'Académie de Leyde, a publié dans cette ville un livre français, traduit du Latin et intitulé : « Introduction à la Philosophie, contenant la Métaphysique et la Logique ». — La science linguistique française n'étant au fond que de la logique, de la philosophie et de la métaphysique, les auteurs du genre de Gravesande nous sont indispensables. Ce ne sont pas nos grammaires classiques françaises, par exemple, qui nous expliqueront les causes et les effets de la grammaire, de l'écriture, de l'orthographe, des règles, etc. Mais nous trouverons ces explications dans l'auteur hollandais. Je crois que cette seule observation suffira pour faire apprécier la valeur du livre que j'indique ici.

1750. Jean-Bernard LEBLANC. « Théorie nouvelle de la Parole et des Langues ». — Tel est le titre d'un bel in-douze, dans lequel on rencontre des observations très-fines. Nous rapporterons celle qu'il fait sur le mot régime.

« Régime » a pour base de signification le mot régir, commander, gouverner, diriger. Régime, par sa dérivance en « ime » (qui signifie système), peut s'appliquer au commandement, au gouvernement, à une direction ; on peut même parler du régime dans la conduite et la nourriture, dans la convalescence. Pour ce qui concerne la langue, nous n'apercevons pas bien une application possible de ce mot.

« Il est évident que certains mots en régissent d'autres, comme quand on dit : Nous marchons. Oui, le pronom « nous » régit le verbe marcher ; c'est-à-dire qu'il commande à ce verbe au moins la première personne au pluriel. Et si le pronom régit le verbe, il devient clair que le verbe est régi par le sujet. Mais encore une fois nous ne voyons pas de « Régime » dans tout cela, c'est-à-dire un système. Si l'on veut raisonner sur la signification des termes employés en grammaire, on peut s'assurer qu'il ne peut exister de régime que dans la méthode : Un bon régime dans la direction des études ou un mauvais régime. Mais employer le mot « Régime » pour complément, comme on le fait dans nos grammaires, c'est ce que j'appellerai toujours une extravagance. Ainsi, dans cette phrase : J'ai vendu des pommes à

mon frère, il est positif que « je », régit ai vendu, et que le verbe à son tour régit si l'on veut « des pommes à mon frère ». Il faudrait être bien malin pour prouver que des « pommes à mon frère » soit le régime de « j'ai vendu ».....

Voilà, si nous ne nous trompons pas, de la logique pur sang ; on ne peut pas admettre que le complément direct « des pommes » et le complément indirect « à mon frère » constituent un Régime* ; et cependant, dans nos écoles, on ne fait que parler Régime, à des jeunes gens pleins de santé.

1750. Charles Pinot Duclos, l'excellent critique, J.-J. Rousseau disait de lui : « C'est un homme droit et adroit ». — D'Alembert disait aussi : De tous les hommes que je connais, c'est lui qui a le plus d'esprit dans un temps donné ». Il prit une part active à la nouvelle édition du Dictionnaire de l'Académie en 1762. — Citons quelques lignes de cet auteur, dans ses Critiques sur Port-Royal :

« M. M. de P. R., après avoir exposé dans ce chapitre les meilleurs principes typographiques, ne sont arrêtés que par le scrupule sur les étimologies ; mais ils proposent du moins un correctif, qui fait voir que les caractères superflus devroient être ou supprimés, ou distingués. Il est vrai qu'on ajoute aussitôt : « Ce qui ne soit dit que pour exemple ». Il semble qu'on

* Notre grammaire classique ne renferme pas seulement cette définition fautive, critiquée par Leblanc, mais cent autres définitions absurdes.

ne puisse proposer la vérité qu'avec timidité et réserve.

« On est étonné de trouver à la fois tant de raison et de préjugé. Celui des étimologies est bien fort, puisqu'il fait regarder come un avantage ce qui est un véritable défaut ; car enfin les caractères n'ont été inventés que pour représenter les sons. C'étoit l'usage qu'en faisoient nos Anciens : quand le respect pour eux nous fait croire que nous les imitons, nous faisons précisément le contraire de ce qu'ils faisoient. Ils peignoient leurs sons : si un mot ût alors été composé d'autres sons qu'il ne l'étoit, ils auroient employé d'autres caractères. Ne conservons donc pas les mêmes pour des sons qui sont devenus diférens. Si l'on emploie quelquefois les mêmes sons dans la langue « parlée », pour exprimer les idées diférentes, le sens et la suite des mots suffisent pour ôter l'équivoque des homonimes. L'intelligence ne ferait-èle pas pour la langue « écrite » ce qu'èle fait pour la langue « parlée » ? Par exemple, si l'on écrivoit champ de « campus » come chant de « cantus », en confondroit-on plutôt la signification dans un écrit que dans le discours ? L'esprit seroit-il la-dessus en défaut ? N'avons-nous pas même des homonimés dont l'orthografe est pareille ? Cependant on n'en confond pas le sens. Tels sont les mots : « son, sonus ; son, sursur ; son, suus et plusieurs autres ». — Les critiques de Duclos sur Port-Royal, sont d'autant plus remarquables, qu'en effet cette dernière grammaire n'a aucun mérite réel.

Duclos a publié en outre un mémoire sur l'origine des langues, et un mémoire sur l'origine de la langue française. Après avoir examiné quels changements cette dernière a soufferts pendant que les Romains ont été les maîtres des Gaules, l'auteur étudie les révolutions qu'elle a éprouvées à l'arrivée des Francs, et sous la première race.

En lisant le serment de Louis le Germanique, qui est en Roman, on peut remarquer, dit Duclos, « qu'il tient encore plus du latin que du françois ». « En effet, ajoute l'auteur, c'est de la langue latine que la françoise est sortie ; et les remarques de son origine seront d'autant plus sensibles qu'on remontera plus haut ».

1751. Antoine-Noël PLUCHE. « Mécanique des langues et l'art de les enseigner ». — Il y eût chez cet auteur plus de zèle que de talent réel ; seulement le titre de son livre était séduisant, et il fut vendu à un grand nombre d'exemplaires ; ils sont aujourd'hui répandus dans le monde entier.

1754. Jean-Henri-Samuel FORMEY. Les travaux de ce littérateur sont très-nombreux et nous lui devons entr'autres ouvrages : « Conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse, mais choisie ». — On trouve dans cet ouvrage, devenu rare, une critique savante de nos principaux grammairiens et littérateurs français. Il recommande les cours de Belles-Lettres de l'abbé Batteux, puis l'Histoire de l'Académie, par Pellisson et d'Olivet ; il dit que l'abbé Girard a remonté aux sources mêmes de la langue ;

que Dumarsais est un de nos plus fameux grammairiens; que l'abbé Desfontaines lui rappelle le « *Matanasius, ou Chef-d'œuvre d'un inconnu* »; que Hyacinthe est plein d'une fine raillerie contre les mauvais commentaires. — Nous pensons que tous les grammairiens seront de l'avis de Formey.

1755. Pierre ESTÈVE. « *Traité de la Diction* », dans lequel il fait d'excellentes observations sur la manière de bien dire. « Quoique les Langues, dit-il, n'aient rien dans leur principe, de fixe; il peut y avoir cependant un art et des principes pour bien parler. Parmi plusieurs Auteurs, qui tous n'emploient que des termes adoptés par l'usage, les uns écrivent bien, et les autres s'énoncent mal. Une même nation, dans un siècle éclairé, n'a plus le même langage qu'elle avoit dans un siècle d'ignorance. Ce n'est donc pas le caprice qui introduit les termes heureux, les tours de phrase expressifs, et l'harmonie du discours; mais plutôt ces perfections essentielles sont dictées par les lumières de l'esprit, jointes à la délicatesse du goût. Ces deux principes sont fixes : on peut les développer. Voilà mon projet, le plan de cet ouvrage ».

1756. Étienne BARBAZAN, habile glossographe et grammairien, est l'auteur du « *Castoiment ou Préceptes d'un père à son fils* ». — On sait que depuis le milieu du xix^e siècle, le goût linguistique s'est porté surtout sur le Vieux Français; or il est bon que l'on sache que déjà dans le xviii^e siècle on avait

publié des œuvres très-remarquables sur notre littérature du XII^e au XV^e siècle.

Entr'autres curiosités, Barbazan nous donne les

MONSTIERS DE PARIS,

c'est-à-dire l'énumération des Eglises de Paris.

« Cette Piece, au premier coup-d'œil, ne paroitra peut-être pas fort interressante : Elle servira au moins à faire connoître toutes les Eglises qui subsistoient vers la fin du treizième siecle, temps auquel elle a été écrite, et fera connoître celles qui ont été bâties depuis ».

He, Nostre-Dame de Paris,
Aidiez moi qui suis esmarris¹.
Et vous Nostre-Dame des Champs,
Et saint Marcel li bien querant²
Et saint Victor li Dieu amis
Et saint Nicholas li petis,³
Et vous saint Étienne des Grés
Et sainte Genevieve après.
Aidiez moi saint Simphoriens,
Saint Cosme et saint Dominiens,
Saint-Hilaire, saint Juliens
Qui herberge les Crestiens.
Saint Beneois li bestornez
Aidiez à tos malatornez⁴

1 En affliction.

2 Bien cherchant.

3 S. Nicolas du Chardonneret.

4 Pauvre, en mauvais état.

Saint Jacques aux Prescheors,
Saint François aux Freres Menors,
Et saint Jehan à l'Ospital.
Et saint Germain des prez là val
Saint Blaives, et saint Mathelin.
Et saint Andrieu, saint Seurin.
Aidez moi saint Germain li viex¹
Et saint Sauveres qui vaut miex,
Saint Christophe, saint Bertremiex
Et vous, biau sire saint Mahiex.
Sainte Genevieve aux coulons,²
Et vous saint Jehan li roons³
Sainte Marine l'Abe esse,
Li Saint de la Chapelle Evesque.
Et l'Ostel Dieu i vueil metre;
Je ne m'en voille mie demetre⁴
S. Pierre aux buez, et S. Landriz
Et de la Chartre saint Denis
Et saint Denis du pas aussi,
Saint Macias⁵, et saint Liefrois.
Li saint de la Chapelle au Rois,
Et saint Germain Aucoirrois⁶
Et saint Thomas du Louvre aussi,
Et saint Nicolas delez li.⁷
Et saint Honoré aux porciaux

- 1 St. Germain le vieux.
- 2 Aux pigeons.
- 3 Jean le rond.
- 4 Je ne veux pas m'en dispenser.
- 5 St. Martial.
- 6 St. Germain l'Auxerrois.
- 7 A côté de lui.

Et saint Huistace de Champiaus
 Et saint Ladre li bon mesiaux
 Saint Leu' et sains Gilles li nouviaux
 Et li bon saint des Filles Dieu,
 Et saint Magloire n'en eschieu²
 Et la Trinité aux Asniers,
 Li saint au Monstier des Templiers
 Et eil du Val des Escoliers.
 Et saint Lorens qui fu rostis,
 Saint Salerne qui fu trahis.
 Saint Martin des Champs n'y otbli,
 Et Saint Nicholas delez li.
 Saint-Pol, et saint Antoine i met
 Et toi les bons sains de Namet
 Saint Jehan, saint Gervais en Greve
 Et saint Bon où l'en siert enleve³
 Et si i sera saint Bernars,
 Le Monstier des Freres aux Sas⁴
 Et si i sera saint Remis
 Le Monstier aux XV. XX.
 Et saint Leu que je n'oublie mie
 La novele ordre de la pie
 Qui sont en la Bretonerie.
 Saint-Giosses⁵ et saint Merry.
 Et sainte Katerine aussi,

1 Saint Loup et St. Égide.

2 N'en eschieu; je n'en excepte pas Saint Magloire, je ne le retranche point.

3 Petite chapelle près de S. Merry, autour de laquelle il y avait des Maréchaux qui bâtoient sur l'enclume.

4 Les Frères aux Sacs.

5 Saint Josse.

Saint Inocent aus bons Martirs.
Saint Jacques de la Boucherie
Sainte Oportune bone amie
Aidiez de bon cuer et d'entier
A toz cels qui en ont mestier.

1756. FROMANT, ayant appris que le célèbre Duclos avait fait la critique de la grammaire française de Port-Royal, eut aussi l'idée de critiquer à son tour une œuvre sur laquelle le public s'était trompé. Et, ma foi, il ne s'en tire pas trop mal. Son livre (car c'est un volume entier), est assurément un des ouvrages les plus précieux, sous le rapport des renseignements, sur les hommes et les choses.

L'ouvrage de l'abbé Fromant n'a été publié qu'après sa mort, en 1777, par le libraire Durand, qui a réuni dans un même volume Port-Royal, Duclos et Fromant. Cet auteur vaut beaucoup mieux que Port-Royal; cela n'empêche pas que ce dernier est (dans le public) en grande vénération, tandis que Fromant n'est guère cité par les écrivains. On ne trouve même pas son nom dans les dictionnaires biographiques..... Citons quelques paroles de ce linguiste éminent.

« Comme il n'y a qu'une Grammaire dans le monde pour toutes les Langues, parce qu'il n'y a qu'une Logique pour tous les hommes, il ne faut pas être surpris de trouver dans une Langue quelque singulière qu'elle soit, les mêmes principes et les

1 A tous ceux qui en ont besoin.

mêmes règles que dans les autres Langues ; mais, outre ces principes communs et ces règles générales, chaque Langue a ses tours propres et ses usages particuliers.

« Si les principes de la Langue que l'on enseigne étoient vraiment raisonnés, les jeunes gens, que la Grammaire rebute, y prendroient goût ; ce seroit pour eux une occupation agréable ; on ne leur rempliroit plus la tête de règles inintelligibles et fausses, ni de questions vaines et ennuyeuses ; on leur façonneroit la raison loin de la gâter par des subtilités ridicules ; on enrichiroit leur mémoire, et on orneroit leur esprit ; on n'éteindroit pas, dans les glaces d'une triste et sombre routine, ces beaux feux d'une noble imagination, qu'on ne doit qu'exciter et entretenir dans le cours des humanités ; la sécheresse des idées et la barbarie du langage n'étoufferoient pas le goût naissant d'un jeune homme, dit fort bien l'auteur des « Jugemens sur quelques ouvrages nouveaux », dans une occasion approchante de celle-ci ». — Voilà les réflexions d'un homme qui a toujours été ignoré, et cependant elles méritent bien qu'on y prête la plus sérieuse attention.

1759. Louis-François DAIRE. « Le Dictionnaire des Epithètes françaises ». — Cet ouvrage reste et restera un livre utile. — Il y a des gens, il est vrai, qui font un abus des Epithètes ; ils ne se contentent pas de dire : c'est un homme aimable, ils ajouteront : affable, clément, complaisant, incomparable.... S'ils

attaquent un individu, ils l'accuseront, d'être ambitieux, abominable, acharné, bilieux, caustique, châtouilleux, chiche, défiant, dissimulé, entêté, facétieux, farouche, fatigant, féroce, formaliste, fourbe, gênant, goinfre, grossier, hâbleur, hautain, hébété, hétéroclite, impérieux, impertinent, impitoyable, introuvable, lourdaud; lunatique, présomptueux, imposteur, impuissant, incommode, incorrigible, indiscret, indolent; inflexible, ingrat, insipide, etc. Ceux qui s'expriment ainsi, ont probablement trop étudié le livre de Daire.

1760. Nicolas ACARQ — « Grammaire française philosophique ou Traité complet sur la Physique, la Métaphysique, et sur la Rhétorique du langage ».

— Le titre est peut-être prétentieux. Acarq commence par invoquer pour principes organiques d'une grammaire : le Génie, l'Analyse et l'Usage. En effet, voilà les principes d'une bonne grammaire ; malheureusement, l'auteur ne développe pas assez ces trois bases fondamentales.

1760. Claude BOUILLETE. « Traité des Sons de la langue française et des Caractères qui les représentent. — Cet ouvrage a au moins le mérite de la nouveauté. L'auteur dit une grande vérité, lorsqu'il engage fortement les parents à ne point faire épeler les enfants, si l'on veut qu'ils apprennent facilement à lire. En effet, l'épellation est le poison de la lecture ; c'est l'analyse placée avant la synthèse ; c'est l'explication d'un détail avant d'avoir parlé du mo-

nument. Voilà malheureusement le mode suivi dans les écoles françaises, malgré les observations sages et raisonnées de notre linguiste. On consacre des années à ce qui n'exigerait que quelques mois.

1762. François DOUCHET. » Principes généraux et raisonnés de l'Orthographe française, avec des remarques sur la Prononciation ». — Cet ouvrage, écrit sans aucune prétention, peut être classé parmi les livres réellement utiles. L'auteur commence par féliciter Rollin qui nous dit : « Les études générales doivent toutes commencer par la langue maternelle ». Au lieu d'annoncer, comme tous nos grammairistes, que la grammaire est un « art », Douchet, en homme habitué à bien définir les principes, nous dit bel et bien, que la Grammaire est la « Science de la Parole ». Il aurait pu ajouter : et de l'Écriture.

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

Quatrième édition.

1762. Enfin l'Académie française sanctionne l'idée émise par Sylvius, en 1531, de faire la distinction entre l'« i et le j, l'u et le v » ; encore fut-il nécessaire que les typographes français, à l'exemple des typographes hollandais et saxons, eussent déjà pratiqué cette réforme depuis le commencement du XVIII^e siècle.

La Faculté, à l'exemple des typographes avancés, simplifie certains mots, comme elle l'a déjà fait, dans

la troisième édition : un sur dix. On avait décidé aussi de supprimer le « t » au pluriel de beaucoup de mots en « ant et en ent » : les enfans, les passans, les commencemens, les élémens. Dans la quatrième édition, on rétablit le « t » : l'enfant, les enfans ; le passant, les passans, etc.

1765. Charles DE BROSSES publia plusieurs ouvrages, et des articles insérés dans l'Encyclopédie sur la Grammaire générale et l'art. Étymologique. Son œuvre capitale en linguistique est un « Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'Étymologie ». — Citons un des nombreux articles de notre célèbre linguiste :

SUR QUOI SE FONDE L'ASSERTION QU'IL Y A EU
UNE LANGUE PRIMITIVE.

« Y a-t-il une langue primitive, et qu'elle est-elle ? Deux questions que je ne prétends examiner ici ni en théologien, ni en littérateur : mais seulement selon la méthode que j'ai jusqu'à présent suivie, en m'attachant à prendre toujours la nature pour guide, et à suivre dans leur ordre les opérations de l'organe vocal, résultantes de sa propre construction. J'ai déjà remarqué, et la chose est évidente en soi, qu'aucune langue connue n'a été formée en bloc et tout d'un coup ; qu'il n'y a point de langage nouveau qui ne soit l'altération d'un autre plus ancien, précédemment usité ; et que toute langue est étendue ou bornée ; en même proportion que le sont les idées

de ceux qui la parlent, et l'exercice qu'ils font de leur esprit.

Si en remontant de degrés en degrés la filiation généalogique des langages, on parvenoit à en rapporter toutes les branches à une seule souche ou langue primitive, c'est là sans doute qu'il faudroit chercher les véritables racines des mots. Qui la sauroit parfaitement, verroit avec évidence la cause de l'imposition des noms, laquelle doit être tirée des qualités extérieures des choses. Mais après les révolutions que les élémens, dans une longue suite de siècles, ont causées sur la surface de la terre, révolutions dont il subsiste tant de traces physiques, où chercher cette langue primitive? Il n'est que trop ordinaire aux hommes d'appeler « premier » dans un sens absolu, ce qui n'est premier que relativement à l'ordre de leurs connoissances qui ne s'étendent pas fort loin. Si la révélation ne fixoit nos idées à cet égard, il ne seroit pas, à parler philosophiquement, plus aisé de décider s'il n'y a eu autrefois qu'une seule langue primitive, que de décider s'il n'y a eu qu'un seul homme primitif. On voit bien que toutes les langues orientales sont dérivées les unes des autres. Mais n'est-il pas aisé de faire la même remarque sur les langues européennes des pays méridionaux? Cependant on raisonneroit fort mal dans cinquante siècles, si, ne connoissant rien alors au-delà de notre tems moderne, comme cela pourroit absolument arriver, on vouloit prouver par là que la langue mere des dialectes européens

soit la Grecque, soit la Latine, est l'unique langue primitive.

Quoiqu'il soit constant que l'une des langues orientales est la primitive de toutes autres du même pays, ce n'est pas à dire que cette vieille langue ne soit elle-même un mélange dérivé de plusieurs autres plus anciennes, ainsi que la langue latine n'est qu'un composé de plusieurs idiomes où le grec éolique domine : et comme le latin n'a aucun rapport avec la langue Malaye, de même la langue mere de Khanaan n'en avoit-elle aucun avec celle qu'on parloit alors en Guinée. Ainsi toute la question par rapport à la langue primitive se réduit à sçavoir si tous les hommes viennent d'une premiere et unique famille; et ce n'est que par la foi que nous sommes assurés qu'il y a eu une telle langue, puisque n'y ayant eu qu'une seule famille, il est très-certain qu'il n'y a eu alors qu'une seule langue, dont toutes les autres sont dérivées; mais avec des altérations si fortes, que souvent il ne reste plus aucune trace, qu'elles ayent eu rien de commun, et qu'on ne l'auroit même jamais imaginé, si la religion ne nous l'eût appris ».

1766. Sébastien CHERRIER. « Equivoques et Bizareries de l'orthographe françoise avec les moïens d'y remédier ». — Il voudrait qu'on place une cédile sous le « t » ramolli, (sic) : « diminution, nation ».. — Ne vaudrait-il pas mieux supprimer toutàfait le « t » et représenter l'articulation par un signe qui s'accorde bien avec la voix ?

1767. François LACOMBE. « Dictionnaire du Vieux langage français », (Glossaire). — Cet ouvrage est de ceux qui acquièrent une plus grande utilité à mesure qu'ils vieillissent. Ce n'est pas comme les Dictionnaires, forme académique, qui n'ont que quinze à vingt ans d'existence. A quoi attribuer cette distinction : les livres qui gagnent en vieillissant, et ceux qui perdent ? A une cause excessivement simple :

— On distingue en Grammaire ce qui est vrai de ce qui ne l'est pas. Ce qui est vrai ne meurt jamais ; ce qui est faux, vit dix à vingt ans au plus ; voilà tout le mystère. Et c'est parce que l'ouvrage de Lacombe est un livre de faits, qu'il est et sera toujours utile.

1767. Nicolas BEAUZÉE fut chargé, après la mort de Dumarsais, de la rédaction des articles de grammaire dans l'Encyclopédie. Il fit une grosse Grammaire en deux volumes ; puis une nouvelle édition des Synonymes, de l'abbé Girard.

Beauzée jouit d'une réputation européenne. Il a parfaitement défini ce que c'est que la grammaire, quand il dit : « La Grammaire générale est une Science, parce qu'elle n'a pour objet que la spéculation raisonnée des principes immuables et généraux du langage ». « Une grammaire particulière est un Art, parce qu'elle envisage l'application pratique des institutions arbitraires et usuelles d'une langue particulière, aux principes généraux du langage ».

— Voilà qui est bien dit. Maintenant, Beauzée a-t-il traité de la Grammaire comme Science, c'est-à-dire comme de vérités immuables; ou bien comme Art, je veux dire comme de conventions arbitraires. L'auteur a compris probablement qu'en traitant de la Grammaire dans la haute acception du mot, on s'adresse aux gens d'élite, qui sont peu nombreux; il a préféré s'adresser aux ignorants. Alors sa grammaire a été fort répandue. Il en a vendu cent mille exemplaires.

1767. Marie-François Arouet de VOLTAIRE, est, comme l'on sait, l'écrivain le plus fécond qu'ait eu la France. Avec son esprit supérieur, il ne pouvait pas rester étranger à l'étude générale de la langue. On n'a de lui aucun ouvrage linguistique..... cependant on pourrait, en rassemblant ce qu'il en a dit, former un volume. Nous allons reproduire quelques-unes de ses idées :

« Quel service ne rendroit pas l'Académie française aux lettres, à la langue et à la nation, si, au lieu de faire imprimer tous les ans des compliments, elle faisoit imprimer les bons ouvrages du siècle de Louis XIV, épurés de toutes les fautes de langage qui s'y sont glissées! Corneille et Molière en sont pleins; La Fontaine en fourmille. Celles qu'on ne pourroit pas corriger, seroient au moins marquées. L'Europe, qui lit ces Auteurs, apprendroit par eux notre langue avec sûreté; sa pureté seroit à jamais fixée. Les bons livres français, imprimés aux

dépens du Roi, seroient un des plus glorieux monumens de la Nation. J'ai ouï dire que Despréaux avoit fait autrefois cette proposition, qu'elle a été renouvelée par un homme dont l'esprit, la sagesse et la saine critique sont connus ; mais cette idée a eu le sort de beaucoup d'autres projets utiles ; d'être approuvée et d'être négligée » .

— Nous dirions que nos plus grands écrivains français fourmillent de fautes en grammaire, que le Public ne manquerait pas de hausser les épaules ; car il a toujours confondu la littérature proprement dite avec la grammaire. Mais quand Voltaire vient dire lui-même cette vérité, on y regardera à deux fois avant de mépriser cet avis. Oui, nos meilleurs écrivains fourmillent d'inconséquences grammaticales, non pas par un effet de leur ignorance, mais à cause de ce besoin en littérature de ne pas trop heurter l'opinion publique. — Un jour, à la Cour de Berlin, Voltaire avoit parlé de cette négligence grammaticale française ; une grande Dame lui ayant demandé, si ses propres œuvres étoient écrites en bon français ? « Dieu m'en garde ! s'écria-t-il, car si j'écrivais autrement que les autres, je ne vendrais pas mes ouvrages ».....

— Répondant un jour à d'Olivet pour le féliciter sur sa nouvelle édition de la Prosodie, il en profite pour faire quelques observations importantes sur la langue française. Nous donnons plus loin quelques extraits de la lettre, curieuse à plus d'un titre, qu'il adressa au Doyen de l'Académie.

A Ferney, 5 janvier 1767.

Cher Doyen de l'Académie,
Vous vites de plus heureux tems :
Des neuf sœurs la troupe endormie
Laisse reposer les talens :
Notre gloire est un peu flétrie.
Ramenez-nous sur vos vieux ans,
Et le bon goût, et le bon sens,
Qu'eut jadis ma chère patrie.

« Dites-moi si jamais vous vites dans aucun bon auteur de ce grand siècle de Louis XIV, le mot de « vis-à-vis » employé une seule fois pour signifier « envers, avec, à l'égard »? Y en a-t'il un seul qui ait dit « ingrat vis-à-vis de moi », au lieu d'ingrat envers moi. « Il se ménageait vis-à-vis ses rivaux », au lieu de dire avec ses rivaux. « Il était fier vis-à-vis de ses supérieurs », pour, fier avec ses supérieurs, etc. Enfin ce mot de vis-à-vis, qui est très-rarement juste et jamais noble, inonde aujourd'hui nos livres, et la Cour et le barreau, et la société; car dès qu'une expression vicieuse s'introduit, la foule s'en empare.

« Dites-moi si Racine a persiflé Boileau? si Bossuet a persiflé Pascal? Et si l'un et l'autre ont « mistifié » La Fontaine, en abusant quelquefois de sa simplicité? Avez-vous jamais dit que Cicéron écrivait au parfait; que la coupe des tragédies de Racine était heureuse? On va jusqu'à imprimer que les Princes sont quelquefois mal « éduqués ». Il paraît que ceux qui parlent ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation. Quand Bossuet, Fénelon,

Pellisson, voulaient exprimer qu'on suivait ses anciennes idées, ses projets, ses engagements, qu'on travaillait sur un plan proposé, qu'on remplissait ses promesses, qu'on reprenait une affaire, etc., ils ne disaient point : J'ai suivi mes « errements », j'ai travaillé sur mes « errements ».

« Errement » a été substitué par les Procureurs au mot « erres », que le peuple employe au lieu d'« arrhes » : « arrhes signifie gage ».

« Vous trouvez ce mot dans la tragi-comédie de Pierre Corneille, intitulée : « Don Sanche d'Arragon ».

Ce présent donc renferme un tissu de cheveux
Que reçut Don Fernand pour « arrhes » de mes vœux.

« Le peuple de Paris a changé « arrhes en erres » :
Des « erres » au coché : Donnez moi des « erres ».
De là « errements » ; et aujourd'hui, je vois que,
dans les discours les plus graves, le Roi a suivi ses
derniers « errements vis-à-vis » des rentiers

« Il m'est tombé entre les mains l'annonce imprimée d'un marchand, de ce qu'on peut envoyer de Paris en Province pour servir sur table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture et du commerce ; il pese dans ses balances d'épicier, le mérite du Duc de Sully, et du grand Ministre Colbert ; et ne pensez pas qu'il s'abaisse à citer le nom du Duc de Sully, il l'appelle l'« Ami d'Henri IV », et il s'agit de vendre des saucissons et des harangs frais ! Cela prouve au moins que le goût des belles-lettres

a pénétré dans tous les états ; il ne s'agit plus que d'en faire un usage raisonnable : mais on veut toujours mieux dire qu'on ne doit dire, et tout sort de sa sphère.....

« Je vous citerais cent exemples de ces extravagants abus, si je n'aimais pas mieux me livrer au plaisir de vous remercier des services continuels que vous rendez à notre langue, tandis qu'on cherche à la déshonorer. Tous ceux qui parlent en public doivent étudier votre traité de la prosodie, c'est un livre classique qui durera autant que la langue Française. J'ai encore une autre représentation à vous faire. Ne serais-je point un de ces téméraires que vous accusez de vouloir changer l'orthographe? J'avoue qu'étant très-dévoit à « St-François », j'ai voulu le distinguer des « Français ».

« J'avoue que j'écris « Danois et Anglais » ; il m'a toujours semblé qu'on doit écrire comme on parle, pourvu qu'on ne choque pas trop l'usage, pourvu que l'on conserve les lettres qui font sentir l'étymologie et la vraie signification du mot.

« Comme je suis très-tolérant, j'espère que vous me tolérerez. Vous pardonnerez surtout ce style négligé à un Français ou à un François qui avait ou qui avait été élevé à Paris dans le centre du bon goût, mais qui s'est un peu engourdi depuis treize ans au milieu des montagnes de glace dont il est environné. Je ne suis pas de ces phosphores qui se conservent dans l'eau. Il me faudrait la lumière

de l'Académie pour m'éclairer et m'échauffer ; mais je n'ai besoin de personne pour ranimer dans mon cœur les sentiments d'attachement et de respect que j'ai pour vous, ne vous en déplaise, depuis plus de soixante années ».

1767. Jean-Baptiste CREVIER a publié beaucoup d'ouvrages, entr'autres un traité de « Rhétorique française ». — Faut-il faire entrer la rhétorique dans la grammaire ? Je n'en sais trop rien ; toujours est-il que cette science ne nuit pas à un grammairien ; d'un autre côté, il serait difficile de bien enseigner la rhétorique, si l'on n'est pas grammairien et je conclus, que l'une de ces connaissances est utile à l'autre.

Ce qui prouverait assez que la rhétorique se relie à la grammaire, c'est que nous trouvons dans ce genre d'ouvrages d'utiles préceptes de grammaire :

« Ce que l'on conçoit bien, s'énonce clairement,
« Et les mots pour le dire arrivent aisément.

« Ecartons donc l'idée basse que l'on se forme quelquefois de la Rhétorique, en supposant qu'elle n'enseigne qu'à arranger des mots, à tourner une période, à connoître les noms des figures. Elle fait tout cela : mais elle est bien plus attentive à nous en enseigner le bon usage, et à donner des règles pour appliquer les mots, à leur destination, qui est de servir de vêtement aux choses ; pour ajouter de l'agrément à la pensée par l'harmonie du discours ; pour placer les figures de manière qu'elles fortifient la preuve par le sentiment.

Les premiers soins doivent être pour la pensée. Mais ce n'est pas à dire que l'on doive négliger l'expression. Les hommes sont corps et âme. Ceux qui nous écoutent ont une raison, mais ils ont aussi des sens : et ce n'est même qu'en parlant à leurs sens, que nous pouvons éclairer leur raison. Les sens sont donc, pour ainsi dire, nos introducteurs ; et il faut que nous leur fassions notre cour si nous voulons être admis. L'oreille est comme le vestibule de l'âme. Si vous blessez l'oreille par un son désagréable, l'âme sera mal disposée à recevoir ce que vous lui présentez. Il en est de même de tous les autres vices d'expression. Un langage embarrassé et embrouillé, bas et abject, altère le prix et le mérite de la chose : et ce qui est mal dit passe aisément pour mal pensé. La beauté de l'expression doit donc accompagner la beauté de la pensée pour former un discours parfait. Bien dire est employer les meilleures pensées et les expressions les plus convenables ».

1768. Jean-Baptiste BULLET, a publié des « Mémoires sur la langue Celtique, contenant l'histoire de cette langue, et un Dictionnaire des termes qui la composent ».

— Voilà au moins un livre bien construit. Aussi pendant que la plupart des Dictionnaires, après vingt ans d'existence, se vendent au poids du papier, celui de Bullet augmente de prix chaque année. Cet ouvrage, par son immense mérite, est un véritable

monument linguistique. Tous les jours encore, nos linguistes invoquent l'autorité de Bullet, qui a su se restreindre dans un sujet unique, au lieu d'aller glaner sur les champs des autres, comme font la plupart des lexicographes.

Voici la préface de cet auteur :

« La Langue Celtique est celle qu'ont parlé les premiers Habitans des Gaules. Plusieurs Sçavans, depuis le renouvellement des Lettres, ont travaillé à la recherche de cette Langue. Ils sentoient toute l'importance d'une pareille découverte; ils voyoient que l'on n'auroit jamais une connoissance exacte des antiquités de notre Nation, tandis qu'on en ignorerait le langage. Une chose piquoit encore leur curiosité: ils désiroient sçavoir la raison des noms que portent nos Villes, nos Rivières, nos Montagnes, et ils jugeoient avec vérité que la Langue Gauloise pouvoit seule leur donner sur ce point les lumières qu'ils souhaitoient: Voilà ce qui animoit ces grands Hommes à la recherche du langage de nos premiers peres; voilà ce qui leur en faisoit si ardemment désirer la découverte.

« Mais soit qu'ils eussent été peu maitres de leur loisir, et distraits par d'autres études, soit qu'ils eussent manqué des secours nécessaires, aucun d'eux n'a trouvé la langue primitive de nos ancêtres; du moins le Public se croit en droit de le penser, parce qu'on n'a point encore donné un langage qui développât sûrement les étymologies des noms imposés à nos Habitations, à nos Fleuves, à nos Forêts.

« On présente aux Gens de Lettres cette Langue qu'ils désirent depuis si longtemps, et dont ils espèrent tirer de si grands avantages.

« Le dessein de la première partie de cet Ouvrage est proprement l'Histoire du Celtique ou Gaulois. On suit ce langage dans toutes ses révolutions, on en rapporte l'origine ; on en marque les progrès, on en fixe la durée, on indique les momens où il subsiste encore ; mais avant que d'entrer en matière, on montre d'abord que la confusion des Langues arrivée à Babel ne fut qu'une diversité de Dialectes. L'auteur décide la fameuse dispute sur le premier langage, d'une manière à satisfaire toutes les Parties contestantes ; il fait voir que les mots de cette première Langue subsistent encore dans le Celtique et dans les autres Dialectes qui en furent formés, avec des altérations si légères, qu'elles ne peuvent empêcher les Sçavans de les reconnoître. Il examine ensuite les causes physiques de la variété des langages ; il montre par une induction soutenue, et par des exemples pris chez tous les Peuples, que la diversité des climats contribue beaucoup à la variété des Langues : il fait remarquer que le mélange des Nations, la suite des siècles, y causent toujours du changement.

Suivant lui, la Terre s'est peuplée par une progression insensible, les noms des Habitations ont été pris de leur situation ; ainsi on voit toujours dans le langage des premiers Habitans d'un Pays, pourquoi un Bourg, une Ville, un Village, ont reçu le nom qui les distingue.

« Les Gaulois étant venus avant tous les autres, dans cette vaste contrée que nous habitons, de-là s'étant répandus dans la meilleure partie de l'Espagne et de l'Italie, dans la Grande Bretagne, alors désertes, c'est dans le Celtique seul qu'on peut trouver les vraies étymologies des Montagnes, des Rivières, des Cités dont ces belles Régions sont remplies.

« Dans le système de l'Auteur, les Gaulois s'étant rencontrés avec les Grecs, vers le milieu de l'Italie, ils s'y réunirent, et ne formerent dans ce canton qu'une société, qui fut appelée le Peuple Latin. Les langages de ces deux Nations se mêlèrent; de ce mélange naquit la Langue Latine, qui n'est effectivement composée que de termes Grecs et Gaulois. Ce n'est point ici une de ces conjectures qu'un Auteur épris de son système hazarde sans preuve, c'est une vérité que le Dictionnaire Celtique, dans lequel on fera remarquer les racines des mots Latins, mettra dans la dernière évidence.

« Les Gaulois conserverent leur premier langage, non seulement jusqu'à la venue des Romains, mais encore lorsqu'ils furent devenus leurs Sujets. Quoique l'Auteur n'ait rien avancé dans tout son Ouvrage sans des preuves solides, il apporte un soin tout particulier à démontrer cette proposition, parce qu'elle est contraire à l'opinion commune; il parcourt successivement les siècles où les Gaules firent partie de l'Empire, et prouve par des autorités incontestables la Langue Celtique vivante en tous ces temps. On la voit pareillement en usage sous les

deux premières races de nos Rois. Enfin, on indique le temps où elle fut changée chez le gros de la Nation ; on désigne les endroits où elle est encore en usage, du moins en partie ; on marque les monuments, qui réunis, nous la rendent toute entière.

« La seconde partie de ces Mémoires, donne un nouveau degré d'évidence aux raisons dont l'Auteur a appuyé jusqu'ici son système ; c'est une preuve de fait de sa vérité. Il rend, par le moyen de la Langue Celtique, la raison des noms que portent nos Villes, nos Fleuves, nos Forêts ; il présente des étymologies si justes, si faciles, si naturelles, qu'elles frappent ceux qui les entendent, et les forcent à cet acquiescement, qui est l'hommage que l'esprit rend toujours à la vérité clairement connue. Dans cette description étymologique, entrent non seulement les Gaules dans toute l'étendue qu'elles avoient du temps des Romains, mais encore la principale partie de l'Espagne et de l'Italie, la Grande Bretagne, dont les Gaulois ont été les premiers Habitans ».

1768. Claude-François RADONVILLIERS. « Traité de la manière d'apprendre les langues ». — Cet auteur pense, comme beaucoup d'autres linguistes, que la Grammaire était connue des Grecs et des Romains.

— Oui, si par Grammaire on entend « l'art » qui consiste à rappeler les usages d'une localité. Non, si par Grammaire on entend cette « science instinctive » qui nous explique le mécanisme des langues.

Il est facile de comprendre que la Grammaire scientifique n'était pas connue des Anciens, puisque depuis trois cent cinquante ans, nous l'étudions presque sans succès. Si elle eût été connue, les traducteurs nous l'auraient apprise; comme ils nous ont initiés à la logique, à la rhétorique et à la philosophie. — L'Auteur voulant expliquer ce que c'est qu'une langue, nous donne cette définition : « Une langue est une collection de signes propres à communiquer les pensées ». — Radonvilliers confond ici l'écriture avec la langue, quand elle n'en est qu'une section; comme le langage, la littérature, la grammaire, l'idéologie, la néologie, l'étymologie, et quarante autres subdivisions.

1768. Nicolas-Sylvestre BERGIER. « Les Eléments primitifs des langues par la comparaison des Racines de l'Hébreu avec celles du Grec ».

— D'après cet auteur, toutes les langues se ramènent à une seule, et leurs racines ou vocables primitifs ont été dans l'origine, des onomatopées, des peintures, par analogies et par métaphores.

Cependant si toutes les langues ont au fond les mêmes racines; si toutes sont construites sur un fond commun de monosyllabes; si le même génie d'imitation a présidé à la composition de tous les noms, qu'est-ce donc qui fait que les langues ne se ressemblent pas?... Mystère! Il est bon, en lisant Bergier, d'en prendre un peu et d'en laisser beaucoup. C'est ce qui arrive souvent.

1768. ANONYME. « Dictionnaire de langue romane ou du vieux langage français ». Cet ouvrage sera toujours fort estimé ; c'est un dictionnaire de mots qui datent au moins du xvi^e ou xv^e siècle. Il nous dit s'ils proviennent du Latin ou du Celtique ou du Tudesque.

Cet in-8° de 500 pages débute par un discours sur l'origine et les révolutions des langues celtique et française, et nous apprend entr'autres choses, que les Gaulois n'écrivaient pas. Il nous dit encore qu'à l'arrivée des Francs dans les Gaules, il existait trois langues vivantes : la Latine, la Celtique et la Romane, ce qui annoncerait que langue Latine et langue Romane ne sont pas la même chose. L'auteur termine ainsi ce superbe aperçu. « La langue française nous vient du « Roman ». — Maintenant qu'est-ce que la langue Romane ?

1769. Dom Jean FRANÇOIS. « Grammaire française raisonnée ». Il avait déjà donné un « Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque », pour servir à l'intelligence des anciennes lois et contrats. Le P. François, pressant sans doute les études philologiques du xix^e siècle, a présenté les éléments de cette science nouvelle : la philologie.

1769. Jean-Baptiste DEMANDRE. « Dictionnaire de l'Élocution française ». Ce même travail a paru chez Costard, sous le titre de « Dictionnaire Portatif des règles de la langue française ». Ce livre renferme

beaucoup d'erreurs, sans doute, mais au fond il a été fort utile, surtout aux gens de l'époque.

1770. Étienne CONDILLAC est un nom connu dans l'enseignement, et il mérite de l'être; car ce pédagogue a présenté un mode d'études qui sera toujours suivi avec fruit. Il n'est pas de ceux qui disent: J'attends que la raison soit venue à mon élève pour lui donner la leçon; il préfère former lui-même cette raison, par des explications données en temps et lieu.

« Pour savoir, dit Condillac, comment nous devons agir avec les enfants, il est bon de se rappeler comment nous avons nous-mêmes appris ceci et cela. Si nous avons fait cette étude de notre propre entendement, nous serons convaincu qu'il n'existe qu'un seul mode: c'est d'aller « du Connu à l'Inconnu ». Ainsi voilà le système de Condillac: nous devons nous baser d'abord sur ce que l'enfant connaît déjà, et développer ce premier germe de connaissances, qui naturellement en amènera d'autres, que l'on développera encore. C'est aussi le mode adopté par l'auteur, pour l'étude de la langue française; seulement Condillac nous recommande de passer toujours d'un sujet à l'autre, sans efforts et sans secousses.

1770. SABATIER DE CASTRES, est l'auteur d'un « Dictionnaire de Littérature » en deux volumes, qui eût un très-grand succès. Si la littérature est distincte de la grammaire, il n'en est pas moins vrai

que l'une de ces connaissances, science ou art. ne marche guère sans l'autre ; et ce qui semble le prouver, c'est que nos grammairiens basent ordinairement leurs arrêts sur les travaux littéraires. Le Dictionnaire de Sabatier a toujours été, et restera un livre utile. Voyons par exemple ce qu'il dit à l'occasion du mot Critique :

« La Critique est un des moyens les plus utiles pour se former un goût sûr : elle consiste à savoir discerner les beautés et les défauts d'un ouvrage, à les détailler avec précision, et à rendre raison du jugement qu'on en porte. On sent assez que ces qualités exigent un grand fond de connaissances et de réflexions, et que le ton décisif et l'air méprisant, partage ordinaire de la jeunesse et de l'ignorance, n'en peuvent tenir lieu. La première condition de la Critique est donc d'être censée et judicieuse. Un bon mot, une raillerie ne suffisent pas pour décider du mérite d'un ouvrage : les plus excellens peuvent être tournés en ridicule par certains esprits mal faits, accoutumés à prendre les meilleures choses dans un mauvais sens. Un air de « Rameau », qui a charmé tout Paris, peut devenir insupportable, dès qu'on affectera de le chanter sur un ton niais, ou de l'adapter à des paroles burlesques. L'esprit veut être éclairé par des raisons et par des principes solides. Quiconque s'érige en censeur, doit donc commencer par acquérir des lumières pour se concilier dans l'esprit des autres, le crédit et l'autorité qu'il prétend s'y fonder ».

1771. SAUGRIN. « Dictionnaire des Richesses de la langue françoise, et du Néologisme qui s'y est introduit ». — Nous citons ici les deux premiers alinéas de sa préface magnifique :

« On a observé, que depuis un demi-siecle ou environ, il s'est fait un changement considérable dans la Langue Françoise : 1^o Quantité d'expressions qui n'étoient pas en usage dans le dernier siecle se sont introduites, et elles ont si bien passé, que ce n'est point être Néologue que de s'en servir ; 2^o Une infinité de métaphores, qui auroient paru autrefois trop hardies, sont aujourd'hui en usage ; elles plaisent, parce qu'elles sont une image gracieuse, et qu'elles échauffent l'imagination. Enfin le style est revêtu, pour ainsi dire, d'un coloris, par le grand nombre d'expressions vives qui nous surprennent agréablement, et qui nous séduisent. Voilà ce qu'on remarque dans la plupart de nos Ouvrages modernes. Cette maniere d'écrire s'est introduite insensiblement dans tous les genres : elle s'est fait sentir d'abord dans les Écrits de pur amusement, elle a passé de là dans les histoires particulieres ; enfin elle s'est glissée dans les discours les plus sérieux. On a cru, sans doute, qu'il étoit permis d'orner la vérité, et qu'un style brillant ne la déparoit point.

« Il est vrai de dire qu'on ne peut gueres fixer une langue vivante. A mesure que les hommes acquierent des lumieres, il est naturel que l'art de rendre ses pensées s'étende et se perfectionne ; soit en produisant des mots qui manquoient à la langue, soit en

prenant, dans une signification plus étendue, ou même nouvelle, certains termes usités. Celui de « misérable », par exemple, signifie proprement un homme dans la misère; pris dans un sens plus étendu, ce terme veut dire « mauvais en tout genre : un discours misérable, une conduite misérable »; et par une autre extension, « misérable » signifie déshonoré, méprisable; on dit d'un homme sans honneur, c'est un « misérable ». Enfin, il est rare qu'une pensée neuve, à quelques égards, n'ait pas une manière d'être exprimée qui lui soit particulière ».

1772. C. PANCKOUCKE a publié « Le Grand Vocabulaire français » (2^e édition qui a 30 volumes in-4^o de 600 pages chacun). Cet ouvrage peut donner une idée de la folie qu'ont certains auteurs de vouloir reproduire dans un seul ouvrage tout ce qu'il y a de curieux, d'intéressant et d'utile pour la langue française. Le public aussi confiant qu'il soit parfois, ne laisse pas de faire justice d'une pareille prétention; et pour preuve: Le Grand Vocabulaire de Panckoucke parfaitement relié en veau plein, se vend aujourd'hui cinquante centimes le volume, quoiqu'il pèse deux kilos. On peut prévoir qu'il en sera ainsi de la plupart de nos gros dictionnaires du XIX^e siècle.

1773. Pierre-Nicolas CHANGEUX est l'auteur de la « Bibliothèque grammaticale abrégée, ou Nouveaux Mémoires sur la parole et l'écriture ». Il débute ainsi :

PRINCIPE UNIQUE SUR LEQUEL SONT FONDÉES TOUTES
LES LANGUES.

« L'Analogie est l'instrument de toutes les connaissances humaines ; aussi la Grammaire générale et la Grammaire particulière sont-elles également fondées sur l'Analogie. Si donc on ne s'écarte jamais de la méthode analogique, on établira les règles de tout l'art grammatical d'après un seul principe, c'est-à-dire le principe d'Analogie. La Grammaire est générale ou particulière : la première fait abstraction de tout ce qui est particulier aux Langues ; elle enseigne les moyens dont tous les Peuples se sont servis pour exprimer la pensée par la parole, et pour la peindre par l'écriture. La Grammaire particulière renferme les règles propres à une Langue, enseigne à décliner les noms, à conjuguer les verbes, à construire toutes les parties du discours, et à orthographier ; elle apprend aussi à connaître la force naturelle et la propriété des mots, et la raison de leurs déterminaisons et de leur arrangement dans le discours ».

— Aussitôt qu'un auteur pose ce principe : l'« Analogie », sa grammaire sera naturellement toute différente des grammaires classiques. Nous admettons parfaitement le nouveau principe posé par Changeux : « la Grammaire scientifique est fondée sur l'Analogie ». Nous verrons plus loin des auteurs qui expliquent en quoi consiste cette science.

1773. Jean SENEBIER, a publié un des ouvrages les plus utiles, non-seulement aux linguistes, mais aussi à tous ceux qui tiennent à faire partie de la société d'élite ; il est intitulé : « L'Art d'observer ». Citons un passage de cette œuvre très-remarquable :

« La méthode de l'Observation est plus philosophique que celle de l'expérience : avant de chercher un fait très-loin, la raison veut qu'on s'assure s'il n'est pas autour de soi ; avant d'errer parmi les possibles, il faut avoir connu les bornes de la réalité. Un effet examiné en soi se dévoile souvent mieux dans certains cas, que lorsqu'on le combine avec d'autres, entre lesquels il faut ensuite le démêler. En général on peut dire, que si les Savants s'étoient bornés à l'Observation des faits, l'on sauroit peut-être moins de mots, mais on auroit sûrement appris bien plus de choses ; on auroit moins d'hypothèses absurdes, ou peu vraisemblables, mais on auroit eu plus de matériaux pour fonder de solides Théories. Les expériences mal dirigées ont donné naissance à ces systèmes ridicules, qui en deshonorant la raison ont retardé les progrès de l'esprit humain ; l'expérience présentoit à Descartes le fil des romans, qu'il a si ingénieusement composés ; mais l'Observation dictoit à Newton la vérité de ses sublimes Théories ».

Les notions qu'on acquiert par l'expérience sont souvent imparfaites, douteuses...

1774. Louis COPINEAU a publié un « Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues ». —

Sous le rapport orthographique, l'auteur supprime beaucoup de doubles lettres : home, diférent, comunication, échaper, abandoner, ariver. Il semble vouloir répondre à un concours proposé par l'Académie de Berlin sur ce sujet, et dont le prix fut obtenu par J. G. Herder, premier prédicateur à la Cour de Berlin, et qui n'a pas jugé à propos de publier son mémoire.

L'origine des langues part, d'après l'auteur, de l'érection de la Tour de Babel Il faut bien que nous exposions tous les systèmes.

1774. Claude-François-Xavier MILLOT, publia un grand nombre d'ouvrages. Le plus important comme linguistique est : « La Littérature des Troubadours ».

Ses œuvres complètes furent publiées en 1800. Nous verrons plus tard que notre langue d'aujourd'hui se relie à la langue de toutes les époques, dont nous devons apprendre l'histoire; celle des Troubadours, surtout, est indispensable : nous devons des remerciements à l'abbé Millot, qui nous a initiés à la littérature du XII^e siècle.

1774. Antoine COURT DE GÉBELIN est l'auteur du « Monde primitif, et d'une Grammaire universelle et comparative ». — Il débute par un langage grandiose, laissant à entendre qu'il va expliquer le génie, la logique, le mécanisme, enfin la grammaire de toutes les langues du monde; après quelques pages, ce n'est plus qu'une grammaire française ordinaire. Cet auteur a certainement beaucoup de mérite,

surtout si on a égard à l'époque où son livre parut ; mais ce n'est pas assurément un homme à comparer ni à Gérard, ni à Duclos, ni à Mercier, pas même à Voltaire.

1775. Jean CARPENTIER a publié beaucoup d'ouvrages sur les archives, et ensuite un livre intitulé : « Nouveau plan d'éducation », auquel il a joint une « Dissertation sur l'étude générale des langues ». — Nous avons déjà dit que ces dissertations sont surtout intéressantes pour ceux qui s'occupent de Philologie, enseignement sur lequel il n'y a encore rien d'arrêté.

1775. Noël-François WAILLY. « Principes généraux et particuliers de la langue française ». Dans un autre ouvrage intitulé : « l'Orthographe ou Moyens simples et raisonnés », il adopte les réformes orthographiques proposées par Dumarsais, Voltaire et Duclos.

L'auteur entra à l'Institut lors de sa fondation, et prit part à la rédaction du Dictionnaire de 1795. On lui doit encore un « Dictionnaire portatif, tiré de Richelet, et un Vocabulaire ou abrégé du Dictionnaire de l'Académie en 1795 ». On lui attribue un livre appelé « l'Orthographe des Dames », imprimé à Paris, chez Mérigot, en 1782.

Dès qu'il fit partie de l'Académie, ses idées de réformes orthographiques se modifièrent beaucoup. C'est ainsi qu'ont agi plusieurs écrivains, qui ont blâmé la Faculté avant d'en faire partie ; mais une

fois nommés, ils sont devenus, à leur tour, des conservateurs. Plaçons ici une petite anecdote qui a rapport à notre académicien.

— A l'apparition du Dictionnaire (cinquième édition), un M. Dumalle, de Mâcon, écrivit la lettre suivante qu'il adressa à l'Académie.

« Il s'est élevé, dans quelques sociétés de notre ville, des doutes sur la véritable prononciation de ces mots, « entre quatre yeux ». Les uns prétendent que, d'après les règles de la Syntaxe, on doit prononcer « quatre yeux », le mot quatre étant invariable; les autres soutiennent que, pour la douceur de la prononciation, l'usage veut que l'on dise : « entre quatre zyeux », comme si le nombre quatre était suivi d'un z.

« Les premiers, parmi lesquels se trouvent des grammairiens, s'appuient de l'autorité de l'abbé Barthélemy de Grenoble, auteur d'une Grammaire des Dames; les derniers citent le « Dictionnaire de l'Académie française » (dernière édition), qui veut que l'on dise, pour la douceur de la prononciation, « entre quatres yeux ».

— Les membres de la seconde classe de l'Institut ne se doutaient même pas de l'addition de la lettre « s », faite au mot invariable quatre. Cette nouvelle leur parut d'abord apocryphe : ils ouvrent le dictionnaire, et après avoir lu, dans l'édition de Smits, l'article « yeux », ils se demandent comment une si étrange « euphonie » avait pu être adoptée. Wailly, l'un des rédacteurs du Dictionnaire, était tout dé-

contenancé. Ce bon vieillard gardait le silence. « J'avoue, dit-il enfin, à ses collègues, que je n'ai été autorisé par aucune note de l'Académie, à indiquer l'euphonie que vous condamnez, et que je condamne moi-même. Beauzée, qui prononçait toujours « entre quatre zyeux », m'a induit en erreur ». — Je cite cette anecdote pour prouver, une fois de plus, qu'il n'y a jamais eu qu'un ou deux membres de l'Académie, qui se soient occupés de la rédaction d'un nouveau Dictionnaire. Seulement ils se trouvent sous une pression routinière, qui ne leur permet pas de produire une œuvre utile.

J'ai dit plus haut que nos réformateurs orthographistes, une fois entrés à l'Académie, se rétractent assez souvent. Qui sait si l'admission d'un grammairien dans le temple des Immortels n'est pas, le plus souvent, le signe certain d'un engagement tacite pris par l'auteur de renier les opinions qu'il défendait avant d'obtenir les palmes académiques. Dans tous les cas, il peut être utile de rappeler ce qu'écrivait Wailly en 1782, dans son « Orthographe des Dames », à l'article « Pratique de l'ortografe fondée sur la bone prononciacion ».

« Jusqu'ici, Mésieurs, nous nous somes fet éder pour nous conformer à l'Ortografie Actuelle; mès, come nous avòns, à ce qu'il nous samhle, démontré

* En prononçant quatre zyeux, Beauzée n'avait peutêtre pas tort; car enfin quatre, est comme deux ou trois, un mot pluriel; mais il est souvent dangereux d'avoir plus d'esprit que tout le monde.

de la manière la plus sansible, qu'èlè èt plène de bisâneries é de contradiccions ; qu'èlè change continuèlemant sans principes é sans uniformité ; que les Diccionnières é les Auteurs ne sont d'accord presque sur aucun point ; qu'èlè èt dépourvue de règles fixes ; que, de votre propre aveu, il nous èt moralement impossible de la suivre ; nous alons désormès ortografier suivant la réforme que nous desirons. Nous suivrons surtout les lois de la bone prononciacion, comme le seul guide résonable an cete matiere, ou, ce qui revient au même, come le seul qui soit véritablement à la portée de tout le monde. Insi nous supprimerons les lètres qui ne se prononcent gamès. Par-tout où nous antandrons le son de l'a, nous anploirons un a. Par-tout où l'oreille nous indiquera le son de l'e, nous ferons usage de l'e, au lieu des oe, ae, ai, eai, ei, oi, coi qu'on anploie souvent pour l'e.

« Nous substiturons « l'i francès à l'y grec ; le f au ph ; le ci au fi, qui sone come çï ; le g ponctué au j ; les ga, go, gu, aus, gea, geo, geu ». Nous anploirons le q avant l'e et l'i seulement ; avant les autres lètres nous ferons usage du c.

« Nous savons bien qu'on se révolte au seul mot d'innovacion ; mès notre proget, nous pouvons le dire, èt le fruit d'un long travail é d'une expérience réfléchie. Nous vous l'adrèsons, Mésieurs ; éiez la bonté de l'examiner é d'an peser sans préjugé les avantages é les inconvenients. Ne nous gugez qu'après un mûr examen ».

1777. SABLIER, est un linguiste octogénaire qui nous a donné un « Essai sur les langues en général et sur la langue française en particulier ».

L'auteur donne son opinion sur l'origine et la structure d'une centaine de langues distinctes, et à ce point de vue, c'est une brochure qui intéressera toujours les linguistes. Maintenant ses appréciations sont-elles toujours exactes? C'est au lecteur à méditer, étudier et à décider.

1779. Joseph VILLIER nous a donné, à l'exemple de Fourmont, un « Traité de racines latines » assez étendu. Si nous mentionnons ce genre d'ouvrages, c'est surtout pour démontrer que l'on peut très-bien, sans faire une étude approfondie du Latin, avoir une idée exacte de l'origine des mots français qui dérivent du Latin.

Citons un exemple de l'auteur :

Agnus. — Agneau, couvert de laine ;

Agit. — Fait, agit, poursuit, mene ;

Actus. — En vient, acte, action ;

Agmen — Troupe, armée, escadron ;

Ala. — L'Aile, se doit traduire ;

Alacer. — Vif, ardent, veut dire.

1780. François-Charles LHOMOND. Sa Grammaire, destinée aux enfants du premier âge, a été bonne ; on y trouve une préface admirable, par la simplicité et la vérité. — Ensuite, nous lui devons la distinction, dans l'oraison, du nom et de l'adjectif, par laquelle il a considérablement simplifié l'étude des

parties du discours. Voici cette préface sublime :

• C'est par la langue maternelle que doivent commencer les études, dit M. Rollin. Les enfans comprennent plus aisément les principes de la Grammaire, quand ils les voient appliqués à une langue qu'ils entendent déjà, et cette connaissance leur sert comme d'introduction aux langues anciennes qu'on veut leur enseigner. Nous avons de bonnes Grammaires Françaises, mais je doute que l'on puisse porter un jugement aussi favorable des abrégés qui ont été faits pour les commençans. Les premiers élémens ne sauroient être trop simplifiés. Quand on parle à des enfans, il y a une mesure de connoissances à laquelle on doit se borner, parce qu'ils ne sont pas capables d'en recevoir davantage. Il est surtout important de ne pas leur présenter plusieurs objets à la fois : il faut, pour ainsi dire, faire entrer dans leur esprit les idées une à une, comme on introduit une liqueur goutte à goutte dans un vase dont l'embouchure est étroite : si vous en versez trop en même temps la liqueur se répand, et n'entre point dans le vase. Il y a aussi un ordre à garder ; cet ordre consiste principalement à ne pas supposer des choses que vous n'avez pas encore dites, et à commencer par les connoissances qui ne dépendent point de celles qui suivent. Enfin, il y a une manière de s'énoncer, accommodée à leur foiblesse : ce n'est point par des définitions abstraites qu'on leur fera connoître les objets dont on leur parle, mais par des caractères sensibles, et qui les rendent faciles à distinguer.

« On sent que pour exécuter ce plan, il faut connoître les enfans. Appliqué pendant vingt années aux fonctions de l'instruction publique, j'ai été à portée de les observer de près, de mesurer leurs forces, de sentir ce qui leur convient : c'est cette connoissance, que l'expérience seule peut donner, qui m'a déterminé à composer des Livres élémentaires. Puisse l'exécution remplir l'unique but que je me propose, celui d'être utile, et d'épargner à cet âge aimable une partie des larmes que les premières études font couler » ! — Lhomond a parfaitement raison.

1782. « L'Orthographe des Dames, par une Société de Dames », est un des meilleurs ouvrages qui aient été publiés. — Si dans beaucoup d'œuvres orthographiques, on réclame simplement telle ou telle autre réforme, sans les motiver, l'auteur anonyme de l'Orthographe des Dames, donne d'excellentes raisons à l'appui de ses demandes Il n'y a pas de livre, où il soit mieux démontré, que dans celui-ci, les inconséquences du système étymologique. Je donnerai un seul exemple. (Il est bon de savoir que ces Dames adressent une supplique à l'Académie.)

« Vous écrivez avec deux « l » : chandelle, échelle, curatelle, parcelle, cruelle, fidelle, mortelle, et tous les autres adjectifs féminins de cette terminaison : vous écrivez avec deux « m », hommage, homme, nommer, surnommer, dénommer, etc. ; vous met-

tez deux « n », dans bonne, bonnement, abonner, assonance, consonance, consonne, donner, donneur, s'adonner, entonner, honneur, honnête, couronner, couronne; vous employez deux « r » dans beurre, beurrée, beurrière, etc.; deux « t » dans battre et ses composés. (Ces mots sont orthographiés dans le Dictionnaire de l'Académie, édition de 1762.) Cependant on ne prononce dans ces mots qu'un « l », un m, un n, un r; ou un t ». Avons-nous besoin, Messieurs, de vous faire observer que ces deux consonnes ne sont pas doublées dans le Latin : candelā, scala, tutela, particula, crudelis, fidelis, mortalis, homo, nominare, bona, assonantia; donare, intonare, honor, honestus, corona, butyrum, batuere.

« Au contraire, vous écrivez avec un seul « l », capitale, vile, subtile, puérile, crédule, ridicule, espagnole, épiplocèle, érépipèle, philomèle, etc., parce que ces mots, dites-vous, viennent du Latin : equalis, capitalis, vilis, subtilis, puerilis; credula, ridicula, épiplocele, erysipelas, philomele, paralelus. Nous vous demandons respectueusement, Messieurs, pourquoi vous invoquez l'Étymologie, après l'avoir d'abord sacrifiée plus haut? — Il y a ainsi cent articles énoncés dans l'Orthographe des Dames, et l'on doit comprendre la force de ces arguments contre le système étymologique. On a longtemps attribué ce bel ouvrage à Barthélemy de Grenoble, il fut publié par Wailly père, quelques années avant son entrée à l'Académie.

1784. Antoine, comte de RIVAROL, fut un des écrivains les plus spirituels et les plus satiriques de l'époque.

Son premier ouvrage linguistique est, son « Discours pour le concours établi à Berlin en 1784 », et dont voici les termes :

1° Qu'est-ce qui a rendu la Langue Française universelle ?

2° Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ?

3° Est-il présumable qu'elle la conserve ?

— A cette époque, Rivarol n'avait que trente ans, et d'ordinaire on n'est pas fort, à cet âge, en Linguistique. Quoi qu'on en dise en France, cet auteur a pu montrer beaucoup d'esprit et d'élégance dans son discours, mais on y voit peu de science linguistique ; et s'il a partagé le premier prix avec un nommé Schwab, c'est que le duc de Wurtemberg fit comprendre au jury, qu'il convenait de donner une marque d'estime à l'écrivain français ; car, en vérité, ce premier prix tout entier revenait au linguiste allemand.

Treize ans après le concours de Berlin, Rivarol était devenu un véritable linguiste ; le plan qu'il donna d'un nouveau dictionnaire de l'Académie en fait preuve. Pour juger notre auteur français, il faut surtout voir ses maximes ; c'est là, pensons-nous, que perçe la haute intelligence linguistique de notre très-spirituel écrivain :

« L'homme qui parle, est l'homme qui pense tout haut ».

« Celui qui créa l'alphabet, remit en nos mains le fil de nos pensées et la clef de la nature ».

« La langue est un instrument dont il ne faut pas faire crier les ressorts ».

« Les langues sont les vraies médailles de l'histoire ».

« La grammaire est l'art de lever les difficultés d'une langue ».

« Les mots sont comme les monnaies; ils ont une valeur propre, avant d'exprimer tous les genres de valeur ».

« Il est bon de ne pas donner trop de vêtements à sa pensée; il faut, pour ainsi dire, voyager dans les langues; et, après avoir savouré les goûts des plus célèbres, se renfermer dans la sienne ».

« On dirait que la langue française est composée d'une géométrie tout élémentaire, de la simple ligne droite; tandis que les courbes et leurs variétés infinies, semblent avoir présidé à la formation des langues grecque et latine ».

« L'e muet, semblable à la dernière vibration des corps sonores, donne à la langue française une harmonie légère qui n'est qu'à elle ».

« La langue française est la seule qui ait une probité attachée à son génie ».

— La définition du génie linguistique français, par Rivarol, étant une de ses plus belles pages, nous la reproduisons :

« On demande souvent, dit-il, ce que c'est que le génie d'une langue. Il est difficile de le dire. Ce mot

tient à des idées trop composées et à l'inconvénient des idées abstraites et générales. On craint, en le définissant, de le généraliser encore ; mais, afin de mieux rapprocher cette expression de toutes les idées qu'elle embrasse, on peut dire que la douceur ou l'âpreté des articulations, l'abondance ou la rareté des voyelles, la prosodie et l'étendue des mots, leurs filiations, et enfin le nombre et la forme des tournures et des constructions qu'ils prennent entre eux, sont les causes les plus évidentes du génie d'une langue, et ces causes se lient au climat et au caractère de chaque peuple en particulier ».

— Pour compléter l'article de Rivarol, sur l'universalité de la langue française, nous allons parler de Schwab qui partagea le prix avec lui.

1784. François SCHWAB. Il est tout naturel que dans une question sur la langue française, le public en France soit disposé en faveur des écrivains français, surtout lorsqu'ils ont le feu, le génie, la richesse de style de Rivarol. Mais si l'on considère que cette question d'Universalité, n'est pas seulement un objet d'étude linguistique française, mais d'études philologiques, on comprendra qu'un Allemand, ou un Anglais, ou un Espagnol, n'y est pas plus étranger qu'un Français. Ainsi la réponse aux questions posées, exigeait une connaissance approfondie des langues européennes..... Il ne suffisait pas de constater cette Universalité de la langue française, mais d'en établir les causes ; en compa-

rant surtout les génies divers des langues européennes, et c'est ce qu'a fait Schwab, avec un talent que l'on rencontre rarement. Le magnifique ouvrage de l'écrivain allemand, a été traduit en Français par Robelot en 1803. Citons un passage de cet auteur :

« Ce n'est pas tout ce qui a contribué à répandre la langue française, qui fait son mérite, mais bien sa prononciation douce, qui, sans atteindre à cette mollesse de la langue italienne, s'accommode cependant aux organes de toutes les nations ; c'est encore la facilité de l'apprendre, qui a sa source dans la régularité de sa construction ; c'est son caractère de fermeté, que ne possède, dans un degré égal, aucune des langues actuelles de l'Europe ; ce sont enfin les avantages qu'elle a reçus de cette culture d'esprit, de cette urbanité, supérieure chez les Français à celle de tous les Européens, qui en font proprement une langue de société. C'est par toutes ces qualités, qu'elle mérite, quoique non exempte d'ailleurs d'imperfections, de devenir l'instrument universel de communication entre les nations de l'Europe ». — Nous n'avons jamais eu d'auteur français plus enthousiaste de notre langue que Schwab qui, assurément, a produit en Philologie une des œuvres les plus remarquables.

1784. Pierre PAIN s'est rendu très-recommandable par divers travaux. Il est l'auteur du plus bel instrument pour les écoles : « le Bureau typographique », qui produit des merveilles, lorsque

l'instituteur « sait en jouer ». L'invention date de 1784. Ce meuble a nécessité l'impression de tableaux divers. C'est à partir de cette époque que les tableaux de lecture, en gros caractères, ont été placés dans les salles d'école. C'est encore Pain qui a donné, ou au moins propagé la méthode de lecture sans épellation. Peut-être a-t-il été frappé de cette observation de l'abbé Bouillète. Il a donné ensuite un « Tableau des Homonymes », puis encore des Remarques sur l'orthographe, et une petite grammaire française proprement dite.

1784. Jean-Jacques FILASSIER, a laissé entr'autres ouvrages, un « Dictionnaire historique d'éducation », où sans donner de préceptes, il se propose d'exercer et d'enrichir toutes les facultés de l'âme et de l'esprit, en substituant les exemples aux maximes, les faits aux raisonnements, la pratique à la théorie. Delacroix avait déjà publié un ouvrage de ce genre, mais beaucoup moins heureux.

1785. BARTHÉLEMY de Grenoble. « Grammaire des Dames », qui a eu le plus grand succès. Il est vrai de dire qu'elle eut le talent d'égayer les étudiants. Ainsi, son livre pourrait être appelé la « Grammaire Amusante ou la Grammaire des Anecdotes ». Comment se fait-il qu'un siècle après Barthélemy, on ne trouve généralement dans nos écoles, que des grammaires ennuyeuses !!!

1785. Jacques DE PUIS. « L'Harmonie imitative de la langue française », un des ouvrages les plus spi-

rituels qui aient paru. — C'est une œuvre en vers. Le premier chant est une réfutation des objections contre la langue française. Dans le second, il va du sublime au tempéré, et fait l'esquisse d'une tempête. Dans le troisième chant, il imite le bruit des métiers, des instruments, de l'écho, et les cris des animaux. Dans le quatrième, il imite le bourdonnement des insectes et le cri des oiseaux ; tout cela en vers imitatifs. Citons quelques-uns de ces vers charmants.

Mais quoi ! j'entends déjà fronder notre idiôme,
Des pédans, nés Romains, au sein de ce royaume,
M'ont crié tout-à-coup : « Jeune homme, que veux-tu ?
Retourne sur tes pas, suis le sentier battu.
Dans ses combinaisons, notre langue est captive,
Elle n'a jamais eu de force imitative,
Son nerf vient se briser contre ses E muets,
Et Phœbus est sans lyre, au Parnasse Français... »
Non : je n'écoute point vos décrets ridicules ;
Je veux, entre vos mains, écraser vos férules.
Louez le temps passé, si c'est votre destin,
Dînez, s'il faut, de Grec, et soupez de Latin ;
Mais aux mânes plaintifs de ces deux langues-mères,
Ne sacrifiez pas la langue de mes pères ;
Ses torts sont effacés :...

1786. Pierre-Joseph-André ROUBAUD a publié un très-grand nombre d'ouvrages, et entr'autres, un « *Traité des Synonymes* », pour lequel il obtint un prix d'utilité de l'Académie française. Le bel ouvrage de Roubaud est de ceux qui ne meurent point.

1787. CRAPARD. Ce libraire-éditeur a publié : « Le Parfait Alphabet ». — Il s'agit ici d'admettre des signes nouveaux. Cet essai a déjà été plusieurs fois tenté, sans succès, et le sera encore. Je crois pour ma part, qu'on peut, qu'on doit améliorer l'alphabet qui existe ; quant à le changer entièrement, c'est, pensons-nous, une idée hasardée dont l'application est difficile. Nous avons vu plusieurs inventeurs d'alphabets nouveaux, et jamais rien d'heureux jusqu'à présent.

1787. Jean-François FÉRAUD. « Dictionnaire critique de la langue française », et ensuite : « Dictionnaire grammatical de la langue française ».

— C'est toujours ainsi que l'on procède lorsqu'on veut publier un nouveau dictionnaire ; on commence par abimer l'ancien, et c'est ce qu'a fait l'abbé Féraud. Seulement, s'il a bien démoli, il n'a pas su rebâtir. Cependant il a apporté dans son œuvre lexicologique une grande amélioration : il a indiqué la prononciation figurée des mots.

Féraud a été imité par Gattel, Landais, le Dictionnaire des Dictionnaires, Noël et Chapsal, Poitevin, Dupiney et Littré ; c'est-à-dire qu'ils donnent comme lui la prononciation figurée des mots.

Mais Boiste, Wailly, Noël, Nodier, Noël et Carpentier, Lachâtre, Dochez et l'Académie française, ne figurent pas cette prononciation, qui cependant est indispensable. Il est même important qu'elle soit parfaitement indiquée.

1788. Noël GIRARD. « Préceptes de Rhétorique », qui ont été réimprimés plusieurs fois ; on s'en sert encore avec fruit.

— Le nom de Girard est célèbre dans la littérature française ; il y a quinze auteurs remarquables de ce nom. Pour la partie purement linguistique, il y a Gabriel Girard, l'auteur des *Synonymes*, qui est le plus célèbre de tous ; puis il y a Noël Girard, dont nous parlons. Nous avons ensuite le Père Girard, l'auteur de la « Langue maternelle », dont nous parlerons dans le XIX^e siècle.

1789. L'abbé LOUIS GAULTIER. Cet homme très-honorable et très-estimé, consacra sa vie entière à l'amélioration de l'instruction. Non-seulement, il créait des méthodes, mais encore il s'appliquait à vulgariser tout ce qui peut aider à développer l'instruction. Il n'a publié en grammaire, comme en toute autre partie de l'instruction, que des livres méthodiques, qui ont eu cependant le meilleur résultat. Je vais donner un exemple, qui indiquera la méthode de l'abbé Gaultier :

« EXERCICES SUR QUELQUES VERBES IRRÉGULIERS, OU QUI OFFRENT QUELQUES DIFFICULTÉS ».

« Avançons » chaque jour dans la vertu. — Il faut que dans ta jeunesse tu « acquières » des connaissances utiles — Je ne « m'assierai » pas que vous ne vous soyez assis. — Le dimanche des Rameaux, on distribue du buis « bénit ». — Si je vois mes

enfants heureux, je « mourrai » content. — Si vous voulez que nous « riions », ne riez pas le premier. — Il n'est rien qui « vaille » mieux que la paix de la conscience. — Si vous « médisez » souvent, vous « calomniez » bientôt. — Vous « lierez » ce paquet, puis vous « lirez » cette histoire. — On n'espère pas que vous vous « réconciliez » avec lui. — Les couleurs trop voyantes ne vous « siéent » pas. — Que je « meure » plutôt que de me déshonorer. — Si vous semez du vent, vous « recueillerez » des tempêtes. — Ne « jugeons » pas, si nous ne voulons pas être jugés. — Il n'y a qu'à aller droit avec les gens rusés; tôt ou tard il se « décèlent » par la ruse même. — On « érigea » une statue à Clélie sur la place publique de Rome.

Quelle main puissante et secourable
A « rappelé » du ciel cette paix adorable ?

— Quand les opprimés se relèvent, ils « croient » effacer leur propre honte par l'excès de leur vengeance, et surpassent souvent l'injustice qu'ils « châtient ». — On sait que le bonheur est inséparable de la modération dans les différentes circonstances de la vie, et cependant chacun « exagère » ses biens, ses maux, ses haines, ses affections, ses éloges, ses critiques, ses volontés, ses espérances, ses frayeurs. — Le peuple « préfère » habituellement la paix à la liberté. — Les méchants « s'appuient » les uns sur les autres plus souvent que les bons. — « J'appelle » une folie la soif de la guerre.

— L'abbé Gaultier est, comme nous l'avons dit, un méthodiste de premier ordre. Le P. de Jussieu a donné sur ses méthodes, un exposé analytique, qui fait apprécier le très-haut mérite de l'auteur (1822).

1790. La Société typographique de Liège, a publié un « Dictionnaire de grammaire et de littérature française », six gros volumes in-octavo. Cet ouvrage est extrait de « l'Encyclopédie méthodique ». Il renferme une quantité considérable de faits et d'histoires de toutes espèces ; c'est un ouvrage de bibliothèque, que les amateurs feront bien de se procurer, car c'est une véritable mine de renseignements. Cet ouvrage avait d'abord été publié à Paris.

1791. DE TALLEYRAND-PÉRIGORD. L'ancien évêque d'Autun, administrateur du département de Paris en 1791, n'est pas, à proprement parler, un grammairien, mais sa place est marquée dans notre ouvrage. Il y aura bientôt cent ans, les 10, 11 et 19 septembre 1791, M. de Talleyrand Périgord présenta à l'Assemblée nationale, au nom du Comité de Constitution, un rapport sur l'instruction publique, dans lequel on sent courir un souffle ardent de patriotisme; et qui restera, au point de vue de la grandeur des idées, un monument impérissable.

Comment ce programme si vaste, si parfaitement compris, n'a-t-il pas été appliqué dans son ensemble? Nous n'aurions pas eu, sans aucun doute, à déplorer si souvent la triste situation de l'enseignement en France, situation que chaque jour voit empirer.

Mais le langage d'un homme indépendant ne peut être compris que par ceux qui, comme lui, veulent se dévouer au triomphe de la vérité et de la raison. La lumière embarrasse le despotisme politique aussi bien que le despotisme universitaire.

L'instruction seule, cependant, fait les peuples grands et forts ; « elle agrandit sans cesse, dit l'auteur, la sphère de la liberté civile et, seule, peut maintenir la liberté politique contre toutes les espèces de despotisme. Ne sait-on pas que, même sous la Constitution la plus libre, l'homme ignorant est à la merci du Charlatan, et beaucoup trop dépendent de l'homme instruit ; et qu'une instruction générale bien distribuée, peut seule empêcher, non pas la supériorité des esprits, qui est nécessaire, et qui même concourt au bien de tous, mais le trop grand empire que cette supériorité donnerait, si l'on condamnait à l'ignorance une classe quelconque de la Société » ?

Pour l'auteur, l'égalité ne devait pas être un vain mot, et pour « qu'elle devint réelle, il réclamait l'instruction pour rétablir le niveau et affaiblir du moins les funestes disparités qu'elle ne peut détruire ».

Le rapport de de Talleyrand-Périgord contient un programme que nous recommandons aux ministres de l'instruction publique, présents et futurs. Quelques détails pratiques devraient être modifiés ; mais tout homme uniquement guidé par le désir de répandre l'instruction, trouvera dans ces pages les meilleurs et les plus sages conseils.

Nous ne pouvons nous étendre, mais nous citerons ce passage relatif à la Grammaire :

« Certes, la science de la Grammaire, qui ne doit être étrangère à aucun homme de lettres, et les préceptes de l'éloquence, sont moins éloignés de l'étude de l'histoire et de la morale, ou si l'on veut de la science du gouvernement, que la chimie ne l'est de l'astronomie, etc., etc. ».

— L'auteur entre ensuite dans l'explication des moyens propres, selon lui, à faciliter l'étude des langues et à perfectionner la langue nationale.

Nous avons prononcé, au début de cet article, le mot : patriotisme. Pour nous, les œuvres du genre de celle qui nous occupe, sont vraiment inspirées par un patriotisme éclairé qui produit des résultats plus grands et plus durables que le faux patriotisme qui, basé sur un fol orgueil, entretient entre les nations des ferments de discorde, alors que la science et la raison devraient les réunir.

1791. DE LATOUR D'AUVERGNE, dans son analyse des « Origines Gauloises », admet trois langues-mères : 1^o la Cimbrique, 2^o la Teutonique, 3^o la Celtique. Il croit que le Scytho-Celtique ou Gaulois, a formé le *vieux grec*, tel qu'on le parlait avant Cadmus et qui, depuis, est devenu par son mélange avec les langues asiatiques, le grec célèbre; il pense également aussi, avec Denys d'Halicarnasse, que cette langue réunie à celle des Gaulois, a formé la langue des Latins.

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

Cinquième édition.

1795. Revu, corrigé et augmenté par l'Académie elle-même. Une loi datée du premier jour complémentaire de l'an III de la République française porte que : l'exemplaire du Dictionnaire de l'Académie française, chargé de notes marginales, sera publié par les libraires Smits, Maradon et C^{ie}. La loi dit : « Les libraires prendront, avec les Gens de Lettres de leur choix, les arrangements nécessaires pour que le travail soit continué et achevé sans délai ». Cette loi permit à plusieurs entrepreneurs de publier le « Dictionnaire de l'Académie ». La maison Smits publia le sien en 1799, et la maison Bossange, en 1814. Au fond, c'est toujours le même ouvrage. Après avoir laissé passer l'orage révolutionnaire, l'Académie a repris son empire dans la langue ; et le peuple, ses erreurs et ses préjugés.

L'extrême prudence de nos Immortels est proverbiale. J'en veux donner un nouvel exemple. On sait qu'un avocat de Rouen, nommé Bezain a demandé en 1652 que le « oi qui se prononçait è fût transformé en ai » ; et que cette réforme a été approuvée en principe par plusieurs grammairiens français, entr'autres l'abbé Girard et Voltaire. On n'ignore pas davantage que l'application de cette réforme a été soutenue en Hollande par quelques publicistes vers la fin du xviii^e siècle. Un écrivain français, dont le

nom m'échappe, a écrit d'après cette réforme; mais ce qu'on ignore assez généralement, c'est que l'application définitive en France a eu lieu à partir du commencement du XIX^e siècle, et que nous la devons à un simple typographe.

Voici le fait : c'était, je pense, en 1795; il y avait, dans les ateliers du *Moniteur* un prote nommé Colas qui, comme tous les protes en général, aimait son art.

Un jour, à la suite d'un déjeuner assez substantiel, Colas se récrie contre les « oi »; ses camarades l'approuvent. On entretient cette indignation avec un nombre respectable de petits verres, et Colas promet de remplacer les « oi par des ai », se disant, dans son for intérieur, que le Directeur n'y verra rien.....

Le lendemain, les journaux, ignorant les détails de ces agapes typographiques, crurent que le *Moniteur* agissait d'après des ordres supérieurs, et ils imitèrent le journal du gouvernement. Les écrivains et le public firent de même, et voilà comment le « ai », après deux cents ans de travaux, fut enfin admis dans la langue française. Il va sans dire que l'Académie, voyant tout le monde écrire « Français et Anglais », a accepté le « ai » dans son dictionnaire (sixième édition, 1835).

1796. James HARRIS nous a donné : « Hermès ou Recherches philosophiques sur la grammaire universelle ». Traduit de l'anglais par Thurot.

— Dans l'étude de la Grammaire française, comme dans toutes les sciences abstraites, il est des noms qui s'imposent au vulgaire. Ainsi, lorsque l'on a prononcé, dans une discussion grammaticale, les noms : Académie française, Lhomond, Court de Gébelin, Port-Royal, Harris ou Beauzée, tout est dit. Maintenant, si nous allons au fond des choses, nous voyons que l'Académie française, Lhomond, Court de Gébelin, Port-Royal, Harris ou Thurot le traducteur, Beauzée, etc., ont leurs mérites particuliers ; mais de ces mérites personnels, à l'ensemble de la science, il y a plus loin que d'une phrase à un discours entier. En voyant ce titre : Grammaire universelle », le lecteur s'attend à voir développer les principes généraux applicables à toutes les langues ; tandis que l'auteur a suivi son plan particulier. Il commence par rapporter tous les travaux linguistiques des Grecs et des Romains, applicables à la Grammaire Française ; puis il développe cette Grammaire, en ne parlant pas plus de l'Allemand, de l'Espagnol, de l'Anglais, etc., que si ces langues n'avaient jamais existé ; et il s'ensuit que le titre de : « Grammaire universelle », n'est pas exact.

Maintenant, comment parle-t-il de la Grammaire française ? En étranger qui a lu nos critiques, et qui s'en rapporte absolument à leurs dires. Puis Thurot traduit le livre d'Harris en Français ; il le présente au citoyen Garat, notre célèbre musicien, qui patronne l'œuvre grammaticale en criant sur les toits : Voici un anglais qui a parfaitement exposé le

mécanisme de la langue française; et la réputation d'Harris est établie.....

Nous ne venons pas dire qu'il ne fut pas un grammairien de mérite, seulement il ne nous donne pas une idée exacte de ce que doit être une Grammaire universelle; ce n'est même pas une grammaire française, mais bien un recueil d'observations souvent fort intéressantes.

CRÉATION DE L'INSTITUT DE FRANCE.

1796. On sait qu'il existait en France, avant la Révolution, une quantité considérable d'académies et d'universités de toutes espèces, qui furent au moins suspendues pendant quelque temps et réorganisées ensuite en une université unique. L'institut, en 1796, à sa création, se composait de trois classes : 1° la classe des Sciences physiques et mathématiques; 2° la classe des Sciences morales et politiques; 3° la classe de la Littérature et des Beaux-Arts. Plus tard on distingua la Littérature des Beaux-Arts, et l'on créa : la classe des Beaux-Arts. — En 1816, l'Institut reçut les dénominations suivantes :

1° Académie Française.

2° Académie des Sciences et des Belles-Lettres.

3° Académie des Sciences.

4° Académie des Beaux-Arts.

En 1832, on ajouta une section sous ce titre :

5° Académie des Sciences morales et politiques.

Dans tout cela, il n'y a que la section intitulée : Académie française, composée de quarante membres, qui soit particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire. Si nous en croyons la statistique néerlandaise, publiée en 1873, nous voyons qu'il n'y a jamais eu, à aucune époque, plus de trois à quatre académiciens sur quarante, qui se sont occupés de cet ouvrage. On pourra se convaincre de ce fait en lisant l'article relatif à Wailly père.

1797. François Aisy, est l'auteur d'une « Nouvelle Méthode de la langue française, divisée en quatre parties ». Puis il a publié le « Génie de la langue française ». De plus il a fait des « Remarques à la Vaugelas », aussi magnifiques que celles des Bouhours, des Ménage, des Tallemant et de Vaugelas lui-même. Aisy est un de nos meilleurs linguistes.

1797. Benoit MORIN a donné : « Manière d'apprendre une langue quelconque par le Français ». Ensuite : « Dictionnaire universel des Synonymes de la langue française »; de plus, « Esope en trois langues ». Nous lui devons encore, un « Dictionnaire étymologique des mots français tirés du Grec », imprimé pour la première fois en 1804. Ce dernier ouvrage nous paraît supérieur à tous les autres dictionnaires du même genre : d'autant plus que l'auteur n'a pas employé de caractères étrangers. Morin est un des lexicographes qui se sont rendus le plus utiles.

1797. François THUROT, dont les pensées n'ont été publiées qu'en 1837, longtemps après sa mort, n'a point publié de Grammaire, mais il a donné un cours de Grammaire générale et de logique fort remarquable. Voici comment il débute à sa première leçon :

« Dans les classes même de la société où l'on recherche le plus la bonne éducation, il existe assez généralement un préjugé peu favorable à la science dont je vais vous entretenir. L'idée seule de grammaire emporte avec elle celle d'étude aride et rebutante : on ne voit communément dans le Grammairien, qu'un homme stérilement occupé à classer et à réduire en système une foule de mots barbares, dont on n'aperçoit ni la nécessité, ni l'utilité. Des gens de lettres même, semblent partager avec les gens du monde, cette opinion injuste.

« Avouons-le cependant, la plupart des grammairiens n'ont pas peu contribué à établir et à fortifier ce préjugé : en annonçant au commencement de leurs traités des prétentions exagérées ; en voulant donner à leur art une étendue qu'il ne comporte point, ils sont restés, dans l'exécution, fort au-dessous de l'exactitude dont il est susceptible. Je n'en veux pour exemple que la définition qu'ils donnent ordinairement de la grammaire : c'est, disent-ils, l'art de bien parler et de bien écrire ; et l'on ne voit pas sans étonnement qu'avec la multitude de prétendues règles, d'observations, de principes, d'exceptions dont leurs livres sont surchargés, il est,

non-seulement très-difficile, mais impossible d'écrire ou de parler d'une manière supportable ; et qu'eux-mêmes écrivent et parlent toujours sans grâce, et souvent sans justesse et sans correction.

« Il est aisé de juger qu'en m'exprimant ainsi sur les grammairiens, je ne comprends pas, sous cette dénomination, un certain nombre de philosophes et de littérateurs profonds qui, dans ces derniers temps, ont écrit avec autant de sagacité que de goût et d'éloquence, sur les différentes parties de la théorie et de la pratique du langage, parce qu'ils n'ont traité cette matière qu'accidentellement, et comme partie accessoire des objets plus relevés dont ils s'occupaient : je veux parler des auteurs de ces livres connus sous les noms de principes, éléments, méthodes, rudiments des langues. dont on a fatigué notre enfance, et qui lui ont souvent coûté bien des larmes inutiles.

« C'est la doctrine erronée, obscure ou incomplète de ces auteurs, qu'il est temps de rejeter. C'est à la théorie des autres, qu'il faut revenir : théorie profonde, étendue, et pourtant facile et lumineuse, parce qu'elle porte de grands caractères de vérité ».

1798. Marie-Charles-Joseph POUGENS est l'auteur de différents ouvrages, entr'autres : « Trésor des origines des langues ou Dictionnaire grammatical et raisonné de la langue française », en dix vol. in-folio ; puis, un « Essai sur les Antiquités du Nord et les anciennes langues septentrionales » ; une

« Archéologie française ou Vocabulaire de mots anciens tombés en désuétude », où l'on trouve une foule de citations des auteurs français du XII^e et du XIII^e siècle. Puis encore les « Contes ingénieux », et un poème intitulé : « les Quatre âges ». Son œuvre du « Trésor des origines », lui a demandé quarante ans de travail ; il a été commencé à Rome en 1777 et n'a été imprimé qu'en 1818. (Il est à remarquer que Pougens était aveugle depuis l'âge de vingt-quatre ans.) Cet auteur nous dit qu'il a consulté quatre mille deux cents auteurs ou volumes, ce qui ne nous paraît pas fabuleux.

Il a publié encore, en 1794, à Paris, son « Vocabulaire de nouveaux Privatifs français, imités des langues latine, italienne, espagnole, portugaise, allemande et anglaise. On remarque dans l'œuvre de Pougens quelque exagération. C'est au lecteur attentif d'user de ce qui est bien et d'abandonner le reste.

1798. Jean-Pont-Victor Lecoutz, abbé de LEVIZAC, a publié à Londres et à Paris plusieurs ouvrages : une « Grammaire philosophique et littéraire de la langue française, à l'usage des Français et des Etrangers » ; Il a publié aussi « la Bibliothèque portative des écrivains français » ; puis encore un « Dictionnaire des Synonymes ».

Levizac traite de la ponctuation, de la versification, des tropes, des définitions en rhétorique et en littérature. Quoique supérieure à nos grammaires

classiques du xix^e siècle, celle de notre auteur français est un peu prétentieuse; on n'y trouve pas beaucoup de philosophie, ni même de science linguistique.

1798. Claude-Marie GATTEL, nous a donné la première édition de son « Dictionnaire Universel ». — Pour apprécier bien exactement des ouvrages linguistiques, il convient de prendre en grande considération les époques de publication. Il est positif qu'une grammaire du milieu du xvii^e siècle, fort médiocre, comparée aux grammaires d'aujourd'hui, a pu, lorsqu'elle a paru, tenir le premier rang. Il en est ainsi du dictionnaire de Gattel, qui date d'une époque où ils étaient rares. On n'y voit pas cette prétention que l'on remarque dans les Dictionnaires de nos jours; mais il est rédigé avec ordre et méthode. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce livre, c'est qu'on peut encore s'en servir maintenant. L'auteur a adopté, de suite après Féraud, la figuration des mots.

1799. BOUCHESEICHE. — On se rappelle que Meygret, au milieu du xvi^e siècle, nous dit, je ne sais dans lequel de ses ouvrages, que la langue française n'admet pas de déclinaisons ou au moins que l'on peut s'en passer. Longtemps cette remarque ne reçut pas d'application. Ce n'est qu'à la fin du xviii^e siècle, après que Boucheseiche eut fait ressortir les bonnes raisons de l'auteur du xvi^e siècle, qu'on se décida enfin à ne plus faire décliner dans les écoles.

1799. Roche-Ambroise SICARD, vint apprendre à Paris la méthode de l'abbé de l'Épée, pour aller la mettre en pratique à Bordeaux, dans l'école des Sourds-Muets, que l'archevêque de cette ville venait de fonder. Sicard fut le continuateur de l'abbé de l'Épée. Non content de suivre cette étude, il s'appliqua aussi à la langue française, et publia un livre intitulé : « Éléments de grammaire générale appliqués à la langue française ». Ouvrage fort ordinaire.

1800. Sylvestre DE SACY. L'histoire nous dit que cet écrivain connut l'Orient sous toutes ses faces : archéologie, géographie, histoire, littérature, croyances ; rien ne lui échappa. Son influence sur les élections académiques était fort grande. Il a fait une Grammaire arabe ; enfin c'est un grand nom littéraire. — Tout cela n'empêche pas que sa « Grammaire française », soit tout ce qu'il y a de plus faible. Ce qui prouve qu'on peut être le plus grand savant du monde, et ne pas savoir faire une Grammaire française, même pour les enfants.

Nous donnons ci-dessous pour mémoire une liste d'auteurs qui ont publié dans le xviii^e siècle des œuvres d'une importance secondaire.

1716. PERRIN. — Essai sur l'antiquité des langues.

1744. ANONYME. — Recherches sur l'origine des Idées.

1745. BARLETTI DE SAINT PAUL. — Etude des Langues.

1759. NIÉDRÉE. — Origine de la Langue Française.
1762. SÉRAN DE LA TOUR. — Sentir et Juger.
1777. ROCHÉ. — Orthographe française.
1777. PRUNAY. — Grammaire des Dames.
1779. VILLERS. — Racines latines.
1781. FAULEAU. — Eléments de la Grammaire Française.
1787. LE BRIGANT. — Observations sur les langues.
1796. SCHMITH. — Formation des Langues.
1799. WAILLY FILS. — Grammaire classique.
1799. PANCKOUCKE. — Nouvelle grammaire.

Après avoir relaté les travaux les plus importants du xviii^e siècle, nous allons parler des œuvres les plus remarquables du xix^e.

CHAPITRE IV.

LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS DU XIX^e SIÈCLE.

On connaît la puissance de la mode en France; Montaigne l'a dit : « la mode pour le Français est une manie qui lui tourneboule l'entendement, et il n'y a si fin entre nous qui ne se laisse embabouiner par elle et esblouir tant les yeux internes que les externes insensiblement ». Quand il s'agit de mode, le Français est le premier peuple de l'univers, mais nous devons dire que les autres peuples le suivent avec empressement dans cette voie, parfois même avec exagération. Il existe cependant encore des Etats où l'on inflige à la mobilité de la nature humaine l'immobilité du costume. Est-ce un mal? Nous laissons aux moralistes le soin de débattre ces questions.

Au fond, cette passion de la mode est peut-être très-avantageuse, puisqu'elle développe le commerce et agrandit la richesse publique. Détruisez demain la

mode même avec ses extravagances, et la misère remplacera bientôt la prospérité dans beaucoup de pays. — Tant qu'il s'agit de bottes et de chapeaux, de fleurs, de meubles et de bijoux, la puissance de la mode est visible à tous les yeux ; mais dans les études, l'évidence n'est pas aussi sensible ; et cependant elle existe avec la même intensité. Je ne veux pas mettre en parallèle l'esprit, la science, l'intelligence des peuples : je dis que la mode dans l'enseignement nous vient de Paris.

Il est évident que ce n'est que vers 1530, qu'on parla pour la première fois en France de Grammaire française. Supposer que ceux qui prononcèrent les premiers le mot de Grammaire, aient réussi à l'établir dans sa perfection, serait admettre que ceux qui jouent pour la première fois du violon ou de la flûte, sont des virtuoses. Ceux qui ont quelque expérience, savent parfaitement que la Grammaire exige de fortes études, et qu'un homme, aussi bien doué qu'il soit par la nature, ne saurait pas confectionner, sans de grands travaux préparatoires, ni une grammaire française, ni une grammaire anglaise, ni une grammaire allemande.

Pour l'orthographe, c'est différent ; un simple ouvrier de bon sens nous dira, et avec raison : qu'il est ridicule d'écrire homme, honneur, histoire, habitude avec un h inutile ; et c'est probablement parce que cette branche de la langue n'exige que du bon sens, que nous avons eu dans le xvi^e siècle des productions de mérite sur l'orthographe.

Au milieu du xvii^e siècle, Vaugelas introduit la phraséologie, et pendant cent ans, la mode est à la phraséologie. Puis arrive la lexicologie, qui n'est qu'un art de recherches et de long labeur. Les travaux du xvii^e siècle se composent donc : de remarques orthographiques, de phraséologie, de lexicologie et de tentatives grammaticales.

Le xvii^e siècle est l'époque la plus complète pour l'étude des grandes questions linguistiques. Si toutes n'ont pas été résolues, toutes ont été soulevées et traitées avec de réels mérites. A partir du xviii^e siècle, l'Académie adopte pour son dictionnaire une nouvelle forme, la forme alphabétique. Deux grammairiens de grande valeur apparaissent : Regnier Desmarais et Buffier. Le premier nous dit qu'un corps savant est impuissant pour fabriquer une grammaire, qui exige un seul et même esprit. Le second déclare que chaque langue doit avoir sa grammaire spéciale ; que ce n'est pas la langue qui doit s'ajuster à la grammaire, mais la grammaire qui doit s'accorder avec la langue.

Dans ce siècle nous trouvons encore le grammairien philosophe, l'abbé Girard, et cinquante autres illustrations parmi lesquelles : d'Olivet, Dumarsais, Rollin, Goujet, Duclos, de Brosses, Beauzée, Voltaire, Bullet, Condillac, Lhomond, Rivarol, etc.

Le xix^e siècle devait avoir aussi sa spécialité ; on commença d'abord par envisager la science linguistique sous des aspects plus grandioses. On débuta dans la philosophie, la néologie, le génie, le méca-

nisme, l'harmonie; puis s'apercevant que ces sections abstraites n'étaient pas encore intelligibles aux masses, on en revint aux grammaires classiques qu'on agrandit. A partir de 1808, une Faculté accapare l'enseignement général, facilite la vente des ouvrages serviles, et arrête celle des livres consciencieux et intelligents.

Puis, arrivent les dictionnaires universels, l'étude du vieux langage, les questions d'origine, d'argot, d'analyse littéraire, les méthodes, la révolte contre l'Université, et enfin, nous abordons ce qu'on est convenu d'appeler la Philologie. Voilà où nous en sommes aujourd'hui. Espérons, comme l'a fort bien dit Duclos, que le raisonnement pourra bien être de mode un jour en France.

Eh bien! dans toutes ces variations de l'enseignement, nous voyons toutes les contrées du monde suivre les goûts français; ce qui semble dire que Paris donne la mode dans l'enseignement, comme il le fait déjà pour l'esprit et le bon goût.

Il y a toujours une grande distinction à faire dans l'enseignement à Paris, celui de l'Université et celui des auteurs libres; car si d'un côté on a la routine pour guide absolu, nos pédagogues* ne reconnaissent qu'un seul maître: la raison et la science. Il y a autant de différence entre une grammaire classique et la grammaire scientifique, qu'il y en a entre un

* Nous entendons par pédagogue un homme supérieur dans l'enseignement.

ignorant et un savant; entre un bon et un mauvais livre.

1801. Jean-François MARMONTEL. Cet auteur n'a peut-être été supérieur dans aucun genre; cependant la diversité de ses travaux le fit admettre à l'Académie en 1763. Dans sa vieillesse, il revint dans son pays natal, et se livra exclusivement à l'éducation de ses petits-enfants. C'est alors qu'il publia pour eux, sa « Grammaire enfantine », qui suit purement et simplement le courant des grammaires classiques. Où cet auteur est remarquable, c'est lorsqu'il détermine dans quels cas la création des mots est utile et même nécessaire :

« Si l'expression nouvelle et rajeunie est douce à l'oreille, claire à l'esprit, sensible à l'imagination; si la pensée la sollicite, et le besoin l'autorise; si le tour est animé, précis, naturel, énergique; si elle est conforme à la syntaxe et au génie de la langue; si elle ajoute à la richesse, si par elle on évite une périphrase traînante, une épithète lâche et diffuse; si elle n'a pas d'équivalent pour exprimer une nuance intéressante, ou dans le sentiment, ou dans l'idée, ou dans l'image; où est la raison de ne pas l'employer »? — Ceci peut être considéré comme étant le prélude de la science néologique, que nous allons voir se développer en 1868.

1801. Louis-Sébastien MERCIER. — Tout le monde connaît l'auteur du « Tableau de Paris », celui qu'on nomma le grand « Paradoxeur ». Il se distingua par

deux points essentiels : il est d'abord l'ennemi acharné de tout ce qui est sot et illogique ; il ne respecterait même pas l'Auteur de la Nature, si l'on pouvait trouver dans la création quelque chose qui soit faux ou déraisonnable. Mercier n'est pas un simple écrivain, c'est un littérateur, un homme qui ne transige ni avec ses idées, ni avec ses principes, ni avec ses convictions.

« Je ne suis pas, dit-il, de ces littérateurs hardis à être timides, amoureux de leurs fers, roulant dans la vieille ornière et préjugistes obstinés ; j'ai osé, bravant de vaines et passagères clameurs, envisageant la langue telle qu'on l'a parlée, telle qu'on la parlera sans doute un jour, ou telle enfin qu'on devrait la parler ; j'ai osé, dis-je, certain de son prochain et long triomphe, déployer sur ses plus hautes tours, l'oriflamme de la Néologie.

« Plus les têtes s'assemblent, plus elles se rétrécissent ». Heureux qui dans son travail est libre et despote ! il ne sera vaincu ni par l'ennui, ni par certains égards, ni par ces divagations, le supplice de la pensée : il sentira vivement, il abrègera tout ; il ne sera pas du moins un demi siècle à tâtonner des mots ; il ne dira que ces paroles « j'adopte, je rejette », car telle est ma volonté.

« Puisque vos règles ont tant fait d'avortons, tant d'hommes médiocres, que craignez-vous, lorsque vous supprimerez vos règles ? Elles sont la plupart si arbitraires ! elles ont pour unique fondement l'imagination la plus capricieuse. En voulant symé-

triser nos créations hardies, c'est la source de toutes nos lumières qu'elles essaient de tarir.

« On parle de l'importance d'un bon Dictionnaire: la première chose serait de ne pas le confier à une race d'étouffeurs qui se mettent à genoux devant quatre ou cinq hommes du siècle de Louis XIV (il serait facile de prouver qu'il y avait plus de génie en France dans le xvi^e siècle, que du temps de « Louis-le-Grand »; mais dites à nos beaux esprits de lire du « vieux gaulois »!), pour se dispenser, je cfois, de connaître et d'étudier tous les autres, et qui, criblés des plus misérables préjugés, fermant le petit temple de leur idolâtrique admiration, ne savent pas qu'il n'y a point de perfection fixe dans les langues.

« Les plus belles langues qui aient été connues dans le monde c'est d'abord le hasard qui les a produites, et l'art ensuite qui les a perfectionnées. Quelque parfaite que soit une langue, elle n'a pas d'autre origine que la plus barbare: Elle ne diffère que par l'abondance des mots, la variété des tours et la netteté de l'expression. Le Français qu'on parlera dans deux cents ans, sera peut-être plus différent de celui qu'on parle aujourd'hui, qu'il ne l'est de celui qu'on parlait il y a deux cents ans. Point de langue si barbare, qui ne puisse acquérir la perfection de la langue grecque ou latine; il ne faut que le temps, le nombre et le génie des hommes qui la parleront, qui l'écriront, et qui s'appliqueront sur-tout à la perfectionner ».

Il y a plus de feu linguistique dans la préface de la « Néologie » par Mercier, que dans trois cents volumes ordinaires. Il frappe à grands coups sur tout ce qui est en opposition avec le génie français. Son second mérite est d'être néologue. Son vocabulaire nous donne environ quatre mille mots nouveaux dont la moitié ont été adoptés depuis lors. — Nous regrettons qu'il ne nous ait pas expliqué la science néologique, je veux dire les conditions essentielles dans la confection des mots. Ainsi, à l'exemple de l'abbé Desfontaines, Mercier a présenté avec talent beaucoup de mots nouveaux, mais il ne nous en a pas donné la clé; ce n'est qu'en 1868 que nous verrons un auteur expliquer la science néologique.

1801. BUTET (De la Sarthe). Nous a donné une forte brochure avec ce titre : « Abrégé d'un cours complet de lexicographie ». — Il n'y a pas de genre de livres dans lequel on se soit plus lancé que dans la « lexicologie » ; il existe presque autant de dictionnaires que de grammaires ; et cependant les traités de lexicographie, je veux dire sur l'art de confectionner un dictionnaire, sont fort rares. — Nous ne présentons pas l'œuvre de Butet comme un chef-d'œuvre, et cependant, on y puisera d'excellentes idées.

1802. Louis-Abel FONTENAY a beaucoup écrit. Son « Dictionnaire de l'Élocution » qui porte parfois le nom de Demandre, est plutôt grammatical qu'éloquent.

Cet ouvrage a eu beaucoup de vogue au commencement du XIX^e siècle. Faut-il s'en étonner ? Fontenay et Demandre étaient des sommités dans l'enseignement, dans le clergé et même dans la littérature. Or, comme on juge les grammairiens en France, surtout d'après le rang qu'ils occupent dans la société, ce livre a eu beaucoup de réputation.

Voici comment on explique le premier mot de l'ouvrage :

Abattre, verbe actif et réciproque ; composé de battre et de la préposition latine *ab*, qui marque abduction et éloignement d'un lieu.

— Ainsi donc on écrit abattre avec un *b* parce que l'étymologie en signale deux ; — puis ce mot marque l'induction et l'éloignement d'un lieu.

Qu'il y ait seulement cinq cents définitions de ce genre dans un livre qu'on impose à des jeunes gens, et l'on comprendra que l'on peut facilement les hébéter. Jacotot n'avait peut-être pas tort de faire deux classes d'individus de la population des écoles : des abrutissants et des abrutis.

1802. Antoine-Louis DESTUTT-TRACY, est connu des grammairiens par ses « Observations sur l'Instruction publique ; sa Grammaire française et son Traité de logique ». Son ouvrage le plus important est intitulé : « Eléments d'Idéologie ». Nous ne citerons pas cet auteur comme un grammairien parfait, mais enfin, il y a dans ses œuvres d'excellents éléments. Voyons une de ses observations :

« C'est assez mal-à-propos, que l'on appelle les noms, des substantifs En effet, l'on voit que substantif et substantivement dérivent l'un et l'autre de substance; or il est évident, que tous les noms ne renferment pas une substance, et alors la dénomination de substantif n'est pas exacte ». — D'un autre côté, il y a peu de clarté dans les travaux grammaticaux de Destutt-Tracy, et je conclus qu'il y a, dans cet auteur, à prendre et à laisser.

1802. Dieudonné THIÉBAUD, nous a donné un « Traité de Style » en deux volumes. Puis encore des « Principes de lecture et de prononciation ». Quant à sa « Grammaire philosophique », c'est un véritable ouvrage raisonné sur la bonne grammaire, celle qui a pour base la Science et la Logique. Quand on compare par hasard l'œuvre de Thiébaud, aux grammaires de nos écoles, on est tenté de se demander si nos grammaticiens n'ont même pas lu Thiébaud. Selon cet auteur, la Grammaire est en même temps un art et une science; on n'est un véritable grammairien que si l'on est tout à la fois artiste et savant.

1803. François BOINVILLIERS, a publié beaucoup d'ouvrages : « Avantages de l'écriture approfondie de la langue française; une Grammaire raisonnée; Corrigé de Cacographie, et Cacologie; Nouvelle Grammaire des Dames; Dictionnaire des commençants »; il a fourni quelques articles à la Biographie Universelle. — En résumé, il n'y a pas d'idées neuves

dans cet auteur ; il ne fait que répéter ce qui a déjà été dit, seulement il choisit bien ses articles.

1803. Claude MOUSSAUD, est l'auteur de « l'Alphabet raisonné, ou explication de la figure des lettres ». Il a un système qui consiste à prouver que les formes de nos lettres capitales ont été tirées ou des sons, ou de la figure humaine.

L'A, représenterait la bouche, quand on prononce ce son. L'E, représenterait deux nez de formes différentes. L'I, représenterait une flèche. L'O, a été tracé pour dire que c'est un son plein. L'OI, représenterait la forme du gosier. Avec ces fantaisies, l'abbé Moussaud écrit deux volumes qui ne sont ni amusants ni instructifs.

1803. André MAGIN nous a donné un livre intitulé : « Etudes sur la langue française ». En tête de l'ouvrage, les éditeurs ont eu le soin de donner copie d'une lettre adressée à l'auteur par l'abbé Sicard, secrétaire de la classe de littérature et des Beaux-Arts de l'Institut National, d'après laquelle le citoyen Magin est déclaré un linguiste de premier ordre.

Nous serons plus réservé que l'abbé Sicard : nous disons que l'ouvrage est bien fait et qu'il s'y trouve quelques excellents articles, entr'autres sur « la Néologie et la Ponctuation ». De là à une œuvre capitale, il y a loin.

1804, J. Mauduit, dit LARIVE. « Cours de Déclamation, divisé en douze leçons ». — C'est le premier travail que nous ayons eu sur cet objet impor-

tant. Ceux qui cultivent la langue française, dans son ensemble, ne peuvent pas se dispenser de lire ce bel ouvrage. L'artiste dramatique surtout, y verra toutes les perfections que doit posséder le Comédien. Voici un passage de l'auteur :

« Le plus précieux de tous les organes, pour l'acteur, est celui de la voix ; c'est elle qui est chargée de manifester toutes nos sensations, et d'exprimer les divers sentiments qui nous agitent. La voix est l'interprète des passions, elle doit toujours être à leurs ordres ; elle doit, en se modifiant avec plus ou moins d'exaltation, de force, de chaleur ou de sensibilité, les exciter, les soulever à notre gré dans l'âme de ceux qui nous écoutent.

« Son accent varie sans cesse, ses modulations sont infinies. Tour-à-tour tonnante ou sensible, impérieuse, suppliante, elle exprime et inspire le courage, la colère, la terreur, l'espoir, la tendresse et toutes les nuances de la plus douce sensibilité ; son empire est un charme : subjuguier, entraîner, faire couler les pleurs ou les arrêter, sont les effets de ses enchantements. Mais elle doit, pour les produire, n'être altérée par aucun vice de prononciation ; le plus léger devrait faire exclure du théâtre tous ceux qui s'y destinent. Le grasseyement, le zézayement, les accents gascon, normand, provençal, sont incompatibles avec l'éloquence dramatique, et même avec toute espèce d'éloquence. On exige dans l'auteur tragique toutes les qualités de la voix ; on ne peut l'être avec des défauts essentiellement comiques ».

1804. Pierre MOREL, a communiqué à l'Académie des Remarques pour le nouveau Dictionnaire ; il a collaboré avec Domergue. Son œuvre capitale est un « Essai sur les voix ». C'est un ouvrage original ou plutôt spécial. Il y a cette grande différence entre cet auteur et Larive, que celui-ci raconte des anecdotes, tandis que Morel donne des préceptes, présentés avec ordre et méthode. Citons un exemple qui puisse donner une idée du livre remarquable de l'auteur :

« Le son « oi, dans loi » est véritablement une diphtongue ou un son double, mais dans j' « avois, je disois », etc., on n'entend que le son de l' « è » grave : ce n'est donc point une vraie diphtongue auriculaire. Ces caractères peuvent tromper les yeux dans l'écriture ; mais ils ne tromperont point l'oreille à la prononciation.

« Ai et au » ne sont non plus des diphtongues que pour les yeux, et non pour l'oreille. Ils ne font entendre chacun qu'un seul son, du moins en François, comme on pourra s'en convaincre dans le cours de cet Essai.

« A l'égard du son « eu » ; il n'est pas plus diphtongue que le son « ou » : on n'entend qu'un son dans l'un comme dans l'autre. Il est vrai qu' « eu » se fait entendre de deux manières : grave dans « peut » et aigu dans « peut » ; mais cela n'empêche pas qu'il soit un son simple. On n'y entend ni le son de l' « e » ni celui de l' « u » ; c'est un son qui ne tient ni de l'un ni de l'autre ; et si l'on a fait une combinaison de deux signes ; de deux voyelles pour indi-

quer ce son, c'est qu'après avoir calculé les sons de la langue par les cinq doigts ou par les sens, comme dit M. de Gébélin, et dans un temps où l'on n'avoit pas encore apperçu ce nouveau son, on a cru pouvoir faire une telle combinaison, comme on l'a faite pour le son « ou ».

1805. Louis-Joseph DAUBE. « Essai d'Ideologie ou Introduction à la Grammaire générale ». Ce bel ouvrage est en effet le livre élémentaire de ceux qui veulent acquérir la science de cette Grammaire.

« Toute grammaire particulière apprend à bien parler dans la langue qu'elle enseigne ; mais on a observé que, quoique les différentes langues emploient des mots différens pour exprimer les mêmes idées, elles suivent des règles communes, soit dans les changemens que ces mots subissent pour indiquer les divers rapports sous lesquels on considère l'idée principale qu'ils expriment, soit dans l'arrangement de ces mots entr'eux, qu'on appelle « construction, syntaxe » : ce sont ces règles communes à toutes les langues, ou du moins au plus grand nombre, et les raisons de ces règles, qui sont l'objet de la Grammaire générale.

« Mais, dans quelque langue que nous nous exprimions, nous ne parlons et nous n'écrivons que pour communiquer à nos auditeurs ou à nos lecteurs nos sentimens, nos idées, nos jugemens, nos raisonnemens, nos desirs, en un mot, toutes

nos pensées : ainsi l'on voit que, pour apprendre à bien parler, il faut d'abord savoir ce que c'est que sentimens, idées, jugemens. La science qui nous l'apprend, se nomme « Idéologie » ; qui n'est autre chose que l'analyse de la pensée ; et l'on comprend sous ce dernier mot, non toutes les facultés de l'âme, mais le produit de toutes ces facultés, ou le résultat de leur exercice. Un cours de Grammaire générale doit donc être précédé d'un cours d'Idéologie ». — Je crois que Daube a raison.

1805. Pierre-Claude Boiste, a donné plusieurs ouvrages linguistiques, et aussi un « Dictionnaire de la langue française ». Le premier exemplaire parut en 1800. Ce livre eut un grand succès mérité. On a publié une douzaine d'éditions de son œuvre. Boiste a eu la vogue jusqu'en 1840. Si l'auteur a fait de l'universalité, c'est avec ordre et méthode ; ainsi, on voit à la fin de son grand dictionnaire : le dictionnaire des synonymes, des difficultés, des tropes, de versification, de rimes, des personnages remarquables, de géographie, d'histoire naturelle, de médecine. En somme, l'ouvrage de Boiste est encore très-recommandable.

1805. Edmond Cordier a beaucoup écrit. Il a publié : « l'Abeille française ». 1795-1799, deux vol. in-octavo. Il nous a donné une petite brochure fort remarquable sous le titre de : « Recherches historiques sur les obstacles qu'on a eu à surmonter, pour épurer la langue française ». Ceux qui veulent

se rendre un compte exact de l'origine de notre langue feront bien de se procurer cette brochure de 60 pages. Elle ne porte point de nom d'auteur ; elle a été imprimée chez Lamy, libraire, à l'Espérance, quai des Augustins. Citons quelques lignes :

« On convient, en général, que tous les peuples de l'Europe, à l'exception des Sarmates, des Grecs et des Romains, ont parlé la même langue, la langue Celtique, qui ne s'est conservée pure que dans les contrées qui n'ont pas subi le joug des Romains ; qu'au reste cette langue a formé autant de dialectes qu'il s'est fait d'émigrations, et qu'il est encore aisé de reconnaître, en les suivant de branches en branches, des traits de leur origine commune.

« Lorsque les Francs, peuples Germains, eurent forcé le Rhin, qui tenait lieu de barrière aux Romains contre les invasions des Barbares du Nord ; et qu'ils se furent emparés des Gaules, ils y trouvèrent trois langues vivantes ; la langue Celtique, qu'ils parlaient eux-mêmes ; la langue Latine et la langue Romane ».....

1805. Urbain DOMERGUE. Sa « Grammaire », est excessivement faible ; cependant son « Manuel, ses Solutions grammaticales, son Journal grammatical », de 1805-1808, ont beaucoup de mérite. Il a publié aussi un nouvel alphabet, je veux dire un alphabet avec des signes nouveaux, qui n'a pas eu plus de succès que tous les ouvrages qui traitent du même sujet. Remarquons que l'alphabet français, qu'on

pourrait appeler l'alphabet européen, a sa physionomie, son type, son caractère. Il est bien vrai qu'il est encore imparfait, alors on pourrait le compléter ; mais le changer entièrement, nous a toujours paru une entreprise téméraire.

1806. Stéphanie WARCHOUF, âgée de quinze ans, est, dit-on, l'auteur du « Vélocifère grammatical, ou moyen d'apprendre la langue française et l'orthographe en chantant »*.

Voici, par exemple, la manière d'enseigner le futur des verbes :

AIR, du Menuet d'Exaudet.

<p>Temps futur N'est pas sûr, Mais désigne Une chose qui sera Ou qui réussira, Le jour-que l'on assigne ; Ils sont deux ; Prenons d'eux Connaissance, Pour ne pas vous intriguèr</p>	<p>Je vais les distinguer, D'avance. Le futur simple est unique, Et simplement nous indique, Qu'on pourra, Qu'on fera, Par la suite, Ce que l'on pense déjà, Et chose que l'on a Prédite.</p>
--	---

Il y a un couplet, sur un air différent, pour chaque règle de la grammaire. Je crois que cette idée pourrait être mise en pratique.

1806. Henri PESTALOZZI, est un philanthrope qui s'est acquis une réputation européenne, par ses

* Le véritable auteur est un nommé Galimar, imprimeur, qui demeurait faubourg St-Martin, n° 83.

recherches et ses travaux, pour améliorer l'éducation primaire et populaire. Alexandre Chavannes, membre du Grand Conseil, et de la Société d'Émulation du canton de Vaud, a donné en 1807 un exposé de la méthode de Pestalozzi, qui a été plus tard continuée et suivie par le P. Girard sous le nom de Méthode maternelle.

1806. Joseph POYART, ancien professeur belge, a publié, pendant que la Belgique était encore sous la domination française, un ouvrage intitulé : « Flandricismes et Wallonnismes, expressions impropres dans le langage français ». Pour bien comprendre la grande utilité de cet ouvrage consciencieux, il est peut-être nécessaire que l'on rappelle en peu de mots la situation générale des langues.

— On compte sur la surface du globe, plus de cinq mille manières de parler, et l'on comprend le dédale des langues, lorsqu'on n'y met pas un peu d'ordre. Si nous n'avons en vue que les langues distinctes, les langues parfaitement étrangères les unes aux autres, il n'y en a plus qu'une cinquantaine ; mais à côté des langues, il y a les patois, les jargons, les dialectes, les idiomes, les baragouins et les argots. Dois-je expliquer ces différentes nuances du langage ?

On appelle Langue d'un pays, le langage officiel, le langage en usage dans les écoles, le langage littéraire, le langage des gens d'élite ; ainsi quand on dit langue française, on veut parler de ce langage uni-

versel employé dans la classe éclairée, non-seulement en France, mais dans le monde entier.

Veut-on savoir ce qu'on nomme Argot? C'est un langage imagé, dont se servent non-seulement les voyous, les assassins et les escrocs; mais aussi les artistes, les viveurs, même les savants et les gens du monde; car il y a plusieurs genres d'argot. Si l'on dit que les peintres sont en fonctions, pour dire que les balayeurs nettoient les rues, on ne dira pas que c'est un langage de voleurs ou d'assassins; c'est plutôt un langage plaisant et spirituel. On a publié plusieurs ouvrages fort intéressants sur l'argot.

L'Idiome, est une manière de parler propre à un pays, à une province; un langage qui a ses tournures, ses accents, ses mots, ses phrases toutes faites. Il y a l'idiome provençal, l'idiome gascon, etc.

Le Dialecte, s'entend du langage d'un peuple, qui s'est séparé de la langue mère. Ainsi, par exemple, la langue dont on se sert à Liège, et qui s'éloigne autant du Wallon que du Français, est un dialecte.

Le Patois, que beaucoup de personnes considèrent comme le langage dégénéré d'une nation, est simplement l'ancien langage qui n'a reçu aucune culture; c'est la nature brute, ce qui ne l'empêche pas d'avoir ses beautés. Cependant on aurait mauvaise grâce de parler patois dans une autre localité que la sienne; il n'est même pas permis de parler patois en société.

Le Jargon, a un caractère tout particulier: il

tient du patois et de l'argot, c'est un langage grossier, employé par des marchands et des commerçants, qui ne tiennent pas trop à ce que les étrangers les comprennent. Ainsi, par exemple : trois ronds, six blancs, ou bien : il y a plan* sont du jargon.

Nous avons maintenant le Baragouin qui s'entend surtout du langage d'un étranger qui parvient à peine à se faire comprendre. Si un Allemand baragouine le Français, un Français peut baragouiner l'Allemand. Si nous avons en France deux millions d'individus qui parlent bien le Français, il y en a beaucoup, qui ne savent, à l'âge de dix ans, qu'un dialecte ou un idiome, ou un patois, ou un jargon, ou un baragouin; et ils ne peuvent arriver à s'exprimer d'une manière convenable, que par des études sérieuses; encore arrive-t-il, le plus souvent, qu'on ne parvient pas à détruire entièrement les traces du patois ou du dialecte.

L'auteur que nous signalons, a travaillé à se rendre utile, principalement aux populations qui bordent la frontière française au Nord, et qu'on appelle communément la Flandre française, et le pays Wallon. Donnons quelques exemples qui feront comprendre le mérite du livre de Poyart.

C'est un Flandricisme de dire : « Elle a plus « que » cinquante ans, il a plus « que » douze mille

* Deux marchands sont en présence d'un acheteur, et l'un dit : « Il y a plan », c'est-à-dire : trompe notre chaland, et tu me donneras la moitié de ton vol. — Voilà du jargon qu'il est quelquefois utile de comprendre.

francs de rente ». Si l'on veut parler en Français, on dira : « elle a plus « de » cinquante ans, et il a plus « de » douze mille francs de rente ».

On dit selon l'idiome flamand : « quel beau temps « qu'il fait », au lieu de « quel beau temps « il fait ». « Crapule », est synonyme de débauche, ivrognerie; on peut vivre dans la crapule, c'est-à-dire dans ces mauvaises habitudes, mais on ne peut pas dire : il fréquente la crapule, pour : c'est un crapuleux. Poyart donne ainsi quatre cent dix-huit exemples, que les Wallons et les Flamands feront bien de consulter, avant d'aller se présenter soit au Barreau, soit à la Chambre, soit même dans une simple réunion d'électeurs.

1807. Almaric de BRÉHAN. « Le Mot et la Chose », est un livre qui explique les mots français dérivés du Latin, et cela si adroitement qu'on apprend l'origine de beaucoup de mots français, presque sans se douter de la leçon.

Donnons un exemple qui fasse comprendre la méthode : « Quand je dis « on », c'est comme si je disais : les hommes; car c'est du mot homme, qui s'écrivait anciennement « hom », que s'est formée cette maudite particule « on », qui nous a coûté tant de larmes au collège. Le monde cependant ne la reçoit pas toujours fort bien — « On » dit, Madame, que vous approchez de la cinquantaine. — Votre « on », Monsieur, n'est qu'un sot. Ne pourrait on pas en dire autant à tous les fabricants de « on ».

1807. L'ACADÉMIE CELTIQUE. Tel est le titre d'une société nationale placée sous la protection de l'impératrice Joséphine.

Cette société fut organisée dans le but de faire des recherches sur les antiquités celtiques, et de publier des mémoires.

Elle était composée de toutes les célébrités littéraires de la France, trois cents membres environ; et de plus, aidée par beaucoup de sociétés de Paris, de Londres, d'Edimbourg, de Florence, de Copenhague, de Moscou.

Les mémoires publiés comportent cinq volumes in-8° de 500 pages environ, contenant ensemble vingt-cinq gravures.

Nous n'essaierons pas d'analyser une œuvre où l'on trouve toutes espèces d'appréciations. Il résulte seulement de l'ensemble de tous ces travaux, que les monuments découverts constatent que les Gaulois possédaient une langue distincte de la langue latine.

L'ouvrage que nous citons, peut servir à ceux qui veulent être initiés à l'histoire de nos ancêtres.

1807. Pierre-Nicolas COLLIN D'AMBLY, est l'auteur d'un très-grand nombre d'ouvrages; voici quelles sont ses trois productions les plus remarquables: une « Grammaire analytique et littéraire; les phrases Négatives et les Prépositions ». Sa Grammaire est déjà une œuvre de mérite; cependant les traités sur les phrases Négatives et sur les Prépositions, sont supérieurs. Collin d'Ambly est du très-petit nombre

de ceux qui ont compris, que chaque sujet de la grammaire, tel qu'il soit, exige, si l'on veut le traiter à fond, des années de travaux ; aussi a-t-il consacré beaucoup de temps et un volume aux Prépositions, ainsi qu'aux phrases Négatives

L'amateur linguiste qui veut s'éclairer, soit sur l'usage d'une préposition, soit sur une phrase négative ou affirmative, présentant des difficultés, fera bien de consulter Collin d'Ambly, l'homme spécial pour ces deux objets. Il est bien à regretter que ce qui est fait pour la Préposition, n'ait pas encore été tenté pour la Conjonction et l'Adverbe. Il faut espérer que nous verrons bientôt des ouvrages spéciaux sur ces objets, et sur bien d'autres encore ; car il nous manque beaucoup de bons livres classiques.

1807. H. FEYDEL. « Remarques grammaticales sur le Dictionnaire de l'Académie française ». — Cette Société, ayons-nous dit, est le pivot autour duquel tournent les grammairiens ; soit pour sanctionner les travaux de la Faculté, soit pour les critiquer. Feydel n'est pas un de ses adorateurs ; nous devons même avouer qu'il blâme souvent et avec raison. Cependant il semble ignorer qu'elle n'a pas eu la mission de régler la langue. Il est vrai que le Public lui attribue cette folie, mais cela ne signifie rien. Ce n'est pas la Faculté qu'il faudrait blâmer, mais plutôt l'ignorance publique.

1808. LOUIS PHILIPPON DE LA MADELEINE. « Traité des Homonymes français ; Manuel épistolaire ; Dic-

tionnaire des poètes français depuis 1050 jusqu'en 1804; Dictionnaire de la langue française; Grammaire; Traité sur les participes; puis enfin une Grammaire des gens du Monde ».

Voici un des sujets traités par l'auteur, dans ce dernier ouvrage, qui nous paraît être ce qu'il a fait de mieux :

BAS DE SOIE.

« J'ai vu mettre en question s'il fallait dire : bas de soie « noirs » ou plutôt « noire », par la raison qu'allèguent les grammairiens, que l'adjectif doit se référer à son substantif le plus prochain. L'usage est pour bas de soie « noirs, gris ou blancs », en accordant l'adjectif avec « bas ». Cela est juste, s'écrient d'autres grammairiens qui veulent tout expliquer; il faut dire : bas de soie « noirs », parce que l'adjectif se rapporte toujours au nom principal ou nominatif, et non au génitif qui est commandé par ce nom. Sur cela on leur fait observer qu'on dit pourtant : robe de « satin blanc, de taffetas bleu ».

« Peu de règles, encore une fois : l'usage, le bon usage, voilà le maître des langues ».

UNIVERSITÉ DE FRANCE.

1808. On se demande encore quelquefois : mais quelle est donc cette Faculté qu'on appelle l'Université de France? Quelle est sa mission, quels sont ses droits et ses principes? L'Université, surtout depuis

sa réorganisation en 1808*, n'est rien autre chose qu'une administration parfaitement organisée, au service et à la dépendance de l'Etat. Elle est chargée de distribuer l'instruction dans les écoles primaires, secondaires et supérieures; dans les écoles des campagnes, comme aux Facultés de Théologie, de Droit et de Médecine.

L'Université a été élevée sur cette base fondamentale : que l'instruction et l'éducation publiques appartiennent à l'Etat. Elle a donc, au nom de l'Etat, le monopole de l'éducation, à peu près comme les tribunaux ont le monopole de la justice. Ainsi, lorsqu'on dit : l'Université a fait ceci, a fait cela ; l'Université a adopté tel livre dans les écoles, ou n'a pas accepté tel autre livre ; l'Université a révoqué tel ou tel professeur ; l'Université a ouvert ou a fermé telle école ; cela veut dire : le Gouvernement français a adopté tel livre d'enseignement, et a refusé tel autre livre ; le Gouvernement a révoqué tel ou tel professeur ; le Gouvernement a ouvert telle école et a fermé telle autre école.

Cette autorité absolue ne s'exerce pas seulement sur les écoles subsidiées par l'Etat, mais sur les écoles privées, puisque personne ne peut ouvrir une

* Fourcroy, directeur de l'Instruction publique, vint proposer au Corps Législatif, la loi organique d'une nouvelle Université ; elle fut décrétée le 17 mars 1808, et au mois de septembre de la même année, Fontanes fut nommé grand-maître de l'Université impériale. Depuis 1828, cette Faculté est dirigée par le Ministre de l'Instruction publique.

école, ni même donner l'instruction, sans avoir obtenu l'autorisation de l'Université. — En 1844, le Clergé français s'est ému d'un pareil état de choses et a demandé à grands cris la liberté d'enseignement. Car il n'y a pas de régime, pensons-nous, qui puisse être aussi pernicieux, que celui d'un monopole quelconque dans l'enseignement; d'une direction sans contrôle. Maintenant, il s'agit de savoir comment l'Université use de son pouvoir absolu.

Entendez tous nos pédagogues de mérite, même ceux qui font partie de l'Université, et ils vous diront: que la Faculté semble avoir pris à tâche de ne pas entrer franchement dans la voie du Progrès.

1808. BARBIER et DESESSARTS. « Nouvelle bibliothèque d'un homme de Goût ».

— Ce Critique nous cite une cinquantaine de grammairiens. Il nous dit que ses « Jugements » sont tirés des journaux les plus connus et des critiques les plus estimés, alors il ne prend point la responsabilité de ses articles; sans cela nous lui demanderions, comment Port-Royal « donne les raisons de ce qui est commun à toutes les langues »; si Restaut fut un homme « instruit du génie et de la délicatesse de notre langue », si le Dictionnaire de Furetière « a été moins mauvais que celui de Richelet »; si l'Académie française a produit en 1798 « l'ouvrage qu'on estime le plus sur la langue »^{*}; si les Remar-

^{*} Et pour preuve on le vend aujourd'hui à 60 centimes le kilo.

ques de Vaugelas « ont eu plus de réputation qu'elles n'en méritent ».

Cela dit, nous reconnaissons dans la « Bibliothèque d'un homme de Goût » des appréciations justes : entr'autres celle-ci : « L'Académie française a toujours cru qu'elle devait se restreindre à la langue commune, telle qu'on la parle dans le monde et telle que nos poètes et nos orateurs l'emploient ». On aurait pu ajouter : et nos prosateurs.

1809. François-Pierre Guillaume Guizot. Son premier ouvrage linguistique est son « Dictionnaire des Synonymes » ; il avait alors vingt-deux ans. Plus tard, en 1832, il fut entraîné dans la politique et devint Ministre de l'Instruction Publique. C'est alors qu'il fit faire une enquête générale pour s'assurer de l'état réel de l'instruction. La situation fut reconnue désastreuse. Pour bien savoir ce qui se passait dans les plus petits hameaux de la France, il lança quatre cent quatre-vingt-dix commissaires inspecteurs, qui durent faire leurs rapports. Ces mémoires ont été rassemblés dans un volume, rédigé par un employé au ministère de l'Instruction publique. Nous aurons l'occasion de parler de ce rapport.

1809. J. HUBERT a traduit en français l'œuvre très-remarquable de André Guarna de Salerne : « La Guerre grammaticale ». Nous n'avons eu en France qu'un seul homme qui put être comparé au grammairien italien du XVI^e siècle, c'est Furetière, dans sa nouvelle Allégorie. Peu de biographes parlent

d'André Guarna ; cela doit étonner, car son œuvre « *Bellum grammaticale* » est une des plus curieuses et des plus méritoires que nous ayons lues. L'originalité de cet ouvrage consiste à mettre en présence les diverses parties de la grammaire et à leur faire engager une lutte générale.

Le lecteur comprendra mieux l'esprit du livre par la citation suivante :

« Amo ayant fait la revue de toutes ces troupes les conduisit dans les plaines immenses des « Conjunctions », vers un plateau dit « Copula », et traça son camp non loin de la rivière des « Disjonctives », nommée le fleuve « Sive ». Là il divisa ses forces en quatre grands corps ou Conjugaisons, leur assignant à chacun une position particulière. On en excepta seulement quelques verbes familiers, à qui il fut ordonné de porter par corvée le langage des Infinitifs. Ceux-ci étaient : « Incipit, Desinit, Debet, Vult, Potest, etc., etc. » En ce moment des Verbes de la plus grande autorité faisaient leur entrée au camp : C'était « Pluit, Mingit, Fulgurat, Tonat, etc. », ayant à leur suite les cohortes choisies de leurs vassaux les plus distingués. On vit même les Gérondifs, dédaignant les noms, passer et se rendre en transfuges du côté des Verbes.

« Le roi POËTA, informé des forces que son ennemi avait rassemblées, et craignant d'être surpris et opprimé, s'il attendait dans l'inaction l'effort d'une masse aussi imposante prit ses dispositions. Les Chefs des Pronoms, en qualité des princes de son

sang, obéissent les premiers à son appel : on voit flotter les panaches d' « Ego, Tu, Sui », tous nés près du trône, tous du sang illustre des Arsacides, marchant à la tête de « Meus, Tuus, Suus, Noster et Vester, etc., etc.... ». A leur troupe vinrent se joindre trois Articles, grands chercheurs d'aventures, reconnus pour être exercés aux faits d'armes par de longues suites de combats ; le premier est « Hic, Hæc, Hoc ; le second, Hic et Hæc ; le troisième, Hic et Hæc et Hoc ; portant chacun une armure étincelante d'espèces de genres, de nombres, de figures, de personnes et de cas ».

1810. Antoine CAILLOT, « est l'auteur du Dictionnaire portatif de littérature ». Il fit encore un grand nombre d'ouvrages, entr'autres : « Nouveau dictionnaire proverbial, satirique et burlesque », qui a le mérite de ne pas être trop libre, comme celui de Le Roux.

1810. Ernest LEQUIEN. Première édition d'une grammaire élémentaire qui a eu son moment de vogue, comme la grammaire de Chifflet, de Port-Royal, de Régnier-Desmarais, de Buffier, de Restaut, de Beauzée, de Lhomond, de Wailly, de l'abbé Gaultier, de Barthélemy de Grenoble, de Lexizac, de Caminade, etc. — Il faut bien comprendre, que ce genre de livres n'est autorisé par nos directeurs de l'enseignement, et accepté par le Public, qu'à la condition absolue qu'on suivra le sentier battu, et qu'on ne s'en écartera jamais.

1811. Athénée de la Langue Française. — Il s'est formé à Paris, à l'instigation de Napoléon I^{er}, une espèce d'Académie linguistique, qui avait pour membres : Arnault, conseiller, secrétaire général de l'Université impériale, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur ; Le Chevalier de Chevillard, membre du Corps Législatif, président par intérim ; Valant, directeur, et Laurenceau, secrétaire. Il y avait, comme membres honoraires, nos ambassadeurs à l'étranger.

Cette Académie impériale n'a fait que paraître et disparaître. La première lettre adressée aux différents membres de cette Société, a été dictée par Napoléon lui-même : « Les conquêtes des langues suivent les conquêtes des armes ; mais si les idiomes, les usages et les mœurs des peuples réunis de nos jours à la France, peuvent enrichir notre langue, ces causes diverses peuvent aussi en altérer la pureté ! Jamais il ne fut donc plus nécessaire d'y veiller que dans notre siècle. » — L'institution aurait probablement porté les meilleurs fruits, si les événements de 1815, en abattant l'Empire, n'avaient pas naturellement anéanti cette nouvelle Académie. A propos de cette idée de Napoléon, de vulgariser la langue française, après avoir quelques années avant accaparé l'enseignement public au nom de l'État, nous ne résistons pas au désir de raconter une anecdote.

Napoléon rencontre un jour, aux Tuileries, le bibliothécaire de la rue Richelieu. — Van Praedt,

dit-il, apportez-moi donc la liste des ouvrages linguistiques qui se trouvent à la bibliothèque. — Quand Votre Majesté désire-t-elle que je lui donne cette liste? — Venez demain matin. Le lendemain, le fidèle bibliothécaire se présente au cabinet de travail de l'Empereur : — A la bonne heure, j'aime les hommes expéditifs ; donnez-moi le catalogue de vos livres linguistiques. — Alors Van Praedt fait avancer un grand et robuste auvergnat, qui portait sur son crochet une vingtaine de registres. — Qu'est-ce que cela? — Ce sont, Sire, les catalogues des ouvrages que vous avez demandés.

On congédia le commissionnaire. — Ah ça ! Van Praedt, expliquez-vous plus clairement, lui dit Napoléon avec bonté ; à combien de volumes se réduisent, à la bibliothèque, les ouvrages de ce genre? — Il y a, Sire, sur la linguistique générale, un tel monceau de livres, que seize chevaux attelés pourraient à peine les trainer. — Je ne savais pas ça, fut toute la réponse de Napoléon. — Quand je lus cette anecdote, il y a longtemps, je crus que l'appréciation de Van Praedt était une fable ; aujourd'hui je pense, qu'avec un peu de poésie, il a fait de l'histoire.

J'estime que le dix-neuvième siècle produira, à lui seul, quinze cents volumes et brochures, rien que sur la grande question linguistique. Et dire cependant qu'avec tout cela il nous manque encore beaucoup de livres. Nous n'avons pas même une grammaire!

1811. Charles-Pierre GIRAULT-DUVIVIER, s'occupa d'abord de l'éducation de ses filles, pour lesquelles il confectionna une grammaire ; puis l'idée lui vint de donner à cet ouvrage un grand développement et de le publier. « La Grammaire des Grammaires », de Girault-Duvivier, a cela de particulier qu'elle réunit, sur tous les points difficiles, les opinions diverses des grammairiens. L'auteur a eu le talent d'analyser, de comparer les opinions contradictoires. Ce livre est assurément, malgré ce qu'on en a dit, une grammaire classique dans laquelle il y a parfois du bon. Nous verrons plus tard si l'on fait mieux.

1811. ESTARAC. « Grammaire française. » — Nous avons eu à chaque époque en France une grammaire en vogue, surtout depuis Port-Royal en 1660. Rénier-Desmarais a succédé à Port-Royal. Buffier a écrasé Desmarais. Restaut a détroné Buffier ; Beauzée a régné en 1769. Wailly a fait oublier Beauzée. Lhomond a vécu côte à côte avec Wailly, qui a clos le XVIII^e siècle. Levizac était à la mode au commencement du XIX^e siècle. Estarac est venu ensuite, puis nous avons eu Lequien et Letellier vers 1815. Chapsal était dans son beau en 1820 et il tient encore la corde aujourd'hui. Nous ne parlons ici que de la grammaire purement classique.

Nous sommes forcés en France, avant d'apprendre les véritables règles de la langue française, de connaître la grammaire d'Etat. Vous seriez l'homme de la rue devant des deux hémisphères, que

vous n'obtiendriez pas un diplôme de simple instituteur si vous ne connaissez pas les règles souvent bizarres de la grammaire universitaire.

1812. Gabriel HENRY, est l'auteur de notre première « Histoire de la langue française ». Il expose l'origine commune des langues de l'Europe, puis la filiation de la langue française aux autres langues. Il relie la Grammaire à la Littérature, et s'arrête naturellement en 1812. Ce livre est indispensable dans une bibliothèque de linguiste et même d'historien, de littérateur et d'homme du monde.

1812. Charles-Constant LETELLIER, est l'auteur d'une grammaire qui a eu beaucoup de vogue dans les écoles, de 1815 à 1825. Il y donne un modèle d'analyse grammaticale, puis des exercices de caco-graphie. La simplicité de ce livre en fait le mérite. Quant aux exercices de cacographie, sont-ils utiles ou nuisibles aux jeunes étudiants? Là est la question. L'auteur a su éviter l'erreur de ceux qui veulent tout embrasser dans un livre, et qui ne complètent rien.

Ce nom de Letellier me remet en mémoire une petite aventure. C'était en 1863, je venais de publier mon « Exposé général de la langue française », qui était le premier germe de l'ouvrage que je publie aujourd'hui. Je rencontre à Bruxelles, un de mes anciens compagnons de classe, qui tient ici un rang élevé dans l'enseignement. Il y avait vingt ans que nous ne nous étions vus. Je n'eus pas besoin de lui

demander ce qu'il était devenu, son entourage m'avait renseigné. — Eh bien ! me dit-il, que faites-vous à Paris ? — Ma foi, j'étudie la langue française ; et je lui présentai en même temps un exemplaire de l'ouvrage qui venait de paraître. — Quand il en eut vu le titre, il s'écria : Jeux de mots ! calembourgs ! blagues de Paris ! et sans me laisser le temps de lui répondre : — J'ai appris, me dit-il, en même temps que vous, dans la même école, la grammaire française de Letellier ; je la sais encore par cœur, d'un bout à l'autre ; on ne me fera jamais accroire qu'il existe d'autres principes de grammaire, je ne permettrai jamais aux professeurs qui sont sous ma direction, de s'écarter des principes de Letellier. — Je voulus répliquer, mais il m'opposa toujours le même « raisonnement ». — La grammaire que j'ai suivie a dû être excellente, puisqu'elle a été autorisée dans les écoles ; et je n'admets pas qu'on puisse poser d'autres principes que ceux de mon professeur ».

J'ai eu l'occasion, depuis cette époque, de voir à Bruxelles plusieurs personnes d'élite dans la magistrature, le journalisme, l'enseignement, le commerce, et j'ai pu apprécier que l'idée de mon ancien camarade est partagée. La grammaire qu'ils ont suivie, et dont ils vous réciteront, si vous le voulez, toutes les phrases, est un code qui ne permet ni une observation, ni même une réflexion. Le raisonnement, en Grammaire, est pour certaines personnes, de la blague, de la fanfaronnade, de la sottise.

1813 Georges CARSTAIRS. — L'écriture joue le plus grand rôle dans les études linguistiques ; aussi devons-nous parler de ceux qui ont aidé au développement de l'art d'écrire. Voici les faits : Carstairs est l'auteur d'une méthode réellement nouvelle ; elle consiste à remplacer le mouvement contre nature des doigts, où la main était appuyée fortement sur le radial droit, par un mouvement libre de l'avant-bras et de la main, soutenus par le milieu de l'avant-bras. Alors la main marche d'une seule pièce, et les doigts n'ont plus qu'un mouvement d'ensemble et simple pour maintenir et diriger la plume. Après avoir exercé pendant vingt ans en Amérique, Carstairs obtint un jour l'appui de M. Hume, membre du Parlement anglais, qui fit un rapport favorable sur la méthode présentée à S. A. R. le Duc de Kent. Celui-ci favorisa le développement de la méthode en Angleterre. Puis, douze ans après, en 1828, Carstairs, appuyé par M. Jullien, bibliothécaire de l'Institut, obtint de M. de Vatimesnil, Ministre de l'Instruction publique en France, l'approbation de cette méthode, et son introduction dans les écoles. Il a fallu à Carstairs quarante ans de persévérance pour que son œuvre fut vulgarisée en Europe.

Il va sans dire que les exploités lui ont contesté la priorité, entr'autres Trémery et dix autres professeurs, dont les noms m'échappent — Ceci me rappelle une anecdote qui m'est personnelle. C'était en 1848. Je passai par la rue Neuve-des-Petits-Champs ; je vois une grande soirée d'écriture annon-

cée chez F^{...}, passage Vivienne. J'entre ; la salle était bien garnie ; on attendait le professeur qui se faisait désirer. Il y avait une planche noire derrière un petit théâtre, avec un alphabet tracé à la craie. Je me trouvais derrière les dames, avec plusieurs jeunes commis qui se plaignaient du professeur ; ils avaient payé, disaient-ils, une somme de pour modifier leur écriture ; ils y étaient arrivés, mais plus tard, leur écriture avait repris son ancienne forme. Je leur disais : vous vous êtes négligés, au lieu de respecter les recommandations qu'on a dû vous faire.

Enfin, M. F^{...} arrive avec son gilet écarlate, et expose sa méthode ! Un jour, par hasard, dit-il, j'ai tiré les nerfs d'une patte de poule, et le mouvement qui s'est produit, dans cette patte de poule, m'a fait découvrir le véritable mécanisme à imprimer aux doigts des élèves. Cela dit, il demande qu'on veuille bien lui faire quelques observations. Excité par les jeunes gens qui étaient autour de moi, et dans le désir de donner au professeur l'occasion de développer ses moyens, je lui demande les rapports qui existent entre sa méthode et celle de Carstairs. Il me répond, qu'il ne connaît pas Carstairs, que sa méthode n'a aucun rapport avec celle de qui que ce soit ; j'ajoute quelques mots, et j'entends crier : A la porte ! à la porte ! On m'avait pris pour un concurrent. Une dame fort jolie me pria de lui donner mon adresse, ayant, disait-elle, l'intention de m'envoyer sa cuisinière...

1814. G. GLEY. « Langue et littérature des anciens Francs ». Il est souvent question de la langue des Francs à propos des origines de la langue française.

Voyons ce que nous en dit notre auteur : « Lorsqu'au commencement du cinquième siècle, les Francs sortirent des forêts de la grande Germanie, pour passer le Rhin, ils parlaient une langue dont ils n'avaient aucun rapport avec les dialectes alors en usage parmi les peuples qui habitaient les rives de la Seine, du Rhône et de la Loire. C'est dans cette langue, appelée par leurs auteurs, francique ou francisque, qu'ils avaient, avant de quitter leurs anciennes demeures, rédigé leur loi salique : c'est la langue que parlait Clovis.

« Voici un spécimen de l'écriture et du langage francique : il est du septième ou huitième siècle.

TRADUCTION.

Fater unser, du pist in
himilum.

Mihhil gotlichist daz der
man den almagtigan truhtin
sinan fater uuesan quidit.
Karesit denne, daz allero
manno uuelih sih selpan
(uuirdie) des uuir dican Gote,
cotes sunt (sun) ze uuesan.

Père notre, tu es dans
les cieux.

Grandement divin est,
que l'homme le tout-puis-
sant seigneur son père
être dit. Qu'il prépare donc,
que de tous hommes cha-
cun soi-même digne de cela,
nous pensions à Dieu, de
Dieu fils d'être.

1814. Léon CHAPSAL, a publié, avec le concours de Noël, plusieurs livres classiques qui ont eu un grand débit ; ces ouvrages sont : une Grammaire,

un Traité d'analyse logique, un Dictionnaire, qui sont encore suivis dans beaucoup d'écoles. — Que dire des œuvres de Chapsal ? quel est donc le mérite de cet auteur ? — Il a eu le bon esprit de s'associer à un homme de talent ; qui était inspecteur général à l'Université ; la porte du triomphe et de l'or fut ouverte à Chapsal. En somme, il a fait comme tous ceux qui ont voulu obtenir la sanction universitaire : il est venu prouver au Public que la grammaire est un art, et qu'il y a dans la langue une masse de lutins, de foupgarous et de monstres de toutes espèces. Enfin, avec Chapsal, on peut d'un enfant intelligent, faire un esprit faible.

1815. Jean-François NOEL, a fabriqué beaucoup de livres, la plupart fort utiles comme renseignements. Ses ouvrages, qui ont rapport à la langue française, sont ses « Leçons de littérature et de morale ; ses Leçons françaises ; un Dictionnaire français-latin ; son Gradus ad Parnassum ; il a fait ensuite un Dictionnaire étymologique ; enfin il est l'auteur de vingt ouvrages différents qui annoncent un grand travailleur. C'est ce même Noël qui a prêté son concours à Chapsal. On le traite de compilateur pour dire qu'il a puisé partout. Si, l'on entend dire par là que Noël ne fut qu'un copiste, on se trompe. C'était un homme de talent, qui savait distinguer ce qui est bien de ce qui est ordinaire ou mauvais. Noël a eu encore un mérite, celui de se former une bibliothèque pédagogique, à peu près complète ; sans

laquelle on ne peut guère publier un livre utile pour l'étude des langues.

L'auteur rappelle dans son « Dictionnaire historique » publié en 1806, cet ingénieux apologue, qui a été traduit de l'Allemand; tendant à prouver que les dictionnaires sont de simples indicateurs.

« L'horizon s'empourprait des derniers rayons du soleil, lorsqu'un pèlerin se trouve égaré dans le fond d'un bois, théâtre de meurtre et de brigandage. Il errait depuis longtemps, le cœur palpitant d'épouvante, lorsqu'il arrive en un endroit où la route se partageait en deux. Plein d'un nouveau trouble, il s'arrête, et s'écrie en soupirant : « Ah ! qui me remettra dans mon chemin ? » Son œil effaré se porte de tous côtés, et découvre enfin à droite une colonne élevée dont le bras étendu indiquait la route. Il y lit ces mots : « Dans un mille d'ici, je te mets en sûreté ». Le pauvre pèlerin baise la colonne tutélaire qui bannissait l'effroi de son âme. Mais quelques pas après, un nouveau doute le saisit : « Guide bienfaisant, s'écrie t-il, il m'est encore facile de me perdre; ô si tu pouvais m'accompagner ! » Ami, répond le conseiller, c'est trop exiger de moi: je montre le chemin, mais je ne marche pas ». — Ce qui est applicable aux ouvrages de Noël, pourrait être dit des GRAMMAIRIENS FRANÇAIS : Ami, je montre le chemin, mais je ne marche pas.

1816. Jean-Denis de LANJUINAIS. « Histoire naturelle de la Parole, ou grammaire universelle ». Il

donne sur l'histoire de la parole des explications fort intéressantes; le système de Lanjuinais nous paraît fort rationnel. « Dieu a donné le langage à l'homme, comme il lui a donné aussi les terrains, qui ne produiraient rien s'ils n'étaient pas cultivés. C'est ainsi qu'il y a des langages perfectionnés, et d'autres langages qui sont encore grossiers. C'est ainsi qu'il y a dans la société des hommes qui parlent bien et d'autres qui parlent mal ».

1817. Jean PLANCHE. « Dictionnaire de la langue Oratoire et Poétique », en trois volumes. — Voici le mode adopté par cet auteur : il se base d'abord sur le Dictionnaire de l'Académie, puis il cite des phrases d'écrivains célèbres qui s'accordent avec la Faculté. Quelquefois, cependant, il la critique; alors il cite des phrases d'écrivains qui viennent s'accorder avec la critique.

1818. Constantin VOLNEY. Un tel homme ne pouvait pas rester étranger à l'étude générale des langues. Il publia, en 1795, un « Traité de la simplification des langues orientales »; en 1819 parut son « Alphabet européen, appliqué aux langues asiatiques »; puis un « Discours sur l'étude philosophique des langues ». Volney fonda par testament un prix à l'Institut, pour le meilleur travail sur les langues orientales. Il n'a pas travaillé sur la langue française; cependant, les observations qu'il fait sur l'alphabet universel, peuvent être consultées avec

intérêt. Nous croyons devoir rapporter cette observation de l'auteur :

« On peut dire que depuis l'adoption, et en même temps la modification de l'alphabet phénicien par les Grecs, aucune amélioration, aucun progrès n'a été fait dans la chose. Les Romains, vainqueurs des Grecs, ne furent à cet égard, comme à bien d'autres, que leurs imitateurs. Les Européens modernes, vainqueurs des Romains, arrivés bruts sur la scène, trouvant l'alphabet tout organisé, l'ont endossé comme une dépouille du vaincu, sans examiner s'il allait à leur taille. Aussi les méthodes alphabétiques de notre Europe sont-elles de vraies caricatures?..... Quant au Français et à l'Anglais, c'est le comble du désordre; pour l'apprécier, il faut apprendre ces deux langues par principes grammaticaux; il faut étudier leur orthographe par la dissection de leurs mots ».

1819. Édouard VARINOT. « Dictionnaire des Métaphores françaises, dans le style soutenu et même dans le style familier ». Ouvrage utile, spécial, indispensable. Donnons un exemple de métaphores tirées de Boileau et reproduit par Varinot :

Jadis de nos auteurs les « pointes » ignorées
Furent de l'Italie en nos vers attirées,
Le vulgaire ébloui de leur faux agrément,
A ce nouvel appât courut avidement.
La faveur du public excitant leur « audace »,
Leur nombre « impétueux inonda » le Parnasse;

Le madrigal d'abord en fut « enveloppé » ;
Le sonnet « orgueilleux » lui-même en fut frappé » ;
La tragédie en fit ses plus chères délices ;
L'épigramme en « orna » ses douloureux caprices ;
Un héros sur la scène eut soin de s'en « parer » ,
Et sans « pointe » un amant n'osa plus soupirer :
On vit tous les bergers, dans leurs plaintes nouvelles,
Fidèles à la « pointe » encore plus qu'à leurs belles ;
Chaque mot eut toujours deux « visages » divers ;
La prose la reçut aussi bien que les vers ;
L'avocat au palais en « hérissa » son style,
Et le docteur en chaire en « sema » l'Évangile.
La raison outragée enfin ouvrit les « yeux » ,
La « chassa » pour jamais des discours sérieux,
Et dans tous ses écrits la déclarant « infâme » ,
Par grâce lui laissa P « entrée » en l'épigramme ;
Pourvu que sa finesse éclatant à propos,
Roulât sur la pensée, et non pas sur les mots.
Ainsi de toutes parts les désordres cessèrent,
Toutefois à la Cour les turlupins restèrent,
Inspides plaisans, bouffons infortunés,
D'un « jeu » de mots grossiers partisans surannés.
Ce n'est pas quelquefois qu'une muse un peu fine
Sur un mot, en passant, ne « joue » et ne badine,
Et d'un sens « détourné » n'abuse avec succès ;
Mais, fuyez sur ce point un ridicule excès,
Et n'allez pas toujours, d'une « pointe » frivole,
« Aiguiser » par la « queue » une épigramme « folle » .

1820. Pierre-Aleman LEMARE. « Cours de langue française et un Dictionnaire par ordre d'Analogie » .
— Il y a sans aucun doute dans ces ouvrages de grandes preuves d'érudition ; seulement la méthode

y fait défaut. Il y a une thèse de Lemare qui m'a toujours intrigué, c'est lorsqu'il dit : « De quelque manière qu'un mot soit pris, il n'est, et ne peut être que « substantif ou adjectif ». Je n'ai jamais pu comprendre comment une langue pourrait fonctionner, seulement avec des substantifs et des adjectifs.

Entr'autres idées de l'auteur, il place des chiffres dans l'écriture pour noter la prononciation. Ainsi pour dire : « Voyez comme il a deviné sa maladie ; nous autres grands médecins, nous connaissons d'abord les choses. Un autre aurait été embarrassé ; mais moi, je touche au but du premier coup, et je vous apprends que votre fille est muette ». — On dirait, d'après le système de Lemare : « Voy⁵ comme il a devin⁵ sa malad⁶ ; nous autres gr¹⁰ medec¹¹, nous conn³ss¹² d'abord les chos³³. Un autre aur⁴ été 10ba3oa32^é ; mais moi, je tou²² au b9^{du} premi⁵c¹⁴, et je vous appr¹⁰ que votre fi³⁶ est mue³⁴ ».

Malgré ce que j'appelle volontiers des erreurs très-graves, Lemare, aux yeux de beaucoup d'amateurs linguistes, qui n'ont pas assez approfondi la Science, passe pour un grammairien du plus haut mérite ; peut-être parce qu'il est incompréhensible.

1820. P. LAROMIGUIÈRE. « Leçons de philosophie », 2^e édition.

Il existe fort peu de questions en grammaire sur lesquelles tout le monde soit d'accord ; cependant personne ne conteste ce fait : nous ne possédons pas encore une grammaire, un livre qui puisse nous di-

riger sûrement dans l'étude des principes. Remarquons que les peuples anciens et modernes ne sont pas plus avancés que nous. Ce qui le prouve, c'est que pour produire cette merveille, on fait tous les jours des tentatives, aussi bien à Londres et à Berlin qu'à Paris. Non seulement il n'existe pas une grammaire parfaite; mais nous n'avons même pas d'ouvrage grammatical dans lequel on expose les conditions d'une grammaire, comment on pourrait construire une grammaire française, ou allemande, ou espagnole, ou anglaise; du moins je ne connais rien de ce genre.

Si bien qu'un linguiste, lorsqu'il veut entreprendre la confection d'une grammaire, est forcé de se renseigner surtout dans les œuvres philosophiques. Je me demande si par hasard Laromiguière ne nous aurait pas éclairé par cette idée : « Pour acquérir la connaissance d'un objet, quel qu'il soit, il faut l'analyser, et pour l'analyser, il faut commencer par le voir : il faut le voir des yeux du corps, ou des yeux de l'esprit.

Je suis porté à croire qu'un linguiste réussirait peut-être à nous donner enfin soit une grammaire allemande, ou anglaise, ou française, s'il suivait le conseil de Laromiguière : Voyez d'abord et analysez ensuite ce que vous avez vu.

1821. Charles NODIER. Ses principaux ouvrages linguistiques, sont : un Dictionnaire raisonné des Onomatopées françaises; un Examen critique des

dictionnaires de la langue française; et enfin, un Dictionnaire de la langue française ». — Ses Onomatopées sont un coup d'essai; son Examen critique des auteurs vaut beaucoup mieux. Quant à son dictionnaire, il a été publié, après son admission à l'Académie, et nous voyons que le critique d'autrefois s'est fait conservateur. Cela se comprend...

Voici quelques Onomatopées indiquées par Nodier :

aboïement.	coasser.	frîre.
agripper.	coucou.	friser.
babiller.	cracher.	fronde.
battement.	cran.	froissement.
bêler.	craquer.	frôler.
barboter.	crecelle.	galôper.
begayer.	crier.	gargariser.
beugler.	cric.	gargouille.
bombe.	crouler.	gazouiller.
bouillir.	dégringoler.	geai.
braire.	éclat.	glapissement.
brouhaha.	écrou.	glougou.
broyer.	écraser.	goutte.
bruire.	flacon.	gratter.
caille.	flaquée d'eau.	grêle.
canard.	flanquer.	grenouille.
can, can.	flèche.	gresiller.
caseade.	fluide.	griffer.
choc.	flûte.	grillon.
chuchotter.	fredonner.	grimer.
claque.	frelon.	grogner.
cliquetis.	frou-frou.	hennir.

hurler.	râler.	sangler.
japper.	ronfler.	souffler.
miauler.	roucouler.	tic-tac.
mugir.	scier.	téter.
pépier.	siffler.	toesin.
piailler.	rugir.	tourterelle.
racler.	ruisseler.	trotter.

Les lignes suivantes donneront une idée de ses appréciations avant son entrée à l'Académie :

« Je place au premier rang des plus honorables ouvriers de la littérature, les grammairiens, les lexicographes, les « dictionnaristes ». Si leurs dictionnaires sont mauvais, ce n'est presque jamais leur faute. C'est d'abord celle de la langue, qui n'est pas bien faite ; celle de l'alphabet qui est « détestable » ; celle de l'orthographe qui est « une des plus mauvaises et des plus arbitraires de l'Europe ». « C'est ensuite celle de la routine, qui est une loi en France. C'est peut-être enfin celle des institutions littéraires préposées à la conservation de la langue, et qui ont fait de cette routine un fatal monopole ».

1821. Henri SUZANNE. « Traité d'éducation » — Ce n'est pas seulement dans les grammaires et les dictionnaires que l'on trouve des renseignements précieux sur la langue française ; mais encore dans beaucoup d'œuvres littéraires ; ainsi nous voyons dans Suzanne des observations excessivement sages.

* Et dire qu'après cela Nodier a concouru à fabriquer le dictionnaire de 1835 !!!

« On pense communément, dit-il, que les enfans sont très-peu capables de raisonner; cette erreur vient sans doute de ce que nous les traitons comme des machines, et que, par notre méthode, nous leur faisons perdre l'habitude du raisonnement, qu'ils tenaient de la Nature. L'on en sera facilement convaincu, si l'on remarque combien les progrès que font les enfans, dans les premières années de leur vie, sont étendus et nombreux : que d'observations fines, en effet, ne font-ils pas, que nous n'apercevons point! que de rapprochemens, que de comparaisons dont ils profitent, soit pour développer et fortifier leurs corps, soit pour faire plier notre volonté à leurs désirs! Essayons de raisonner avec eux; mais que ce soit d'une manière claire et simple. Faisons usage de tout, pour nous mettre à leur portée: les exemples, ainsi que les objets extérieurs, peuvent singulièrement diminuer les efforts de leur attention. Si l'on réussit, l'étude deviendra plus intéressante et plus fructueuse ».

1821. MIORCEC DE KERDANEC, a publié un opuscule de 86 pages ayant pour titre: « Histoire de la langue des Gaulois et par suite de celle des Bretons ». — Nous n'avons pas ici à approuver ou critiquer le système de l'auteur, dans une question dont s'occupent tout particulièrement, surtout depuis le commencement du XIX^e siècle, tous les linguistes européens; nous donnerons simplement sa conclusion :
« La langue celtique ou bretonne était celle des

Gaules et d'une partie de l'Occident. L'Asie est son berceau, et c'est de là qu'elle s'est répandue dans l'Europe, avec les nations qui ont peuplé cette vaste contrée du monde. Moïse dit que les enfants de Japhet se dispersèrent, après le déluge, en divers pays, dans les îles des Nations, et que chacun y eut sa langue, ses familles et ses peuples. Joseph l'historien, ajoute que Gomer, fils aîné de Japhet, apporta en Europe la langue de ses générations, et qu'il la transmit aux Gomariens ou Gaulois, ses descendants ». — Est-ce vrai? Je n'en sais rien.

1821. François-Just-Marie RAYNOUARD, a publié en linguistique : Une Grammaire Romane; des Recherches philologiques sur la langue Romane; un lexique Roman, etc., etc. Nous ne parlerons ici que de sa « Grammaire comparée des langues de l'Europe ». Raynouard a le grand mérite d'être parfaitement clair, et catégorique dans ses opinions; quelques lignes suffiront pour faire connaître notre linguiste.

« Si avant la publication des ouvrages des Troubadours, un littérateur avait dit : « Français, Espagnols, Portugais, Italiens, et vous tous dont l'idiome vulgaire se rattache aux idiomes de ces peuples, vous êtes sans doute surpris et charmés des identités frappantes, des nombreux rapports, des analogies incontestables que vous découvrez sans cesse entre vos langages particuliers; permettez-moi de vous en expliquer la cause; c'est qu'il a existé, il y a plus de dix siècles, une langue qui, née du latin corrompu,

a servi de type commun à ces langages. Elle a conservé plus particulièrement ses formes primitives dans un idiome illustré par des poètes qui furent nommés troubadours. Leurs ouvrages, monuments du douzième et du treizième siècle, ont péri en très grande partie; mais, dans ce qui nous en reste, encore aujourd'hui, j'ai reconnu, j'ai admiré une langue formée, fixée et perfectionnée, qui paraît n'avoir subi, pendant trois siècles, aucune altération importante. La grammaire de cette langue a eu des règles constamment observées : on peut les indiquer et en faire un nouveau corps de doctrine, soit à la faveur de quelques traditions grammaticales qui sont parvenues jusqu'à nous, soit surtout par une active et profonde investigation des éléments et des formes qui constituent cette langue, et lui permettent de rendre souvent avec grâce ou avec énergie et toujours avec précision, soit la vive expression du sentiment, soit la fidèle image de la pensée ».

— Voilà donc les idées de Raynouard qui constituent ce que nous appelons les principes de l'ancienne école. Tout pour les anciens, rien pour les jeunes.

Inutile de dire, je crois, que les partisans de l'École nouvelle n'admettent nullement les principes de Raynouard; le Français découle du Gaulois et nullement d'un Latin corrompu.

— Encore une observation : l'auteur a trouvé, dit-il, à l'époque des troubadours, une langue formée, fixée et perfectionnée. La grammaire de cette langue a eu des règles constamment observées, etc....

Si maintenant, nous constatons qu'aujourd'hui même notre langue n'est pas encore ni fixée, ni arrivée à son dernier degré de perfectionnement; si notre grammaire est loin d'être parfaite; il faut avouer que nos plus hautes célébrités qui la travaillent de toutes les façons, depuis trois cent cinquante ans, n'ont été que des incapables, qu'on ne peut pas comparer aux hommes du moyen âge, aux Trouvères et aux Troubadours. Cela n'est guère encourageant.

1821. P. CATINEAU. « Nouveau Dictionnaire de poche de la langue française. » Ce livre se recommande par sa simplicité et sa précision.

1822. Jean-Noë BLONDIN, a publié beaucoup d'ouvrages linguistiques, pour les différentes langues de l'Europe; c'est ce qu'on appelle un auteur polyglotte. Nous avons de lui: une « Grammaire; un Plan d'instruction pour les langues européennes; une Grammaire Polyglotte; une Grammaire française démonstrative ». Il avait annoncé en 1811 un « Manuel de la pureté du langage, ou recueil alphabétique du corrigé, des néologismes, des expressions impropres, suivi de la traduction en langue étrangère ». Avec tout cela, il y a dans les œuvres de Blondin plus de surface que de profondeur.

1822. ANONYME. « Nouveau système de bibliographie alfabétique, précédé par des considérations sur l'orthographe française ». Avant d'exposer son système, qui, bien entendu, lui paraît irréprochable, et

que nous trouvons trop complexe pour pouvoir être appliqué, l'auteur expose quelques considérations sur notre orthographe à laquelle il reproche cinq défauts essentiels. Ce ne sont pas là les seuls griefs de l'auteur, qui demande la suppression de l'« y, partout où cette lettre est inutile à la prononciation du mot qu'elle sert à composer » ; et qui se décide à adopter l'orthographe de Voltaire.

1823. Jean-Charles LAVEAUX, a enseigné la langue française partout en Europe. Il a publié beaucoup d'œuvres diverses et plusieurs ouvrages linguistiques fort remarquables, sur les étymologies, les synonymes. Son « Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française », est son œuvre capitale. Il y a dans ce bel ouvrage beaucoup de réflexions excessivement fines ; je veux en donner un exemple :

— On connaît cette discussion capitale qui a occupé le monde littéraire à l'occasion du « oi remplacé par ai » dans les imparfaits des verbes : « il avoit, il avait, il donnoit, il donnait ; puis dans les noms nationaux, le François, l'Anglois, qu'on a écrits depuis le commencement du siècle, le Français, l'Anglais ». Les partisans du progrès orthographique ont blâmé Laveaux de son obstination à ne pas adopter cette manière d'écrire : « il avait, le Français, les Anglais » ; et cependant lorsque l'on étudie notre puriste, on s'aperçoit qu'il donne de bonnes raisons à son opposition.

« Voltaire a voulu substituer la lettre « a » à la lettre « o » dans françois, françoise et dans les temps des verbes que l'on écrit avec « oi ». Dumarsais a déjà observé que cette innovation est un abus contraire aux principes. Cependant, malgré les efforts de plusieurs gens de lettres, et ceux de l'Académie, qui n'avaient point adopté cette nouvelle orthographe, elle a tellement prévalu, qu'on peut la regarder comme adoptée généralement par l'usage. Enfin, l'Académie vient de décider qu'elle l'emploierait dans le nouveau Dictionnaire auquel elle travaille (1835).

« Nous avons cru devoir suivre son exemple en écrivant « français, au lieu de françois ; j'allais au lieu de j'allois » ; mais par là, on ne fait que substituer un nouvel abus à l'ancien ; car « ai » ne représente pas plus le son « è » que l'on fait sentir dans français, que ne le représentait le son « oi » dans françois ».

— Ce que dit Laveaux à propos de « oi et de ai » est parfaitement exact ; les deux sons « a et i » réunis ne représentent pas plus « è » que les sons « o et i » réunis représentent « oa ».

Pour opérer une réforme rationnelle, il aurait fallu changer « oi en è ». Il en est de même pour le

* L'introducteur de cette réforme n'est point Voltaire, mais bien Besain, avocat à Rouen, dans le xvii^e siècle. Girard, et après lui Voltaire, ont appuyé l'auteur ; voilà la vérité.

son « oi » d'aujourd'hui qu'on pourrait figurer avec un signe particulier.

Lorsqu'on voudra un jour écrire en français, il y aura bien des changements à faire dans notre alphabet, qui est, comme l'a si bien dit Volney, tout ce qu'il y a de plus sot et de plus ridicule. « Les méthodes alphabétiques de notre époque, dit-il, sont de vraies caricatures »...

Le dictionnaire de Laveaux est ce qu'on appelle un livre de puriste. On ne fait plus beaucoup d'œuvres de ce genre-là. Non pas que les auteurs manquent en France; mais parce que le Public n'est plus disposé à lire des ouvrages de fine-critique, sur les langues.

Nous trouvons dans le discours préliminaire que l'auteur a mis en tête de la première édition de son Dictionnaire des réflexions extrêmement justes, que nous prenons la liberté de reproduire :

« La marche de la science grammaticale en France n'a pas peu contribué non plus à retarder les progrès de la langue, et à répandre dans les esprits l'incertitude et l'erreur. On passa subitement de la critique des langues mortes à celle de la langue nationale; et sans remarquer que la langue française diffère essentiellement de la langue latine, par sa syntaxe et ses constructions, on a fait à cette langue une application forcée de la grammaire latine. Alors on appliqua aux noms français, dont la terminaison ne change point, et dont les divers rapports ne sont indiqués que par leur place ou par les

prépositions dont on les accompagne, les cas qui servent à distinguer les diverses terminaisons des noms latins, et à marquer leurs différents rapports; et la langue française fut forcée d'admettre comme la langue latine, des cas et des déclinaisons ».

Un peu plus loin, l'auteur s'exprime ainsi à propos de l'Académie Française : « Ce fut une heureuse idée sans doute que l'institution d'une société littéraire chargée de donner à la nation une grammaire et un dictionnaire de sa langue, et de prononcer sur les difficultés qui s'élèveraient sur le langage. Mais l'Académie Française, en ne remplissant qu'une partie de cette tâche, a totalement manqué son but. Elle a composé un dictionnaire sans avoir fait une grammaire, c'est-à-dire établi des conséquences sans avoir reconnu de principes, élevé un édifice sans avoir posé de fondements ».

— Cette dernière observation est surtout importante. Oui, l'Académie a publié un dictionnaire, sans avoir, au préalable, exposé les bases et les principes qu'elle a adoptés dans ce dictionnaire. Il faut voir ces choses-là pour y croire. J'ajoute une autre observation : on a fait des milliers de grammaires et on n'a point encore exposé les bases d'une grammaire rationnelle, son mécanisme, son organisation.

1823. LOUIS CARPENTIER, a publié un genre d'ouvrages qui n'existait pas encore en France ; ce que l'on appelait chez les Latins un « Gradus », ou recueil de morceaux choisis en poésie. Ainsi, avec

le Gradus français de Carpentier, un dictionnaire in-octavo de près de douze cents pages, on possède un recueil des meilleures pièces de vers de la littérature française; et ce qui est précieux, classées selon l'ordre alphabétique. Citons au hasard un de ces morceaux :

MARCHE TRIOMPHALE DE BACCHUS.

Bientôt nous entendons mille voix éclatantes
 Au son des instruments marier leurs concerts :
 Je sors, et vois courir des troupes de Bacchantes
 Qui, l'œil en feu, le front orné de pampres verts,
 Laisant aux vents le soin de leurs tresses flottantes,
 Agitaient à grand bruit leurs thyrses dans les airs.
 Tout le joyeux cortège environnait Silène :
 La tête du vieillard vacillante, incertaine,
 Allait chercher la terre, ou tombait sur son sein.
 Dès qu'on l'abandonnait penché vers sa monture,
 Son corps se balançait par égale mesure,
 Se baissait, se dressait, se rabaissait soudain.
 La troupe avait le front tout barbouillé de lie.
 Pan se montrait ensuite avec ses chalumeaux;
 Les satyres dansaient, ceints de pampres nouveaux.
 Le désordre, la joie et l'aimable folie
 Confondaient les chansons, les jeux et les bons mots,
 Enfin je vis Bacchus, gai, riant, plein de charmes,
 Tel que l'Inde le vit, au bout de l'univers,
 Distribuant partout des plaisirs et des fers.

(LEONARD.)

« On le représentait ordinairement avec des cornes, symbole de force et de puissance; couronné

de pampres, de lierre, ou de figuier, sous les traits d'un jeune homme riant et sans barbe, tenant d'une main des grappes de raisin, et de l'autre un thyrsé; assis tantôt sur un tonneau, tantôt sur un char traîné par des tigres, des lions ou des panthères.

Sur un char couronné de pampres et de lierre
Bacchus paraît enfin : avec des rênes d'or,
De deux tigres domptés le Dieu guide l'essor.

VERNINAC, DE SAINT MAUR.

Le pied du vendangeur frappe et brise la grappe,
Et Bacchus, en grondant, cède, écume et s'échappe.

MOLLÉVAUT.

« On lui immolait la pie, parce que le vin rend indiscret; le bouc et le lièvre, parce qu'ils détruisent les bourgeons de la vigne. Parmi les quadrupèdes, la panthère lui était consacrée; parmi les oiseaux, le phénix, et parmi les arbres, la vigne, le lierre, le pampre, le figuier, le sapin et le chêne ».

NOËL (Dict. de la Fable)

1824. Louis DUBROCA. « Les principes raisonnés de l'art de lire à haute voix; Cours de Déclamation; Traité de prononciation des consonnes et des voyelles finales ». — Voici comment l'auteur débute dans ce dernier ouvrage : « Lier et prosodier » régulièrement les mots de la langue française, c'est donner à cette langue, la pompe, la plénitude et la dignité dont elle est susceptible; c'est la rendre aussi agréable à l'oreille par sa douceur, qu'elle est satisfaisante pour l'esprit par sa correction et par sa net-

teté ; c'est la revêtir à-la-fois de grâce, d'harmonie et de majesté ; c'est en un mot, en adoucir les formes, en régler les proportions, et la disposer à l'expression mélodieuse et facile, lente ou rapide, coulante ou pittoresque de tous les sentimens qui constituent le caractère national ». — L'œuvre de Dubroca est de celles qui restent intactes ; je doute qu'on puisse faire mieux.

1826, Armand MARRAST, licencié, aspirant au grade de docteur, a présenté le 21 novembre 1826, à la Faculté des Lettres, sa thèse de littérature sur cette question : « Est-ce aux Poètes ou aux Prosateurs, qu'appartient la gloire d'avoir le plus contribué à former et à perfectionner la langue française » ?

— Marrast, quoique fort jeune encore, développe avec le plus haut talent cette grande question. « En donnant, dit-il, la préférence aux prosateurs, je parais, je le sais, soutenir un paradoxe ; l'opinion contraire est la plus accréditée. J'avouerai même que je l'avais aveuglément adoptée ; mais c'est avant d'avoir fait quelques recherches sur nos anciens écrivains ; j'ai voulu les connaître, et ma manière de voir a été changée. « Un examen approfondi m'a démontré que cette nouvelle opinion était la seule qui put être justifiée par le raisonnement et par les faits ».

— Nous partageons entièrement l'opinion de cet écrivain. Si les Poètes ont beaucoup aidé au développement de la langue française, les Prosateurs,

par la diversité et la profondeur de leurs idées, ont fait beaucoup plus encore.

1826. Un Anonyme. « Essai sur la Psychologie », science qui explique l'association des idées ; ce que c'est que la mémoire et l'imagination, le jugement, la raison, les causes et les effets.

Cette science de la Psychologie n'est peut-être pas nécessaire pour parler et écrire correctement. Cependant elle sert beaucoup à ceux qui veulent créer dans la science grammaticale.

Voici comment notre anonyme expose l'ensemble de la Psychologie :

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS D'UN CORPS DE SCIENCE.

« Si l'on considère sous le point de vue le plus général les différentes branches des connaissances humaines, on peut les diviser en « connaissances isolées » les unes des autres ; et en connaissances réunies formant un « corps de science ».

« Mais pour que des connaissances forment un corps de science, il faut qu'elles satisfassent plus ou moins à cinq conditions que l'on peut regarder comme autant « d'éléments de la science en général » ; savoir : les faits, la nomenclature, le système, la théorie, et la méthode ».

* Nous n'oserions pas affirmer que le travail que nous indiquons entre bien dans ce qu'on appelle la Psychologie, mais nous avons dû respecter le titre que lui a donné l'auteur.

FAITS.

« Le premier pas dans l'étude de la nature ne nous conduit qu'à la connaissance d'individus. Nous ne faisons même qu'observer des états individuels de chaque objet. Ce sont ces observations individuelles que l'on appelle des « faits ».

NOMENCLATURE.

« Pour désigner ces faits, pour exprimer chacune des circonstances dont ils se trouvent revêtus, on a besoin de noms et de phrases, dont le nombre et la variété s'accroissent à mesure que l'on sent la nécessité d'énoncer clairement et distinctement ces mêmes faits : et voilà ce qui constitue la « nomenclature » de la science.

SYSTÈME.

« Cependant à mesure que le nombre des observations individuelles augmente, nous remarquons qu'elles se rangent comme d'elles-mêmes dans notre esprit en différens groupes.

« On aperçoit en même temps dans chaque objet d'un même groupe une propriété ou un ensemble de propriétés communes à tous ceux qui s'y trouvent compris. On nomme ces groupes des « classes ». Le nom qui sert à désigner que l'individu auquel on l'applique, possède l'ensemble des propriétés communes à tout le groupe, est ce qu'on appelle « nom de classe ». La propriété ou l'ensemble de pro-

priétés communes à tout le groupe, se nomme « caractère de la classe ».

THÉORIE.

« Cependant tant que nous ne possédons que la connaissance d'un nombre quelconque de « faits », lors même que nous aurions déjà une riche « nomenclature », et que nos connaissances se trouveraient arrangées en « système », cela ne suffirait pas à tous les besoins de la science. Il nous faut encore connaître la « cause, la raison et les effets » des phénomènes qui, sans ce triple lien, ne seraient que des faits isolés et dont l'observation serait à peu près dénuée de toute utilité. Un « effet » se présente-t-il à nos yeux, il faut que nous puissions en découvrir la « raison et la cause ». Un phénomène étant donné, nous ne saurions nous dispenser de rechercher les effets dont il peut devenir la « raison ». Les principes qui doivent nous guider dans la solution de ces trois problèmes, forment l'ensemble de la « théorie » de la science.

MÉTHODE.

« Parvenu à cette hauteur, le philosophe se trouve avoir acquis la connaissance d'une grande quantité d' « objets ». Il a appris à les observer, à les nommer, à les classer. Le « langage » de la science à laquelle il s'est voué, lui est devenu familier. Les « faits » sur lesquels repose cette science se trouvent tous présents à son esprit, réunis dans un corps de

« système ». Il est même en possession d'une « théorie », au moyen de laquelle il lui est facile de passer de la connaissance du présent à celle du passé et de l'avenir. Toutes ces richesses ne constituent pas encore ce que l'on nomme la « science ». C'est à la vérité un superbe édifice, monument éternel de gloire pour le génie qui l'a élevé, mais il ne présente aux yeux même de ceux qui sont le plus en état de l'admirer, qu'un labyrinthe dont son auteur seul possède les secrets : et encore celui-ci n'ayant d'autre guide que l'instinct qui l'a conduit à la formation de l'édifice, il lui arrive très-souvent de s'y égarer lui-même. Ce n'est donc pas assez que d'avoir édifié, il faut encore savoir comment on s'y est pris ; il faut avoir remarqué les points où l'on s'est égaré, ainsi que ceux où l'on a rencontré juste, afin d'éviter les mêmes écueils et de reconnaître la route que l'on doit suivre.

« Les règles qui indiquent la marche qu'on a suivie pour élever l'édifice et celles qu'on doit suivre pour le continuer et pour en corriger les défauts, constituent le cinquième élément de la science, auquel on a donné le nom de « méthode ».

1827. Joseph PRUDHON. « L'Adjectif et le Substantif » ; tel est le titre d'un ouvrage d'une excessive simplicité, mais qui n'en est pas moins important : il s'agit de voir les significations diverses des adjectifs, selon la place qu'ils occupent dans la phrase.

— Nous avons beaucoup d'auteurs qui nous

disent : il y a cette différence entre un honnête homme, et un homme honnête, que dans le premier cas, honhête signifie loyal, et que dans le second, il signifie poli. S'ils vous parlent de grand homme et homme grand, ils vous apprennent que « grand-homme veut dire supérieur, tandis que homme grand veut dire un homme de haute taille ». C'est ainsi qu'on vous donne des milliers d'exemples, avec lesquels on n'acquiert pas une raison de principe.

Prudhon n'agit pas ainsi, il vient nous dire : le nom, en Français, tient le premier rang, le déterminatif ou adjectif arrive après ; voilà l'ordre naturel des positions. Chaque fois que l'adjectif est dans le sens propre, il se met après le substantif ; ce n'est que dans le sens figuré qu'il se place avant, car alors toute l'importance est dans le qualificatif : avec cette explication, que l'adjectif placé avant le nom est pour ainsi dire un trope ou expression figurée, un qualificatif qui a plus d'importance que le nom, nous comprenons la cause des changements de position. Maintenant, il arrive assez souvent que la question euphonique, qui prime toutes espèces de calculs, apporte un changement à cet ordre de choses. Mais enfin, voilà la convention générale : l'adjectif placé après le nom est pris dans le sens ordinaire ; placé avant, ce n'est plus qu'une expression figurée. Il y a naturellement beaucoup de considérations. Nous recommandons beaucoup le bel ouvrage de Prudhon.

1828. Charles ALLOU. « Essai sur l'Universalité de la langue française, ses causes, ses effets et les motifs qui pourront contribuer à la rendre durable ». — Cet ouvrage est un complément à ce qui a déjà été écrit sur cette vaste question, c'est-à-dire qu'il rappelle toutes les œuvres qui ont rapport à cette universalité.

Si l'on veut, par exemple, avoir des renseignements circonstanciés sur le concours de Berlin, en 1784, on les trouvera dans cet ouvrage d'Allou. Il nous dit que Dieudonné Thiébaud, Français, qui était alors à Berlin, s'opposa à ce que l'Académie choisisse un pareil sujet ; craignant que ce fût le prétexte de quelques déclamations également désagréables pour la littérature française et la nation elle-même. Toutefois Mérian, Suisse, qui avait indiqué ce sujet, l'emporta. Il y eut vingt-et-un concurrents, mais seulement deux mémoires remarquables, l'un de vingt-quatre pages in-quarto, celui de Rivarol ; l'autre de cent et une pages in-folio, provenait de Schwab, alors professeur de philosophie à l'Académie Caroline de Stuttgart, et depuis conseiller de Cour, et secrétaire intime de S. A. S. le duc de Wurtemberg.

Les membres allemands de l'Académie, qui étaient en grande majorité dans le conseil, ne voulaient décerner qu'un seul prix à Schwab, et en vérité, c'était justice ; mais le prince Henri, ayant désiré lire les deux pièces remarquables du concours, dit hautement que l'Académie se déshonorerait si elle ne cou-

ronnait pas l'ouvrage français. Alors le conseil se décida à partager le prix entre Rivarol et Schwab.

1828. Le baron MASSIAS, dans un in-octavo de 163 pages s'est appliqué à répondre à un programme du prix fondé par le comte de Volney, ainsi conçu :

« Examiner si l'absence de toute écriture, ou l'usage, soit de l'écriture hiéroglyphique ou idéologique, soit de l'écriture alphabétique ou phonographique, ont eu quelque influence sur la formation du langage chez les nations qui ont fait usage de l'un ou de l'autre genre d'écriture, et qui ont existé long-temps sans avoir aucune connaissance de l'art d'écrire ; et dans le cas où cette question paraîtrait devoir être décidée affirmativement, déterminer en quoi a consisté cette influence ».

— Voilà encore un genre nouveau de didactique. Nous ne savons pas si l'ouvrage que nous signalons aura beaucoup d'approbateurs ; nous dirons simplement que nous l'avons lu avec le plus grand plaisir, et qu'il nous paraît excessivement important.

1828. Philarète CHASLES, nous a donné le « Tableau de la marche et des progrès de la langue et de la littérature françaises depuis le commencement du xvi^e siècle jusqu'en 1610 ».

Ce tableau s'attache particulièrement à la littérature, à l'histoire, à la politique ; cependant quelques passages nous montrent d'une façon très-curieuse les luttes que la langue française eut souvent à affronter, entr'autres celle-ci :

« Une ligue commençait à se former contre la langue française. Des savants distingués, Budé, Dorat et leurs amis allaient livrer la littérature et l'idiome de leur pays à l'invasion de tous les idiomes antiques : ils effrayèrent le bon sens, ils irritèrent la satire de Rabelais. On essayait, pour la première fois, de latiniser le langage national : une foule de serviles imitateurs copiaient ridiculement les anciens ; ce sont là les « moutons de Panurge ». Voulaient-ils parler de leur amour ? C'était une « passion aménicule ; de l'éclat des astres ? C'étaient les « stelles rutilles » et le « réfulgent carre du soleil » ; de la paresse et de la crainte ? C'étaient la « pigricité et la tumeur ». On verra cet absurde travers se répandre sur toute la seconde partie du seizième siècle.

« A peine est-il né, que Rabelais nous en offre la parodie dans les discours du grand « Janotus à Bragmardo » ; redemandant les cloches de Notre-Dame.

« Il faut écouter cet écolier limousin, « grand excoriatour de la langue latiale », et qui ne vient pas de Paris, mais de « l'alme, et inclite cité qu'on vocite Lutèce ; » qui, au lieu de passer la Seine, et de se promener dans les rues « d'Anjréte la Séquane au diucule et déambule par les compites et quadrives de l'Urbe ». Rabelais avait deviné Dubartas. »

Philarète Chasles appelle Ramus le réformateur de la philosophie des collèges. « Sa vie, dit-il, longue guerre de son bon sens contre les préjugés universels, ne fut point inutile aux progrès de la raison humaine. Précurseur de Montaigne et de Bacon, il

commença le premier à détruire le culte superstitieux d'Aristote et des anciens, et proclama la nécessité d'en revenir au raisonnement et à l'expérience ».

1829. MARLE aîné, a publié, avec le concours de quelques célébrités de l'époque : Dubroca, Boniface, Pompée et Lemare, un « Dictionnaire grammatical et didactique ». — Ce journal parfaitement rédigé, présente au Public toutes espèces de questions fort intéressantes. Chacun peut répondre aux articles, et par ce mode, la France entière intervient dans les discussions grammaticales. Il a publié aussi, une « Réforme orthographique », qui se rapproche beaucoup du système phonétique. Il a encore donné un « Appel aux Français », où il s'agissait simplement de la langue française ; mais la politique s'empara de la circulaire pour la faire contourner à ses desins. L'on convint que les mécontents du gouvernement de Charles X se feraient connaître, en envoyant à Marle la déclaration suivante : « Votre nouveau système orthographique me plaît infiniment, veuillez m'inscrire au nombre de vos souscripteurs et adhérents ».

C'est ainsi que ce novateur reçut vingt-six mille adhésions. ... Jamais pareil hommage ne fut rendu à un grammairien. Un employé politique (Armand Marrast), était chargé de recueillir les voix des conspirateurs. Marle a contribué, sans le savoir, à la révolution de 1830. Il a été ensuite directeur de

l'école Normale de Saône-et-Loire. En 1836, il a donné une troisième édition de ses œuvres, entièrement refondue; puis encore un « Dictionnaire philologique et critique de la langue française ». En somme, notre linguiste a contribué à développer la connaissance de la langue française; c'est un homme intelligent, capable et vrai. Si l'on veut voir le fort et le faible de sa méthode, on lira son « Jugement aux Enfers », dans l'Exposé général de la langue française. (Paris 1863).

1829. UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES. « Biographie universelle classique, ou Dictionnaire historique; ouvrage entièrement neuf ». — Il en est des dictionnaires biographiques comme des autres livres. Les uns sont des créations, les autres sont des ouvrages faits, comme l'on dit, à coups de ciseaux. Le Dictionnaire biographique, publié par Charles Gosselin, est celui qui s'étend le plus sur la biographie des grammairiens français anciens. C'est à ce seul titre que nous le mentionnons ici.

1829. Gasc père. — De Vatimesnil, alors Ministre de l'Instruction publique en France, avait créé une commission chargée de choisir la meilleure méthode d'enseignement pour les langues anciennes. J.-B. Gasc officier de l'Université, publia un volume de trois cent trente pages en deux parties, intitulé : « Considérations sur la nécessité et les moyens de réformer le Régime Universitaire. » Voici comment il débute dans la préface du livre qu'il adresse au Ministre :

« *Monseigneur!*

« Trop longtemps l'Université, par excès de prudence, sans doute, se montra contraire, ou tout au moins indifférente, aux améliorations que des hommes judicieux s'efforçaient de toutes parts, d'introduire dans les méthodes d'enseignement. Étrangère ainsi au mouvement général des esprits, qui tendaient à tout perfectionner; étrangère aux vœux et aux besoins de la société qui réclamait hautement la réforme de l'ancien système d'éducation, pour le mettre en harmonie avec les progrès des sciences et de la civilisation, elle resta stationnaire au milieu de l'effervescence universelle, s'exagérant cette sage maxime, « qu'à côté de l'avantage de perfectionner se trouve le danger d'innover ».

« Certainement, Monseigneur, il faut se tenir en garde contre les innovations: mais aussi il ne faut pas les dédaigner ou les repousser par la seule raison qu'elles sont choses nouvelles; et il n'est pas moins dangereux de vouer un culte exclusif aux idées anciennes, aux usages consacrés par les siècles aux méthodes des temps reculés, adaptés à d'autres mœurs et à d'autres besoins. Le temps, dans sa course rapide, détruit et reproduit sans cesse: les peuples, comme les individus, grandissent et se perfectionnent; et leurs différens âges n'ont et ne peuvent avoir ni les mêmes goûts ni les mêmes penchans. Les nations marchent progressivement:

chaque siècle se montre avec son esprit et son caractère, et les gouvernemens doivent en suivre l'impulsion ; tout le leur commande, la justice, leur intérêt et leur gloire.

« Ainsi, quand de grands intérêts appellent des réformes, quand le besoin surtout en est généralement senti, l'inertie de l'administration serait, il faut le dire, une véritable calamité publique, et son opposition une violation manifeste du premier de ses devoirs. Ce qui dans l'Université parut d'abord prudente temporisation, est devenu plus tard, et depuis longues années, insouciance ou même prédilection pour la routine ; mais aujourd'hui, mieux éclairée, elle secouera le joug des préjugés qui la tenaient dans une fausse route, elle se débarrassera des entraves qui rendaient sa marche lente et incertaine et ne retardera plus l'accomplissement des bienfaits qu'on attend d'elle ; c'est-à-dire la régénération de l'instruction publique. Je ne sais jusqu'à quel point il serait utile d'expliquer ici les causes de la persévérance de notre nouvelle Université dans les coutumes anciennes, ou le tort de n'y avoir apporté que de trop légères améliorations ; tandis que sa position n'avait rien de commun avec celle de l'Université du dernier siècle.

« Peut-être trouverait-on l'une de ces principales causes, sinon la première de toutes, dans le choix même des chefs auxquels la direction en a été confiée. Presque toujours étrangers à l'enseignement, ou même étrangers au mouvement de leur siècle et aux

progrès de l'esprit humain, ils appartenèrent, du moins la plupart, par leurs études et par leurs goûts, à d'autres époques, ou trop exclusivement à quelque branche de la littérature. Il est difficile de ne pas s'arrêter à cette pensée, lorsqu'on considère le peu de progrès qu'a faits l'enseignement de l'Université, tandis que dans son sein et parmi ses principaux fonctionnaires, il s'est toujours trouvé tant d'hommes supérieurs, tant d'hommes éclairés, tant de savants professeurs qui hâtaient de leurs vœux et de leurs efforts le succès des justes réclamations qui de toutes parts assiégeaient le corps enseignant.

« Toutefois il est juste de dire que dans cet état d'affligeante apathie, nous avons vu, dans quelques circonstances, apparaître, comme une lueur passagère, quelques honorables efforts ; et nous devons signaler ici la trop courte administration de M. Royer-Collard, auquel on a dû la création des chaires d'histoire, des encouragements et des fonds votés pour des établissements modèles d'enseignement mutuel. Malheureusement cette précieuse direction vers une amélioration générale ne dura que peu de momens, et bientôt on eut à gémir sur une funeste rétrogradation.

« S'il est vrai de dire, Monseigneur ; que là où il y a unité d'action, unité de pouvoir, unité d'administration, où tout est soumis à un seul chef, en un mot, il doit y avoir unité de vues et de volonté, unité de système, et par conséquent unité de responsabilité ; si, d'un autre côté, il est notoire que les

hommes, invinciblement portés à suivre leurs idées généreuses n'aient pu obéir à leur noble impulsion que hors des rangs universitaires ; s'il est notoire enfin que les sujets et les moyens n'aient pas manqué à l'Université, il est évident que ses chefs seuls n'ont pas su ou n'ont pas voulu les mettre à profit, et que seuls ils ont porté obstacle aux améliorations ou ont négligé de les accueillir et de les encourager.

« Et d'où pouvaient, en effet, venir ces améliorations, si ce n'est des professeurs distingués de l'Université et des différents membres actifs de l'instruction publique, qui ont acquis une longue expérience de l'enseignement ? Qui aurait eu caractère pour les proposer ? Qui était capable de les concevoir, d'en reconnaître la convenance, d'en mesurer le degré et l'étendue, d'en diriger l'emploi, si ce ne sont ces hommes qui vivent au milieu de la jeunesse, qui cultivent son intelligence et sa raison ? Ces hommes seuls peuvent bien connaître les besoins de l'intelligence et de la raison, les difficultés qu'on rencontre en les cultivant, et les meilleurs moyens de les développer sûrement et promptement. Eux seuls ont vu de près le mouvement social et la direction des esprits, par leurs relations habituelles et franches avec les familles ; eux seuls enfin peuvent produire tout le bien qu'on attend de l'enseignement. Mais il fallait qu'ils puissent travailler sans entraves ; il fallait que l'Université laissât un libre cours à leur zèle et à leur philanthropie ; il fallait qu'elle abordât franchement la question des réformes et du perfec-

tionnement des méthodes. Elle n'avait besoin que de vouloir être éclairée pour l'être en effet.... » — Le livre remarquable de Gase mériterait d'être reproduit en entier; aussi y renvoyons-nous ceux qui veulent connaître le système universitaire, et les réformes que propose notre célèbre pédagogue.

1830. JEAN-JACQUES JACOTOT, est un méthodiste hors ligne. Il fut professeur à dix-neuf ans. Pendant qu'il professait à Louvain, il développa sa méthode d'Enseignement Universel. On a beaucoup ri de cet axiome : « Tout est dans tout ». Il est vrai que pour prouver la vérité de ce principe, il faudrait un Jacotot; et nous n'en avons pas eu beaucoup. Un des grands moyens du pédagogue, c'est de faire apprendre par cœur à ses élèves, un texte, par exemple de cinquante pages, et d'y rapporter toutes espèces de connaissances diverses. Le professeur Paul de Séprés a publié : Le guide pratique de l'enseignement universel de Jacotot.

1830. LOUIS DARBOIS. « Dictionnaire des Dictionnaires, pour apprendre plus facilement et pour retenir plus promptement ». — Cet ouvrage a un genre spécial. Tout en étant moins gros que les dictionnaires forme académique, il donne plus de renseignements. Il est vrai que pour cela il a dû abandonner les définitions, l'étymologie, les tropes, les dictons. Un exemple fera juger du mérite réel du livre de Darbois; il ne s'attache qu'à la question d'orthographe d'usage.

Voyons par exemple les noms qui se terminent en « as et en at ».

As. — Amas, ananas, bras, cabas, cadenas, canevas, cervelas, chasselas, glas, compas, coutelas, damas, échalas, embarras, fatras, fracas, frimas, galetas, haras, jaconas, matelas, platras, taffetas, tracas, trépas, verglas. — Il est à remarquer qu'on ne fait pas sentir l'« s ni le t » dans la prononciation.

At. — Ab-intestat, aérostat, alternat, apostat, apparat, assassinat, baccalauréat, calfat, célibat, certificat, contrat, crachat, diaconat, entrechat, grabat, muscat, rabat. C'est surtout par les contrastes que ce lexique est fort utile. Enfin, c'est un livre qui peut rendre de grands services.

1831. Henri FAURE. « Essai sur la composition d'un nouvel alphabet ». — Ce novateur nous paraît sérieux. Il a eu l'excellent esprit de se servir de nos signes admis ; cependant comme ils ne suffisent pas à représenter tous les sons de la langue (tout le monde sait cela), il les accompagne de petits signes. La lettre « e » peut servir d'exemple : e, è, é, ê, ë ; il a agi à peu près ainsi pour a, o, i, u. Par là, Faure a transformé notre alphabet en des signes plus rapides ; il a pour ainsi dire inventé la sténographie rationnelle.

1831. Maurice VAUMÈNE. « Petit Dictionnaire du langage politique, diplomatique et parlementaire, pour faciliter la lecture et l'intelligence de tous les

journaux ». Voilà un lexicographe qui entend parfaitement l'art de faire un livre réellement utile, dans lequel on est certain de trouver des éclaircissements, des explications sur une expression, ou politique, ou diplomatique, ou parlementaire. Il est aussi l'auteur d'un « Manuel des principales difficultés de la grammaire française ».

Citons quelques-uns de ses nombreux articles : on pourra juger par là de l'utilité de l'ouvrage.

VEDETTE, SENTINELLE. — Une vedette » est à cheval, une « sentinelle » est à pied : l'une et l'autre veillent à la sûreté du corps dont elles sont détachées ; et pour la garde duquel elles sont mises en faction.

VACARME, TUMULTE. — « Vacarme, » comporte l'idée d'un plus grand bruit ; et « tumulte », celle d'un plus grand désordre. Une seule personne fait quelquefois du « vacarme », mais le « tumulte », suppose toujours qu'il y a un grand nombre de gens. Les maisons de débauche sont sujettes au « vacarme » ; il arrive souvent du « tumulte » dans les villes mal policées. — « Vacarme, » ne se dit qu'au propre ; « tumulte » se dit au figuré : du trouble et de l'agitation de l'âme.

TARDER, DIFFÉRER. — L'idée propre de « tarder » est celle d'être longtemps à venir, à faire. L'idée de « différer » est de remettre à un temps plus éloigné. « Tarder » ne désigne que le fait ; « différer » annonce une résolution : ne « tardez » pas à cueillir le fruit, s'il est mûr ; s'il ne l'est pas, « différez ».

1832. Jules DESSIAUX fait la « Critique de la Grammaire des Grammaires de Girault-Duvivier ». — Il en est des critiques, en Linguistique, comme des autres critiques ; ils ne plaisent pas généralement, et cependant ce sont ces auteurs-là qui instruisent le plus. Ainsi quoique l'œuvre de Girault-Duvivier soit éminemment utile, il s'y trouve beaucoup d'erreurs que Dessiaux relève parfois. Malheureusement l'un et l'autre ont le même système : ils s'appuient trop sur les littérateurs, qui ont pu être excellents comme écrivains, mais qui n'ont pas toujours eu la prétention d'être des grammairiens

1832. Benjamin LÉGOARANT. « Nouvelle Orthologie française ou Traité des difficultés de cette langue, des locutions vicieuses, des homonymes et des verbes irréguliers ». Ce gros volume est un des livres les plus complets et les plus sérieux sur la langue : c'est un ouvrage utile, j'oserais même dire indispensable à tout le monde. Voici un article tiré de ce linguiste :

CE QUI VOUS PLAIRA, ET CE QU'IL VOUS PLAIRA.

Ce « qui me plaît, » est ce qui m'est agréable ; ce « qu'il me plaît, » est ce que je veux. En préférant des devoirs pénibles à mes plaisirs, je fais ce « qu'il me plaît, » et non ce « qui me plaît ». — Si quelqu'un nous offre de différentes choses, on doit donc répondre : ce « qu'il vous plaira », c'est-à-dire : à votre

volonté, et il prendrait pour lui, ce « qui lui plairait ou lui serait agréable ». — On lui rendra tous les honneurs « qu'il lui plaira ; (on sous-entend de recevoir). Il choisira les objets qui lui plairont. De même dans : je ferai ce « qu'il vous plaira », on sous-entend, que je fasse. « Plaira, pour vouloir, est toujours impersonnel, et veut la préposition de : il me plaît d'aller là. Le verbe réciproque, se plaire, veut la préposition à : je me plais à être seul ».

1833. Louis Ducroc. « La bonne définition comme base indispensable dans les ouvrages didactiques ». Écoutons parler l'auteur : « On dit, et avec raison, qu'un travail bien commencé est à moitié terminé ; ce qui semble dire, qu'un objet bien défini est à moitié compris. Voyez dans une grammaire française, les articles qui sont bien définis d'abord, et les élèves n'ont aucune peine à les bien comprendre ; voyez au contraire les objets mal définis, et l'élève, quoiqu'il fasse, ne sera jamais satisfait. Nous allons donner des exemples de bonnes ou de mauvaises définitions.

« Le Nom, est un mot employé pour désigner les objets de la Nature ; chaque chose a un nom ». Tout enfant comprendra cette classe de mots servant à distinguer les objets : le ciel, un poisson, un château. Mais si je viens dire que « Le Verbe sert à marquer l'affirmation », il se demandera et avec raison, si dans cette phrase : « je n'irai pas à l'école », « irai » est bien un verbe puisqu'il y a négation.

« Le Verbe, indique l'action ou l'état » ; l'enfant, après quelques exemples, comprendra cette définition. Mais si l'on dit : il n'y a qu'un seul verbe français, « être » ; avec la meilleure volonté du monde, l'enfant ne comprendra jamais qu'il n'y ait qu'une seule action ou un seul état dans le langage.

« L'Article est un mot qui détermine ». Et l'enfant demandera pourquoi on ne dit pas : l'article est un mot qui articule, comme le déterminatif est un mot qui détermine.

— Maître Ducroc, vous raisonnez trop bien. Si vous demandez un jour l'adoption de votre livre dans les écoles, il est plus que probable que le Ministre de l'Instruction publique vous répondra : « Refus ». On n'aime pas beaucoup, dans cette administration, les auteurs qui parlent sensément.

1833. VIDAL. « Projet de langue universelle et analytique ». — Nous avons vu vingt projets de langue universelle qui ont souvent l'avantage d'apporter un peu de gaieté dans les travaux du linguiste. Je cite celui de Vidal comme un des plus originaux. Au lieu de dire par exemple : Le bon roi Dagobert a mis sa culotte à l'envers, on remplacera ces paroles françaises par : La lèn xa xé fâ féan xéa lan za la xa fa xa faif.... et avec ce changement de paroles, vous pouvez sans crainte vous mettre en route pour les contrées les plus lointaines et les plus sauvages, avec cette certitude que tout le monde comprendra parfaitement vos discours. L'auteur ne

dit pas comment chantera le sauvage pour dire :
fi..... moi la paix.

1833. Le « DICIONNAIRE DE LA CONVERSATION », publié par une Société de Gens de lettres, sous la direction de Duckett, est un ouvrage fait consciencieusement. C'est une œuvre qui a sa spécialité bien déterminée, et dans laquelle on acquiert des renseignements, des explications, qu'on ne trouverait pas ailleurs. On peut se passer de cinquante dictionnaires, de quelques centaines de grammaires françaises, de milliers de manuels, de traités, qui ne font que répéter ce qui a été publié déjà ; mais on ne peut pas se dispenser d'acheter le Dictionnaire de la Conversation. Ajoutons qu'il n'a pas de système, ni d'attaches, et que cette belle œuvre respire, outre la science, la liberté, la franchise, la vérité et l'indépendance. C'est un de ces livres, où tout le monde peut écrire, en conservant ses opinions, ses principes.

Maintenant, quelle est la spécialité de ce dictionnaire ? C'est de nous éclairer, sur dix mille sujets de la conversation ordinaire. On trouve de tout dans ce bel ouvrage ; des renseignements sur la politique, la diplomatie, l'administration, la médecine, la typographie, l'architecture, l'histoire, et même la grammaire vraie.

1833. Jules BOUZERAN. « La Méthode naturelle, appliquée aux langues mortes, pour faciliter les études ». — A voir ce titre, il semble qu'il s'agit simplement de l'étude du Grec et du Latin ; tandis

que c'est plutôt une critique accentuée du mode universitaire. Voyez plutôt :

MÉTHODE UNIVERSITAIRE.

« Avant de mettre le bon sens de la nature en face du contre-sens universitaire, nous signalerons un fait authentique, incontestable, puisque les chiffres sont là, témoins inflexibles, pour le garantir ; et nous mettrons à découvert ce prodigieux déficit (qu'on nous pardonne l'expression), qui a lieu périodiquement dans nos collèges. Sur deux cents élèves, il y en a dix, au plus, qui parviennent à la rhétorique ; supposons en vingt, de peur d'être injustes : d'après cette base, mille étudiants donnent cent rhétoriciens ; cent mille élèves, somme à peu près totale de ceux qui font leurs études en France, fournissent dix mille jeunes gens, qui arrivent enfin au bout de la carrière, et quatre-vingt-dix mille qui périssent en route, comme autant de fruits avortés ». — Oui, voilà des chiffres, des faits.

1834. Jean-Baptiste BETTINGER. « Dictionnaire grammatical » qui a été amélioré et mis en ordre par Raymond. — C'est un ouvrage dans le genre de celui de Vanier. Il y a dans ce livre beaucoup de principes à prendre et beaucoup plus à laisser.

1835. Pierre JONAIN. « Grammaire générale ». Ce bel ouvrage, qui met en regard les principes français et les principes latins, aide à démontrer les dif-

férences qui existent dans ces deux langues par rapport à ces principes. Citons un exemple :

PRINCIPE LATIN.

Les Latins (non pas pourtant leurs anciens auteurs) redoublent la consonne initiale d'un mot composé, déguisant ainsi la consonne finale de la préposition qui le compose : ce qu'il faut bien observer pour reconnaître cette préposition. Ainsi « affligere est pour adfligere » ; « appellere pour adpellere » ; « annuere pour adnuere » ; « suffere pour subferre » ; « illabi pour inlabi » ; « efficere pour exfacere », etc. ; tandis que « adimere », par exemple, ne redoublant pas, vient de « à demere », et non pas de « ad » ; or les prépositions « à, et ad » ont une signification tout opposée.

PRINCIPE FRANÇAIS.

Nous suivons ce redoublement dans les mots que nous empruntons aux Latins, surtout lorsqu'il s'agit des lettres « f, p, t, », outre les liquides ; mais, enfants du Nord, nous redoublons aussi les consonnes sans étymologie et sans nécessité : d' « homo » nous faisons « homme » ; Nous changeons volontiers notre « l » finale en « u », notamment pour former nos pluriels : « cheval, cheveau » ; et de là « chevaux » ; de « à les, aux » ; de « ciel, cicux ». Mais « châtel, châteaux ; batel, bateaux » ; dans ces derniers mots il y a l'interposition de l' « a », avant le changement de « l en u ».

Jônain a encore publié en 1858 un « Essai de Grammaire universelle ou analyse générale des langues réduites à leurs radicaux. » — Voilà un genre de livres auquel nous ne sommes pas habitués. Dans son tableau de l'Oraison, l'auteur ne parle ni de l'article, ni même du participe. En effet, ces deux parties du discours n'existent pas dans la langue française.

1835. Un ancien professeur a publié un « Dictionnaire critique et raisonné du langage vicieux ». — On apprend sa langue de vingt manières différentes : celle de notre professeur n'est assurément pas la plus mauvaise. Ainsi on ne dit pas : « Vous avez du mal à l'entendre ; mais bien : Vous avez de la peine à l'entendre » On ne dira pas non plus : « Il a fait une longue maladie ; mais bien : Il a eu une longue maladie ». Il y a comme cela, dans cet ouvrage, douze cents observations, dans lesquelles chacun retrouvera probablement une ou plusieurs de ses propres erreurs.

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

Sixième édition.

1835. Cette célèbre Faculté accepte enfin : « français pour François ; avait pour avoit ; Anglais pour Anglois ». Il y avait cependant cent quatre-vingts ans que Besain avait démontré la nécessité de ce changement (1652, cent ans que la réforme avait été adoptée en Hollande et en Allemagne, et cinquante ans, par nos bons typographes français. Ce fait n'a pas besoin de commentaires.

1835. François BISCARAT. « Nouveau Manuel de la pureté du langage, qui a été revu et corrigé par A. Boniface, instituteur ». — Ce petit livre fait partie des Manuels Roret. Il y a fort peu de gens qui n'aient pas dans le langage, quelques formules,

quelques mots malheureux. En lisant les livres construits dans le genre présenté par Biscarat, on arrive promptement à s'apercevoir de ses erreurs. Quelques exemples donneront une idée de cet ouvrage :

« IMPOSSIBLE ». Ne dites pas : il est « impossible qu'il puisse réussir ». Il est « possible qu'il puisse venir ». C'est une négligence de mettre, « pouvoir avec possible, impossible; » parce que ces adjectifs sont formés de pouvoir ».

« COUTE QUE COUTE ». On entend dire très-souvent : « coûte qui coûte », expression très-vicieuse.

« CONJECTURE ET CONJONCTURE » : La « conjecture » est un jugement, une opinion établie sur des probabilités : je n'en parle que par « conjecture ». La « conjoncture », est une occasion, une rencontre de circonstances : il profite de toutes les « conjonctures ». Cela est arrivé dans une fatale « conjoncture ».

1835. Napoléon LANDAIS, est l'auteur de différents ouvrages didactiques : « une Grammaire française, un Dictionnaire, La Botte secrète, et enfin un Résumé de toutes les Grammaires françaises ».

Il arrive assez souvent que nous voyons des grammaires et des dictionnaires fabriqués par des marchands qui n'ont aucune notion de Grammaire; ce n'est pas le cas ici : Landais a été un de nos plus grands logiciens. Sa « Grammaire générale » surtout est un livre que l'on consultera toujours avec fruit. Les linguistes la considèrent comme un véritable

chef-d'œuvre. Citons un seul passage de cet auteur :

« L'objet de la parole est d'exprimer nos pensées; mais pour analyser la parole, il faut savoir analyser la pensée, opération de l'esprit qui se fait le plus souvent sans qu'on s'en aperçoive. Cette analyse de la pensée est le principe fondamental, commun à toutes les langues, à tous les hommes. Cependant tous les hommes ne parlent pas la même langue; cela s'explique naturellement. La formation des langues, influencée par la diversité des climats, par l'organisation de la parole, par l'état des arts, des sciences, du commerce, par mille causes enfin, a donné naissance aux différents idiomes.

« Ainsi les Orientaux ont appelé le Soleil, « bal » ou « baâl », parce qu'il est haut : et les Latins, « sol », parce qu'il est unique dans notre système planétaire; d'autres ont tiré son nom de sa forme, et d'autres de la chaleur qu'il répand.

« Il est facile de concevoir pourquoi divers peuples expriment une même idée, un même objet, par des mots divers : aucun mot n'est réellement le signe d'une idée; il n'en est le signe que par une pure convention de l'usage. Mais ces mots ne sont, dans aucune langue, le signe d'une idée, que par un effet de convention : et, quoi qu'il faille se soumettre à l'usage une fois établi et adopté, rien n'empêche que l'autorité qui l'a établi ne puisse y déroger dans la suite, pour substituer un mot à un autre mot ou plus expressif, ou plus conforme aux lois de l'analogie, ou plus harmonieux, ou plus simple. C'est sur

cette faculté incontestable, sur les progrès de la civilisation, et sur le mouvement successif des idées développées par l'accroissement des besoins, qu'est fondé le perfectionnement des langues.

« Examinons maintenant les principes qui tiennent à la nature même de la pensée. Le mot « pensée » comprend tout ce que nous entendons par les opérations de l'âme. Toutes les impressions que produisent sur nous les objets extérieurs, se nomment « sensations » : qui dit « sensation », dit sentiment de plaisir ou de douleur. Cinq organes que nous appelons « sens », constituent diverses manières d'éprouver les « sensations », par rapport à notre corps, ce sont : « la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, et le tact ». Mais l'âme a aussi ses « sensations » ; ce sont les impressions qu'elle reçoit des sens internes ; ces impressions lui donnent « l'entendement », qui profite de toutes nos « perceptions ». Point de doute que toutes nos appréciations ne viennent des sens. Un homme aveugle-né ne saurait avoir la connaissance des couleurs ; un sourd de naissance n'aurait pas plus d'idée des sons. Au contraire, la perfection de ces organes, augmente et étend la variété de toutes nos connaissances.

« Lorsque nous avons éprouvé une « perception » vive, assez vive pour qu'il nous semble n'en avoir pas d'autre au même moment, c'est « l'attention » qui se manifeste : son effet est de nous faire souvenir longtemps de l'avoir ressentie ; cette opération est ce que nous appelons « réminiscence », laquelle « réminis-

cence » devient la source de la « mémoire », qui elle-même est le moyen de se rappeler les objets absents ; de là « l'imagination » qui ajoute à l'idée d'une « perception » reçue autrefois. Chacune de ces facultés demanderait de longs détails, une plus ample définition ; mais ce travail est du ressort essentiel de la « Grammaire générale » proprement dite ; nous ne pouvons leur donner ici plus de développement.

« L' » attention », si elle porte sur deux objets à la fois, nous conduit naturellement à la « comparaison » de ces deux objets ; en effet cette dernière n'est qu'une « double attention ». De la « comparaison » découlent le « jugement, le raisonnement, la réflexion ».

« On appelle « jugement », l'acte par lequel, après avoir comparé exactement deux choses, on se prononce sur la convenance ou sur la disconvenance, sur l'« identité », en un mot, de ces deux choses.

« Le « raisonnement » compare deux « jugements » pour en tirer un troisième. Il déduit un « jugement » d'autres « jugements » déjà connus. Donnons un exemple de « raisonnement » : toutes les vertus sont louables ; or la pudeur est une vertu ; donc la pudeur est louable. Avec du « jugement et du raisonnement », nous sommes amenés à pouvoir apprécier sainement les choses que nous désirons connaître ; cette opération n'est autre que celle de la « réflexion » par laquelle l'« attention » est dirigée sur l'objet ou sur les objets que nous observons et que nous nous

efforçons de comparer. La « réflexion » ne saurait avoir lieu, si notre « mémoire » n'était pas formée; si nous ne pouvions maîtriser notre « imagination »; or la « mémoire, l'imagination et la réflexion » concourent à former les langues; et si les signes ont une influence positive sur la « mémoire » et sur l'« imagination », ils l'ont également sur la « réflexion ». — Voilà ce qui s'appelle parler.

1835. COUSIN D'A..... Les études linguistiques n'empêchent ni l'esprit, ni la gaieté; exemple : le « Dictionnaire pittoresque de Cousin d'A... » qu'il ne faut pas confondre avec le Cousin de l'Académie. Nous donnons quelques définitions de l'auteur :

« Abdication : vertu de circonstance, avant-scène d'une déposition, acte qu'un souverain signe d'aussi bonne grâce, qu'un voyageur cède sa bourse quand on lui présente un pistolet.

« Acclamation : signe, souvent très-équivoque de l'approbation, manivelle qu'un préfet de police fait mouvoir au gré de l'autorité.

« Administrateurs : intendants des nations qui ne valent guère mieux que ceux des particuliers, pompes aspirantes qui attirent à elles les sucres les plus précieux de la terre, ne laissant que la vase aux administrés.

« Adversité : pierre de touche de l'amitié, état fâcheux où l'on reçoit des leçons de tout le monde.

« Agacer : jeu de la coquetterie, dont la vertu paie souvent les frais.

« Ajourner : mot qui, en style ministériel, signifie enterrer.

« Ambassadeur : espion titré, que les Cours s'envoient réciproquement dans la louable intention de se surveiller :

..... Ennemi sous un titre honorable,
Qui vient, rempli d'orgueil et de dextérité,
Insulter ou trahir avec impunité.

« Applaudir : art de tromper, rendu légitime par la vanité qui l'exige.

« Argent : métal précieux qui, par une espèce de vertu cachée, ou plutôt d'enchantement, décide, dans la société, du mérite d'un individu, et de l'accueil qu'on doit lui faire ; tarif de toutes les vertus ; drogue avec laquelle on adoucit toutes les mauvaises humeurs.

« Arrogance : passe-partout de la sottise, qui souvent en impose au vulgaire.

« Armoiries : colifichet qui attire l'admiration des uns et le mépris des autres.

« Assignation : porte d'entrée du Palais de Justice. Première étincelle d'un incendie.

« Audace : qualité ordinaire des sots ; ressource nécessaire des fripons.

« Avocat : homme que l'incertitude des lois a rendu pyrrhônien sur l'issue de tous les procès, et qui entreprend tous ceux qui se présentent.

« Bal masqué : établissement de charité pour les femmes laides.

- « Bataille : auto-da-fé politique.
- « Bêtise : maladie de l'esprit dont on ne guérit pas, et dont on ne souffre point.
- « Bière : dernier vêtement de l'homme.
- « Bonjour : terme vague et insignifiant qu'on emploie également avec ses amis et ses ennemis.
- « Chicane : gagne-pain des hommes de loi.
- « Compilateur : tailleur littéraire en vieux.
- « Courtisans : compagnie de mendiants bien vêtus, sans honneur et sans humeur.

Leur valeur dépend de leur place :

Dans la faveur des millions ;

Et des zéros dans la disgrâce.

- « Détails : art d'ennuyer et d'assommer son monde. En littérature, vermine qui tue les grands ouvrages.
- « Emphase : sublime des sots.
- « Epitaphe : dernière des vanités de l'homme.
- « Estomac : cimetière des animaux, le plus grand ennemi des pauvres.
- « Événements publics : muses d'une foule de mauvais écrivains qui meurent de faim ».

1835. ANONYME. Un ancien professeur a publié un « Dictionnaire critique et raisonné du langage vicieux ou réputé vicieux », qui est un excellent livre. Si par hasard, lecteur, vous le trouvez sous la main, emparez-vous en. C'est un in-8° de quatre cent soixante-trois pages, imprimé chez Aimé André, rue Christine, 1, à Paris.

1835. Alphonse CHASSANT. « Essai sur la Paléographie française ». — On sait que la Paléographie nous enseigne l'art difficile de lire les anciennes écritures du XII^e au XVI^e siècle. Peu de personnes ont réussi, aussi bien que Chassant, à donner la clé des écritures anciennes. Son petit livre est non seulement l'œuvre d'un savant, mais encore d'un méthodiste. Il a publié encore en 1846, à Evreux, un « Dictionnaire d'abréviations latines et françaises ».

1836. Bernard JULLIEN, a présenté à la discussion publique, pour les épreuves du doctorat, une thèse sur l'Étude de l'Enseignement de la Grammaire, qui annonce un homme déjà fort entendu dans cette science. Nous le voyons figurer en 1838, comme secrétaire général dans une séance de la Société d'éducation et des méthodes d'enseignement, présidée par le comte de Lasteyrie, avec Egger, bibliothécaire. Il a publié encore en 1867 : « l'Harmonie du langage ». L'auteur a travaillé pendant quarante années à l'amélioration orthographique.

1836. Victor-Augustin VANIER. « Dictionnaire grammatical, critique et philosophique de la langue française ».

— Je ne saurais trop insister sur ce fait : il existe deux genres de grammaires. C'est d'abord une science profonde des langues, une étude cultivée seulement par quelques individus. Il y a ensuite ce que nous appelons la grammaire classique, qui représente l'esprit plus ou moins avancé d'un peuple. L'ouvrage

de Vanier est basé sur cette dernière grammaire ; et cependant il y a chez cet auteur des tendances progressives. Vanier nous donne parfois d'excellentes raisons.

1836. Augustin CHAHO, nous a donné le « Génie de la Langue Latine ». Et à ceux qui trouveront mauvais que nous parlions de ce Génie Latin, dans nos GRAMMAIRIENS FRANÇAIS, nous rappellerons ce que nous avons déjà dit : on ne peut pas causer raisonnablement d'une langue quelconque, si l'on n'a pas une idée exacte des mécanismes divers des autres langues.

Notre auteur commence par nous parler de l'origine du Latin : Est-ce la langue du Midi qui a servi à former la langue du Nord, ou bien est-ce la langue du Nord qui a formé la langue du Midi ? L'auteur n'hésite pas à nous dire : « Le Latin est incontestablement un dialecte de cet idiome général du Nord, que Boxhornius, Stiernhielm et l'illustre Leibnitz appellent Scythique ou Celto-Scythe, et auquel Saumaise donne le nom de Gète. Il offre, en effet, les plus frappantes analogies de vocalisation avec les dialectes celtiques, congénères et contemporains, notamment avec le Gallique ou Bas-Breton ».....

— D'après ce début, le philologue comprendra que la brochure de Chaho a beaucoup d'intérêt.

1836. PELISSIER, nous a donné une brochure fort intéressante pour ceux qui s'occupent particulièrement de lexicologie ; elle a pour titre : « Recherches

sur les anciens lexiques, suivies de considérations sur les principaux moyens d'améliorer les nouveaux dictionnaires ».

— L'auteur retrace l'histoire des lexiques depuis Varron, contemporain de Cicéron, jusqu'à la 6^e édition du dictionnaire de l'Académie française, et donne en passant quelques appréciations très-justes sur les travaux de l'Académie, et sur la mission qu'elle a à remplir.

1837. Paul LORRAIN, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique. — En 1833, M Guizot, Ministre de l'Instruction publique, ayant à présenter un projet de loi sur l'Instruction primaire, pensa qu'il était prudent de s'assurer, avant tout, de la situation des écoles. A cette fin, il expédia sur tous les points de la France, quatre cent quatre-vingt-dix inspecteurs, chargés de visiter toutes les écoles, sans exception, et de donner des renseignements précis sur chacune d'elles. Les rapports arrivèrent ; et Lorrain fut chargé de les préciser, de les publier avec un rapport d'ensemble. Son travail est un monument de la plus haute importance. Il explique ce qui se passe dans toutes les écoles de la France. Le rapporteur termine ainsi : « Sans le concours du clergé, il faut renoncer à donner l'Instruction primaire en France. » Si l'on examine tous ces rapports, on s'assure des tristes et pitoyables fruits qu'a fournis l'arbre universitaire ; et l'on comprend la nécessité de réformes radicales.

1838. Urbain GENTELET. « Essai pratique sur le mécanisme de la prononciation, avec figures ». — L'ouvrage, quoique peu volumineux, est important ; surtout pour ceux qui se sont occupés des organes de la voix : les poumons, les muscles, l'épiglotte, le pharynx, le palais, la langue, les dents, les lèvres et la bouche.

1838. Claude BRIONNE « Dialectique française ». — C'est un titre nouveau. L'auteur divise son livre en trente-cinq leçons. Son ouvrage repose sur la Nature et la Logique, l'Origine des Idées, le Sentiment, le Jugement, la Raison, l'Evidence, l'Analogie, les sources du faux Jugement, le Raisonnement, l'Origine des langues, les Phénomènes du langage. Nous avons vu peu d'auteurs qui aient un système qui leur soit propre ; Brionne invoque celui-ci : « la Nature ».

— Sans nous abandonner entièrement à un système quelconque, nous devons reconnaître que la Nature joue un bien grand rôle dans l'étude des langues. En effet où trouverons-nous les règles du bon langage, si ce n'est chez ces êtres favorisés qui s'expriment bien par instinct, et tout autrement que le vulgaire. Voulons-nous savoir au juste le nombre exact des voyelles et des consonnes ? Nous n'y arriverons qu'en annotant avec précision, les sons et les articulations qu'emploie un homme qui parle bien. Voulons-nous connaître les parties du discours ? C'est de voir les différentes natures des mots

employés. Voulons-nous connaître la syntaxe? C'est d'analyser une phraséologie qui nous satisfasse, sur tous les points. Voulons-nous comprendre la ponctuation? Il suffit d'écouter un homme qui lit bien, et d'indiquer tous ses genres de repos par tous signes distincts. Voulons-nous enfin savoir quand un homme parle bien? C'est de voir s'il a le talent de remuer notre âme et de l'exalter. Ainsi de tout cela, on peut conclure que le système de la Nature, invoqué par l'auteur, peut avoir de la valeur.

1838. Paul ACKERMANN. « Analyse physique des langues ». — L'auteur, en commençant, se pose ces deux questions : « Peut-on, à l'aide des alphabets connus, analyser parfaitement les langues dans leurs éléments phonaires? Non, cela ne se peut pas. Serait-il possible de former, à l'usage de la science, un alphabet méthodique propre à comparer tous les alphabets entr'eux, et à noter la prononciation de toutes les langues; un alphabet dont les lettres fussent, au langage articulé, ce qu'en musique les notes sont au chant? Oui, cela est faisable, et je vais l'essayer ». — Et notre profond linguiste, analyse alors la science phonétique des alphabets, dans les différentes langues de l'Europe. Voilà l'œuvre d'Ackermann. Nous verrons plus loin un auteur qui a mis cette idée à exécution, ce qui prouve assez qu'elle était bonne.

1838. François BARTHE. « Histoire abrégée de la langue française et de la littérature ». — C'est un

des ouvrages les plus méthodiques qui existent. Il indique la marche suivie dans les études, depuis l'invasion des Romains dans les Gaules (siècle avant J.-C) jusqu'en 1838 : il ne s'occupe pas de grammaire, mais seulement de littérature. Si l'on me demandait, pour un débutant, mon avis sur un livre d'histoire linguistique à lui présenter, je citerais Barthe.

1838, Napoléon CAILLOT. « Grammaire générale de la langue française ». Écoutons ce que dit l'auteur :

« Ce langage, nous le savons, est loin d'être celui des pointilleux et des hommes qui, sous le nom de grammaire, ne nous ont présenté qu'une trilogie absurde, une ridicule macédoine française, grecque et latine ; des gens qui, de tous temps, se sont plu à faire de notre langue française un véritable chaos, langage inintelligible ; des gens qui, voulant faire preuve d'esprit et d'érudition, ont toujours été la plaie vivante de l'instruction publique, et la calamité du progrès : c'est à force de torturer la langue qu'ils l'ont rendue languissante, mesquine et aride ; oui, c'est pliant sous le faix de leurs remarques ridicules et de leur faux raisonnement, que notre langue est restée dans la plus affreuse stagnation ». — D'après ce langage, on doit bien supposer que la grammaire de Caillot ne ressemble pas aux grammaires classiques. On peut, avec cet auteur, acquérir quelques connaissances basées sur la science positive de notre langage.

1838. VAN CAMPENHOUT, a publié une « Grammaire française en Flamand ». Il fait remarquer à ses disciples les grands principes de la Langue Française. « Devons-nous, dit-il, nous plaindre de ce qu'on nous oblige, en Belgique, dans un pays essentiellement Flamand, d'apprendre une langue étrangère? Non ; car si d'un côté, la loi nous impose un grand travail, elle produit dans nos provinces un fond d'érudition, qui n'existe pas généralement chez nos voisins. Ils connaissent un patois français, et ne s'attachent même pas à en comprendre le mécanisme. Tandis que dans les Flandres, la société d'élite s'attache surtout, autant à la connaissance sérieuse du Français qu'à celle du Flamand. N'oublions pas que l'homme qui connaît deux langues vaut deux hommes.

« Il est parfaitement reconnu que le langage français est le plus facile de tous les langages. On vous a dit que les règles de cette grammaire sont difficiles. Oui, pour celui qui ne raisonne pas, mais non pour nous ; car nous aimons à raisonner. Examinons les grands principes de la langue française, et nous serons bientôt convaincus que si nous avons dans la langue flamande certaines difficultés en phraséologie, il n'y en a aucune en Français ».

— Cela dit, le linguiste flamand énumère toutes les richesses de la langue française. Ainsi voilà un professeur étranger qui entre dans des explications sur le mécanisme de notre langue, quand, dans nos écoles, il n'est guère permis d'en parler.....

1838. Amand HENNEQUIN. « Essai sur l'Analogie des langues ». — Il s'occupe principalement du geste, du langage d'action, de la parole; et en puisant dans ces trois objets des explications fort intéressantes, il nous apprend à distinguer la grammaire savante, qui s'applique à tous les langages, à toutes les écritures, d'avec cette grammaire qui n'est que la sanction des caprices d'un peuple. Cet ouvrage donne beaucoup de renseignements.

1839. Une SOCIÉTÉ DE DEMOISELLES, a publié un ouvrage intitulé : « Galerie classique ou Logogriphes historiques, moraux et religieux ». Ce beau livre est destiné aux personnes qui voudraient introduire dans leurs salons un amusement très-instructif. Voyons un de ces logogriphes :

« J'ai sept pieds. La ville de Minerve m'a vu naître. Il répugne à ma modestie de redire mon mépris des richesses, mes talens, ma tranquillité d'âme que ni la vie guerrière, ni la vie intime ne purent altérer. Un infâme calomniateur, dont vous me direz le nom, m'accusa de vouloir corrompre la jeunesse, de faire mépriser les divinités de mon pays. Je fus condamné dans le cinquième siècle, à presser de mes lèvres la coupe qui contenait la mort, et ma vie s'éteignit sans crainte, sans regret, car je croyais à l'immortalité de l'âme »*.

* Sous le gouvernement des trente tyrans, Mélitus, Anytus et Lycon accusèrent Socrate de corrompre la jeunesse et de mépriser les dieux. Le sage fut condamné, et but la cigüe, l'an 400.

1839. Gustave FALLOT. « Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au XIII^e siècle, publiées par Ackermann ». — L'auteur, qui est mort dans la plus tendre jeunesse, est un des premiers qui ont cherché à débrouiller les secrets du vieux langage. Ce n'est guère que depuis la publication de ses œuvres, que les érudits se sont occupés de ce qu'on est convenu d'appeler le vieux Français. Depuis lors, nous avons vu paraître, sur ce sujet intéressant, les travaux les plus considérables. Il existe sur le vieux Français quatre cents volumes et plus.

1840. Francisque MANDET. « L'Histoire de la langue Romane », langue que nos ancêtres parlaient il y a six cents ans. — Quel est l'homme, tant soit peu versé dans la science linguistique, qui ne soit pas curieux de connaître le langage des Trouvères et des Troubadours? Si le lecteur aime à comparer la langue qu'on parlait en France du XII^e au XIII^e siècle, à celle d'aujourd'hui, il se procurera le bel ouvrage de Mandet.

1840. René TRÉDOS. « Philosophie de la langue française ». — Cette œuvre remarquable invoque des principes nouveaux. L'auteur commence par deux théorèmes sur lesquels l'ouvrage est fondé : 1^o « Le langage et le style sont la traduction ou la manifestation de la pensée. L'art de parler et d'écrire n'est donc au fond que l'art de penser. 2^o Les règles du langage découlent des modèles. Il faut donc présen-

ter les exemples avant les explications et les préceptes » — Nous pensons que l'auteur est dans le vrai.

1840. GOBERT-ALVIN. « *Traité d'Analyse Littéraire* ». Ce livre charmant est le premier et le meilleur ouvrage qui ait paru, pour familiariser les jeunes gens à l'Analyse Littéraire. — On a l'habitude de faire apprendre par cœur aux enfants, des fables auxquelles ils ne comprennent rien ; ce n'est que dans un âge avancé qu'ils apprécient la sagesse des leçons de nos fabulistes. Mais si les instituteurs employaient avec leurs élèves l'Analyse Littéraire dont Gobert-Alvin leur dévoile les ressources, ils comprendraient à huit ans ce que bien souvent ils ne comprennent jamais.

1840. Jules JACQUEMET, développe dans une brochure cette grande question : Convient-il ou ne convient-il pas que la liberté d'enseignement existe en France? L'auteur déclare tout d'abord en ces termes, que la France est le pays d'Europe le plus arriéré dans la voie de la liberté d'enseignement : « La France qui se vante de marcher à la tête de toutes les nations par le génie, par la science, par la grandeur de ses pensées et la générosité de ses institutions, par la liberté enfin ; la France, bien loin de se poser l'égal de la Belgique, traîne d'ignominieuses

* L'auteur nous paraît s'illusionner sur la Belgique. Il est bien vrai que la liberté d'enseignement y existe ; seulement on y suit aveuglément, pour l'enseignement linguistique, les principes français. Voici ce que me disait un jour

entraves qui la laissent derrière toutes les nations de l'Europe. Oui, pas une n'est asservie à un monopole absolu et dégradant comme celui que fait peser sur la France ce système universitaire fondé par le despotisme, resté debout pendant les quinze années de la Restauration, et maintenu, depuis dix ans, au mépris des promesses les plus solennellement jurées par les trois pouvoirs, au bruit de ce canon de 1830 qui nous assurait, avait-on dit, tous nos droits et toutes nos libertés ».....

Voici sa conclusion : « Proclamez, proclamez sans retard la liberté d'enseignement ; proclamez-la dans l'intérêt même du gouvernement, rien ne lui est plus opposé que l'état de choses actuel ; car, ajouterions-nous en répétant des paroles écrites à une autre époque, l'intérêt du gouvernement n'est jamais d'opprimer, son intérêt n'est jamais de blesser la puissance paternelle dont la sienne n'est qu'une extension, son intérêt n'est jamais d'aigrir, de tourmenter les familles, d'inquiéter leur tendresse, d'alarmer leur conscience par une gêne de tous les instants ».

— En dehors de tous les détails universitaires, nous pensons avec l'auteur, que la liberté d'enseignement en France, apporterait une amélioration sensible au grand mal qui existe.

un employé supérieur : « Nous ne sommes pas à même de discerner un bon ou un mauvais ouvrage linguistique français ; nous adoptons ce qu'on a adopté à Paris, et nous refusons ce qu'on a proscrit à l'Université. »

1841. TAILLEFER et GILLET DAMITTE. « Synthèse logique ou Cours élémentaire de Composition raisonnée, appliquée à l'étude des langues » — Quelques mots des auteurs feront connaître l'ouvrage :

« Lorsque l'analyse logique* se répandit dans les classes, tous les bons esprits souscrivirent à l'emploi de ce mode raisonne, appliqué à l'étude des éléments du langage. C'est qu'en effet, il n'y a pas d'enseignement efficace des langues, si l'on ne procède par les notions solides et immuables de la Logique et de la Grammaire générale. Dans toutes les écoles, la vieille scolastique n'avait lâché le terrain que pied à pied, et son influence s'était fait sentir longtemps encore, même après les travaux de Descartes et les leçons de Port-Royal. Partout la Synthèse, en tant que méthode de doctrine et de composition, débütant toujours par définition, régnait seule sur le domaine de l'enseignement. Enfin un mode plus rationnel, indiqué par les Locke, les Condillac, les Dumarsais, les Beauzée, prit d'abord faveur, et bientôt prévalut à son tour, d'une manière presque exclusive ; car partout l'excès vient trop souvent se mêler aux actes les plus judicieux. On alla même plus loin encore que ces nouveaux maîtres : on proclama le despotisme de l'Analyse ; la Synthèse fut négligée, et finit par disparaître entièrement.

« Persuadés, par une longue pratique, que l'enseignement de la Grammaire est incomplet, si la

* On sait que nous devons cette branche des études à Dumarsais.

Synthèse en est exclue ; et qu'on ne saurait, sans de graves inconvénients, séparer l'Analyse et la Synthèse « ces deux grands ressorts de l'esprit humain », nous essayons de réunir les deux méthodes, en insistant plus particulièrement sur l'usage de la seconde. C'est pour cette raison que nous avons donné à notre ouvrage le titre de Synthèse logique »...

1841. Arthur BRUCE-WHYTE, nous donne en Français, l'histoire des langues Romanes et de leurs littératures, depuis leur origine jusqu'au xix^e siècle. — L'auteur expose les hypothèses populaires, concernant l'origine de la Langue Romane ; il critique le système de Raynouard. Il analyse la langue basque, la langue valaque, tout en faisant comprendre l'unité du langage français. Il en vient ensuite à la corruption graduelle du Latin, puis à la filiation du Latin à la Langue Romane. Enfin cette œuvre de grande érudition expose avec méthode cette époque curieuse dans la Linguistique, du xii^e au xiv^e siècle.

1841. Jules PROMPSAULT. « Grammaire raisonnée de la Langue Latine ». — A chaque instant, lorsque l'on parle de Langue Française, on nous jette à la tête la Langue Latine ; or il peut être utile de dire ce qu'en pense Prompsault.

— Il distingue d'abord quatre âges dans la littérature latine ; ou quatre espèces de latinité. « Le premier âge commence à la fondation de Rome et finit vers les derniers temps de la République, il l'appelle

la haute latinité. Le second âge est celui de la belle latinité, qui se forma sous les meilleurs écrivains du siècle d'Auguste. Le troisième âge est une époque de transition entre la bonne latinité et la mauvaise. Le quatrième âge est l'époque où le peuple et les écrivains étaient dépourvus de goût et de savoir ; la basse latinité ».

Ainsi donc, lorsqu'on nous parle de Latin, il conviendrait d'abord de savoir de quel Latin il est question. Maintenant, dans les définitions de la grammaire latine, il y en a de toutes les couleurs ; et si l'on compare ces définitions aux définitions françaises, on peut voir que les grammairiens latins, dans leur ensemble, étaient peut-être encore plus incertains et plus diffus que les grammairiens français. Pour ceux qui veulent se faire une idée exacte du mécanisme latin, ils feront bien d'étudier Prompsault qui est, je pense, l'auteur le plus complet qui existe.

1842. Paul WARNAS, est l'auteur d'un livre intitulé : « Récréations littéraires » ; dans lequel on trouve beaucoup d'observations intéressantes. Nous reproduisons un de ses articles.

« Excepté les libraires et les bibliophiles, ceux qui parlent de Livres et de Brochures, ne donnent pas toujours à ces ouvrages les dénominations qui leur conviennent ; pour eux, il n'y a que des livres et des brochures.

« On a publié les « Oeuvres » de Voltaire, de

J.-J. Rousseau, de Lamartine, de V. Hugo, c'est-à-dire l'ensemble de leurs travaux ; avant cela, ces auteurs avaient publié des ouvrages, des brochures, des critiques : Nous avons les ouvrages de Proudhon, de Cervantes, de Lesage ; les Dictionnaires, les Encyclopédies, le Musée des familles, le Magasin pittoresque, le Dictionnaire de la Conversation.

« Les auteurs font des ouvrages, et les libraires vendent des livres. Un ouvrage peut avoir plusieurs volumes, comme un volume peut être subdivisé en plusieurs tomes, selon les exigences de la librairie.

« Pour les productions littéraires qui n'admettent guères la reliure, la diversité est grande : Furetière a publié des « Factums », contre l'Académie. Ces factums sont une justification de sa conduite.

« L'abbé Desfontaines, en compagnie de Fréron, Granet et Destrée, ont lancé des « Libelles » contre les écrivains de leur époque. La « Critique » est plus modérée, elle ne fait que signaler les défauts d'une œuvre artistique ou littéraire ; nous avons comme critiques : les Duclos, les Fromant, les Voltaire, les Mercier, de Mirecourt, Sainte-Beuve, Alphonse Karr, etc. — Le « Manifeste », est un acte par lequel un souverain, en contestation avec un autre souverain, expose ses droits et ses griefs. — L'« Opuscule », est un ouvrage peu volumineux, de science et de littérature. — Le « Fascicule », est encore un ouvrage scientifique peu volumineux, une espèce de publication à continuer. — Nous avons ensuite les « Mémoires », ou l'histoire particulière

d'un écrivain, d'un homme politique, qu'on ne publie généralement qu'après sa mort. Le « Rapport », est un exposé des travaux d'une administration ou d'une société. Le « Pamphlet », est un petit livre de critiques ou de sarcasmes. Le « Brûlot », se dit d'une brochure incendiaire ».

1842. L. FOURTEAU a publié un ouvrage avec ce titre : Précis de la Grammaire, des Ecrivains et de l'Académie. C'est un livre comme nous en avons des milliers, qui répètent ce qu'on est convenu de dire. Cependant il y a une phrase que nous devons rappeler, car elle a du cachet : « Le Dictionnaire de l'Académie renferme seul, dit-il, des règles sûres en Grammaire ».

L'auteur se trompe assurément, puisque l'Académie n'a jamais publié un code de règles quelconques; mais enfin il a le courage de son opinion; tandis que nous voyons des centaines de grammaires et de dictionnaires, où l'on imite après avoir critiqué. Presque tous nos écrivains français en sont là : Ils critiquent la Faculté, ce qui ne les empêche pas d'imiter ensuite le fameux dictionnaire.

1842. Frédéric CHARRASSIN. « Dictionnaire des Racines et Dérivés de la langue française ».

— Nos lexicographes, en voulant toujours universaliser, me paraissent ne pas avoir bien compris leurs propres intérêts. Tout dictionnaire, où l'on vise à l'universalité, ne saurait avoir plus de vingt ans d'existence; l'expérience est là, pour prouver la

vérité de ce que j'avance. Ce n'est que lorsque l'auteur s'est renfermé dans certaines limites, que son livre a une valeur réelle. Charrassin a si bien compris cette vérité, qu'il s'est arrêté simplement aux Racines et aux Dérivés des mots. Inutile de dire que son livre a de la valeur. Un exemple fera comprendre le mode adopté par l'auteur :

MONT — Ce mot a donné naissance aux mots : monceau, amonceler, amoncellement, monier, montée, monteur, montueux, montant, monture, montage, montoir, monticule, montagne, montagnard, montagneux, monte-ressort, amont, démonter, démontoir, remonter, remontage, remontoir, remonteure, surmonter, surmontable, insurmontable, ultramontain, tranche-montagne. — Ajoutez à cela d'autres ouvrages qui traitent des Radicaux et des Désinences, et vous arriverez à ce qu'on appelle la filiation, la famille.

1842. M. MARY-LAFON, a publié entr'autres ouvrages, « le Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le Midi de la France et connue sous le nom de langue romano-provençale ».

— Depuis qu'on ne fait plus de grammaires, les esprits linguistiques se sont portés sur des sujets qui, en apparence, étrangers à l'étude de la langue française, nous servent beaucoup plus que tous ces livres, grammaires, méthodes, traités, dictionnaires, qui étaient copiés les uns sur les autres, et la plupart du temps, sans discernement.

D'après l'auteur, le Français, le Romano-Provençal, l'Espagnol, le Portugais et l'Italien sont des dérivés directs du Latin, et composent ce groupe qu'on est convenu d'appeler : langues Néo-Latines. Jusque-là tout va bien ; mais lorsque l'auteur vient nous dire que la preuve de ce fait a été donnée plusieurs fois, il nous permettra d'en douter.

1852. Richard DE RADONVILLIERS. « Dictionnaire de mots nouveaux, enrichissement de la langue française ». — Voilà un nouveau Vocabulaire néologique, seulement ce ne sont pas des mots créés par l'auteur, mais un véritable recueil de mots nouvellement employés par les écrivains. Ce livre manquait, et alors c'est un livre indispensable. Nous regrettons cependant, que l'auteur n'ait pas indiqué les écrivains qui ont employé ces nouvelles expressions. Il manque ici, comme chez l'abbé Desfontaines et Mercier, l'explication de la science néologique, c'est-à-dire l'art de construire les mots nouveaux.

1843. Philippe CLÉMENT. « Essai sur la science du Langage ». — Ce sujet est assurément un des plus abstraits qui existent ; c'est ce qu'on est convenu d'appeler de la Psychologie. Ouvrage principalement destiné aux auteurs linguistes.

« Toutes les réalités dont se compose l'univers se divisent d'abord en deux mondes ; l'un qui frappe les sens et qu'on appelle visible, sensible, extérieur et physique : c'est le monde de la « matière » ; l'autre

qui ne tombe pas sous les sens et qu'on nomme invisible, intérieur, immatériel, intellectuel et moral : c'est le monde de l'« esprit ». Ces deux mondes différent immensément l'un de l'autre, et sont séparés, par nature, de toute la distance du ciel à la terre : rien de plus opposé que leurs attributs, de plus contraire que leurs propriétés.

« Cependant un lien mystérieux les rapproche et tend sans cesse à les unir, à les identifier, de manière à n'en faire en quelque sorte qu'une seule et même chose ; l'esprit descend dans la matière, la pénètre de son essence, lui imprime le sceau de son caractère, et la force à devenir l'expression de ses attributs. Alors l'invisible est devenu apparent ; l'immatériel a revêtu des formes sensibles et a pris un corps ; l'esprit « s'est incarné », et cette incarnation mystérieuse, cette union de deux natures si contraires, constitue une troisième espèce de réalité, qui n'est ni la première, ni la seconde, ni les deux réunies ; mais dont l'essence est dans le rapport de l'une à l'autre. Cette nouvelle réalité est ce qu'on appelle le « langage ».

1843. Raphaël CHAVÉE. « Essai sur l'Étymologie philosophique ». — Nous avons eu beaucoup de discours pour et contre le principe étymologique, à propos de la forme à donner aux mots. Si je comprends bien l'auteur, la science linguistique était anciennement parfaitement connue ; les formes primitives des lettres étaient rationnelles ; et ce que

nous avons de mieux à faire pour parler et écrire convenablement le Français, c'est d'abord de nous familiariser avec le Sanscrit ; car nous ne faisons aujourd'hui que nous éloigner de la vérité en toutes choses. La langue française ne vaut pas la langue latine, la langue latine ne vaut pas la langue grecque, la langue grecque ne peut pas être comparée à la langue égyptienne. Enfin, en remontant toujours nous arriverions probablement à la langue par excellence..... celle que Dieu a enseignée à Adam et Eve..... Ecoutons :

« L'organisation des langues les plus anciennes prouve assez, dit Chavée, que le premier langage fut entièrement monosyllabique. Analysez les langues des peuples sémitiques, disséquez avec soin tous les mots de l'antique Aramaïque, et vous resterez convaincu qu'ils se réduisent à un petit nombre de syllabes radicales dont quelques types pronominaux et trois à quatre cents racines verbales. Soumettez ensuite à vos investigations anatomiques le Sanscrit, ou Indien primitif, cette source commune de toutes les langues de l'Europe et de l'Inde, et vous obtiendrez les mêmes résultats. A côté de sept types pronominaux indispensables, vous trouverez cinq cents racines verbales, toutes monosyllabiques. Ce n'est qu'après avoir ainsi décomposé, pièce par pièce, l'admirable ouvrage de nos pères que vous pourrez essayer de le refaire. Vous suivrez alors le développement successif du mot depuis sa création jusqu'aux dernières ramifications de son arbre génea-

logique, et vous saurez pourquoi ce que vous dites signifie ce que vous voulez dire ».

— Après avoir payé notre tribut à la franchise de l'auteur, nous ne pouvons pas nous dispenser de dire : ce nouveau système linguistique serait en opposition directe avec celui de tous les pédagogues sans exception, qui recommandent surtout d'aller du « Connu à l'Inconnu » ; tandis que l'auteur que nous signalons ici, va de l'Inconnu à l'Inconnais-sable, méthode matériellement impossible, surtout dans l'étude des langues anciennes, qu'on ne peut aborder que si l'on a déjà bien compris les mécanismes divers des langues modernes.

Le système de Chavée peut *épater, esbrouffer* beaucoup de monde, mais à coup sûr ; il ne saurait pas apporter la plus petite clarté dans l'étude des langues modernes et encore moins dans celle des langues anciennes. Ce que nous disons ici, n'est après tout qu'une opinion, mais elle sera, croyons-nous, ratifiée par la plupart des linguistes.

1843. FRÉMY-ARNOULD, nous donne un ouvrage sur un sujet spécial, et qui n'a pas encore été traité ; c'est un « Essai sur les Variations du Style français au XVII^e siècle ». — Tous les livres sont utiles, dira-t-on, cependant on avouera que des ouvrages nouveaux, où l'on s'attache à un point spécial, à un sujet indépendant, sont toujours bien reçus des amis de l'étude. Surtout lorsqu'ils sont aussi bien traités que celui-ci.

1843. GIRARD (Le père), nous donne la première édition de ce qu'il appelle la « Langue maternelle ». Quelle différence y a-t-il donc entre l'enseignement du Père Girard et les autres enseignements ? C'est ce que nous allons examiner :

« La mère, dit Girard, est la première maîtresse de langue, elle n'est pas seulement la maîtresse la plus empressée et la plus persévérante, mais encore la plus ingénieuse. Depuis un certain temps, on a beaucoup parlé et écrit sur les connaissances intuitives, par où l'instruction de l'enfance doit commencer. Les mères n'ont rien lu et ne lisent rien de pareil ; cependant elles savent, et, ce qui vaut beaucoup mieux, elles pratiquent la chose pour le fond.... La mère n'a longtemps qu'un petit muet devant elle, bien qu'il ait déjà dans l'esprit quelques idées accompagnées de leurs symboles ; mais elle va lui délier la langue et mettre les paroles sur les lèvres.....

« Elle prononce un mot, le prononce encore plusieurs fois à différentes reprises ; l'enfant imite d'abord assez mal, puis un peu mieux, et finit enfin, tout content de lui-même, par rendre le son qu'il a cherché longtemps. Insensiblement ce langage enfantin se développe et se perfectionne par imitation ; et souvent vers l'âge de cinq ans, ce petit être imitateur fait conversation avec sa mère et d'autres personnes ; il pensait et il parle.... En tout cela la grammaire, sa terminologie et ses règles n'ont été pour rien. La parole et la pensée se sont réciproquement reproduites, et ce sont l'imitation et l'usage

qui ont fait la grande merveille. Heureusement qu'elle n'a pas eu besoin de notre art grammatical, car si les mères le possédaient, ce qui presque généralement n'est pas, leurs élèves ne sauraient rien comprendre; tant il est vrai, comme l'a observé Bernardin de St-Pierre, que nous n'apprenons pas plus « à parler par les règles de la grammaire, que nous n'apprenons à marcher par les lois de l'équilibre ». — Voilà assurément d'excellentes idées.

« Chacun sait qu'allant du connu à l'inconnu, de ce qui est sensible à ce qui ne l'est pas, et du petit à l'immense, on entre dans la véritable voie méthodique. » — Ce n'est pas l'avis de Chavée.

« La mère part du père visible que l'enfant a sous les yeux, et qu'il aime, pour élever sa pensée et son cœur vers le Père céleste, que les yeux ne voient pas. Ne pouvant pas montrer ce Souverain de la Nature, elle montre ses œuvres; ce beau soleil qu'il fait lever tous les jours, pour nous éclairer et nous échauffer; ces fleurs si variées et si belles, qui réjouissent nos regards; ces plantes qui nous donnent le bon pain, et ces arbres, où nous cueillons les bonnes cerises, et les poires, et les pommes, et les raisins »....

— Voilà la base de l'enseignement du Père Girard. Il a publié aussi une grammaire française qui ressemble à toutes les autres grammaires.

1843. Marie LEMETHEYER. « Dictionnaire moderne des termes de marine et de navigation à vapeur »

En s'attachant à un objet spécial, l'auteur nous paraît avoir parfaitement compris l'art lexicologique, car ce n'est qu'en spécifiant que l'on peut produire un travail complet et utile.

1843. Charles LA LOY, est l'auteur d'un livre appelé la « Balance orthographique et grammaticale de la langue française ».

— Cet auteur n'a pas seulement prouvé qu'il est fort en science linguistique ; il a encore introduit un genre de livres qui manquait absolument : un dictionnaire épuré sur la grammaire et l'orthographe. Nos gros dictionnaires universels conviennent dans les cas ordinaires, lorsqu'on veut simplement connaître la signification d'un mot ou son orthographe académique et non réelle ; mais quand il s'agit de science grammaticale, on s'aperçoit que la plupart de ces ouvrages ne sauraient pas satisfaire un homme éclairé. C'est dans ces cas difficiles, quand nous n'avons trouvé aucune solution chez les lexicographes, que nous pouvons avoir recours à La Loy, non pas qu'il soit décisif, qu'il fasse loi, mais parce qu'il donne beaucoup de renseignements*.

1844. Louis-Marie QUICHERAT. L'Académie française a eu aussi ses approbateurs : l'auteur fait plus que louer le système académique, il blâme la célèbre Faculté de faire la plus légère concession à l'esprit public ; elle oublie trop, dit-il, « qu'elle a le droit et le devoir de dicter la loi ». — Où l'auteur

* Voir cet auteur aux applications, dans le second volume.

a-t-il vu inscrit ce droit et ce devoir ? Il devrait bien nous le dire !

1844. MORGAN-CAVANAGH. « Découverte de la science des langues ». — L'ouvrage est en Anglais et il a été traduit en Français par l'auteur lui-même et Charles Joubert. C'est ce qu'on peut appeler de la Dialectique.

Il convient, pour bien comprendre l'auteur, de posséder le Français et l'Anglais, car les exemples sont français avec des mots anglais. L'ouvrage peut paraître abstrait à beaucoup de monde, mais on y trouve réellement de la science linguistique.

1844. Désiré NISARD. — La littérature est tellement liée à ce qu'on appelle la grammaire, que nous devons citer l'auteur de « l'Histoire de la littérature française. ». Il établit bien les différences entre l'esprit français et l'esprit des autres nations modernes, et déclare que l'image la plus exacte de notre esprit est dans la langue. Cette idée a déjà été donnée sans doute, mais on ne saurait trop la répéter. Il a publié encore, les « Curiosités de l'Étymologie française », avec l'explication de quelques proverbes et dictons populaires. Cet auteur a eu le grand talent de rendre attrayante l'étude des étymologies les plus importantes des mots français ; c'est un de nos ouvrages les plus amusants et surtout les plus instructifs.

1845. Claude ROMAINVILLE. « A quoi sert le Latin et le Grec dans l'enseignement public ? » avec cette

épigraphe : « Qui veut la fin veut les moyens ». L'auteur débute ainsi dans son beau travail :

« Dans tout ce qu'on apprend, on se propose au moins une de ces deux choses ; ou de s'en servir utilement dans l'occasion, ou d'en retirer des jouissances personnelles qui indemnisent des efforts qu'on a faits pour y parvenir. Cette vérité est-elle applicable à l'étude du Grec et du Latin dans les collèges ? Cette obligation imposée à toute la jeunesse du royaume, peut-elle offrir un jour à la grande majorité des élèves, un des deux résultats indiqués ? Si la discussion conduit à la négative, ne sera-t-il pas évident qu'il y a perte dans le choix de ces deux langues, comme base de l'enseignement, et ne sera-t-on pas fondé à chercher un correctif ? Tel est, en peu de mots, le sujet que j'ai le dessein d'examiner, avec toute l'impartialité que réclame une matière d'une aussi haute importance. Il est évident, dit-il, que la science du Latin et du Grec est fort utile, cependant la connaissance de notre langue maternelle jointe aux langues vivantes, est bien plus nécessaire dans le commerce général de la vie ». — Beaucoup de personnes seront de l'avis de l'auteur.

1845. François GÉNIN, est une de nos plus hautes gloires linguistiques. Il a publié d'abord : « Des Variations du langage français ». Voici un exemple de ces variations :

« On disait au XII^e siècle : « Comment le faites-vous ? » C'était le salut de politesse quand on se

rencontrait. La belle et sage châtelaine de Fayal, accueillant pour la première fois le châtelain de Coucy, en présence de sa dame de compagnie, Ysabelle :

Lors li dist la dame : « Comment
Le faites-vous », biau tres doux sire ? *
— Certes, dame, n'ai duel ne ire,
Jour ne heüre, que ne vous voie. **

Puis il nous donne en 1846 : « Le Lexique de Molière, et les Écrivains du xviii^e siècle ». Ensuite, un poème du xi^e siècle ». « Les Grammaires de Palsgrave et de Du Guez (Duwés) » ; puis encore en 1858, la seconde édition des « Recherches philologiques ». — Génin est un des linguistes qui nous ont initiés aux richesses du vieux Français, et de l'Argot aimable et savant.

1845 Albert MONTÉMONT. « Grammaire générale, ou philosophie des langues ». Cet ouvrage sort tout-à-fait des livres ordinaires ; ce n'est plus un simple traité de grammaire et d'orthographe, c'est pour ainsi dire une introduction à l'étude générale des langues. Voyons comment il explique :

LA DÉCOMPOSITION DU DISCOURS CONSIDÉRÉ
DANS LA PENSÉE.

« La Grammaire n'est pas seulement la science des signes, elle est la continuation de la science des

* Comment allez-vous ? comment passez-vous le temps ?

** Certes, madame, je n'ai deuil ni chagrin, chaque jour, à toute heure, que du désir de vous voir.

idées ; car les signes sont l'expression immédiate de nos idées. Or, tout système de signes est un langage, et tout emploi d'un langage, toute émission de signes est un discours : donc, tout discours est la manifestation de nos idées. C'est donc la connaissance parfaite de ces idées, qui peut seule nous faire découvrir sa véritable organisation, et le mécanisme secret de sa composition.

« Mais, pour connaître la nature et les espèces de nos idées, il faut remonter aux facultés dont elles sont le produit. Commençons donc nos études par les facultés intellectuelles, par leurs causes, leurs moyens, leurs effets ; ensuite, par les signes des idées, les mots ; pour en déduire enfin la théorie du discours »....

1845. GASC fils, est l'auteur d'un livre fort remarquable appelé : « Le Bilan de l'Université ». Il a publié aussi : La Réforme Universitaire. Ce pédagogue continue à préconiser les idées et les principes que son père a si bien défendus. Un passage de sa préface donnera une idée de l'esprit qui règne dans son Bilan de l'Université : « Je sais que les meilleures idées, dans tous les temps, n'ont pu se faire adopter qu'après de longues luttes, et des alternatives sans fin de succès et de revers ! Je sais aussi que, si l'habitude est une seconde nature, la « routine » à son tour, est une sorte d'idolâtrie qui ne se laisse pas détrôner sans combats ! Mais, quoi qu'il arrive, je resterai toujours, comme par le passé, sur la brèche,

pour faire « feu » sur les casernes universitaires, d'où nos adversaires, fortifiés et armés jusqu'aux dents, lancent contre les défenseurs de la « vraie » liberté, les projectiles meurtriers du sophisme, du mensonge et de l'arbitraire !... Je soutiendrai la lutte avec persévérance et courage, jusqu'à ce que nous ayons reconstruit un monument moderne sur les ruines du donjon lézardé du monopole ».

1845. Le docteur Ed. MATZNER : « Syntaxe de la nouvelle langue française (en allemand) ». L'auteur, pour expliquer la syntaxe française, interroge d'abord les langues romanes, puis l'ancien français et le provençal ; de là il étend ses comparaisons aux langues classiques, et enfin aux langues sémitiques. Nous signalons cet ouvrage qui est d'un genre tout-à-fait neuf, et d'une utilité de premier ordre dans l'étude comparative des langues.

1845. Jules OUVAROFF. « Études de Philologie et de Critique ». Les linguistes liront toujours avec le plus grand intérêt, un ouvrage qui nous donne principalement des explications sur la Grammaire générale. L'opinion de l'auteur, est que l'Asie est le point central d'où sont parties toutes les lumières éparses sur le globe. « Cette belle hypothèse, dit-il, se lie admirablement à toutes les traductions sacrées, et elle est la seule qu'il soit désormais permis d'envisager comme incontestable ». — Voilà le fond de l'ouvrage d'Ouvaroff.

1845. Jean-Jacques AMPÈRE. « Histoire de la formation de la Langue Française, pour servir de complément à l'histoire littéraire de la France ». — L'auteur s'attache à démontrer que la langue française, et même la grammaire française, dérivent du Latin. Il se base sur des mots et des termes de notre grammaire classique; tandis que nos auteurs modernes se basent surtout sur la famille des langues, sur la Syntaxe et la Phraséologie. Ampère est, ce que l'on nomme, un admirateur de l'ancienne école.

1845. Christian BARTHOLO. « L'Ellipse française ».
« C'est, dit-il, un retranchement de mots ou de lettres auquel supplée facilement l'intelligence de l'auteur ou du lecteur. Si l'Ellipse laisse de l'incertitude sur le sens d'une phrase, alors seulement, elle est abusive. Elle n'est pas seulement autorisée, mais elle est souvent ordonnée. Au lieu de dire : « Cette affaire est une affaire d'importance », on dira : L'affaire est d'importance ». Au lieu de dire : « L'art le plus nécessaire, n'est pas l'art de bien parler, mais l'art de savoir se taire », on dira : « L'art le plus nécessaire n'est pas de bien parler, mais de savoir se taire ». Une prescription suffit pour l'Ellipse française; c'est qu'on peut toujours s'en servir; on doit même l'employer, quand le sens et la clarté de la phrase n'en souffrent pas ».

— Voilà un étranger qui nous donne des préceptes sur notre langue, et ma foi, ce qu'il en dit est parfaitement raisonnable. Le meilleur moyen de

bien parler et de bien écrire, c'est de s'assurer que l'on est bien compris, sans trop s'occuper des règles souvent bizarres et ridicules des grammaires. N'oublions pas ces paroles de Voltaire : « Il ne faut que du bon sens pour bien parler et bien écrire ».

1845. Francis WEY, est l'auteur d'un des ouvrages les plus remarquables ; il est intitulé : « Remarques sur la langue française au XIX^e siècle ; sur le style et la composition littéraire ». — Wey a débuté dans la science linguistique, par « l'Histoire des révolutions du Langage en France ». Il commence par une de ces grandes vérités trop souvent méconnues : « On ne saurait fixer, dit-il, ni les langues ni les littératures vivantes. Le langage, le style et la composition, soumis à de communes influences, sont susceptibles, en tout temps, d'être régularisés et astreints à de nouvelles lois ; mais on ne saurait prescrire des bornes absolues à leurs transformations diverses ».

— Ainsi, pendant que beaucoup d'écrivains linguistes nagent adroitement entre toutes les questions, sans se prononcer, Wey nous dit carrément : c'est ainsi ou ce n'est pas ainsi. Nous ne disons pas que nous partageons entièrement toutes ses idées ; surtout quand il appelle les orthographistes, Meygret et Ramus, des pédants, qui auraient aidé à corrompre la belle époque poétique française ; mais au moins on n'en est pas réduit avec Wey, à lire et relire plusieurs fois tout un chapitre, pour connaître une

opinion. Après nous avoir dit qu'Horace et Virgile ne s'étaient servis d'aucune grammaire, il nous cite Rabelais, Marot, Corneille, Malherbe, Molière, Racine, « qui furent privés de l'inestimable avantage d'apprendre par cœur l'art d'écrire dans des grammaires ».

— Wey a parfaitement raison, lorsqu'il avance qu'il n'a pas existé de grammairiens français avant le milieu du xvii^e siècle; les véritables linguistes se signalèrent, dit-il, par des livres de Remarques, dont Vaugelas est le grand maître; puis Thomas Corneille, Patru, Ménage et Bouhours. Voici comment notre auteur complète ce sujet important :

« Ces linguistes firent des Remarques sur la langue française » : ils démêlèrent le bon et le mauvais usage; ils raisonnèrent sur chaque difficulté, appelant la logique à leur aide, et consultant le goût des meilleurs écrivains. Ils s'adressèrent à l'esprit, au jugement, non à la mémoire; ils appelèrent la réflexion, l'examen sur ces questions délicates; et le style, au lieu de se fonder sur une routine étroite, sur des lois capricieuses et inexplicables, fut le produit de la raison éclairée par le goût, et par l'étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité.

« Ces cinq lexicographes, qui ont formé des élèves devenus leurs maîtres, et donné l'impulsion aux travaux académiques; ces hommes, dis-je, en proposant leurs doutes, en dirigeant les esprits vers l'analyse, en habituant les contemporains à réfléchir, à discuter sur les lois du langage, les rendirent scrupuleux ».

puleux et délicats. Or, il est impossible, tant la mémoire est bornée, d'apprendre une langue dans la meilleure grammaire ; des règles de syntaxe, sèchement énoncées, s'oublient ; des préceptes fondés sur le raisonnement ne s'oublient pas.

« Si volumineuses qu'elles soient, des grammaires ne sauraient prévoir que le dixième au plus des difficultés lexicographiques : des esprits familiarisés à la réflexion, et instruits à penser sur ces matières, procéderont « du Connu à l'Inconnu », d'après des bases certaines, et découvriront, par induction, la vérité sur des points obscurs, imprévus ou contestés. Vaugelas et ses émules n'ont peut-être pas éclairci le tiers des difficultés du langage ; mais les grands hommes du siècle ; mais Corneille, Racine, Boileau, formés à cette méthode tout intellectuelle et féconde, l'ont appliquée à leur tour dans l'occasion, et sont encore nos meilleurs modèles. Réduisez-les à apprendre par cœur la lettre morte des syntaxes, dans la « Grammaire des Grammaires », ils écriront peut-être comme Duvivier, le plus abondant des prosateurs en impropriétés et en solécismes ; mais il n'écriront pas en bon français ».

— Voilà donc une opinion tranchée sur la manière d'apprendre la langue française ; l'auteur prétend, et avec raison, pensons-nous, qu'on n'acquiert pas la science, seulement dans les livres appelés des grammaires, surtout les grammaires classiques ; et que pour arriver à d'heureux résultats, il faut procéder du « Connu à l'Inconnu ».

1845. Jules BUYSENS, a publié un magnifique ouvrage linguistique, intitulé : « Les Particules dans l'écriture française ». Nous allons tâcher de résumer ce beau travail. — Les mots français se composent assez souvent d'un radical et d'une ou de deux particules. Celles qui précèdent le radical, sont appelées « Préfixes » ; celles qui se trouvent après, s'appellent « Désinences ». Le simple bon sens nous dit qu'un mot composé d'un radical, d'une préfixe et d'une désinence, doit conserver en même temps, et la valeur du radical, et celle de la préfixe et celle de la désinence. Un exemple pris dans l'ouvrage suffira, je pense, pour démontrer cette vérité :

« Mont » signifie élévation ; si j'ajoute, « er », qui indique le verbe, le mot « mont », qui était un nom deviendra un verbe : « monter », et l'on comprend qu'il doit y avoir de l'analogie entre « mont et monter ». Si après cela, je fais précéder « monter », de la préfixe « re », qui signifie de nouveau, nous aurons « remonter ». Voilà donc la manière de faire avec le radical, les préfixes et les désinences, un mot composé qui exprime trois choses en une.

— Mais que d'infractions à cette règle, dans nos grammaires, je veux dire combien d'ignorances ! Ici ce sont des préfixes auxquelles on donne une autre signification que celle qu'elles doivent avoir : « innovateur », qui devrait signifier l'homme qui n'invente pas, et qu'on met pour « novateur » ; là c'est une désinence qui dit tout le contraire de ce qu'elle devrait indiquer. Exemple : « logique », qui par sa

désinence, doit être un adjectif, et qu'on met pour « logie ». Buysens nous signale dans son magnifique ouvrage trois cents erreurs de ce genre.

1845. BESCHERELLE, est un nom fort connu en grammaire. Les deux frères ont publié beaucoup d'ouvrages linguistiques : le plus important nous paraît être : « La Grammaire nationale », qui ressemble un peu à la Grammaire des Grammaires, par Girault-Duvivier. Nous trouvons dans la préface de ce livre classique de fort belles idées, par exemple, celles-ci :

« Il n'est peut-être pas de science sur laquelle on ait plus écrit que sur la « Grammaire ». On composerait une immense bibliothèque des livres qui s'y rapportent ; et cependant, malgré cette multitude de grammaires, nous ne pouvons pas encore nous vanter d'en avoir une bonne.

« Depuis longtemps, on commence à comprendre que tout enseignement rationnel doit reposer sur ce principe fondamental, proclamé par les Bacon, les Locke, les Condillac, les Dumarsais, les Laromiguière, les Destutt-Tracy : observer les faits, les comparer entre eux, en déduire des principes ; en un mot, analyser.

« Le public, après avoir été tant de fois leurré, en est revenu aux choses positives, et ce qu'il veut, (aujourd'hui que sa propre expérience l'a éclairé), c'est une méthode toute de faits, une méthode qui mène droit au but, et qui, au lieu de cette longue série d'abstractions inintelligibles, lui apprenne, ce

qui est infiniment plus précieux, notre langue qui est si claire ! C'est parce qu'on a cru devoir séparer deux choses aussi intimement unies, la grammaire et la Langue ; c'est parce qu'on a voulu faire de la première une science tout-à-fait à part, et montrer l'une sans l'autre, qu'il arrive ordinairement qu'une personne peut fort bien savoir son Restaut, son Wailly, son Lhomond, sans pour cela savoir « parler français ».

— Le Dictionnaire National par Bescherelle aîné, en 1845, est une œuvre capitale. Si l'écrivain doit posséder au moins une demi-douzaine de gros dictionnaires, qui se complètent l'un par l'autre, il n'en est pas moins vrai que celui de Bescherelle aîné nous paraît être le mieux agencé, le plus précis et le plus complet qui existe. Ainsi donc, quand on veut se contenter d'un seul ouvrage de ce genre, nous pensons que l'on peut donner la préférence au Dictionnaire, dit National.

Seulement, nous avons une observation importante à faire au lecteur. Dans les trois à quatre cents dictionnaires qui ont été publiés en Français, chacun a sa spécialité : il ne faut pas aller chercher des bottes chez le boulanger, ni demander à boire et à manger chez les huissiers et les avocats. Je veux dire par là que les dictionnaires, forme académique, comme ceux de Bescherelle, de Poitevin, de Dochez, de Dupiney ou de Littré, sont des ouvrages littéraires et nullement grammaticaux.

C'est ainsi qu'en louant beaucoup Bescherelle aîné,

nous devons dire que, sous le rapport grammatical, on peut constater dans son livre trois erreurs, qui ne sont point le fait de l'auteur, mais de la mode adoptée en France. La première, c'est que son orthographe n'est pas une peinture fidèle du langage. La seconde, c'est qu'il prend pour modèles des Littérateurs et non des Grammairiens. La troisième, c'est que les termes qu'il emploie en grammaire sont anciens. Ces imperfections ne peuvent pas être imputées à un lexicographe. Nous ajouterons même, que si un dictionnariste avait la malheureuse idée d'écrire les mots tels qu'ils doivent être écrits, d'accepter une autre autorité que les écrivains, et d'expliquer la grammaire avec des termes convenables, son dictionnaire ne trouverait pas cent acheteurs en Europe. Tout cela, par l'effet d'une mode malheureuse que nous devons subir. Ainsi donc, si vous voulez, lecteur, vous renseigner sur des questions grammairiales, n'oubliez pas que le dictionnaire, formé académique, est littéraire et nullement grammatical.

1845. Ludovic LALANNE, a donné différents ouvrages sous ce titre: « Bibliothèque de poche et curiosités bibliographiques ». Ce sont des productions utiles et fort intéressantes, où l'on trouve de tout, jusqu'aux supércheries des libraires, qui nous donnent parfois un vieil ouvrage, (dont ils ont changé le titre), pour un nouveau.

1845. Charles GRANDGAGNAGE. « Dictionnaire étymologique de la langue wallonne. » L'auteur commence

par expliquer son système orthographique, nécessaire pour rendre le patois de Liège intelligible aux étrangers. Quoiqu'il annonce que le dictionnaire est étymologique, l'auteur n'a pas la folie de certains lexicographes de vouloir expliquer les origines de tous les mots patois ; il préfère bien expliquer, en Français ordinaire, la signification souvent très-expressive de ces mots.

L'ouvrage aurait eu sans doute plus d'intérêt, si l'auteur était entré avant tout dans quelques considérations sur l'établissement de ce patois, et ses rapports avec les autres patois wallons et la langue française, dont il dérive évidemment. Ce n'est que très rarement que l'auteur indique, soit une origine latine, soit une origine allemande.

1845. LE BRIGANT a publié dans une première édition, en 1787, une forte brochure in 4° avec ce titre : Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes.

Voici quelques idées de l'auteur :

« L'histoire, dit-il, n'a jamais fait mention d'une langue qui eut été inventée et donnée à des hommes qui n'en parlaient aucune, ou qui abandonnaient la leur pour en parler une autre ; aucun monument n'autorise à compter parmi les bienfaits des législateurs et des philosophes les plus célèbres, un don si propre à exciter un étonnement, une admiration, une reconnaissance sans bornes ».

« De quelque manière que les Sociétés humaines aient reçu le moyen de transmettre les pensées par

des sons, il n'y a que l'hypothèse d'une inspiration immédiate du Créateur qui puisse faire concevoir la possibilité d'une langue complète, subitement et généralement parlée et entendue. Si on ne s'élève pas par un miracle de sa toute puissance, on est réduit à descendre à l'emploi lent et successif des moyens humains ».

— L'auteur attache à la langue celtique la plus haute antiquité; il pense qu'il a existé une langue originelle, et qu'elle était monosyllabique. Pour l'Hébreu, il ne le considère que comme étant un dialecte du celtique.

1846. Alphonse ERNAUX. « Nouvelle Orthographe, ou Recherches sur les Articulations de la langue française ». — Nous avons dû nécessairement, dans l'œuvre que nous avons entreprise, examiner avant tout l'utilité d'un livre; or, ce que nous avons trouvé de plus remarquable dans cet auteur, ce sont des observations sur les différentes méthodes de lecture. Il y en a aussi sur la lecture appliquée à la musique, qui peuvent servir dans ce qu'on appelle le rythme.

1846. Paul GUESSARD, a critiqué cet ouvrage de Génin : « Des variations du langage français depuis le XII^e siècle ». — Si Génin est un linguiste de mérite, Guessard est un rude adversaire, et la discussion, entre ces hommes supérieurs, ne peut qu'être fort attrayante et instructive. Voici comment débute notre critique :

« M. Génin, est un homme d'esprit, de beaucoup

d'esprit : Tout le monde le dit, et, comme de raison, je me range à l'avis de tout le monde. Je tiendrai donc ce livre, si l'on veut, pour l'un des plus agréables qui se puissent faire. Mais ce n'est pas là précisément la question ; car l'esprit, si piquant soit-il, n'est, après tout, qu'un assaisonnement ; et l'on ne se nourrit pas de sel. Ce que l'on demande d'abord à un ouvrage comme celui-ci, c'est d'être vrai et instructif ; après quoi, s'il est amusant, tant mieux pour l'auteur et pour le lecteur. Tant pis, au contraire, pour l'un et pour l'autre, si ce n'est qu'un tissu de paradoxes, orné de broderies ; et, malgré mon bon vouloir, je ne saurais voir autre chose dans les « Variations du langage français ».

« Sous ce titre, M. Génin s'est proposé de rechercher la « musique du langage » de nos pères, c'est-à-dire, d'étudier leur prononciation, et de la comparer à la prononciation actuelle. Voilà le fond du livre. Le reste est au moins épisodique, et ne se rattache au gros du sujet que par des fils très-déliés ». — Pour bien comprendre l'animosité de Guessard contre Génin, il suffit de savoir que le premier appartient à l'ancienne école, et que Génin fait partie de la nouvelle.

1846. LÉON CURMER. « De l'établissement des Bibliothèques communales en France ». — Il arrivera un temps, où l'on se demandera : quand a-t-on établi les Bibliothèques communales ? Quelles ont été les causes, les conditions de cette installation ? Et

alors on pourra consulter Curmer, qui expose parfaitement les considérants.

Il y a beaucoup à dire sur l'établissement des Bibliothèques en général. Vouloir qu'un peuple soit instruit, sans lui présenter des Bibliothèques, c'est prétendre qu'un hôtelier de village, qui n'a aucune provision ni chez lui ni chez ses voisins, fournisse à dîner à vingt ou trente voyageurs. Un seul fait nous montrera l'influence des Bibliothèques sur l'esprit des populations.

Le Parisien, par exemple, est peut-être l'homme le mieux fourni en ce genre ; il a à sa disposition les grandes Bibliothèques communales, les libraires étalagistes, et surtout deux cents caisses de livres exposées sur les quais de la capitale, où il va les jours fériés, lorsqu'il n'est pas occupé, examiner à son aise soixante milliers de volumes.

Ce qui est précieux, surtout pour lui, c'est qu'après avoir étudié un ouvrage quelconque, il peut se le procurer à un prix très-minime. Si l'on s'étonne après cela, que l'ouvrier studieux de Paris parle de tout assez raisonnablement, nous pouvons, je pense, attribuer cet avantage à ce qu'il possède des Bibliothèques.

La morale de ceci : si vous êtes réellement partisan de la vulgarisation de l'instruction publique, aidez à constituer des Bibliothèques.

1847. Jules CRÉPIN. « L'H aspiré et l'H muet ». —
Quand un jour, on parviendra à réunir tous les ou-

vrages qui ont été publiés sur la Langue Française, on trouvera probablement des explications suffisantes en toutes choses. Voici un auteur, qui nous parle très-raisonnablement de l'H expiré, (le contraire de l'H aspiré). Il commence par faire remarquer que aspiration, aspiré, termes barbares de nos grammaires classiques, s'écrivent sans H. Il nous dit encore que ce qu'on appelle H aspiré, devrait être nommé H expiré. « Nous comprenons, dit-il, « l'expiration dans la haine, la hache » ; dans des mots qui invitent à l'expression forte de la première syllabe. Mais qu'on prononce avec une expiration, les « hannetons, les haricots », cela surpasse notre raison ».

— Après avoir parlé de l'H aspiré, il nous dit à propos de l'H muet : « Il fut un temps, où le langage qu'on nomme français aujourd'hui, était excessivement rude ; tous les mots qui commençaient par une voyelle étaient généralement accompagnés d'une expiration forte, et alors il convenait de les faire précéder dans l'écriture, d'un signe qui indiquât cette expiration.

Il y a encore une autre cause à l'emploi des H muets, c'est lorsque certains mots proviennent de mots latins, où il y avait une expiration, comme par exemple : « homo ». Déjà, depuis plusieurs siècles, notre manière de dire exclut ces expressions trop dures ; et nous disons : « l'homme, l'horloge, l'habitude ». Mais par esprit de routine, on a conservé dans l'écriture, ce qui n'a plus lieu dans le langage.

Les écrivains attendent toujours que l'Académie supprime au moins l'H muet, et l'Académie répond, avec raison : ma mission est de rapporter ce que je vois ; vous vous servez, Messieurs les écrivains, d'une écriture baroque, stupide et sotté, et je dois nécessairement, pour rester dans mon rôle, l'inscrire dans mon dictionnaire telle que vous la représentez.

Voilà donc la cause de la routine linguistique en France. Les écrivains prétendent que c'est la Faculté qui doit donner le ton aux littérateurs ; tandis que celle-ci répond invariablement : Je me suis engagée à respecter, telle qu'elle, l'écriture employée par les Écrivains français, et on ne me fera jamais violer mes promesses. Ce qu'on peut dire, c'est qu'en définitive ce conflit arrête le progrès.

1848. Louis VAÏSSÉ, a publié plusieurs ouvrages linguistiques. entr'autres : de l' « Écriture et de son Origine ». - On a beaucoup écrit sur ce sujet, cependant le Public n'a pas encore des idées bien nettes sur notre écriture. On doit être heureux de trouver des hommes tels que Vaïsse, qui, dans toutes ses productions, a montré non-seulement beaucoup d'érudition, mais encore de la franchise, de l'indépendance, de l'esprit et de la méthode. On trouve dans cette brochure plusieurs alphabets étrangers.

Il a encore donné en 1853 un ouvrage très-intéressant : « De la Parole considérée au double point de vue de la physiologie et de la grammaire ». Après

un court examen de la constitution physiologique de la parole, l'auteur, s'appuyant sur l'opinion de Jacques Matthias, déclare : « qu'il n'existe réellement pas de diphthongue, et que dans chaque syllabe il ne peut y avoir qu'une seule voyelle, bien qu'il puisse se rencontrer plusieurs consonnes ». Tout en appréciant le mérite réel de l'auteur, nous ne pouvons pas admettre qu'il n'y ait pas de syllabes dans lesquelles on entendrait deux sons. Exemple : Moi, lui, lieu, tien, diable, etc. — Nous avons remarqué souvent d'excellents ouvrages où il se trouve parfois des erreurs du genre de celle-ci.

1849. Paul de BOURGOING. « Les guerres d'Idiomes et de Nationalités ». Une forte brochure qui demande à être prise en considération.

— Si nous accordons quelques lignes à cet ouvrage, c'est pour prouver l'importance des langues dans les questions politiques. Ainsi, il paraît que déjà en 1815, l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'Allemagne était résolue en principe; d'un autre côté l'unité italienne était décidée; sur quoi se basait-on? Sur les Idiomes, les langues parlées dans les provinces. Et si l'usage des langues peut entrer en considération dans la configuration des États, il en résulte qu'un Gouvernement quelconque, qui tient à conserver ses provinces ou à s'agrandir, est intéressé à la vulgarisation de la langue nationale.

1850. Louis LURIN. « Les éléments du Rhythme dans la versification et la prose française ».

« Le mérite littéraire, dit-il, peut être considéré sous trois aspects différents : la pensée, le style et le Rhythme. Si les idées sont faussées, si les images ne sont pas à leur place, si ce qu'on dit est le contraire de ce que l'on vient de dire, c'est en vain qu'il y aurait quelque habileté dans le style, quelque harmonie dans la phrase ; l'auteur n'a pas la première qualité de l'écrivain ; la pensée en lui est insuffisante ou confuse. L'homme doué du jugement le plus droit, de la sensibilité la plus délicate, ne peut aspirer à des succès littéraires, si son style manque de correction, d'élégance, de variété ; c'est un diamant brut, sans éclat et presque toujours ignoré.

« Il ne suffit pas encore de bien penser et de bien écrire, il faut captiver l'oreille : c'est par elle que les idées pénètrent dans notre esprit, imposantes ou gracieuses ; elles doivent avoir une harmonie qui convienne à leur nature, et le pouvoir du Rhythme est comparable à celui d'une voix mélodieuse qui donne plus de charme aux paroles qu'elle fait entendre. Ces dons si rares et si précieux, ces études si profondes et si bien dirigées, élèvent l'art d'écrire à une telle hauteur, que bien peu d'ouvrages, dans chaque langue, pourraient approcher de cette idéale perfection ».

— On lira avec intérêt, les observations de Lurin sur le système d'Accentuation française enseigné à l'Université. L'auteur a encore publié, en 1861, des principes de Prosodie et de Versification latines.

1850. Joseph VAN DER ELST, est l'auteur des « Bases d'un système grammatical fondé sur l'Idéologie ». Il s'attache surtout à développer cette pensée : qu'il n'y a de bonnes grammaires, que celles qui proviennent de nos idées ; ce qui veut dire, qu'il ne faut pas trop s'en rapporter aux principes reçus et pratiqués depuis des siècles dans nos écoles. Ce paradoxe est certainement bien vague, mais enfin, lorsqu'on se donne la peine d'étudier notre linguiste, on s'aperçoit qu'il y a du vrai dans ce principe : l'Idéologie.

1850. VERLAC. « Dictionnaire synoptique de tous les verbes de la langue française », ouvrage spécial dont l'utilité est incontestable. On dira que l'on trouve tous les verbes français dans beaucoup d'ouvrages, seulement notre auteur les présente avec plus d'ordre et de méthode que ses confrères.

1851. Etigène MONCOURT. « De la méthode grammaticale de Vaugelas ». — L'auteur fait bien ressortir ce fait important : « Qu'au temps de Vaugelas, tous les esprits étaient dirigés sur la langue, comme ils sont aujourd'hui portés sur la politique ou les spéculations financières. C'était un siècle littéraire, comme celui-ci est un siècle mercantile. Vaugelas, ce n'est pas un homme, c'est l'esprit de tout un peuple ; c'est donc rendre un grand service aux linguistes que de leur parler de Vaugelas, puisque ce nom veut dire la France, le monde entier au milieu

du xvii^e siècle » — Moncourt me paraît avoir raison, parfaitement raison.

1851. **POULET-DELSALLE** est l'auteur d'un petit dictionnaire intitulé : *Vocabulaire raisonné des principaux éléments créateurs de la langue française, etc.* Le titre et l'épigraphe témoignent d'une grande confiance de l'auteur sur l'importance de son livre. On y trouve en effet des observations, des moyens de comparaison qui ont leur utilité.

1851. **Adrien FÉLINE**. « Dictionnaire de la prononciation de la langue française, indiquée au moyen de caractères phonétiques ». La première idée de l'auteur, c'est de régulariser, de compléter l'Alphabet; idée noble et grande. Il a parfaitement compris ce que doit être un Alphabet : « la représentation des éléments de la voix, (voyelles et consonnes), par des signes graphiques simples, qui se raccordent parfaitement entr'eux, pour constituer une écriture facile. On ne doit pas admettre de confusion dans les signes; ainsi donc, si tous les éléments de la voix doivent être représentés, il ne faut pas accepter un signe représentant deux éléments à la fois ». — Ceci est évident.

— Maintenant, par quel moyen connaît-on les éléments de la voix? Il est excessivement simple; écoutez parler pendant une heure un Français, un Anglais, un Allemand, un Italien; prenez des notes, et vous aurez ainsi la nomenclature des sons et des articulations qu'ils emploient. Représentez ces élé-

ments par des signes qui vous paraîtront les plus convenables, et voilà votre alphabet établi. Seulement, pour bien préciser ces signes, il faut posséder, comme Féline, l'oreille fine.

L'auteur nous montre ensuite son tableau des éléments simples : quinze sons ou voyelles, et vingt consonnes simples (articulations); en tout trente-cinq signes, représentant trente-cinq éléments de la voix. En homme pratique, il n'a pas parlé des éléments composés, et il a eu raison ; car il aurait effrayé son monde. Figurez-vous, lecteur, la quantité de tons divers qu'on pourrait produire avec quinze couleurs primitives, et vous pourrez vous faire une idée de la quantité effrayante des voyelles composées. Parlons maintenant d'autre chose.

Autant on peut admirer le système alphabétique de Féline, qui est à mon avis le plus vrai, le plus simple, le plus praticable qui ait été jamais proposé, autant on peut désapprouver son système orthographique, qui détruirait toute la sagesse de l'écriture, puisque l'auteur n'a eu aucun égard à la science de cette écriture. Voilà toujours le point important des réformes, c'est de savoir où l'on doit s'arrêter.

1852. Camille MICHEL, a publié plusieurs ouvrages ; celui qui nous plaît le plus, est intitulé : « Etudes sur la signification des mots ». — C'est un livre qui nous donne la décomposition des mots, les initiales ou préfixes, le radical, les désinences ou terminaisons ; les mots composés, les mots déri-

vés, les familles de mots, et si l'on veut, la disséca-
tion des mots. Il serait à désirer que ce beau livre
soit quatre fois plus volumineux, et qu'on l'admette
dans toutes les écoles.

Veut-on voir, par exemple, les préfixes, qui sont
pour la tendance et le rapprochement :

- A — aborder, acheminer, amener.
- AD — adopter, adjoindre, admettre.
- AC — accompagner, acclimater, accoutumer.
- AF — affluer, afficher, affirmer.
- AG — agglomérer, aggraver, agglutiner.
- AL — allier, allonger, allumer.
- AN — annoncer, annexer, annoter.
- AP — apporter, appartenir, appuyer.
- AR — arranger, arriver, arrondir.
- AS — assaillir, assumer, assister.
- AT — attirer, attention, attarder.

Il est bien vrai qu'il y a, dans cette section des
études, beaucoup d'exceptions.

1852. Laurent Jost, nous donne une « Gram-
maire Polyglotte », avec des tableaux synoptiques
comparés des langues française, allemande, an-
glaise, italienne, espagnole, et hébraïque. Nous
ferons cette observation, que l'œuvre de cet auteur
n'est pas assez étendue (cent vingt-quatre pages). Il
faut espérer que ce travail prendra un développe-
ment nécessaire.

1852. Lorédan LARCHEY, après avoir publié un
ouvrage sous le nom « d'Excentricités du langage »,
vient, à la sixième édition, de modifier son titre.

Son livre illustré, s'appelle aujourd'hui : « Le Dictionnaire de l'Argot parisien ». Laissons le expliquer lui-même ce que c'est l'Argot :

« Beaucoup s'imaginent que l'Argot n'est que le langage des voleurs. La vérité est que son domaine est beaucoup plus grand ; son étymologie en fait foi.

« Argot », dérive (du moins pour nous), du vieux mot « argue », et ne signifie (comme argutie qui a la même origine) que : ruse, finesse, subtilité. « Parler argot », c'est user d'une subtilité du langage. Pas autre chose. Et à ce compte, les salons lui ont autant donné un droit de cité que les tapis francs ; les « précieuses » en ont usé comme les « voleurs ». Chacun a son argot.

« Si j'ai qualifié mon dictionnaire de « parisien », c'est qu'au point de vue du langage, comme à tout autre, Paris est le grand rendez-vous. Là, se fabriquent ou affluent tous les mots nouveaux : ceux du bague comme ceux du sport ; ceux du boudoir, comme ceux de l'atelier ; ceux de la caserne comme ceux des couloirs de l'Assemblée ; ceux de la halle comme ceux du collège, comme ceux du journalisme. C'est, dis-je, dans le grand torrent de la circulation parisienne que tous ces nouveaux venus viennent se confondre, se retremper et s'abandonner au courant qui doit décider de leur fortune ; à Paris seul appartient le privilège de les laisser mourir ou de leur donner la vie ; car Paris fait la mode des mots, comme il fait la mode des chapeaux.

« Toutefois, ce n'est qu'un premier pas. Du caprice de la mode à la consécration de l'usage, et surtout à l'adoption de la langue régulière, il y a loin. Nous ne saurions trop l'avouer. Ici, plus que jamais, c'est le cas de répéter : « Beaucoup d'appelés, peu d'élus ».

« Et, cependant, parmi ces élus, combien en est-il dont vous ne soupçonnez point la récente origine ? Laissez-moi vous en rappeler quelques-uns. On ne s'en souvient plus assez.

« S'imaginerait-on qu'en 1693, les adjectifs « haineux, désœuvré, respectable » ; le substantif « impolitesse », etc., n'étaient pas français ? * Qu'en 1726, on passait pour parler argot quand on disait : « détresse, scélératesse, encourageant, érudit, inattaquable, improbable, entente, naguères ? **

« Auriez-vous jamais pensé qu'en 1803, Mercier, l'auteur du « Tableau de Paris », faisait deux grands volumes tout expirés pour solliciter l'admission de mots aujourd'hui fort bien portés, tels que : fusion, fureter, franciser, flageoler, etc. ***, mots que ses confrères de l'Académie n'avaient pas encore acceptés ? Nous en passons, et des meilleurs, mais les exemples que nous venons de donner, suffiront pour montrer qu'il ne faut pas trop se presser de flétrir les nouveaux venus. Peut-être en est-il encore que le

* Voyez Caillières dans son livre des « mots à la mode ».

** Voyez l'abbé Desfontaines dans son « Dictionnaire néologique ».

*** Voyez sa « Néologie ».

dictionnaire de l'Académie ne jugera pas indignes de ses faveurs. Toutefois, redisons-le bien, les élus ont été, et seront toujours en petit nombre dans la foule croissante des néologismes, je veux dire les mots nouveaux.

LES SEPT ÉLÉMENTS DE L'ARGOT.

« Autant que notre travail nous a permis de le voir, l'argot n'est pas une langue mais un langage de convention, dans la formation duquel nous n'avons pas constaté plus de sept éléments. Nous les désignons ainsi : 1° vieux mots français, ou mots de langue romane ; 2° substitutions ; 3° modifications ; 4° harmonies imitatives ; 5° jeux de mots ; 6° souvenirs ; 7° importations.

« En dehors de cette nomenclature, que nous avons faite aussi peu scientifique que possible, nous n'avons rien trouvé. Nos lecteurs pourront en juger par eux-mêmes en lisant les courts aperçus que nous allons consacrer à chaque classe..... ».

— Voici quelques expressions tirées de Larchey. Il est bon de savoir qu'elles n'ont guère de valeur, si l'on ne connaît pas les origines de ces mots qu'on retrouve dans l'ouvrage.

On dit : Il a « jeté l'amarre sur sa crédulité », pour : il manœuvre pour le tromper. — On désigne un officier de place par : « l'as de carreau ». Il dut faire usage d'un « crucifix à ressort », pour dire un « pistolet ». — Un « chevalier du lampion », est dit pour « sergent de ville ». — Un article qui arrive

en retard à l'imprimerie, est appelé un petit « Grouchy ». — Un « prédestiné », est un mari trompé. — Un « ragot », est un conte absurde. — On appelle « poule d'eau », une blanchisseuse, et l'avocat, un « blanchisseur ». — On appelle « orfèvre », un individu qui cherche à faire prévaloir ses intérêts particuliers sous un autre motif. — L'« omnibus », est une prostituée. — L'Académie s'appelle l'« Arche de Noé ».

— Il y a ainsi des centaines de locutions que Larchey explique; car il ne faut pas s'y méprendre : toutes ces manières de parler ont généralement leur cause, leur motif; ainsi, si on appelle l'officier de place, « l'as de carreau », c'est qu'en grande tenue, le revers de sa tunique présente un véritable as de carreau.

1852. Louis SCHWEIGHÆUSER. « De la Négation dans les langues Romanes ». — L'auteur nous prouve par des faits, que les phrases négatives étaient en grand usage avant Marot et Rabelais, et qu'on en use beaucoup moins aujourd'hui.

Déjà Collin-d'Ambly a publié un volume entier sur la Négation; il sera bon d'y ajouter l'ouvrage de notre auteur moderne qui le complétera; en effet, Collin d'Ambly ne parle de cette Négation qu'au point de vue du Français actuel, tandis que Schweighæuser en parle au point de vue du vieux français, du Roman et même du Latin, qui, en somme, se relie au Français.

1853. Paul MORIN. « Traité de Prononciation ; indiquant les moyens d'obtenir une bonne émission de voix, de corriger tous les défauts de prononciation, tous les accents vicieux et étrangers, et donnant la prononciation exacte de plus de vingt mille mots ». — Voilà les promesses de l'auteur. Nous reconnaissons en effet l'excellence du livre.

1853. Louis SCHAEHT, allemand, nous donne en Latin un glossaire aussi complet que possible, exposant tous les mots de la langue française qui peuvent être expliqués étymologiquement par l'allemand ; il explique les rapports historiques et de parenté existant entre le Français et l'Allemand. Voilà un ouvrage nouveau et spécial.

1853. André HADDICK, a publié un livre intitulé : « L'Harmonie et l'Euphonie dans la langue française ». Voici ce que nous dit l'auteur :

« On confond assez généralement en France, l'Harmonie avec l'Euphonie, et cependant ce sont deux choses distinctes. Il y a de l'Harmonie dans le discours lorsqu'il s'accorde avec la pensée, ou bien quand les sons de la voix s'accordent avec les mouvements de l'orateur. L'Euphonie est tout autre chose ; c'est le son agréable d'une seule voix ; c'est par raison d'Euphonie qu'on dit : mon amie, pour ma amie ; mon épée, pour ma épée ; viendra t-il, pour viendra-il ; apporte-s-en, pour apporte en ; qu'on, pour que on ; qu'il, pour que il.

« La règle du pluriel des noms et des adjectifs,

par l'adjonction d'un « s », a été provoquée par l'Euphonie : un enfant aimable, des enfants aimables ; enfin tout ce qui sert à embellir le langage français, est une nécessité euphonique ; on dira un né épaté, au lieu d'un nez épaté ; une voi admirable, au lieu d'une voix admirable ; toujours par nécessité euphonique.

« L'Euphonie dans la langue française l'emporte sur toutes les autres considérations ; un ignorant dont le langage plaît, est préféré à un savant dont le langage déplaît. L'Euphonie française ne consiste pas seulement dans les liaisons douces ou dures, mais aussi dans les repos de la voix, dans les expressions faibles ou fortes, graves ou aigües, lentes ou vives ; enfin que dirai-je, l'Euphonie est la loi suprême, dans le langage français ; et c'est sans doute pour cela, que le linguiste admire ces belles paroles de Vaugelas : Le bon langage est le maître des langues ». Nous compléterons ce beau sujet dans le volume des applications.

1853. Antoine HAMBROEK, a publié un livre intitulé : « Conseils aux auteurs Didactiques ».

— Pour cet auteur, la condition principale dans ce genre d'ouvrages, est de posséder d'abord une bibliothèque complète pour les études que l'on traite. Hambroek nous semble avoir raison ; on ne peut guère traiter à fond d'une science dans son ensemble, si l'on n'a pas en sa possession tous les éléments qui se rattachent à la partie. L'homme,

aussi érudit qu'il soit, a besoin du concours de tous ceux qui l'ont devancé dans la science, et quand même il posséderait les connaissances les plus approfondies, son livre ne sera accepté par le public que s'il est appuyé par des notoriétés. Voilà pourquoi on ne peut faire un bon dictionnaire, par exemple, que si l'on possède déjà tous les autres dictionnaires.

1853. Camille BURGNY, a publié à Berlin une « Grammaire de la langue d'Oïl, ou Grammaire des Dialectes français aux XII^e et XIII^e siècles, suivie d'un Glossaire indiquant tous les mots de l'ancienne langue, contenus dans l'ouvrage ».

— Il est bon de savoir que vers 1850, le goût pour le vieux langage français s'est réveillé en France; j'oserai même dire en Europe. Alors sont apparus beaucoup d'ouvrages qui ont rapport à l'ancienne langue française, et il est bien utile qu'on nous donne des Glossaires dans le genre de celui-ci.

1853. Firmin DANNE. Manuel d'Orthographe raisonnée en soixante leçons ». — Nous possédons deux à trois cents ouvrages dans lesquels les auteurs ont essayé de donner le moyen le plus sûr et le plus prompt pour apprendre l'art orthographique, et l'on comprend la difficulté de venir, après ces nombreux travaux plus ou moins heureux, donner une méthode qui surpasse toutes les autres. Disons de suite que si celle de Danne n'exclut pas les autres méthodes, elle est au moins excellente. D'abord il aborde franchement son sujet; il n'envisage pas l'orthographe

comme science, mais simplement comme un art : Qu'est-ce que l'orthographe ? C'est l'art et la manière d'écrire correctement tous les mots d'une langue ».

— Ainsi donc l'auteur accepte les choses telles qu'elles sont ; le moyen qu'il donne est pour arriver promptement à écrire les mots tels qu'ils sont admis.

Ce moyen le voici : il emploie le système de l'observation et tout ce qui découle de cette observation, comme la prononciation, la dérivation, l'étymologie positive, l'analogie, la famille des mots, la composition et la décomposition, la dérivation, la puissance des désinences. Et, comme dans l'orthographe admise, il y a fort souvent des exceptions bizarres à ces bases solides, il indique ces exceptions.

Voilà donc la méthode de l'auteur ; il raisonne, autant que possible, l'orthographe en usage.

Beaucoup de méthodistes ont souvent exagéré les mérites de leurs calculs : nous dirons que F. Danne est vrai et franc dans ce qu'il annonce. On peut, avec son in-8° de moins de 300 pages, apprendre à orthographier les mots tels qu'ils sont admis par l'usage.

1854. Charles LETELLIER. « Cours complet de langue Universelle », en quatre gros vol. in-8°.

— Voici, je pense, l'idée capitale de l'auteur ; apprenez toutes les langues de l'Europe, et je vous enseignerai ensuite mon système de langue Universelle..... Qui aurait jamais cru qu'il soit si facile de s'entendre avec les étrangers ?...

1854. GEOFFROY-CHATEAU, a reproduit dans un bel in-12, « la Farce de Maistre Pierre Pathelin ». Il fait précéder ce chef-d'œuvre d'un recueil de monuments de la langue française, depuis l'an 400 jusqu'à 1500. C'est d'abord : le *Druide et l'Enfant*, en langue celtique ; écriture de 400 ; le *Chant de Liwarch-Henn* en 501 ; le *Chant de Taliesin*, barde, 550 ; un *Fragment d'Homélie*, 750 ; la *Constitution de Dot* en latin vulgaire, 580 ; l'*Oraison Dominicale*, dans le langage des Francs ; puis cette même oraison dominicale en langage gothique.

L'auteur poursuit ainsi sa nomenclature jusqu'à un texte de Philippe de Commines, en 1500. Il est seulement à regretter, que les différentes pièces d'écriture ancienne, qui sont inintelligibles pour une grande partie du Public, n'aient pas toutes une traduction. Malgré cela, l'œuvre de Geoffroy-Chateau est très-recommandable.

1854. Alexandre ERDAN, est l'auteur d'un ouvrage magnifique intitulé : « Les Révolutionnaires de l'A. B. C. » Voilà encore un auteur qui n'est pas satisfait des directeurs de l'enseignement français, quand il dit, page 15 : « L'Institut est tellement jugé, qu'il y a vraiment de la barbarie à lui faire un procès nouveau. Que voulez-vous que l'on essaie de critiquer encore des gens dont toute la France sait, et convient, que ce sont moins que des invalides, que ce sont des morts ». Cela dit, voyons l'œuvre d'Erdan.

— Il commence par rappeler que l'ancien Français, nommé langue Romane, est un composé du Gaulois, du Tudesque, du Latin ; puis il passe en revue, pour ainsi dire, ce qui s'est fait dans l'orthographe ; surtout depuis le commencement du xvi^e siècle jusqu'aujourd'hui. Chacun comprendra que l'œuvre d'Erdan doit avoir beaucoup d'importance. Ce qui fait de l'ouvrage que nous signalons une véritable curiosité, c'est la reproduction de vingt-trois articles insérés dans le journal *la Presse* en 1854, par l'initiative d'Emile de Girardin. Nous ferons remarquer que jamais à aucune époque, dans quel pays que ce soit, un journal politique n'a accepté comme feuillets, des articles grammaticaux. Voici quelques-uns des sujets traités :

L'orthographe italienne et espagnole. — Les réformateurs du xvi^e siècle. — Les réformateurs sous Louis XIV. — Les réformateurs au xviii^e siècle. — Les grammairiens philosophes. — Les réformateurs au xix^e siècle. Dans un article intitulé : « Les deux camps », il y a celui de Ramus qui est un réformateur radical, et celui de Beauzée, qui demande une réforme sans heurter le public.

— Si nous n'étions pas contraints de nous restreindre, nous reproduirions volontiers cette série d'articles intéressants ; cependant nous croyons devoir donner place ici à une anecdote relative à la façon d'écrire le mot « authentique », que Voltaire écrivait « autentique ». Voici comment s'exprime Erdan :

« L'auteur de cet article a eu un écolier qu'il voulait instruire suivant les règles du bon sens, et auquel il avait dit souvent qu'il ne fallait jamais ni dire, ni écrire une chose qui lui paraîtrait incompréhensible, déraisonnable et illogique. Un jour qu'il avait donné à son élève un devoir d'orthographe, où se trouvait le mot « authentique », l'enfant lui soutint qu'il n'avait pas fait de faute en écrivant « authentique », pas plus qu'il n'avait fait de faute dans une phrase précédente où il avait écrit, « auteur ». Le professeur insistait, l'enfant tenait bon. Le professeur se fâcha et ouvrit le dictionnaire ; l'enfant affirma que le dictionnaire s'était trompé. Le professeur fit les gros yeux. « C'est bon, dit l'enfant ; mais maintenant je ne tiendrai plus à la « logique ». L'enfant avait raison, et le maître était stupide.

1854. Emile EGGER, est l'auteur de plusieurs ouvrages linguistiques très-remarquables, entr'autres : « Notions élémentaires de Grammaire comparée, pour servir à l'étude des trois langues classiques. — Mémoire d'histoire ancienne et de philosophie. — Observations sur un procédé de dérivation très-fréquent dans la langue française ». — Je ne parlerai pas de dix autres ouvrages.

Si l'Université de France est hostile au développement de l'étude des langues, ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas dans le sein de la corporation des hommes instruits, et dévoués au progrès. Egger en est un exemple : ses œuvres ont contribué à répandre

la lumière sur cette science aride et complexe qu'on appelle la langue française. Écoutons ce que nous dit ce professeur toutàfait hors ligne :

« Jusqu'à notre temps, les études grammaticales ont été uniquement considérées comme une préparation aux études littéraires. C'est là, sans doute, leur première utilité, mais ce n'est pas la seule.

« Il semble, en effet, que la Grammaire a sa valeur propre, et qu'elle constitue par elle-même une véritable science, digne d'occuper sa place dans l'enseignement libéral. On peut étudier les chefs-d'œuvre d'une langue en vue des nobles plaisirs du goût, et cette étude méritera toujours le premier rang dans l'éducation du cœur et de l'esprit : mais on peut étudier aussi les mots et les formes grammaticales, comme autant de faits ou de phénomènes qui ont leur loi secrète dans la nature même de notre intelligence. Une langue ne vit pas seulement dans les chefs-d'œuvre de l'éloquence et de la poésie, elle vit encore dans l'usage populaire et journalier, reflétant le génie du peuple qui la parle, elle se développe, se perfectionne avec lui, et reçoit tour-à-tour l'empreinte de sa prospérité ou de ses misères. A ce point de vue, n'eût-elle jamais produit un Homère, un Virgile ou un Racine, elle demanderait encore une place dans l'histoire, à côté des événements et des faits dont se compose la vie d'une nation ».

— Egger a coopéré à la solution des plus hautes questions, par exemple celle-ci : « quels rapports y a-t-il entre les langues grecque, latine et française,

qu'on est convenu d'appeler en France, les trois langues classiques ? Sous le rapport de la syntaxe, aucun ; et la syntaxe est comme une marque de fabrique, qui décide de la nature des langues. » — On n'est pas plus profond, plus raisonnable, plus savant qu' Egger.

1855. Jean DAVENELLE, a consacré un volume à la Conjonction, comme Collin d'Ambly l'a fait pour la Préposition. Ces sujets en valent assurément la peine.

Combien d'écrivains qui croient posséder complètement leur langue, et qui ne donnent pas assez d'attention et aux prépositions et aux conjonctions.*

1855. Bonifacio Sotos OCHANDO. « Projet d'une langue universelle, traduit de l'espagnol par Touzé, chanoine à Paris. » L'abbé Ochando, crée non-seulement une langue, mais encore des mots nouveaux.

Un exemple donnera une idée de cette cacophonie :

Aimer.	sera remplacé par	Ucerar.
J'aimai .		Ucera R ba.
J'avais aimé .		Ucera R baa.
J'aimais .		Ucera R bae.
J'ai aimé .		Ucera R bao.
J'aime .		Ucera R be.
J'aimerai .		Ucera R bi.
J'aurais aimé .		Ucera R bia.

Ceci se passe de tout commentaire !!!

* Nous développerons les études de cet auteur dans le second volume.

1855. Pierre MARCEL. « Premiers principes d'Education, avec leur application spéciale à l'étude des Langues ». Il a publié aussi : « l'Étude des langues ramenées à leurs véritables principes ». Maintenant, comment s'y prend l'auteur pour ramener la langue française à ses véritables principes? C'est ce que nous allons examiner.

— D'abord il ne donne pas un livre de principes, mais une méthode qui consiste à parler, et à comprendre la langue écrite; puis il enseigne à écrire. Ce système, est ce qu'on appelle la méthode maternelle; et en effet, la mère commence par parler à son enfant, en amenant celui-ci à l'imiter; puis elle lui présente le langage écrit, et elle exerce l'enfant à imiter ce langage. L'auteur nous dit encore qu'il y a quatre manières de penser dans une langue, qui correspondent aux quatre manières de la pratique. Ce qu'on fait pour la langue maternelle, doit être fait pour les langues étrangères. Voilà le fond de cette méthode. L'ouvrage est bien pensé, il est écrit avec calme, sans prétention: c'est un excellent livre.

1855. Marie CANNASSIÉ. « Essai sur l'Analyse et la Synthèse des éléments phoniques des langues, et sur l'écriture ». Cet ouvrage est plein de belles observations, entr'autres celles-ci: L'Analyse exacte des éléments phonétiques des langues, est le seul moyen d'arriver à une réforme orthographique plausible. — La méthode la plus rationnelle dans

l'étude générale des langues, est d'aller du « Connu à l'Inconnu ».

— Tout cela a été dit, cependant on fait bien de répéter ces principes, que négligent certains auteurs, principes sans lesquels il est impossible d'arriver à quelque chose. Nous regrettons que l'œuvre de Cannassié ne soit pas plus étendue.

1856. Maurice LA CHATRE, est l'auteur d'un grand dictionnaire français. C'est le premier lexicographe qui ait eu l'excellente idée d'illustrer les sujets qu'il traite. On conçoit la vie qu'un tel complément apporte dans un dictionnaire. L'enfant, en voyant des images, est naturellement amené à lire tout ce qui se rapporte au dessin qui l'a frappé. Ensuite en revoyant les objets même, en nature, il se rappelle tout ce qu'il a lu.

L'auteur est un progressiste, un homme dont le but, en publiant son livre, n'a pas été de faire une entreprise commerciale; il a surtout songé à faciliter, à seconder les études. Après cela, c'est un dictionnaire, comme tous les autres dictionnaires, avec ses défauts et ses mérites.

1856. P. POITEVIN. « Nouveau dictionnaire universel de la langue française, 2 gros volumes in 4°. L'auteur base entièrement ses explications sur l'orthographe du dictionnaire de l'Académie, les pensées et la phraséologie des littérateurs. Il ne s'appuie pas souvent sur l'expérience et la science des grammairiens.

1856. MOLAND et D'HÉRICOURT, ont reproduit un grand nombre de manuscrits du XIII^e et du XVI^e siècle, sous ce titre : « Nouvelles Françaises en Prose ». Ils ont conservé l'ancien Français, et ont eu l'excellente idée de donner à chaque page les notes nécessaires à l'intelligence des anciennes expressions. Si bien, qu'après avoir lu quelques-uns de ces petits volumes, on est naturellement initié à la lecture du vieux Français *.

1856. Frédéric HENNEBERT a publié plusieurs ouvrages ayant rapport à l'étude de la langue française. Son cours élémentaire de Prononciation est fait avec beaucoup d'ordre et de méthode. Il dénote un grammairien de haut mérite, et de plus un puriste. Il serait difficile de rencontrer dans ce livre scolaire la plus petite imperfection, même sous le rapport typographique.

Et si l'on admet comme base de toutes les études linguistiques le principe de Vaugelas : Le bon langage est le maître des langues, il s'ensuit que des ouvrages dans le genre de celui d'Hennebert sont les plus importants.

1856. Maurice VERNIOLLES. Voici un ouvrage tout à fait neuf, et dont l'importance n'échappera pas au lecteur. « Essai sur la Traduction considérée

* Voir le second volume à l'article : Étude du vieux Français.

comme le principal exercice dans les classes supérieures ».

« Voulez-vous que l'étude des modèles soit vraiment profitable; voulez-vous fixer l'esprit de votre élève sur une œuvre littéraire, et concentrer ses réflexions sur chacune de ses parties, vous ne trouverez aucun moyen préférable à l'exercice de la Traduction.

« Pour comprendre, dit M. Laurentie, combien les traductions sont utiles, il faut considérer que l'écrivain qui, dans sa composition originale, songe uniquement à revêtir de formes séduisantes ses propres pensées, se livre, dans la traduction, à un double travail, celui de saisir les pensées d'autrui, et celui de leur créer des expressions nouvelles. La difficulté n'est pas moindre peut-être de pénétrer les pensées du génie dans toute leur profondeur, que d'arriver soi-même par la méditation, à des compositions fortes et hardies. C'est, en effet, s'identifier avec l'auteur qu'on traduit, que de le suivre dans toutes ses finesses, de deviner les délicatesses de son langage, et de concevoir comme lui ses inspirations. Il semble qu'on s'élève à sa hauteur, qu'on devient grand et sublime avec lui, et qu'on lui ravit son esprit et sa nature ».

La traduction des œuvres linguistiques étrangères permet de bien comprendre la science. C'est en effet par la traduction des œuvres grecques et latines que se sont formés nos grands écrivains, principalement dans les xv^e, xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles.

1856. Edouard DUCONDUT. « Essai de Rhythmique française ». — Ce mot s'est dit autrefois pour rime; il faut avouer cependant, qu'il y a une différence. Nous savons ce que veut dire rime; c'est la cadence, le retour du même son à la fin de deux ou plusieurs vers, en rapport l'un avec l'autre. Pour la Rhythmique, ou mieux de Rythme, c'est la science de la rime, le mécanisme. Le sujet est nouveau, le travail est consciencieusement fait, les observations savantes; enfin c'est ce qu'on peut appeler un bon ouvrage.

1856. Charles JOURDAIN. « Notions de Logique ». — Nos auteurs, pour les classes élémentaires, ne donnant point généralement de logique à l'appui de leurs leçons de grammaire et d'orthographe, ce n'est que dans les écoles supérieures, et dans les ouvrages destinés à ces écoles, qu'on peut puiser cette science. Alors, force nous est, si nous voulons parler logique, d'avoir recours à ces livres de l'enseignement supérieur.

1856. Francisque MICHEL. « Dictionnaire d'Argot ». — L'auteur a su donner à son livre la forme la plus attrayante. Cet ouvrage a le mérite de nous amener à lire, et étudier le vieux Français. Pendant qu'on ne fait que consulter les autres dictionnaires, on se surprend à lire celui-ci du commencement jusqu'à la fin. C'est, je crois, le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un dictionnaire.

On sait qu'il existe beaucoup de genres d'argot.

Michel s'est surtout attaché au véritable argot ; à celui qui est employé par la populace, les voleurs, les assassins. Cependant on y voit aussi parfois de l'argot que j'appellerai honnête ; comme « Grosse cavalerie », pour désigner les « cureurs d'égouts ». On appelle « Chat », le concierge d'une prison, et « Chats fourrés », le juge et le greffier.

1857. J. HUBERT, est l'auteur d'un petit Dictionnaire Wallon-Français, dans lequel il se trouve quelques notions grammaticales. — Il est bon de savoir qu'il existe plusieurs patois wallons en Belgique, comme il y a une dizaine de langages différents pour le Flamand.

Or, l'ouvrage d'Hubert est propre au Wallon de Liège que tout le monde comprendra lorsqu'il est écrit, mais qui devient inintelligible, même pour un Wallon d'une autre contrée, lorsqu'on l'entend parler. Voici les premiers temps du verbe avoir.

INDICATIF PRÉSENT : Tj'a, T'a, Il at, Noss avan, Voss avé, Iss on.

IMPARFAIT : Tj'aveu, T'aveu, Il aveu, Noss avi, Voss avi, Iss avi.

PARFAIT DÉFINI : Tjerri, T'euri, Il euri, Noss euri, Voss euri, Iss euri.

FUTUR : Tj'àret, T'àret, il àret, Noss àron, Voss àré, Iss aron.

— Il en sera de même dans les différents langages wallons : un Français les reconnaîtra facilement par l'écriture, mais non par le langage.

Je me rappelle parfaitement mon ancien langage; or, quand je retourne de temps à autre revoir mes compatriotes, je retrouve dans la classe ouvrière, bien entendu, le même langage d'il y a soixante ans et je conclus que : Si depuis plus d'un demi-siècle que l'instruction a fait d'immenses progrès, le patois de mon pays n'a pas varié d'une syllabe, je suis porté à croire qu'il en a été de même dans le demi-siècle qui l'a précédé; et ainsi de suite, jusqu'aux temps les plus reculés et là-dessus je fonde cette opinion : que les patois restent presque immuables.

1857. LEGER-NOËL, auteur de plusieurs ouvrages didactiques, a donné : « Les Anomalies de la langue française, ou la nécessité démontrée d'une révolution grammaticale ». — Nous voyons en effet, dans ce petit in-octavo, beaucoup de critiques sur le système adopté dans l'écriture. L'auteur a publié aussi une Grammaire, et voici la définition qu'il en donne : « La grammaire générale est une science, parce qu'elle n'a pour objet que la spéculation raisonnée des principes immuables et généraux de la parole, (il aurait pu ajouter et de l'écriture). Une grammaire particulière est un art, parce qu'elle envisage l'application pratique des principes généraux de la parole (et de l'écriture), aux institutions usuelles et arbitraires d'une langue particulière ». — Ce n'est, il est vrai, que la répétition de ce qu'a dit Beauzée en 1767; mais enfin, c'est un principe qui demande à être pris en grande considération.

1857. Louis CAPART, a traité du « Tutoiement et du Vouvoiement ». Il commence par se demander comment s'est introduite, dans le langage, l'habitude de dire : « Vous pour Tu, et Nous pour Je ». Alors il se répond à lui-même :

« Je comprends, dit-il, qu'un valet, voulant marquer la grande distance qui le sépare de son maître, emploie avec lui des expressions qui fassent bien ressortir les distances. Monsieur veut-il me permettre de lui faire une observation ? — Il est certain qu'un « Tu », adressé par un cocher à sa maîtresse de maison, ferait un mauvais effet. Oui, on froisserait les convenances, si l'on disait à une dame qu'on ne connaît pas : Veux-tu me permettre de passer ! Mais de là, à « vouvoyer » son frère et sa sœur, son ami, son père et les personnes que l'on fréquente, surtout quand elles sont du même sexe, c'est aller trop loin ». A ce sujet, l'auteur fait ressortir tout le dédain que l'on peut marquer en employant parfois le « vous ».

« Un père, prévenu que son fils se propose de forcer son secrétaire pour le voler, y met une somme d'argent, avec ce billet foudroyant :

Puisqu'un amour infâme a pour « vous » tant d'appas,
Qu'il « vous » fait renoncer à « votre » propre estime,

Je veux « vous » épargner un crime :

Acceptez, ne dérobez pas.

Jusqu'alors, ce père avait dit « tu » ; mais en présence de l'infamie de son fils, il se décide à dire

« vous ». Pourquoi, si « tu », est trop familier, l'emploie-t-on pour l'Eternel? Quand on tutoie Dieu, ne pourrait-on pas bien tutoyer le premier venu, sans le désobliger!

— L'auteur conclut ainsi : « Tu et Vous », seront toujours bien employés par les hommes d'excellente compagnie; les sots seuls peuvent se tromper. Quant au « Nous pour Je », qu'on trouve chez les auteurs, c'est une véritable inconséquence, que rien ne justifie ». — Si moi-même, dans le cours de cet ouvrage, je mets parfois « Nous pour Je », c'est que je ne veux pas trop contrarier les usages. Si j'écrivais selon mon goût, trop de monde s'écrierait : que je ne connais même pas « l'orthographe » ! J'avoue que les ignorants me font peur; ils sont si puissants !

1857. LANGLET-MORTIER. « Nouvelles et véritables Étymologies médicales tirées du Gaulois ». Voilà encore un ouvrage à consulter par ceux qui veulent approfondir la question des origines de la langue française.

Inutile de dire que l'auteur est Gaulois et nullement Romain.

1858. ERNEST RENAN. Voici ce que dit l'auteur dans son livre intitulé : « Origine du langage ».

« Toutes les fois que les grammairiens ont essayé de dessein prémédité de réformer une langue, ils n'ont réussi qu'à la rendre lourde, sans expression, et souvent moins logique que le plus humble patois.

Qu'on lise, par exemple, les notes que Duclos a ajoutées à la « Grammaire générale » de Port-Royal : jamais peut-être la prétention de critiquer la nature, qui domine le xviii^e siècle, ne s'est plus naïvement avouée. A chaque instant, l'Académicien cherche à montrer les inconséquences et les « fautes » que renferme le langage, tel que le peuple l'a fait. Il sourit de pitié sur la bizarrerie de l'usage, et il voudrait en corriger les écarts par la raison des grammairiens, sans s'apercevoir que les tours qu'il veut supprimer sont d'ordinaire bien préférables à ceux qu'il veut y substituer.

« L'esprit humain, laissé à lui-même, ne recherche point à plaisir les anomalies. La langue des enfants et du peuple est d'ordinaire plus expressive que la langue consacrée par les grammairiens. Ici, comme toujours, l'œuvre artificielle de l'homme, lorsqu'elle s'attribue une mission réformatrice, détruit l'œuvre de la nature. Et combien celle-ci n'est-elle pas plus vivante et plus vraie ! En parcourant le dictionnaire de la langue française, on remarque que les mots vraiment nationaux, sont l'œuvre du peuple, tandis que les mots introduits par les grammairiens conservent toujours la trace du pédantisme et d'une latinité à peine dissimulée ».

— Si nous comprenons bien Renan, dans son « Origine du Langage », le Grammairien est un être nuisible à l'étude des langues. L'accusation est claire et directe ; et comme Duclos personnifie la science grammaticale, il ne pouvait pas échapper

aux morsures envenimées de l'ancien professeur à la Sorbonne. Renan s'est fait l'apologiste, le défenseur de l'ignorance et de l'incapacité, et nous ne cherchons pas à lui contester le plus léger de ses attributs. Nous ne pouvons pas, cependant, laisser passer sous silence quelques faits controvérsés, à l'égard de Port-Royal et de Duclos.

Il n'est jamais venu à la pensée du critique de Port-Royal, de contester la puissance respectable de ce principe : Le bon langage est le maître des langues ; bien moins encore de critiquer la nature qui domine le XVIII^e siècle ; mais il a protesté contre le mauvais usage, qu'on voudrait imposer comme loi, sous prétexte que l'usage, tel qu'il soit, fasse loi.

En attaquant le principe latin, Renan ne s'est même pas aperçu, paraît-il, que Port-Royal qu'il adore, est latiniste par excellence ; enfin, nous devons penser que Renan a parlé de Port-Royal et de Duclos, sans avoir rien lu de ces écrivains concernant la grammaire française.

1858. Désiré Scott, a publié une petite brochure sur les « Noms et les Prénoms ». — M^{lle} Charlotte sera peut-être contente de savoir que ce nom est d'origine germanique, et veut dire : vaillante. — Agathe, provient du Grec, et veut dire : bonne. — Agnès, provient encore du Grec, et veut dire : pure, chaste.

1858. Lazare BENLOEW, a publié, entr'autres ouvrages, un « Aperçu général de la science compara-

tive de la langue ». — L'auteur fait des observations sur les langues, comme Vaugelas et ses disciples faisaient autrefois des Remarques sur la phraseologie.

1858. Anatole de CHEVALET. « Origine et Formation de la langue française ». — Cet ouvrage remarquable a différents genres d'utilité : La préface est un aperçu historique sur les langues qui ont été parlées successivement entre le Rhin et la Loire; voilà pour l'histoire. Remarquons en passant qu'il n'y a encore rien de bien défini sur l'origine de la langue française, et qu'alors l'homme qui veut savoir, doit nécessairement étudier une vingtaine d'auteurs, très sérieux, qui ont traité de cette grande question. Il va sans dire qu'il serait téméraire, pour un simple rapporteur, de se prononcer sur ce point.

De Chevallet, arrive bientôt au premier document de l'écriture française au VIII^e siècle, qui s'appelait alors, et qu'on désigne encore aujourd'hui, sous le nom de langue Romane. Puis, il explique l'élément Celtique, et l'élément Germanique; et comme complément, il donne des exemples nombreux en forme de dictionnaire. Alors son livre, après avoir servi à nous éclairer sur l'histoire générale, nous sert encore à nous instruire sur l'histoire des mots et des phrases. D'autant plus que l'auteur accompagne toujours ses explications, d'un grand nombre d'exemples qui constituent de plus en plus un dictionnaire du vieux langage; je veux dire cette période du XII^e à la fin du XV^e siècle.

Dans son second volume, il entreprend l'histoire de notre grammaire. Il y a des observations neuves : par exemple, sur les permutations des lettres, que l'auteur attribue surtout aux climats. On ne prononce pas dans un pays de glaces comme sous l'Équateur. *

Mais où l'auteur devient faible, c'est lorsqu'il veut baser la grammaire française sur la grammaire de la langue latine ; quand il est reconnu déjà depuis longtemps, que ces deux langues sont tout a fait distinctes et incompatibles, surtout en grammaire.

1858. Casimir HENRICY, a beaucoup écrit. Il a publié plusieurs ouvrages linguistiques.

— Il s'est formé à Paris en 1858, une société de gens d'élite, qui ont eu l'idée de fonder un journal linguistique, où l'on parlait d'études philosophiques, de réformes orthographiques, d'alphabet universel, de langue universelle, enfin de tout ce qui a rapport à la Philologie. Cette société eut pour fondateur et secrétaire général, Henricy, l'un des hommes les plus éclairés de l'Europe. Son dévouement absolu à la vulgarisation de l'instruction générale est bien connu. Il a eu pour membres correspondants : Letellier, Colins, Mialle, Chavée, Castiglia, Daulne, Larmarche, Ochando, Pôujade, Geoffroy, Génot, Féline, Amaury, Littré, Dufriche, Reinwillier, etc. Mais le journal attaquant les abus, l'ignorance et la superstition, se fit naturellement beaucoup d'ennemis, et l'entreprise ne put pas se maintenir.

1858. LAFAYE. « Dictionnaire des Synonymes de la langue française ».

Il n'y a pas d'étude qui soit plus fructueuse pour le puriste que celle qu'on appelle la synonymie, c'est à-dire l'explication des mots qui, pour le vulgaire, sont identiques, quand les gens d'élite voient entr'eux des différences sensibles.

Dès que l'abbé Girard a eu ouvert cette nouvelle voie de la science linguistique, vingt autres linguistes l'ont suivi avec plus ou moins de succès. Chacun d'eux avait ses synonymes. Lafaye a eu l'excellente idée de réunir tous ces travaux et d'y ajouter ceux qui lui sont personnels. Cet agencement est fait avec tant de science, de bon goût, de méthode et de logique que ce livre constitue, chose très-rare, un dictionnaire bien fait; aussi vivra-t-il tant que vivra la langue.

Nous avons, en France, des centaines de gros dictionnaires, mais combien y en a-t-il qui soient réellement bien faits? Vous ne me citerez pas, par exemple, le dictionnaire de l'Académie qui est devenu la négation de tout progrès.

Vous ne me parlerez pas davantage de tous ces autres lexicographes qui ont eu la prétention de relier la science à la routine et à l'ignorance. Citons-nous ces livres universels contenant des mélanges de langage ancien et de langage moderne; ces gros livres qui sont d'ennuyeuses reproductions de phrases enfilées les unes à la suite des autres, et dans lesquels il n'y a pas toujours une idée nou-

velle; ces dictionnaires étymologiques où la vérité se perd dans l'ennui et les divagations ?

En somme, la production d'un bon dictionnaire est assez rare pour que nous félicitons avec plaisir le linguiste Lafaye.

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE.

Septième édition.

1858. Ordinairement, la célèbre Faculté publie son ouvrage d'un seul coup. Cependant, comme elle a ajouté à son cadre habituel, la section historique, ce nouveau lexique prend des proportions réellement effrayantes, surtout pour les souscripteurs.

La première livraison a paru en 1858, c'est un in-quarto de trois cent soixante-huit pages, à deux colonnes, format ordinaire; il coûte dix francs. On part de A substantif masculin, et on va jusqu'au mot « ABusivement » :

La seconde livraison a paru en 1865, et nous attendons la troisième de jour en jour. De tout cela, on peut faire ce calcul : Le dictionnaire, dans son ensemble, aura soixante-quinze livraisons, à dix francs, soit, sept cent cinquante francs. Il y aura huit années d'intervalle d'une livraison à l'autre, soit, soixante-quinze multiplié par huit, total : six cents ans. L'ouvrage se composera d'environ vingt-cinq volumes de force ordinaire, de trois livraisons chacun. Où allons-nous, où allons-nous ?

1858. Oscar VAILLANT, est l'auteur d'une brochure, sur « l'Imparfait des subjonctifs ». — Je n'ai jamais rien compris, dit l'auteur, à ces mots : « Imparfait du subjonctif ». Je n'ai jamais pu découvrir l'utilité de certaines règles exceptionnelles qu'il provoque. Quant à ces expressions : « que je travaillasse, que je trafiquasse, que je questionnasse », il est facile de s'apercevoir que c'est un langage très ancien, employé surtout par les pédants, pour prouver à un auditoire, qu'ils connaissent les règles de la grammaire, même les plus excentriques. Aussi cette manière de parler est-elle abandonnée depuis deux cents ans par les bons orateurs et les bons écrivains. Cela n'empêche pas que ces règles sont toujours imposées dans nos écoles. Pauvres jeunes gens !....

1859. Charles LIVET, a reproduit plusieurs ouvrages linguistiques : L'Histoire de l'Académie par Pellisson et d'Olivét; le Dictionnaire des Précieuses de Somaize; il a publié aussi, la Mode dans le langage; et ensuite la grammaire française et les Grammairiens au xvi^e siècle. Son livre est excessivement utile à ceux qui ne connaissent pas le Latin ou qui n'ont pas pu se procurer nos premiers ouvrages sur la grammaire française. L'auteur devient faible lorsqu'il apprécie les talents divers de nos premiers grammairiens. Ainsi, pour Livet, « Sylvius est le grammairien français par excellence, c'est Sylvius, qui a donné des lois fixes », ayant amené l'uniformité

* Cette idée des lois fixes dans les langues a pu être admise au xvi^e siècle, mais non plus dans le xix^e.

du langage. L'ouvrage de Sylvius, sur les principes de la langue française, a d'autant plus d'importance, dit-il, qu'il est publié en Latin, et qu'alors il a pu servir de guide aux Anglais, aux Allemands, aux Italiens, aux Espagnols, et enfin à tous les étrangers

— Livet est l'adorateur du dieu Sylvius. Quant à la Réforme, l'introduction du Français en France, il n'y attache pas une très grande importance. L'auteur parle des travaux de Meygret, de Des Autelz, de Pelletier, de Ramus, de Garnier, etc. Il rappelle les discussions entre ces différents champions sur l'orthographe; seulement il a bien plus de sympathies pour l'esprit latin que pour l'esprit français; aussi, le voit-on négliger, peut-être avec intention, Tory, François-1^{er}, Du Bellay, Pasquier, et enfin tous les grammairiens du xvi^e siècle, qui aimaient la langue française; ceux qui en ont fait ressortir la Puissance et le Génie.

Nous reconnaissons le grand mérite de Sylvius, comme novateur orthographe. Quant à ses principes de grammaire, nous regrettons de ne pas être de l'avis de notre traducteur; car pour nous, Sylvius a empoisonné la grammaire classique française, et les différentes grammaires de l'Europe.

1859. Théodore ROBERTSON, Anglais, dit-on, est né à Paris; c'est un nom aussi connu en grammaire que ceux de Noël et Chapsal, Bescherelle, Landais et même Port-Royal. Nous n'avons pas à parler de son

plus ou moins de mérite comme grammairien ou méthodiste, puisque ses ouvrages sont destinés à une langue qui nous est étrangère. Nous ne parlons de Robertson que comme auteur d'un « Dictionnaire Idéologique pour la langue française ».

Le but du linguiste est de présenter immédiatement toutes les expressions se rapportant au sujet que l'on a à traiter. Si, par exemple, il s'agit d'une « Querelle », on trouvera à ce mot ce qu'on nomme vulgairement des synonymes : « controverse, polémique, taquinerie, tracasserie, dispute, altercation, explication, chicane, procès, rixe, démêlé, discussion, prise, querelle d'Allemand, etc. » — C'est ce qu'on nomme en littérature, les noms de ressource.

En effet, il n'y a rien de plus malheureux, dans le discours français, que de répéter plusieurs fois le même mot dans une phrase, comme par exemple : « faire faire des bottines ». Alors une étude du dictionnaire Idéologique de Robertson, peut être très-utile à ceux qui ne possèdent pas la facilité des expressions.

Il faut ajouter, pour être vrai, que le livre que nous signalons ici, aurait besoin d'être épuré. Il y a une quantité considérable d'expressions qui sont françaises, si l'on veut, mais dont on ne se sert jamais. Malgré ces petites imperfections, l'ouvrage a une spécialité, et dès lors, il est très-recommandable.

1860. Max MULLER, est d'avis, dans sa « Science du Langage », que pour établir définitivement la

linguistique comparée, sur des bases solides, il reste à faire pour cette science, quelque chose d'analogue à ce qu'a fait Jussieu, en dotant la botanique de la méthode naturelle. Il y a dans Max Muller, des pensées sublimes ; j'en veux citer une :

« Sans le sol, sans l'air et la lumière, l'arbre ne pourrait vivre ; nous ne pourrions même pas le concevoir comme vivant sans ces conditions. Il en est de même du langage, qui ne peut exister seul ; il lui faut un sol pour y pousser, et ce sol est l'âme humaine.

« Parler du langage comme d'un être isolé, qui vivrait d'une vie propre, qui arriverait à la maturité, qui se reproduirait et qui mourrait de lui-même, c'est faire de la pure mythologie ; nous ne pouvons, il est vrai, éviter les expressions métaphoriques, mais nous devons toujours nous tenir sur nos gardes, et, dans des recherches comme celles qui nous occupent, ne pas nous laisser égarer par les mots mêmes que nous employons ». — Voilà ce qui s'appelle de la philologie.

1860. Georges HAYMANN, auteur allemand, a publié un livre intitulé : « Le Mécanisme de la Langue Française ». — « Nous avons, dit-il, une dizaine de linguistes qui traitent de ce sujet, et cependant nous n'en avons pas remarqué un seul qui ait bien dit ce que c'est que le Mécanisme. Nous allons tâcher de définir ce mot :

« On peut, je pense, comparer le Mécanisme d'une

langue, au mécanisme d'une machine à coudre, ou d'un mouvement de pendule, où toutes les pièces grandes et petites doivent former un tout, en s'accordant parfaitement entr'elles. L'homme ne parlera bien, n'écrira bien, que lorsqu'il aura eu le talent d'agencer les centaines de pièces qui constituent la langue française. Nous sommes probablement fort loin encore de l'époque où l'on arrivera à cette perfection ».

— Notre auteur, en voulant ensuite établir un Mécanisme général pour toutes les langues, nous paraît avoir embrassé trop de choses à la fois : car si toutes les langues ont des principes généraux, il n'en est pas moins vrai que chaque langue a son mécanisme particulier ; ainsi donc, il est évident, que la langue latine, la langue française et la langue allemande, ayant des syntaxes différentes, nous ne pouvons pas, tout en ayant égard à la grammaire universelle, mouler toutes les pièces diverses de ces syntaxes sur un même modèle.

1860. Jean RAPET, officier d'Université, a publié plusieurs ouvrages linguistiques, en collaboration avec Michel. Nous lui devons le « Manuel de législation et d'administration de l'Instruction primaire ».

— Il a écrit aussi dans le « Journal des instituteurs » ; où il a démontré que ce qu'on appelle l'Article, est un Déterminatif.

Cette dernière observation de Rapet est importante. En effet : « le, la, les », sont bien des mots qui dé-

terminent les noms ; mais à coup sûr, ce ne sont pas des mots qui articulent les noms. Alors, « le, la, les », rentrant dans les déterminatifs, on ferait bien de supprimer cette partie de l'oraison, qu'on appelle Article ; c'est ce qu'a fait notre éminent officier de l'Université.

1860. Charles ROZAN, est l'auteur d'un livre splendide intitulé : « Petites ignorances de la conversation ».

— On se sert à chaque instant, dans la conversation, de lieux communs, de dictons, de phrases toutes faites, de locutions proverbiales, qu'on expliquerait quelquefois difficilement : Pied-plat, bonnet vert, jeter l'ancre sacrée, l'âne de Buridan, etc. Prenez Rozan et vous aurez l'explication de tout cela. Vous comprendrez le sens propre d'une quantité considérable de phrases que le Public ignore assez généralement. Rozan a eu le talent fort rare de donner un livre très-instructif et très-amusant tout à la fois.

1860. Louis PELLISSIER, a publié plusieurs ouvrages linguistiques, entr'autres : l'Histoire de la Langue française ». Il avait publié précédemment en 1836 « Les Recherches sur les anciens Lexiques ». Citons quelques lignes de notre pédagogie, tirées de son ouvrage intitulé : « Cours de Logique ».

« La Philosophie, suivant l'étymologie même du mot, est l'« amour de la sagesse » ; or, la sagesse ou la science, (car ces deux mots étaient synonymes

pour les Grecs), consisterait à se rendre compte de toutes choses, d'en connaître la raison d'être, ou la loi : on peut donc définir la philosophie : « la recherche de la loi de toutes choses », et c'est la définition même qu'en ont donnée les maîtres de la science, Platon et Aristote, Cicéron et Sénèque, Descartes et Leibnitz.

« Ainsi la Raison d'être, le Comment, le Pourquoi des choses, tel est l'objet que se propose de connaître le philosophe; la poursuite de cet objet suprême, est le caractère essentiel et distinctif de la philosophie comparée aux sciences. « Pourquoi ? » est un des mots que l'homme répète le plus souvent, et la philosophie n'a été créée, dit Laromiguière, que pour répondre à cette question. La philosophie, ainsi entendue, embrasse l'universalité des objets et des êtres que peut connaître l'esprit humain, depuis les molécules inertes des corps, jusqu'à l'Esprit suprême qui domine sur le monde. Le philosophe, dit Aristote, doit connaître l'ensemble des choses ».

1860. Lévi ALVARÈS et RIVAIL, nous donnent dans une « Grammaire Normale des examens », les solutions raisonnées de toutes les questions de grammaire, posées aux aspirants, dans les études secondaires et supérieures.

— Je n'oserais jamais dire dans un examen, que l'énonciation d'un jugement s'appelle une « proposition »; mais comme cette dernière manière de dire est exigée par les examinateurs, je suis sûr qu'on ne

m'accorderait aucun brevet, si je voulais enseigner en France, d'après ce principe : que ce qu'on énonce est une énonciation, et nullement une proposition.

Loin de notre pensée d'attaquer les auteurs de la Grammaire Normale ; nous avons voulu indiquer le système suivi dans les examens, en France, où il n'est pas toujours permis de parler en Français. L'Université tient absolument à son vieux langage, à ses formules surannées, et même à ses erreurs.

1860. Louis Dochez. « Nouveau dictionnaire de la langue française », 1 vol. Il est aussi complet que les autres dictionnaires en 2 et même en 4 volumes, seulement il est plus concis et semble s'adresser à des hommes faits, auxquels il n'est pas nécessaire de répéter dix fois la même chose ; il ne consacre pas mille lignes à l'explication de la lettre A, ni soixante pages au mot catéchisme.

Dochez est le premier lexicographe qui ait fait de l'archaïsme, mais avec prudence, avec sagesse, avec ordre et méthode. Si bien que cet archaïsme plaît, instruit, en conservant bien les distances ; c'est-à-dire que la confusion de l'ancien langage avec le langage moderne n'est pas possible. S'il fait de l'étymologie, c'est toujours avec réserve. Il n'a pas la prétention d'expliquer les origines de tous les mots français. Il a été imité pour l'archaïsme par Littré, qui malheureusement a tout confondu, l'ancien et le nouveau langage.

Maintenant il y a certaines définitions qu'on ne

trouve pas toujours dans Dochez, on peut alors avoir recours à d'autres dictionnaires : car un dictionnaire ne saurait pas nous renseigner sur tous les points.

1861. H. MONIN, est l'auteur d'un joli livre intitulé : « Monuments des anciens idiomes Gaulois ». — Cet ouvrage qui paraît écrit sans aucun parti pris, est surtout nécessaire à ceux qui veulent approfondir cette grande question : Qu'est-ce que la langue gauloise ; quels rapports y a-t-il entre la langue gauloise et la langue française ?

Citons quelques lignes de l'auteur :

« Les populations qui habitent le sol primitivement occupé par les Gaulois, parlent aujourd'hui presque toutes les langues néo-latines ; mais dans leur prononciation, elles ont un certain nombre de sons qui étaient certainement inconnus aux Romains. La difficulté est de distinguer ce qui vient des Gaulois, ce qui est adoucissement ou corruption de la prononciation latine ».....

1862. Charles MONNARD. « Chrestomathie des prosateurs français du xiv^e au xvi^e siècle ». — Nous voici arrivés à une époque où les productions linguistiques abondent. Nous regrettons vraiment que les limites de notre livre ne nous permettent pas de nous étendre, comme nous le voudrions, sur tous les nouveaux ouvrages publiés sur la langue française ; cependant nous ne pouvons pas nous dispenser de parler de l'œuvre charmante et très-instructive de Monnard.

C'est d'abord un précis de l'histoire de la langue française, sous une forme toutafait nouvelle. L'auteur arrive ensuite à la grammaire qui existait il y a quelques siècles. Entr'autres observations, il nous apprend que dans les âges antérieurs au xv^e siècle, on disait encore « li ou l' pour le » ; « li, lai, pour la » ; et « li, pour les » ; masculin et féminin ; on disait encore selon les cas : « lo, lou, lu ».

Ainsi, le livre de Monnard nous renseigne sur beaucoup d'articles, de pronoms, de verbes, d'adverbes, qui ont changé de formes. Il renferme un lexique ou glossaire. Les habitants du nord de la France, et les Wallons entr'autres, trouveront dans ce glossaire beaucoup d'expressions dont ils se servent encore dans leurs patois. Exemples :

Accouter,	écouter.	Asseurer,	assurer.
Accoutumance,	coutume.	Avenant,	agréable.
Acertes,	certainement.	Besogner.	travailler.
Adonc,	alors.	Braqmart,	épée courte.
Advisé,	sage, prudent.	Capeluche,	chaperon.
Ailloier,	lier.	Casaque,	habit court.
Ainsin,	ainsi.	Cautilleux,	rosé, prudent.
Amintevoir,	rappeler.	Chare,	chair.
Apparoir,	apparaître.	Chferté,	cherté.
Appinser,	penser.	Consau,	échevin.
Asçavoir,	savoir.	Croche,	crosse.

1862. L. GANEVAL. « Grammaire raisonnée de la langue française ».

On voit que notre auteur veut absolument sortir du cercle vicieux des grammaires classiques ; il cherche à expliquer les anomalies qu'on y rencontre. Mais elles sont si nombreuses et si capitales, qu'il

ne parvient pas toujours à bien préciser les changements qu'il y aurait à faire.

1863. Henri-Gustave LYON. « Grædus ad Parnasum français, ou dictionnaire des termes français les plus usités en poésie ». — C'est un livre dans le genre de celui de Noël ; nous devons dire cependant qu'il ne fait pas double emploi. L'ouvrage que nous citons ici, est indispensable, surtout aux esprits poétiques. Ainsi, l'auteur donne sur chaque mot important, des exemples puisés dans les meilleurs auteurs. Nous rapportons, comme exemple, des vers sur le mot :

CHICANE.

C'est l'idiome obscur, la langue du palais,
Langue que les anciens ne connurent jamais ;
C'est la « chicane » enfin, détestable science,
Infidèle au bon droit non moins qu'à l'éloquence.

(Abadie, Th.)

Une fière amazone apparaît la première ;
Les cieus la firent naître aussi laide que fière,
On l'appelle « chicane » : autour d'elle pressés,
Sous son commandement marchent mille procès ;
Ils sont armés de sacs, et cette gent maligne
N'attaque point de lieu qu'elle ne le ruine.

(Sarrazin.)

Lorsqu'il entend de loin, d'une gueule infernale,
La « chicane » en fureur mugir dans la grand'salle.

(Boileau.)

Là, sur des tas poudreux de sacs et de pratique,
Hurle tous les matins une sibyle étique :

On l'appelle « chicane », et ce monstre odieux,
 Jamais pour l'équité, n'eût d'oreilles, ni d'yeux.
 La fessette au teint blême, et la triste Famine,
 Les Chagrins dévorants et l'infâme Ruine,
 Enfants infortunés de ses raffinements,
 Troublent l'air d'alentour de longs gémissements.
 Sans cesse feuilletant les lois et la coutume,
 Pour consumer autrui, le monstre se consume,
 Et, dévorant maisons, palais, châteaux entiers,
 Rend pour des monceaux d'or de vains tas de papiers.

(Boileau).

1862. B. PAUTEX. — « Errata du Dictionnaire de l'Académie française; ou remarques critiques sur les irrégularités qu'il présente, avec l'indication de certaines règles à suivre ».

Cet ouvrage est, pensons-nous, le plus complet qui existe en ce genre, et le plus sage. Pautex est un homme qui sait dire les plus grandes vérités avec le meilleur ton du monde.

Une de ses remarques fera comprendre l'utilité de l'ouvrage.

« MODISTE, singulier des deux genres... » Un modiste. Une modiste ». — On est aussi surpris de trouver dans le Dictionnaire de l'Académie, « Un modiste », qu'on l'est de n'y pas voir, « un laitier, une funambule, une herboriste, etc ».

1863. Auguste BAUTAIN. « Etude sur l'Art de parler en public ». — Ce livre n'est point un traité de rhétorique. L'auteur nous rappelle simplement, avec ordre et méthode, tout ce qui est nécessaire à

l'homme qui veut parler en public. Citons un passage de l'œuvre de l'abbé Bautain :

« Quoique nous pensions naturellement, il y a cependant un art de penser, qui enseigné à faire plus facilement et plus sûrement ce que notre nature d'êtres raisonnables nous porte à faire spontanément. Dans tout ce que l'homme opère volontairement, la liberté a sa part ; et la liberté, qui est inséparable de l'intelligence, est partout la source du progrès et du perfectionnement. L'homme apprend à penser, comme il apprend à parler, à lire, à écrire, à chanter, à mouvoir son corps avec grâce, à user de toutes les puissances de son esprit et de son corps.

« C'est la logique qui enseigne l'art de penser. Il faut donc que l'orateur soit bon logicien, non dans le sens théorique, mais dans la pratique. Il ne s'agit pas pour lui de savoir disserter sur l'origine et la formation des idées, ni sur les quatre opérations de la pensée. Ce n'est point la didactique, mais l'usage de la logique qui lui est nécessaire, et cet usage prompt et habile, il ne l'acquerra que par des exercices multipliés, sous la direction d'un penseur expérimenté, d'un artiste de la pensée, qui lui enseignera à faire aisément ce qu'il sait faire lui-même.

« Nous regrettons, sous ce rapport et dans une certaine mesure, la méthode syllogistique de l'école ; car nous avons la conviction, qu'appliquée à propos et dirigée sérieusement, elle donne à l'esprit de l'agilité, de la subtilité, de la netteté et quelque chose de sûr et de ferme, qu'on trouve rarement dans les

penseurs d'aujourd'hui. On péchait peut-être alors par un excès de dialectique, il y avait souvent dans le style de la sécheresse, de la pesanteur et une apparence de pédanterie. Mais on savait poser une question et la traiter; on savait par où l'attaquer pour la développer et la résoudre, et la marche du raisonnement, nettement tracée, menait droit au but et à une conclusion.

« Aujourd'hui on pèche par l'absence ou le défaut de méthode. On reste longtemps devant son sujet sans savoir par où l'entamer, si même on en comprend bien les termes; ce qui amène des préparations interminables, des prolégomènes diffus, et, en général, une exposition confuse, un développement désordonné, et, finalement, point de conclusion, ou du moins rien de décisif ».

1863. Guillaume LEEHMANN. « La Syntaxe Française ». Voici ce que nous dit cet auteur :

« La Syntaxe est la section de la grammaire, où l'on s'occupe de la phraséologie. Phraséologie est le terme vrai, le terme compréhensible à tous; Syntaxe est le terme scolaire. Quand on dit phraséologie, tout le monde comprend que c'est pour ainsi dire un exercice pratique; ainsi lisez des ouvrages bien écrits, soyez en rapport avec des gens qui parlent bien, appliquez-vous à bien vous énoncer; et ces exemples divers amèneront chez vous une phraséologie naturelle; la science la plus simple, la plus ordinaire, comme la plus essentielle qu'il y ait. C'est

ainsi que des gens qui n'ont fait aucune étude en grammaire, pratiquent parfois, et même sans le savoir, toutes les règles de la Syntaxe; tandis que des étudiants qui ont négligé la bonne pratique, n'ont pas toujours un langage syntaxique.

• Maintenant, ce qui distingue la Langue Française de beaucoup d'autres langues étrangères, c'est qu'il suffit de bien dire, pour qu'on puisse sauter à pieds joints sur toutes espèces de règles; l'homme érudit sait parfaitement que la règle doit se baser sur une bonne pratique. Les inversions, les ellipses qui sont, pour ainsi dire, des infractions aux règles établies dans certaines langues, ne sont point seulement autorisées dans le Français, mais encore prescrites, ordonnées ». — Voilà qui est bien dit, surtout pour un étranger, qui a adopté pour principe: Le bon langage est le maître des langues.

1863. Jean-Baptiste GÉHANT. « Méthode euphonique française; enseignement basé sur l'étude du langage ».

— Les œuvres linguistiques abondent de plus en plus; la France à elle seule produit, depuis le milieu du XIX^e siècle, de vingt-cinq à trente ouvrages par année. Il est cependant à remarquer que la science, les bonnes méthodes, les renseignements importants, ne sont pas communs; aussi voyons-nous beaucoup d'œuvres qui ne sont pas réellement utiles, indispensables.

Géhant est dans la catégorie des auteurs qu'il

faut lire et méditer. D'abord il présente une méthode qui peut être considérée comme étant nouvelle; elle consiste à enseigner la langue maternelle, par le langage et non par l'écriture, comme cela se pratique encore partout, en France et à l'étranger. Il donne pour raison, qu'en enseignant par le langage, on reste dans le vrai; tandis qu'en enseignant par l'écriture, cet enseignement est faux, puisque l'écriture dont on se sert n'est pas exactement la représentation du langage. — Voilà donc en quoi consiste la Méthode euphonique de Gehant.

1863. Gaston PARIS, a traduit de Diez, Allemand, « L'introduction de la Grammaire des langues romanes ».

— L'auteur commence par nous dire que toutes les langues sont soumises à des lois générales et spontanées, et que leur organisme n'est ni moins logique ni moins admirable que celui de tous les phénomènes naturels. Toujours, selon cet auteur, la comparaison de tous les idiomes amena à reconnaître qu'ils forment des groupes bien distincts; et ces groupes correspondent aux grandes divisions de races.

Si l'on veut savoir quels sont les rapports entre la langue française et ce qu'on est convenu d'appeler les langues romanes, nous devons d'abord savoir ce qu'on appelait langues romanes; l'auteur nous dit qu'elles découlent du latin populaire qui était une langue latine différente du latin classique.

« Quand les Germains envahirent les Gaules, le latin pur ou classique disparut, il n'y a que le latin vulgaire qui subsista, modifiant au point de rendre méconnaissable la source dont il était sorti : ce fut l'origine du Roman qui donna naissance au Français et au Provençal d'une part, à l'Espagnol et au Portugais d'autre part ; et enfin à l'Italien et au Valaque ». — Tel est le système de Diez, concernant l'origine de la langue française, système que nous ne faisons qu'enregistrer.

Cependant nous ferons une observation. Diez commence par dire : que les idiomes forment des groupes bien distincts, et que ces groupes correspondent aux grandes divisions de races. D'après cela, ceux qui parlent la langue française aujourd'hui auraient la même origine que les Italiens et les Espagnols, et nous serions tous des descendants des Romains et non plus des Gaulois. Il n'y aurait donc plus de sang gaulois dans nos veines, mais seulement du sang romain, et encore si impur qu'on n'en connaît pas l'origine !

1863. GUIGUE. — Notre but en publiant « Les Grammairiens français » a été surtout de donner l'histoire du mouvement de la langue depuis l'origine de la Grammaire en France. Nous pensons ne pas déroger à ce principe en signalant l'œuvre remarquable de Guigue : « De l'Origine de la signature et de son emploi au moyen-âge, avec 48 planches ». Nous laissons parler l'auteur :

« Ce petit livre s'adresse au curieux et à l'érudit : à l'un par ses singularités, à l'autre par ses faits laborieusement compilés, coordonnés et mis en œuvre. En le publiant, j'ai voulu simplement exposer pourquoi et comment nous signons aujourd'hui de notre nom.

« Ce n'est donc pas une histoire proprement dite que je me suis proposé. Une histoire dans le sens technologique et magistral du mot m'eût forcé à étudier la signature dans tous les temps, chez tous les peuples et dans toutes ses applications : conséquemment à faire un gros livre sur un petit sujet.

« Que la signature a été inventée par ceux qui ne savaient pas écrire, telle est la thèse que je soutiens.

« Les positions de cette thèse, qui de prime abord peut paraître paradoxale, sont celles-ci :

Le « signum » gravé sur le chaton d'un anneau porté au doigt, tient lieu de signature chez presque tous les peuples de la haute antiquité.

« A Rome, vers le temps de Cicéron, le droit prétorien exige, pour la validité de certains testaments, outre l'apposition du « signum », celle de la souscription autographe, « subscriptio » du testateur et des témoins. Au Bas-Empire, la souscription s'étend à tous les actes, et les personnes illettrées sont autorisées à ne tracer à l'encre qu'un signe quelconque appelé : « Seing manuel — signum manuale », pour en tenir lieu.

« Aujourd'hui encore, la Cour des Comptes admet comme parfaitement valables les quittances signées d'une simple

« Presque toutes les peuplades conquérantes qui se partagèrent l'Europe adoptent en principe les traditions romaines sur l'authentification des actes, etc...

— L'auteur complète son intéressant ouvrage par la publication des croix, monogrammes et signatures proprement dites des souverains français depuis Chilpéric I^{er} jusqu'à Napoléon III.

1864. Lucien NÉGRIN, nous dit dans sa « Grammaire française des gens du monde » : « La France a trente-six millions d'habitants. Sur ce nombre, trente-cinq millions cinq cent mille ne soupçonnent même pas l'existence du Grec ; les autres, dans leur jeune âge, à force de fatiguer les dictionnaires, sont parvenus à comprendre tout le contraire de ce qu'ont dit Démosthènes et Platon ; dix ou douze savants lisent le Grec à livre ouvert. Eh bien ! c'est pour faire plaisir à cette douzaine de citoyens, que notre langue est grevée de « ph, de rh, de th, d'y, etc. Quelle stupidité ». — En effet, ça n'est pas riche.

1864. Auguste PEYREIGNE. « Manuel de la Prononciation, ou dictionnaire des mots français, des expressions étrangères francisées, des noms de villes et de personnages célèbres, qui doivent être prononcés d'une manière particulière ».

— C'est par le langage qu'on juge souvent des hommes ; ceux qui parlent bien le Français, même à l'étranger, sont en considération. Mais que de croix par les ouvriers illettrés travaillant pour le compte de l'Etat.

conditions, il faut réunir, pour bien parler cette langue ! Il y a entr'autres difficultés, la prononciation exacte des noms propres, pour laquelle l'usage ne suffit pas ; on a besoin d'un complément ; et c'est ce complément qu'on trouve dans le bel ouvrage de Peyreigne. Il nous offre sous la forme alphabétique, environ deux mille noms de villes, de pays, de grands hommes, etc., avec la véritable prononciation attachée à ces noms. Les personnes les mieux exercées au bon langage français, ne doivent pas dédaigner l'œuvre remarquable de notre auteur Lyonnais.

Comment faut-il prononcer, par exemple, l'L mouillé français ?

Détailler . . .	déta-ier.	Brouiller . . .	brou-ier.
Chatouiller . . .	chatou-ier.	Enfantillage . . .	enfant-ïage.
Famille . . .	fam-ïe.	Empailler . . .	empa-ier.

Dans le nord de la France, et en Belgique surtout, on prononce encore : une fi-le pour une fi-ïe ; la fami-le pour la fami-ïe. — N'allez pas cependant dire une vi-ïe pour ville (vile), ou capi-ïaire pour capillaire (capilaire), mi-ïon pour million (milion).

C'est surtout pour les mots étrangers à la France, que le livre de notre Lyonnais est précieux ; il coûte, je pense, deux francs.

1864. George ROBELLO, a donné une « Grammaire générale italienne ». — Et si l'on nous demande, pourquoi nous parlons de la langue italienne, dans un ouvrage sur la langue française ; c'est qu'on ne

peut guère raisonner sur une langue quelconque, si l'on n'a pas acquis une idée du mécanisme général des langues. La langue italienne est, comme l'on sait, la sœur de la langue française. Ce qui est vrai à Rome et à Milan, dans la grammaire générale, l'est aussi à Paris, à Madrid et à Lisbonne; ce n'est guère que dans les détails qu'il se trouve quelques petits changements.

Robello a si bien compris ce principe général, que l'on croirait souvent, quand il parle de l'Italien, entendre des réflexions faites sur la langue française. Si nous recommandons tout particulièrement cet auteur, c'est qu'il nous paraît avoir parfaitement exposé la méthode à suivre, pour enseigner la langue italienne à des Français. Le principe de l'auteur est l'Euphonie.

1864. Frédéric DUBNER, dans son « Examen du programme des humanités françaises en 1863-64 », nous initie au système suivi pour l'enseignement de la langue française dans les écoles. On consacre d'abord une année pour enseigner le nom, l'adjectif, les verbes et des exercices d'orthographe. (Remarquons en passant que ces élèves ont déjà étudié tout cela, pendant des années, dans les écoles primaires. On continue pendant une seconde année. On recontinue pendant une troisième année, en ajoutant quelques exercices d'analyse. On rerecontinue dans une quatrième année.

Dans une cinquième année, on commence les

exercices de grammaire et d'orthographe ; on recommence dans une sixième année, et on finit enfin dans une septième année par pratiquer avec des récits et des lettres d'un genre simple.

Dübner conclut ainsi : « Sept années pour arriver à écrire une lettre d'un genre simple, c'est raide »!!!

— Si nous ajoutons les cinq années d'école primaire, ce sera bien encore plus raide.

1864. L'abbé MIGNE a publié entr'autres dictionnaires, un grand in-8° qui a pour titre : « Dictionnaire linguistique, » qui donne des renseignements qu'on ne trouverait guère ailleurs. C'est un livre indispensable à ceux qui veulent être initiés aux innombrables détails de la langue française.

1864. F.-P. TERZUOLO. « Etudes sur le dictionnaire de l'Académie française. » — L'auteur qui est un ancien imprimeur, amoureux de son art, a dû nécessairement consulter des milliers de fois le Dictionnaire de l'Académie; il a été souvent choqué des anomalies qu'il comporte; et il s'est dit un jour : Je veux rassembler toutes mes observations et en faire un livre.

Les presses étaient prêtes, les compositeurs ne manquaient pas, le papier était mouillé, et crac! voilà une brochure de 150 pages confectionnée en quelques jours.

Admettons que sur huit cents observations critiques, il n'y en ait que la moitié qui soient utiles au

lecteur, à l'amateur, et nous dirons que Terzuolo a apporté sa pierre à l'édifice linguistique.

1865. Pierre Boissière. « Dictionnaire Analogique de la langue française ». Une des plus belles combinaisons dans l'art lexicologique. Vous allez en juger, lecteur. Vous êtes, je suppose, journaliste; vous faites un article sur l'écriture; cependant vous n'avez pas, présents à la mémoire, tous les termes qui ont rapport à votre sujet; vous prenez le dictionnaire de Boissière, et vous allez au mot écrire, qui vous offrira trois cents termes qui ont rapport à cet objet. Vous voulez écrire, par exemple, sur la fabrication des chapeaux; reportez-vous à ce mot, et vous trouverez tous les termes de la chapellerie.

Avec les mots menuisier ou serrurier, l'auteur vous donne les noms et des explications sur tous les objets qui servent à la menuiserie et à la serrurerie. — Ce n'est pas seulement pour les industries, que le Dictionnaire de Boissière peut servir, mais aussi pour les termes à employer. Si par exemple, on veut savoir tout ce qui se relie au mot argument, on cherchera ce mot qui amène à la suite tous les termes de l'argumentation.

1865. Edouard Raoux, Suisse, a publié plusieurs ouvrages pour l'enseignement de la langue française. Il a donné : « l'Orthographe rationnelle ou Ecriture phonétique ». L'auteur, avec son grand amour du progrès, son vif désir de voir simplifier les études, nous expose avec chaleur, et avec beaucoup

de talent, ces merveilles qu'on appelle : « le langage et l'écriture ».

1865. Albert LEMOINE. « De la Physionomie et de la Parole ».

L'auteur nous dit, et avec beaucoup de raison, que l'orateur doit ajuster son physique à ses discours ; car comme dit le proverbe : le ton fait la chanson.

L'auteur appuie ses observations sur les principes d'artistes bien connus ; une seule citation de Buffon nous donnera une idée de l'œuvre de Lemoine.

« Lorsque l'âme est tranquille, dit Buffon, toutes les parties du visage sont dans un état de repos ; leur proportion, leur union, leur ensemble marquent encore assez la douce harmonie des pensées et répondent au calme de l'intérieur ; mais lorsque l'âme est agitée, la face humaine devient un tableau vivant, où les passions sont rendues avec autant de délicatesse que d'énergie ; où chaque mouvement de l'âme est exprimé par un trait, chaque action par un caractère dont l'impression vive et prompte devance la volonté, nous décèle, et rend au dehors par des signes pathétiques, les images de nos secrètes agitations ».

1866. Hippolyte COCHERIS. « Histoire de la langue française ». — Cet ouvrage sort des productions ordinaires ; il nous donne des renseignements qu'on ne trouve guère ailleurs. Il nous dit, d'après Ramus, que la langue française découle du Gaulois et non pas du Latin. Il rectifie beaucoup de définitions ad-

misés dans les écoles; il écrit avec élégance, avec feu, avec indépendance. Cependant il nous paraît être dans l'erreur lorsqu'il attribue à Ramus l'introduction dans l'alphabet, du v et du j; car Sylvius avait signalé ce progrès vingt ans avant. Notre auteur aurait pu dire que Ramus a proposé, le premier, l'invariabilité du participe présent, réforme adoptée par l'Académie en 1679.

1866. ALBERT Pihan, nous a donné un ouvrage remarquable; c'est un « Dictionnaire étymologique des mots français dérivés de l'Arabe, du Persan ou du Turc; avec leurs analogues grecs, latins, espagnols, portugais et italiens ». Inutile, je pense, de recommander cet ouvrage, qui est d'une utilité réellement incontestable.

1866. ANONYME. « Le Langage, son Histoire, ses Lois; application utile de ces Lois ».

— Nous regrettons de ne pouvoir donner le nom de cet auteur qui a fait du langage, en général, une étude très-consciencieuse, de laquelle il se dégage des notions extrêmement utiles.

L'auteur se plaint, non sans raison, des systèmes divers suivis pour apprendre l'histoire du langage, « science nouvelle qui a d'illustres maîtres, mais que des pédants ont obscurcie, que des utopistes ont travestie; une science livrée aux bêtes, et dont les meilleurs esprits s'écartent avec méfiance ».

Suivant notre auteur, « les grammaires mal faites du Grec et du Latin ont chargé notre esprit de

notions complexes et bizarres : il faut, pour entendre l'essence et l'histoire du langage, répudier cette science d'alchimistes et regarder les faits en face.

« C'est dans les langues vivantes qu'il faut chercher l'histoire du langage : les langues les plus vivantes sont celles qui ont reçu le plus d'apports, qui forment le plus de dialectes, qui sont « le plus répandues », qui servent « à plus d'usage » et « sont parlées par des hommes plus divers ». L'auteur tire alors cette conséquence erronée, pensons-nous, que l'Anglais est « la plus souple et la plus mobile » de nos langues.

Supposant une fusion entre plusieurs peuples et tribus, il déclare que leurs vocabulaires et leurs formes grammaticales se mêlent ; mais le peuple le plus nombreux, le plus fort, le plus civilisé surtout, dominera le mélange en imposant son idiome ; et les procédés grammaticaux seront toujours demandés à l'idiome dont la grammaire sera la plus simple.

L'auteur fait ensuite un rapide examen de la composition des langues, du système phonétique, des diverses méthodes d'écriture, etc., et termine son ouvrage par un aperçu sur la télégraphie et les langues universelles.

— Plusieurs parties de cette œuvre demanderaient de plus amples développements ; ce qu'il faut envisager surtout, ce sont les tendances de l'auteur qui base ses raisonnements sur l'expérience et la pratique.

Mais, lui demande-t-on, les hommes feraient-ils

usage dans leurs rapports internationaux, des moyens que vous proposez? « Je n'en sais rien : ce qui est simple répugne à la sottise, cette reine éternelle du monde. La vapeur a fait son chemin, mais sous les rires méprisants des savants de l'Europe, de Napoléon et de Nelson : il a fallu, pour qu'elle triomphât, qu'il existât un peuple sans routine comme sans passé ; tous les Européens n'ont pas même su imiter le numérotage intelligent des maisons de Paris ; et quant aux Parisiens, s'ils sont si satisfaits d'eux-mêmes, c'est qu'ils ne regardent le monde que dans leur petit miroir ».

1866. Karl BARTSCH. « Chrestomathie de l'ancien français du VIII^e au XV^e siècle, accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire ». — Cet ouvrage, d'une incontestable utilité, est la reproduction, par ordre chronologique, de toutes pièces d'écriture qui intéressent les linguistes. Beaucoup de ces pièces existent déjà dans différents ouvrages, mais la collection qui nous occupe est plus complète qu'ailleurs.

L'auteur, Allemand d'origine, nous dit dans sa préface que la publication de son ouvrage a surtout pour but d'être utile aux professeurs qui, dans les universités allemandes, enseignent les littératures romanes.

Il serait à désirer que dans les universités françaises, les professeurs qui enseignent les littératures étrangères, aient à leur disposition des ouvrages facilitant l'intelligence des anciens textes. Cela com-

blerait une lacune regrettable dans l'enseignement français.

1866. Gustave MONTAUBRIC, a publié : « L'Accent français, nouveau traité de prononciation et de prosodie française, sur un plan très-méthodique.

Montaubric est un auteur très recommandable ; nous croyons devoir citer les passages suivants relatifs à la prosodie :

« Prosodier une langue c'est la prononcer régulièrement, selon ce qu'exige chaque syllabe, sous le rapport de l'accent et de la quantité »

« Voici ce qu'on entend par l'accent d'une langue.

« L'accent prosodique d'une langue consiste dans une inflexion de voix qui marque l'élévation et l'abaissement, lorsqu'elle s'exécute sur les syllabes graves, comme dans les mots : « emplâtre, des bijoux, des apprêts, français » »

« Ou dans une inflexion de voix qui marque plus particulièrement l'abaissement, quand elle s'exécute sur les syllabes moyennes graves, comme dans : « mystère, secrétaire, immortelle, souveraine » »

On dit aussi accent tonique.

Comme l'accent prosodique se porte indistinctement sur toute syllabe, on remarquera que les quatre signes placés dans ce renvoi indiquent le caractère qu'il prend sur chacune d'elles dans nos exemples :

Grave

Moyen grave

Aigu bref

Aigu long

« Ou bien encore d'une inflexion plus ou moins claire qui marque l'élévation, et qui s'exécute sur les syllabes aiguës brèves, ou sur les syllabes aiguës longues :

« Pioche, pilastre, trépiéd, patrie, posture ».

« Le principe des modulations prosodiques qui consiste dans la mesure et la variété des inflexions, et qui constitue à lui seul le bon accent, a besoin d'être beaucoup étudié dans son application. Pour en posséder tous les avantages, on ne doit pas ignorer que la souplesse et la régularité dans les mouvements des organes, sont indispensables à son développement, et que rien ne saurait nous en exempter.

« Tout ceci, qui semble ajouter de nouvelles complications à cette étude, se conçoit et s'obtient plus facilement qu'on ne l'aurait d'abord pu penser, par la seule raison que le naturel de nos organes vient en aide dans tous les exercices qui tendent à adoucir et à moduler les sons ; et pour s'en convaincre, il suffit, quand on est bien pénétré de tous les moyens déployés dans cet ouvrage, d'écouter parler les personnes qui joignent au bon accent le double avantage de la prononciation, pour qu'on y reconnaisse que tout ce qui paraît difficulté, s'exécute non-seulement sans prétention, mais aussi machinalement qu'il est possible de se le figurer. C'est ainsi, soyons en bien persuadés, que nous possédons tous plus ou moins, et généralement sans étude ni pratique, assez de dispositions dans les organes de la parole, pour qu'il nous soit possible de modifier sensiblement nos sons,

afin d'en exclure les inflexions contraires au véritable génie de notre langue.

«Voici maintenant, à peu près, quelles sont les règles et les principes généraux qui serviront pour l'application de l'accent prosodique, sur les syllabes prises sur des mots isolés ».....

1866. Edouard PONT. « Mémoires sur les résultats les plus récents des langues comparées ». — Cet auteur est un de ces infatigables travailleurs, qui n'ont qu'un seul plaisir : celui de découvrir les rapports des langues entr'elles, et leurs origines. Il a publié plusieurs travaux linguistiques très-recommandables. Notre auteur est d'avis que le Latin, à son origine, a puisé dans l'ancien Français ou Gaulois, et il n'a peut-être pas tort.

1867. Louis VERMESSE, mort à Lille, le 18 février 1863, à l'âge de vingt-sept ans, a publié un « Dictionnaire du Patois de la Flandre française ou Wallonne », ouvrage d'une utilité incontestable. L'auteur a puisé son grand vocabulaire, surtout dans les auteurs qui ont écrit en patois, et il en cite beaucoup. Ce qu'il y a ici de plus remarquable, c'est que ces patois ne sont rien autre chose que le Français que l'on parlait dans les XIII^e, XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. Ainsi donc, si l'on veut se faire une idée vraie de ce qu'on nomme le vieux Français, il faut aller se promener pendant une quinzaine de jours dans ce qu'on appelle la Flandre française et le pays Wallon. Il est vrai qu'il y a des différences d'une ville à l'autre ;

mais enfin on peut reconnaître que le langage du peuple, n'est rien autre chose que du vieux Français.

1867. Albert TERRIEN-PONCEL, a publié un beau volume qui a pour titre : « Du Langage, essai sur la nature et l'étude des mots et des langues ».

On comprend de suite que ce livre doit servir avant tout aux études philologiques, mais enfin, comme dit Rivarol, il convient de voyager dans les langues et se reposer dans la sienne.

Ainsi, voici le grand mérite du livre de Terrien-Poncel. C'est de nous faire voyager dans le monde entier, en nous faisant des observations très-intéressantes sur tous les langages que nous rencontrons.

1867. DE COSTON. — Si dans le cours de nos recherches sur la langue, nous voulons connaître l'origine des noms propres en France, nous consulterons avec fruit le bel ouvrage de notre auteur : « Origine, Etymologie, et signification des noms propres et des armoiries ».

L'auteur prétend, avec raison, qu'on a beaucoup abusé du système étymologique, et il espère que la philologie comparée fera disparaître bientôt les préventions de beaucoup de personnes contre ceux qui ont attaqué ce système.

1867. Jacques DEVRIÉS. — Dans une brochure intitulée : « Le Participe présent », fait remarquer qu'avant le xvii^e siècle, tous les écrivains accordaient la variabilité au participe présent.

Ces enfants bienheureux, créatures parfaites,
 « Ayants » Dieu, dans le cœur ne le peuvent louer.
 (Matherbe.)

Petits ruisseaux y furent ondoyants,
 Toujours « fésants » autour de près herbus
 Un doux murmure.

(Marot.)

« On suivait encore dans le xvi^e et même dans le
 xvii^e et le xviii^e siècle, ce principe de Sylvius : le
 Français dérivant du Latin, nous conserverons dans
 le Français tous les principes latins »

La canaille « cabalante », la canaille « écrivante ».
 (Voltaire.)

Décrirai-je ses bas en vingt endroits percés.
 Ses souliers « grimaçants » vingt fois rapetassés ?
 (Boileau.)

Et cependant nous voyons au milieu du xvi^e siècle, notre célèbre Ramus répondre à Sylvius : le « Français est d'origine Gauloise et nullement Latine, et nous n'avons rien à voir pour notre langue dans les principes latins. Nous ne devons pas accorder la variabilité aux participes présents, puisque le génie français s'y oppose ». Aussitôt après cette observation, beaucoup d'écrivains suivirent le principe de Ramus, et l'Académie elle-même sanctionna l'idée en 1679.

Devries poursuit ainsi : « Un auteur moderne, qui demande l'invariabilité du « Participe passé », me rappelle l'histoire de ce corbeau, qui ayant vu un aigle emporter un agneau, voulut faire comme

Poiseau de proie, mais le poids étant trop fort pour lui, le berger accourut et tordit le cou à l'imprudent ». — Comme il n'y a que moi qui ai demandé l'invariabilité absolue du Participe passé, je suis bien forcé de me reconnaître; c'est moi qui suis le corbeau. Et cependant mon principe est identique à celui de Ramus; je n'ai fait que compléter sa pensée.

Dans la femme « servante », dit-il, voilà l'adjectif, et il sera variable. Dans la femme « servant » son maître, voilà le verbe, et il sera invariable.

J'ai dit : dans la fille « instruite », voilà l'adjectif, et il sera variable. Dans la fille « est instruit » par son père, voilà le verbe, et instruit sera invariable. J'ai ajouté à l'idée de Ramus : ce qu'on appelle des Participes présents et des Participes passés, ne sont simplement que des verbes. Il n'y a pas de Participes dans la langue française, donc il ne saurait pas exister de règles sur les Participes. Ça n'empêche pas que d'après Devries, je ne suis qu'un triste corbeau qui a voulu imiter l'aigle. Les appréciations sont libres. J'use, comme les autres, de cette liberté.

1867. Albert HÉTREL. « Code orthographique, monographique et grammatical. Nouvelle méthode donnant immédiatement la solution de toutes les difficultés de la Langue Française ».

— La prétention est grande. L'auteur a dédié son livre à M. Emile de Girardin, qui lui a écrit une lettre qui peut donner une idée de l'ouvrage d'Hétrel. Voici la première partie de cette lettre :

« Je n'accepte pas l'expression de votre reconnaissance, mais j'accepte la dédicace de votre livre. Il est curieux, ce qui le rendra instructif. Du désir qu'il donne de le parcourir, naîtra bientôt l'habitude de le consulter.

« Que d'innombrables fautes journallement commises il relève ! Que d'inexplicables contradictions, passant généralement inaperçues, il signale ! Mais ce qu'il révèle surtout, c'est à quel point l'arbitraire règne encore, en France, dans le langage, où les exceptions à la règle sont si nombreuses ! Ne peut-on pas dire de la règle qu'elle n'est qu'une exception à l'exception et qu'il n'y a pas de règles ?

« Le langage est un art ; il n'est pas encore une science : ce qu'il faudrait, c'est qu'il en devint une. — L'art vaut ce que vaut l'artiste ; la science vaut par elle-même. — Ce qui caractérise l'art, c'est la personnalité, c'est la diversité ; ce qui caractérise la science, c'est l'universalité, c'est l'unité. Ce qui la caractérise encore, c'est d'être essentiellement progressive, c'est de tendre constamment à convertir les obstacles en moyens, et les problèmes en solutions.

« Si, au lieu d'être un art, le langage était une science, il n'épargnerait rien pour devenir de plus en plus simple, de plus en plus précis, de plus en plus facilement correct. La règle ne fléchirait plus sous l'exception ; ce serait l'exception qui disparaîtrait sous la règle. Si la science du langage était moins imparfaite, croit-on que l'art du langage y perdit ? Je ne le crois pas. »..... — Ce qui caractérise

le véritable professeur, c'est d'être essentiellement progressif ; c'est, comme le fait remarquer notre célèbre publiciste : de tendre constamment à convertir les obstacles en moyens, et les problèmes en solutions.

1868. H. BALLANDE. — Est l'auteur d'un magnifique ouvrage qui a pour titre : « La Parole ou l'art de dire ou d'exprimer; appliqué à la causerie, au professorat, à la lecture à haute voix, au barreau, à la scène, à la tribune et à la chaire sacrée ».

— Si jusqu'à présent on a enseigné la langue française en débutant par l'écriture pour arriver au langage, (mode fâcheux soit dit entre nous), on comprendra bientôt, du moins l'espérons nous, qu'avant d'écrire on doit apprendre à bien dire.

Car voilà la marche naturelle des études. On n'a jamais vu les parents intelligents s'occuper de l'écriture avant le langage.

Qui, nous verrons dans le XIX^e siècle, des écoles rationnelles, où le papier et les plumes seront bannis des travaux, tant que les études linguistiques n'auront pas été complétées par le langage.

Alors les ouvrages du genre de celui-ci auront la priorité sur nos livres de principes orthographiques et grammaticaux ; nous recommandons tout particulièrement l'ouvrage de Ballande.

1868. Grégoire JEANNEL. « La langue et l'esprit ». L'auteur commence par se poser ces deux questions :

« Qu'est-ce qu'une langue bien faite ?

« Qu'est-ce que l'esprit d'un peuple ?

« L'esprit humain est un, la raison est une, le cœur et la volonté sont un : mais, ainsi que la même musique n'est point la même suivant le musicien qui la joue et l'instrument qui la rend ; ainsi raison, cœur et volonté varient suivant les esprits et suivant les langues. En principe, c'est l'esprit d'un peuple qui forme sa langue. L'esprit a trois principes :

« 1° Nous ne devons pas d'écarter, sans examen, ce qui nous paraîtra d'abord étrange ou même blessant pour nos goûts.

« 2° Nous ne devons rien juger que ce que nous connaissons à fond ; mais une fois un sujet connu, nous nous abandonnerons à notre seule raison.

« La raison ! car sans cette raison, il n'y aurait dans nos études ni principes, ni conséquences, ni critique, ni goût : il n'y aurait rien.

« 3° Enfin nous jugerons aussi au nom de la morale, tout ce que nous aurons étudié, et nous tâcherons toujours de ne pas laisser tromper notre raison ».

— On voit que notre linguiste s'attache surtout à cette idée : que l'esprit d'une langue et l'esprit d'un peuple ne font qu'un. A notre avis, il a parfaitement raison ; on ne peut pas séparer ces deux objets : le langage du peuple et l'esprit de la nation.

1868. Pierre LAROUSSE. Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle ».

L'auteur a produit aussi plusieurs ouvrages classiques fort bien agencés, par exemple : les Fleurs latines, les Racines grecques, une Grammaire, les éléments du Style. Il a fondé comme éditeur, deux journaux d'enseignement : l'École normale en 1858, et l'Emulation en 1860.

Arrivons au dictionnaire universel. Ce que les uns considèrent comme un avantage dans un dictionnaire : l'universalité ; nous paraît être un grand défaut. Après avoir consacré deux feuilles d'impression compacte au mot « Catéchisme », comment fera-t-on pour continuer, dans la même proportion l'explication de tous les mots importants de la langue française ? Un livre qu'on pourra à peine renfermer dans une voiture à quatre places nous effraie, et pour l'éditeur et pour les abonnés. Après cela, il y a dans le chapitre des Anecdotes, un certain décolleté qui ne convient guère dans un dictionnaire.

1868. Eman MARTIN, a fondé à Paris, un journal intitulé : « Le Courrier de Vaugelas » ; qui paraît deux fois par mois. Ce journal répond à toutes les questions que les abonnés et même des étrangers lui adressent sur toutes espèces de difficultés linguistiques ; de plus il donne, (ce qu'on aurait beaucoup de peine à se procurer autre part), la bibliographie des grammairiens français. Je pense que cette publication est tout ce qu'il y a de meilleur en France. Cependant le directeur a peut-être trop de confiance dans les décisions de nos grammaticiens,

et surtout dans les dictionnaires et les grammaires classiques.

1868. Lucien MAERTENS, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : « La science Néologique ». — Il existe, il est vrai, des dictionnaires néologiques : nos meilleurs écrivains ont créé des mots nouveaux ; Marmontel a donné quelques notions de principes ; mais enfin, c'est Maertens qui nous donne le premier le secret de la Néologie française *.

« En général, la création de mots nouveaux exige des connaissances si approfondies de la langue, que peu de personnes réussissent parfaitement dans ce genre de travail ». — Nous regrettons que les limites de notre livre ne nous permettent pas de nous étendre davantage sur le bel ouvrage de Maertens, le linguiste néerlandais.

1868. Eugène GARCIN, a publié les « Français du Nord et du Midi », ouvrage dans lequel le lecteur attentif trouvera certainement beaucoup de renseignements précieux concernant la langue française. J'en veux citer un seul :

« RAPPORTS DU LATIN VULGAIRE ET DES DIALECTES
CELTIQUES. PERSISTANCE DE CES DERNIERS » :

« Selon la méthode indiquée d'avance, j'ai cherché les caractères du langage sur le sol de notre patrie. Pourquoi cela ? Pour examiner si, loin de Rome et

* Nous publierons sous peu une brochure sur ce sujet.

avant la conquête romaine, le langage celtique différait essentiellement du bas latin.

« Si la réponse est : Oui ! si l'histoire et la philologie démentent à cet égard toute ressemblance, alors la disparition des dialectes gaulois devient indéniable, et ils ont raison ceux qui affirment que nous parlons l'idiome imposé par les Romains ; il faut admettre encore que notre vieille race a vu tarir toutes les sources de son sang ; et quand on parlera des Celtes, disons : Peuple qui fut jadis, et dont il ne reste nulle empreinte.

« Mais si, au contraire, la réponse est : Non ! si l'histoire et la philologie (sans chercher plus loin attestent que notre langue, avant la venue de César, offrait d'incontestables rapports avec le bas latin, alors, est-on forcé d'admettre encore que nous avons reçu la langue des conquérants ? Non, non ! et il est, je ne dirai pas plus patriotique : (le patriotisme n'a rien à faire dans les conclusions de la science, qui ne doivent ressortir qu'aux faits), il est mille fois plus logique d'admettre que nous avons gardé notre langue originelle, que notre nation n'a point abdiqué, autant qu'on le croit, devant les vainqueurs ».

1868. Michel BRÉAL. « Les Idées latentes du Langage », tel est le sujet d'une leçon faite par ce professeur au Collège de France, pour la réouverture du cours de grammaire comparée. — Nous nous rangeons entièrement à cette pensée : que les recherches

historiques exercent une très-heureuse influence sur l'étude de la grammaire. Suivant l'auteur, la science grammaticale se développant constamment, tend à changer « sa dénomination de grammaire comparée, qui peut prêter à des équivoques, contre son nom véritable, celui de grammaire historique ».

— Là où nous cessons de partager les opinions du professeur, c'est lorsqu'il essaie de prouver que la grammaire comparative est en parfait accord, (contrairement à l'opinion quelquefois émise), avec la grammaire générale de Port-Royal. Car ici les preuves sont faibles et disparaissent dans une sorte de phraséologie académique. D'ailleurs nous nous étonnons que le très-habile professeur au Collège de France, ait cru devoir, pour donner plus de force à sa théorie, en appeler à l'ouvrage de Port-Royal, qui n'a qu'une réputation usurpée.

1868 F. COLLARD, a commencé en 1839 à publier une petite grammaire populaire. Il nous a donné ensuite des œuvres volumineuses dans lesquelles il y a, surtout dans la syntaxe, des observations excessivement sages. L'auteur s'attache plutôt aux motifs des règles, qu'aux règles elles-mêmes qui sont parfois bien bizarres. Collard est un de nos meilleurs grammairiens classiques.

1868. Adolphe D'ASSIER, nous donne, dans sa « Physiologie du langage phonétique », une suite non interrompue d'observations très-intéressantes sur le langage en général : la genèse du langage, sa mar-

che, sa destinée. Ce n'est, il est vrai, qu'une brochure de cent soixante pages, mais combien de gros in 8°, en plusieurs volumes, qui ne nous apprennent pas le quart de ce qu'on acquiert en science, en lisant attentivement la *Physionomie du langage phonétique*. C'est dit avec aisance, avec esprit, avec érudition et surtout avec charme. Tout serait à reproduire dans ce fascicule, mais nous devons être sobre, nous ne ferons qu'une citation, qui pourra donner au lecteur une idée exacte de l'opinion de l'auteur, touchant l'origine du français.

« Tous ceux qui s'occupent de cette question, philologues, historiens, littérateurs, ne voient dans notre idiome qu'une transformation du latin. La langue des conquérants, disent-ils, fut transplantée dans la Gaule après la conquête romaine et répandue bientôt sur tout le territoire. Plus tard, elle s'altéra sous la pression du monde barbare, en donnant naissance à une foule de dialectes dont les patois actuels sont les derniers vestiges. Un seul, celui de l'Île de France, suivant les progrès de la monarchie, obtint à la longue, la prépondérance, et forma la langue française. Cette conclusion, devenue un article de foi depuis que Raynouard imagina la « langue romane », est aujourd'hui acceptée sans conteste. Cependant un petit groupe d'hommes, versés dans la connaissance des idiomes celtiques, ont, de tout temps, protesté contre cette manière de voir, affirmant que le français n'est qu'un dialecte de la langue gauloise » : — Voilà une opinion tranchée.

1868. Jules HECQUET-BOUCRAND. « Dictionnaire étymologique des noms propres d'homme, avec la qualité, l'origine, et la signification des noms qui se rattachent à l'histoire, à la mythologie des noms de baptême ». — Il y a certainement dans cet ouvrage beaucoup d'origines bien hasardées, risquées, contestables, mais enfin, c'est un livre spécial qu'on peut avoir besoin de consulter.

1868. Ambroise-Firmin DIDOT, est l'auteur d'un livre intitulé : « Histoire de l'orthographe ou orthographe française, depuis le xv^e siècle jusqu'aujourd'hui ».

— J'ai déjà eu l'occasion de parler plusieurs fois des universalistes et des spécialistes ; Didot est de cette dernière catégorie. Il est de cet avis : que pour produire quelque chose d'utile en linguistique, il convient de s'attacher à un seul point, et le traiter à fond. Il a choisi l'Orthographe, et rien que sur cette section de la langue, il a écrit un beau volume in-octavo. Maintenant, quelle est l'utilité de l'ouvrage ?

On sait que la langue française se compose d'une cinquantaine de sections bien distinctes, dans lesquelles il y a l'orthographe qui, pour les masses, n'est qu'un simple art d'imitation, tandis qu'elle est pour les initiés ce qu'il y a de plus compliqué, car enfin cette orthographe est la section complétive ; je veux dire qu'elle est le résultat de toutes les combinaisons. Or, il était indispensable, pour éclairer le lecteur, de lui présenter, avant tout, les différentes

œuvres orthographiques; c'est ce qu'a fait notre habile grammairien.

Le livre de Didot est donc une espèce de dictionnaire critique, analytique, de cent cinquante orthographistes français, qui viennent donner leurs avis divers sur la science orthographique.

Après avoir rassemblé les auteurs spéciaux, il combine les réformes les plus importantes et les plus sages à la fois; et c'est après cet examen, qu'il propose les réformes ci-dessous :

- 1° La suppression de l'H muet;
- 2° La suppression des Th, des Ph, etc.;
- 3° La suppression des consonnes doubles, quand elles sont inutiles;
- 4° La suppression des traits d'union;
- 5° Le « ti » remplacé par « ç ou s »;
- 6° La suppression de l' « y pour i »;
- 7° Le remplacement du « g doux par j »;
- 8° La substitution de l' « s à l'x » dans la formation des pluriels.

On peut, d'après cet aperçu, reconnaître que l'œuvre de Didot est précieuse, indispensable dans une bibliothèque; les réformes qu'il propose sont excessivement sages. Il n'y a aucune raison de science qui s'oppose à ce qu'elles soient admises.

1869. Gustave LEVÉQUE. « L'origine des Gaulois ». L'étude de la Grammaire nous entraîne souvent plus loin que nous voulons. Il est certain que nous ne pouvons pas connaître les principes de notre langue,

si nous n'en savons pas l'origine. Est-ce le Latin, le Tudesque ou le Gaulois qui en font la base? Nous ne le saurons que si nous lisons attentivement toutes les œuvres historiques sur notre langue ancienne.

1869. Frédéric BERGMANN, a publié un « Résumé d'études d'Ontologie générale et de linguistique générale ». Il est bien vrai qu'on nous donne en France un ouvrage par semaine, ayant rapport d'une manière quelconque à la science linguistique; mais je doute fort qu'il apparaisse tous les dix ans un auteur de la force de Bergmann. Nous ferons cependant remarquer, que les différents sujets traités par notre habile professeur, ne sauraient être bien appréciés, que par ceux qui ont déjà fait de fortes études.

1869. Julien TELL, a publié « La Transformation permanente de la Langue Française ». — Il avait publié avant cela, dix autres brochures, qui ne sont que des observations sur ce qui existe dans le langage français, et ce qui n'existe que dans les idées du Public, idées qu'on se plaît à fausser chez les enfants.

Déjà en 1861, il annonçait que les Participes, les verbes Neutres et les verbes Passifs, sont des fables, par lesquelles on retient les jeunes gens pendant des années sur les bancs des écoles, pour leur faire perdre beaucoup de temps.

Dans sa brochure de 1869, on voit en regard : une grammaire classique et une grammaire vraie ; c'est-à-

dire, ce qui n'existe pas dans la langue, et ce qui existe réellement.

Ceux qui croient qu'on fabrique une langue comme on le voudrait, se trompent. Il en est de cette langue comme de la caisse d'un particulier; on y trouve ce qu'on y a mis, mais on ne saurait pas y découvrir ce qui n'y est pas. Donnons un exemple: on trouvera dans la langue française, des verbes et des adjectifs; mais on n'y verra jamais un verbe mélangé, un verbe en fusion avec un adjectif. Ce phénomène, qu'on appelle des participes ou des adjectifs verbaux, n'a jamais existé.

1869. Adolphe GUICHARD. « Les Mots mal définis ». — Malgré la quantité considérable d'ouvrages publiés sur la langue française, des centaines de sujets attendent encore leurs auteurs. Voici, par exemple, un objet qui n'a guère été traité: Les Mots barbares dans les grammaires classiques:

« Adjectif », veut dire adjectif. Alors le sujet qui est joint au verbe, l'adverbe qui est joint aussi au verbe, le déterminatif qui est joint au nom, seraient tous des adjectifs. Ce qu'on appelle « adjectif » pourrait être appelé déterminatif; ce serait le mot vrai. Guichard donne des explications sur un très-grand nombre de mots, et nous sommes convaincus qu'après une sérieuse lecture de ce livre, on peut être fixé sur les mauvaises définitions et le mauvais emploi d'une quantité de termes usités dans nos livres classiques.

1869. V. TEXIER, est l'auteur d'une grosse grammaire analytique : ses prolégomènes sont admirables. Voici l'ordre qu'il a suivi dans son ouvrage de plus de huit cents pages ; il partage son travail en cinq divisions.

1° Il développe les principes de l'analyse.

2° Il explique le verbe.

3° Il analyse le sujet et l'attribut.

4° Il s'occupe des compléments.

5° Il résume ses travaux.

On peut voir par là, que l'ordre qu'il a suivi dans son livre, est tout différent de celui qui a été adopté depuis des siècles.

1869. Emile AGNEL. « De l'influence du langage populaire sur le forme de certains mots de la langue française »

— Nous avons, dans le cours de cet ouvrage, rencontré une infinité de dictionnaires et de grammaires qui ne sont pas toujours excellents. Cela tient peut-être à ce que la plupart des auteurs sont surtout préoccupés de faire des œuvres marchandes, oubliant que la véritable valeur d'une grammaire ou d'un dictionnaire, réside dans une forme nouvelle.

L'ouvrage d'Agnel est recommandable en ce sens que l'auteur, avec infiniment de mérite et de clarté, s'est attaché à démontrer qu'il existe, parallèlement à la langue grammaticale française, c'est-à-dire la langue parlée par les gens instruits), une autre lan-

gue, parlée seulement dans les classes inférieures.

Cette dernière exerce une influence certaine sur la langue régulière, et grammaticale. C'est ce que l'auteur établit. Il a appliqué sa démonstration au langage du peuple de Paris et de ses environs.

1869. « GUERRIER DE HAAPT. Jusqu'à ce jour, les érudits, les linguistes seuls, avaient abordé l'étude des langues ; car l'on considérait en général l'examen de toutes ces questions : origine, formation des langues, grammaire, etc., comme un travail inaccessible au plus grand nombre. Mais le besoin de connaître, grandissant chaque jour, nous avons vu ces études se généraliser, et des professeurs ont inscrit dans leurs cours, l'examen de ces branches indispensables à l'instruction bien entendue. Des pédagogues en ont fait l'objet de leurs conférences. C'est à ce sujet que nous mentionnons ici notre auteur, qui a émis d'excellentes idées sur la méthode à suivre pour l'enseignement de la langue nationale et de la grammaire. En voici un exemple :

« On enseigne la grammaire dans toutes les écoles : pourquoi ? demanderai-je aux instituteurs et aux institutrices.

« Afin, me répondra-t-on, d'apprendre à parler et à écrire correctement. Le premier enfant venu aurait fait la même réponse ; j'en aimerais mieux une autre ; de la part de l'enfant, celle-là serait peut-être suffisante ; de la part d'un maître, elle ne l'est pas. Pourquoi doit-on enseigner la grammaire dans les

écoles? Quels sont les premiers et les plus importants résultats que l'on doit avoir en vue dans cet enseignement? Voulez-vous que je vous le dise? C'est d'habituer à la réflexion, c'est d'apprendre à penser et à raisonner.

Avant donc que d'écrire apprenez à penser,
a dit le poète ...

« Penser sainement, raisonner juste, si ce n'est pas là tout-à-fait la sagesse et l'honnêteté, c'en est du moins la théorie. Otez de l'enseignement, ces deux résultats, que reste-t-il? Il reste les feuillets détachés d'un livre que le premier vent enlève et disperse, etc. » ... — C'est évident.

1869. Albert DELESCHAMPS, a publié une « Étude physique des sons de la parole ». Son travail est divisé en trois chapitres.

— Le premier est consacré à l'exposé sommaire des principales propriétés du « son » en général.

Dans le second, il examine les « sons » de la voix, envisagés au triple point de vue de la hauteur, de l'intensité et du timbre.

Dans le troisième chapitre, l'auteur s'occupe de la composition des éléments de la parole, du son voyelle en particulier. Il termine son ouvrage en signalant les grandes lacunes que présente cette magnifique question, qui a exercé la curiosité et la sagacité des chercheurs de tous les temps.

On peut voir à la suite de ce fascicule une liste

d'une trentaine d'observateurs qui se sont occupés d'acoustique.

1870. Georges WILLIAMS, a fait une Grammaire Anglaise libre ; un ouvrage qui repose sur la raison et nullement sur les principes arbitraires linguistiques, qui existent en Angleterre, comme en Allemagne, en Espagne et en France. L'auteur a puisé dans la Grammaire générale, je veux dire dans les œuvres linguistiques de tous les pays, les arguments qui peuvent servir à l'enseignement vrai de la langue anglaise. Il veut signaler, par exemple, les monstruosité qui existent dans les grammaires anglaises, concernant la « variabilité et l'invariabilité » de certains mots ; et il nous dit :

« Un livre français que je viens de consulter, explique ainsi la variabilité et l'invariabilité des mots. Si l'auteur français est parvenu à donner la raison d'être de cette variabilité et de cette invariabilité, son observation ne doit pas seulement servir à la langue française, mais à toutes les langues sans exception ; car nous voyons dans toutes les langues du monde, des mots variables et des mots invariables, dont la cause n'a pas encore été définie. Nous allons rapporter les paroles de l'auteur français. « Les mots d'une langue, dit-il, sont par nature, invariables ; ils ne varient que lorsqu'un changement d'orthographe est utile et nécessaire à l'intelligence du mot. L'adverbe français, ayant une signification complète, ne saurait pas varier ; il en est de

même de la préposition, de la conjonction et de l'interjection.

« Par contre, c'est parce que le nom, le déterminatif et le pronom, n'ont pas une précision complète, qu'on en varie l'orthographe.

« Le verbe, dans ses combinaisons complexes, présente des sections variables, et d'autres invariables; toujours par le même principe. Un temps de verbe a-t-il une signification complète, comme par exemple, l'infinitif: marcher, rire et boire; alors la forme est fixe. A t-il un sens indéterminé, on emploie la variabilité: Je chante, tu chantes, nous chantons, vous chantez, ils chantent.

« Voilà donc la cause dévoilée dans la variabilité et l'invariabilité des mots-français, et comme ce qui est vrai en Grammaire générale, dans une langue, doit l'être dans toutes les langues, je suivrai ce principe dans mes cours de langue anglaise ».

— J'ai cité notre auteur anglais, pour donner une idée exacte de ce qu'on est convenu d'appeler la Grammaire Générale, qui est une science s'appliquant à toutes les langues à la fois.

1870. ANONYME. L'« Etude générale des langues ».

— L'auteur nous fait, entr'autres, une remarque qui demande quelque attention:

« La plupart des professeurs, dit-il, ont une singulière manière d'enseigner les langues. Ils font toujours traduire des mots, rien que des mots, quand cette connaissance ne sert à rien pour certaines lan-

gues. Les langues qui proviennent d'une même souche, ont la même construction, et alors l'étude des mots peut être nécessaire ; mais lorsque ces langues sont d'essence différente, la traduction simple des mots, est du temps perdu. Il nous cite pour exemple, l'enseignement de la langue arabe par la traduction simple des mots :

MANIÈRE DE DIRE DES - FRANÇAIS.	MANIÈRE DE DIRE DES ARABES.
Comment se porte-t-on chez vous ?	Quoi leur état dans la maison ?
C'est vrai, mais il fait très-chaud !	Par le vrai, mais il étant la chaleur beaucoup !
Et, avez-vous des fleurs ?	Et, chez toi, les fleurs ?
Avez-vous de l'eau ?	Chez toi, chose, l'eau ?
Combien vous faut-il pour arriver à votre campagne ?	Après combien d'heures nous arriverons à le jardin de toi ?

— Notre auteur nous paraît avoir raison, lorsqu'il nous dit que, par la simple traduction des mots, on n'apprend absolument rien, lorsque les langues n'appartiennent pas à la même famille.

1870. Pierre FABRICIO, est un linguiste espagnol de la nouvelle Ecole. Il a publié une « Grammaire philosophique, » qui peut être utile pour ceux qui rattachent cette langue à la langue française ; elle peut servir aussi aux Français qui veulent acquérir la connaissance du génie linguistique espagnol. L'auteur commence par nous parler des langues congénères à l'Espagnol : l'Italien, le Portugais, le Français, et nous dit pourquoi elles sont sœurs. Il

rejette fort loin la parenté avec le Latin ; et il se fonde sur ce que le Portugais, l'Italien et le Français, possèdent la même syntaxe que l'Espagnol ; tandis que la syntaxe latine est différente. A l'appui de son assertion, il cite le bel ouvrage d' Egger : « La Grammaire comparée des langues classiques grecque, latine et française », où il prouve surabondamment que ces trois langues n'ont entr'elles aucune affinité. — Nous ne pouvons pas ici rappeler toutes les belles pensées de Fabricio ; nous citerons seulement un seul article, sur les genres des noms. « Nous avons, dit-il, été bercés dans notre enfance, avec ce principe ridicule : que ce sont les sexes des animaux qui ont amené le genre masculin et le genre féminin ; tandis que ces différents genres sont produits dans les langues qui proviennent du Gaulois, par un effet d'harmonie, d'euphonie et de rythme. Si nous n'avons pas la ressource du Français, où l'on reconnaît un mot féminin, à l'« e » muet, terminant ce genre de mots, nous possédons un autre moyen : les syllabes longues et les syllabes brèves. Appuie-t-on sur la désinence ? le mot est masculin ; appuie-t-on sur la syllabe pénultième, en affaiblissant la désinence ? le mot est féminin. C'est ainsi que le mot français « miel », qui est masculin dans cette langue, parce qu'on appuie sur « el », en passant rapidement sur « mi », est féminin en espagnol, parce que la langue est opposée ; en effet, nous appuyons sur « mi », en ne faisant presque pas sentir « el ». Ceci étant donné comme exemple.

— Cette seule observation suffit pour faire comprendre le mécanisme des deux genres des noms dans la langue espagnole; la désinence forte ou faible; la première indiquant le masculin et la seconde indiquant le féminin. — On n'a rien dit, pensons-nous, de plus sage sur les genres des noms.

1870. Karl DEWINTER, a publié : « Les sections organiques de la langue française ». — Voici un des livres les plus sérieux qui aient été publiés; c'est la nomenclature des principales branches de la science linguistique, avec les explications attachées à chacune des classes, se subdivisant elles-mêmes, en dix autres sections. Nous nous contentons d'indiquer les branches principales.

Affixes.	Élision.	Mode.
Alphabet.	Ellipses.	Motif des règles.
Analogie.	Enseignement.	Néologie.
Analyse.	Euphonie.	Nombres.
Argumentation.	Étymologie.	Orthographe.
Art.	Génie.	Particules.
Autorité.	Genres.	Pédagogie.
Barbarisme.	Grammaire.	Philologie.
Bon-sens.	Harmonie.	Philosophie.
Bon-goût.	Histoire.	Pratique.
Classification ou	Idéologie.	Préjugés.
Oraison.	Langage.	Prosodie.
Conventions.	Langue.	Radical.
Critique.	Lecture.	Rythme.
Définitions.	Lexicologie.	Science.
Désinences.	Liberté.	Style.
Didactique.	Logique.	Syntaxe.
Droit.	Mécanisme.	Synthèse.
Écriture.	Méthode.	Théorie.

Cet ouvrage peut servir au besoin de dictionnaire philologique.

1870. Auguste BRACHET. « Grammaire historique française », avec une préface rédigée par Littré. Il a publié presque en même temps un « Dictionnaire étymologique », avec une préface rédigée par Egger. Déjà en 1860, il avait donné un « Dictionnaire des doublets ou doubles de la langue française ».

— La grammaire, dite historique, de l'auteur, est un aperçu tant soit peu décousu de l'histoire de la langue, qu'il complète par une grammaire classique. Son dictionnaire étymologique est faible. Le Public, sachant que le dictionnaire a été couronné par l'Académie française en 1870, en augurera que le livre est magnifique.....

Oui, pour les partisans du système universitaire. Il y a même des gens qui attribuent du mérite à un auteur qui fait confectionner une préface par un étranger. C'est l'histoire du peintre qui a entrepris un portrait en pied, et qui charge un confrère de peindre les mains ou la tête. Dans tous les cas, une préface, telle qu'elle soit, ne saurait pas remédier aux infirmités d'un livre.

On a paru douter de notre impartialité, et nous tenons à démontrer l'exactitude des assertions que nous avons émises.

Commençons par la Grammaire historique. Le titre du livre est bien : « Grammaire historique », mais au lieu de nous présenter un historique de la

grammaire, l'auteur débute par une histoire de la langue, ce qui n'est pas du tout la même chose. Nous devons même faire remarquer que Brachet ne donne aucun éclaircissement sur l'origine de la grammaire, sur ses améliorations successives, et ne fixe même pas le point où elle est arrivée.

D'ailleurs, de quelle utilité eût été le progrès en grammaire puisque, d'après l'auteur, notre langue était fixée dès 1535.

« Si la langue française, dit-il, était restée dans cet état, ~~il~~ est clair que le xvii^e siècle et Malherbe n'auraient rien eu à reprendre; mais elle fut gâtée et compromise par une invasion extravagante de mots étrangers empruntés à l'Italien, au Grec et au Latin ».

— Voilà qui est convenu : du temps de Calvin (1535) le Français était complètement mûr. C'est aussi l'idée de Livet, affirmant que Sylvius a donné des lois « fixes », ayant amené l'uniformité du langage.

La grammaire historique de Brachet semble poser en fait, que depuis l'apparition de la première grammaire de Palsgrave, (1530) tous les efforts faits en grammaire ont été non-seulement inutiles, mais encore nuisibles. Pourtant Mercier, un homme dont M. Brachet reconnaîtra certainement l'autorité, nous déclare qu'il n'y a point de perfection fixe dans les langues. « Point de langue si barbare, dit-il, qui ne puisse acquérir la perfection de la langue grecque ou latine; il ne faut que le temps, le nombre et le génie des hommes qui la parleront, qui

l'écriront, et qui s'appliqueront sur-tout à la perfectionner ».

Landais dit également que c'est sur « les progrès de la civilisation, et sur le mouvement successif des idées, développées par l'accroissement des besoins, qu'est fondé le perfectionnement des langues ».

Littre lui-même, dans l'introduction qui précède la Grammaire historique de Brachet, s'exprime ainsi : « Les langues ne sont point une chose immobile et pétrifiée, mais une substance vivante, et comme tout ce qui vit, vouée à une perpétuelle mobilité. Comme les plantes et les animaux, les langues naissent, grandissent et meurent ».....

Nous avons inutilement cherché l'histoire de la grammaire française; cependant on nous parle, il est vrai, de l'étude des lettres, de la prosodie, de la formation des mots, etc., etc. C'est peut-être une compensation.

— Le Dictionnaire étymologique, dont la préface est due à la plume autorisée d' Egger, nous réserve d'autres surprises. Un tableau statistique donne approximativement le rapport et la proportion des divers éléments dont la combinaison a formé la langue française. (Nous avons respecté les erreurs d'addition.)

STATISTIQUE DU FRANÇAIS MODERNE.

I. — Mots d'origine inconnue.	650
II. — Mots d'origine populaire (4260)	
Élément latin (mots primitifs).	3,800

Elément germanique	420
Elément grec	20
Elément celtique	20
III. — Mots d'origine étrangère (917).	
Italiens	450
Provençaux	50
Espagnols	100
Allemands	60
Anglais	100
Slaves (16), Sémitiques (110), Orién- taux (16), Américains (20)	162
IV. — Mots d'origine historique (115), Onoma- topées (40).	

145

« Cela forme un total de 5,977 mots qui, retranchés des 27,000 mots du Dictionnaire de l'Académie française, laissent une couche de 21,000 mots créés par le peuple ou les savants. »

— Il n'y a donc dans notre langue, que 20 mots originaires (celtiques) et 20 mots grecs!

On chercherait en vain dans le Français de cet auteur : de la science linguistique française, de l'esprit français, de l'harmonie française, du génie français proprement dits. Non, Brachet a fait une langue française sans Français, et une grammaire française historique sans grammairiens ; comme certains individus ont fait jadis du vin sans raisin. Cela est sans doute très-ingénieux ; mais nous espérons que nos petits neveux ne s'y laisseront point prendre.

1870. Edouart Owin, auteur écossais, a produit une forte brochure in-12, rien que sur « L'Alphabet français ». Il débute ainsi :

« Si le langage est une œuvre divine, qui ne demande que de la culture, l'écriture est une invention humaine ; le langage est un art, l'écriture est une science. On peut varier d'opinion sur un bon ou un mauvais langage, parceque c'est un art ; on ne peut pas discuter sur l'écriture, parceque c'est une science exacte, aussi positive que la chimie et l'arithmétique. L'écriture a été inventée pour représenter le langage, pour lui donner une forme physique et inaltérable. Maintenant chacun comprendra parfaitement que le premier élément de l'écriture, c'est l'Alphabet, ou la représentation, par des signes graphiques, de tous les sons simples et de toutes les articulations simples du langage ; en d'autres termes, des voyelles et des consonnes ».

— Nous n'avons pas encore en France d'Alphabet régulier ; il se trouve dans l'alphabet adopté des lacunes, des doublés emplois, des signes confus. C'est pourquoi nous savons gré à l'auteur écossais de nous avoir signalé ces imperfections.

1870. Léon de Rosny. « Archives paléographiques de l'Orient et de l'Amérique ». — Cet ouvrage est destiné surtout aux paléographes. L'article qui nous a séduit le plus dans ce fascicule, c'est la composition d'un Alphabet Universel ; l'objet qui préoccupe le plus, et depuis longtemps, tous les partisans d'une

langue internationale. En effet, la première condition de l'établissement de cette langue, doit être un Alphabet Universel; c'est-à-dire, un ensemble de caractères qui représentent bien les sons et les articulations employés dans tous les langages réunis.

L'auteur, en nous présentant cet alphabet, a fait un véritable tour de force. Il a procuré à ceux qui voudraient s'occuper de langue universelle, l'outil le plus précieux; un premier élément indispensable pour la confection de cette langue.

1871. Le lieutenant-colonel STAAF, est l'auteur d'un bel ouvrage en six volumes et qui a pour titre : « La Littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours* ». — Nous avons dû, dans notre travail, établir une différence notable entre la littérature et la grammaire; cependant il y a tant de connexité entre ces deux sections principales de la langue, qu'on ne peut pas toujours les séparer complètement. De même que des littérateurs s'appuient parfois sur des grammairiens; les grammairiens, à leur tour, peuvent trouver dans des œuvres littéraires didactiques de précieux renseignements, surtout quand elles ont, comme celle de Staaf, un mérite tout-à-fait supérieur. Pour donner une idée de la littérature française, l'auteur, embrassant non-seulement cette littérature dans son ensemble, mais la suivant dans toutes les phases de son développement, a adopté le système des extraits, que beaucoup de

* La première édition a paru à Stockholm en 1859.

personnes critiquent, mais qui lui paraît préférable aux Chrestomathies. Ces fragments, groupés d'après un plan général, présentent chacun un sens complet et entier. L'ouvrage débute par une introduction historique, traitant de la littérature française depuis ses commencements jusqu'au siècle de Louis XIV.

« La langue française naquit, suivant toute apparence, entre le v^e et le vi^e siècle, mais elle fut longtemps reléguée au milieu des classes inférieures, sous le nom de langue vulgaire, tandis que le latin, considéré comme l'idiome exclusif des classes lettrées, resta pour quelques siècles encore la langue des sciences et des belles-lettres.

« Vers le ix^e siècle, le latin se mourait comme langue vivante, et le vulgaire idiome des populations était déjà celui d'un peuple, appelé par la Providence, à jouer un rôle immense dans les destinées morales et matérielles de l'humanité.

« Ce fut au sud de la Loire, terre favorisée du Ciel, que la nouvelle langue se trouva le plus promptement formée ; là, naquit la « langue d'oc ».

« Plus rudes, plus grossiers furent les chants de la « langue d'oïl », qui prit naissance au nord de la Loire, sous un ciel mélancolique, un climat plus souvent encore froid et brumeux. » Sous l'influence du Latin et du Grec, de l'Italien et de l'Espagnol, la langue se transforma successivement, et le Français, façonné par les mains savantes du grand siècle, devint après des perfectionnements partiels, la langue que nous parlons de nos jours ».

— L'ouvrage de Staaf est recommandable à plusieurs titres. Les citations des auteurs, prosateurs ou poètes, sont faites avec beaucoup de goût et de discernement, et permettent au lecteur de suivre les progrès successifs de la langue française à travers les siècles. On trouve en outre des renseignements biographiques très-complets sur les grammairiens français modernes, renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs.

1872. Charles MARTY-LAVEAUX, a publié un in-dix-huit magnifique, sous tous les rapports : conception, style, typographie, et jusqu'au papier couleur bistre, rien n'y manque ; il est intitulé : « Cours historique de la langue française, et de l'enseignement de notre langue ». — En lisant cet auteur, on croit entendre dans un salon, un véritable homme du monde, causer raisonnablement de l'enseignement ; le professeur a complètement disparu ; écoutons :

« Au xvi^e siècle, ce fut à qui composerait une grammaire française, mais ces nombreux traités, en apparence si divers, et rédigés par des auteurs d'un mérite fort inégal, ont au fond le même défaut origininaire, qui persiste encore aujourd'hui dans les ouvrages de ce genre : ils sont tous calqués sur la grammaire latine ». — C'est vrai.

— Voici ce qu'il nous dit de l'Oraison :

« On peut réduire les « parties du discours » de dix à huit, par la suppression de l'« Article et du Participe », en ne faisant qu'appliquer au plan de la

grammaire, les principes fort sages reconnus depuis longtemps par les meilleurs grammairiens

« L'Article, dit il, est un adjectif déterminatif et non un article. Le Participe mérite moins encore peut-être que l'article d'être considéré comme une des parties du discours. Le verbe passif n'existe pas en français ». Voilà donc quelques-unes des idées qu'on rencontre dans Marty-Laveaux.

— Quand nous avons émis nous-mêmes ces idées, et plusieurs autres aussi importantes, dans notre « Réforme radicale », en 1861, on a beaucoup ri de l'opinion de supprimer de l'enseignement : l'Article, les Participes, les Adjectifs Verbaux, les verbes Neutres, et les verbes Passifs ; par ce simple motif que ces objets existent dans les grammaires françaises. Marty-Laveaux a jugé convenable de nous suivre dans cette voie ; mais il attribue l'introduction de ces idées à Lucien Lecler qui, dans sa grammaire de 1865, cinquième édition, annonce parfaitement des Participes, des verbes Neutres, des verbes Passifs, et tout le bataillon de l'École.

Résumons-nous sur le compte de Marty-Laveaux : son petit livre est un bijou, seulement il attribue à un tiers, deux idées qui appartiennent : celle de « l'Article », à Rapet, et celle des « Participes », à Tell. Rendons à César ce qui appartient à César

1872. A. GRANIER DE CASSAGNAC, a publié d'abord une brochure de quarante pages, intitulée : « L'Antiquité des Patois, antériorité du Français sur le La-

tin », qui est le prélude d'un ouvrage excessivement important, publié par le même auteur en 1872, et intitulé : « Histoire des Origines de la Langue Française ».

Granier de Cassagnac est, comme Du Bellay, Mercier, Collin-d'Ambly, Davenelle, Didot, etc., un de ces auteurs qui s'attachent à un seul point, persuadé que toute la vie d'un homme suffit à peine pour démontrer une vérité.

— On sait que la Directrice des Études linguistiques, ne veut pas absolument reconnaître le principe du raisonnement dans l'étude des langues ; elle s'en tient toujours au système des ornères, en obligeant tout le monde à voyager dans des charrettes qui ont la voie, et des roues de trois mètres de haut qui s'enfoncent jusqu'au moyeu. Or, pour continuer ce système désastreux, elle s'est toujours appuyée sur un principe faux : La Langue française, dit-elle, est née du Latin, et nous devons baser tous les principes linguistiques français sur les principes latins. Cent linguistes de mérite ont protesté contre cette idée. Cassagnac ne s'est pas contenté de protester, il a prouvé de la manière la plus formelle que cette opinion est artificieuse et mensongère.

Ainsi, il suffit de lire notre grand écrivain, pour se convaincre que le principe latin invoqué par l'Université, n'est qu'un prétexte pour arrêter les études.

1873. Frédéric BRUCKMAN, a publié à Leyde : « Les Motifs des règles de la grammaire française ». « Le

Public, dit-il, a une fausse idée des règles orthographiques et grammaticales françaises ; pour lui, ce sont des lois. Ne lui demandez pas d'explications sur sa croyance ; car il ne lui est peut-être jamais venu à la pensée de supposer qu'il n'existe pas de lois. Ne discutons pas sur ce sujet, expliquons plutôt les origines et les causes des règles dans la grammaire française.

« La première règle date du temps de François I^{er}. Supposant que la langue française dérivait du Latin, nos premiers auteurs copièrent les règles françaises sur les règles latines, et l'on conforma l'écriture française, autant que cela était possible, à l'écriture des Latins.

« Cent ans après, Richelieu fonda l'Académie française, qui fut composée de quarante membres, dans lesquels on vit quelques hommes qui avaient fait des études linguistiques, et trente-cinq autres qui pouvaient être des savants, mais qui étaient complètement étrangers à cette science ; on a pris des décisions à la majorité des voix, et l'on comprend aisément que le système de l'usage l'emporta toujours sur celui de la science. Ainsi, en 1694, la Faculté décida que les règles sur la grammaire française seraient tirées de la grammaire latine : c'est dans ce sens qu'apparut le premier dictionnaire de l'Académie. Rien n'étant venu apporter un changement à cet état de choses, l'Académie suit toujours les mêmes principes ; et le peuple continue à considérer son dictionnaire, qui paraît tous les vingt-

« cinq ans, comme étant le code de la science linguistique ».

— L'auteur, pour compléter ce tableau, nous donne la statistique des Académiciens français, depuis les premières nominations jusqu'aux plus récentes, en faisant ressortir les linguistes.

« Depuis la création de l'Académie française, en 1634, jusqu'en 1873, il y a eu dans cette Société quatre cent trente membres répartis en poètes, littérateurs, auteurs dramatiques ; il y a eu des peintres, des sculpteurs, beaucoup de personnes attachées au clergé, à la noblesse, à la politique. Mais le nombre de ceux qui ont produit des œuvres grammaticales n'est que de trente :

« Voici leurs noms avec les dates de leurs nominations :

Vaugelas	1634	Radonvilliers	1763
Lamoignon Le Vayer	1634	Marmontel	1763
Tallement	1651	Condillac	1766
Furetière	1662	Beauzée	1772
Dangeau	1668	Mercier	1803
Desmarais	1670	Volney	1803
Boileau	1684	Domergue	1803
Thomas Corneille	1685	Sicard	1803
De Saint-Pierre	1695	Wailly	1803
Fleury	1696	Destutt-Tracy	1808
D'Olivet	1723	Nodier	1835
Gabriel Girard	1744	Guizot	1836
Voltaire	1746	Ampère	1848
Duclos	1747	Nisard	1851
Sainte-Palaye	1758	Littre	1873

— Nous reproduisons ce tableau pour démontrer

l'erreur fort accréditée, que tous nos académiciens seraient des linguistes.

1873. Maximilien-Paul-Émile LITTRÉ, publia d'abord son « Histoire de la Langue française », qui en 1869, était arrivée à la cinquième édition. A cette époque, il s'occupait déjà de son grand Dictionnaire, dont la première livraison parut en 1863, et l'ouvrage entier en 1873.

Examinons d'abord son Histoire de la Langue française. L'auteur débute par une introduction de soixante pages qui n'est, il le dit lui-même, qu'un recueil d'articles écrits à des temps différents et insérés dans des publications diverses. On comprendra facilement qu'une telle introduction manque absolument d'ordre et de méthode; son livre se continue ainsi. C'est tout ce que l'on veut, du vieux Français, de la Philologie, des Légendes, des Mystères, des Dissertations sur les psaumes, ou des lettres de la Reine de Navarre; mais ce n'est pas ce qu'on peut appeler une Histoire de la Langue française; surtout en présence d'une douzaine d'historiens linguistes de mérite, qui ont écrit sur le même sujet.

Parlons maintenant de son Dictionnaire. Il ne faut point se faire d'illusions, la confection d'un bon dictionnaire est chose difficile. Sur cent dictionnaires, il y en a à peine dix qui soient des œuvres d'un mérite réel; les quatre-vingt-dix autres ne sont que des copies ou des replâtrages. Enfin en cher-

• Voir son Introduction, page 1, II et suivantes.

chant bien, peut-être trouverait-on trente dictionnaires français d'un mérite réel ; tandis qu'il y en a trois à quatre cents qui sont faits à coups de ciseaux, et pour lesquels il n'a fallu que le talent de l'agencement et de la réclame. Je sais que nos lexicographes attachent un très-grand prix à l'universalité ; tandis que cette universalité ne peut être acceptée que dans une encyclopédie, avec des rédacteurs spéciaux pour chaque branche de science.

Je compare volontiers nos lexicographes universels, à ces musiciens des petites villes, qui jouent de dix instruments différents, depuis la petite flûte jusqu'au saxophone. Ce sont des hommes révéérés dans un village ; mais voyez-les dans une grande ville, où l'on recherche des talents réels pour constituer un orchestre imposant, et ils deviennent incapables. Pour en revenir au Dictionnaire de Littré, il a ajouté à la structure des autres dictionnaires, l'histoire du vieux langage, section si compliquée, qu'elle suffirait à elle seule pour exiger vingt gros volumes.

Littré est un homme de grand mérite, sans doute, seulement il n'a pas été heureux, ni dans son Histoire de la Langue française, ni dans son Dictionnaire, qui ne disent rien de neuf.

Cette appréciation nous a valu des critiques ; quelques personnes ont été jusqu'à dire que nous avons été injuste et partial.

Les œuvres de Littré ayant la plus haute réputation, nous avons dû prémunir les jeunes gens qui

croiraient trouver dans son Histoire et son Dictionnaire, annoncés sous le titre de Langue française, des œuvres supérieures à ce qui existe déjà.

Beaucoup de personnes ont confondu la littérature avec la grammaire, quoique les fonctions soient aussi distinctes que celles d'un poète et d'un musicien. Le littérateur est un écrivain dont le grand mérite est de plaire et d'intéresser; il ne songe même pas toujours à instruire. Le littérateur, c'est l'homme du monde, vivant avec les vivants, un homme de bonne compagnie et fêté partout où on le rencontre; c'est l'actualité noble et grande.

Le grammairien, lui, n'a pour mission que d'instruire, aussi est-il toujours ennuyeux; on ne le lit, ni dans les salons, ni dans les cercles, ni dans les ateliers; c'est à peine si quelques professeurs, amoureux de leur art, lui font l'honneur de le parcourir. Le grammairien est un hérissé, qu'on évite autant qu'on peut; il n'a pas un seul ami et il est mort pour tout le monde. Il n'a qu'une seule ressource, c'est de s'enterrer, pendant vingt à trente ans, dans sa bibliothèque ou des bibliothèques publiques. C'est, comme le disait dernièrement un petit journal de Bruxelles, un être bizarre, bon à empailler.

Si le monde a toujours considéré l'Académie française comme étant la régulatrice de la langue, c'est qu'il a cru que littérateur et grammairien sont synonymes, tandis que la Faculté, qui compte beaucoup d'écrivains d'un très grand mérite, ne possède peut-être pas deux grammairiens.

Si la différence est grande, entre l'écrivain et le grammairien, je veux dire le praticien et le théoricien, la distance qui sépare le Moderne de l'Archaïste est bien plus grande encore. L'archaïste, s'attache à faire briller les richesses considérables des langages anciens, à toutes les époques, en les reliant à toutes les langues étrangères, aussi dans les temps anciens; c'est une étude immense, et il a fallu toute la persistance à l'étude et la haute intelligence de Littré pour le faire arriver au sommet de cette science.

Mais plus on s'avance dans l'archaïsme, plus on oublie, plus on perd de vue l'étude du français moderne, qui fait tant de progrès, surtout depuis vingt ans, que ceux qui ont appris leurs règles de grammaire dans Chapsal, ne comprennent plus rien à la grammaire des auteurs modernes. C'est ainsi que les œuvres de Littré, qui sont magnifiques au point de vue archaïque, sont d'une inutilité complète au point de vue de la grammaire moderne.

Il y a des gens qui vous diront : qu'on ne peut savoir le français moderne qu'à la condition de connaître l'archaïsme, le latin, le grec, l'hébreu, le syriaque, etc. Ceci est une autre question dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Nous constatons des faits : la littérature, l'archaïsme et la grammaire, sont trois sections aussi distinctes, que la musique, la sculpture et la poésie. Nous avons eu en France, depuis trois siècles, dix célébrités qui ont cultivé en même temps la littérature et la grammaire, nous n'avons pas encore vu un savant cultiver l'archaïsme

et la grammaire moderne. Une seule de ces sections suffit pour nous cloier pendant trente à quarante ans, dans notre cabinet de travail.

Ce qui a fait que les œuvres de Littré n'ont pas été heureuses, c'est qu'il a annoncé pour du Français moderne, ce qui n'est au fond que de l'archaïsme.

1873. John BEDFORD, a publié un superbe travail sur les « Verbes français ». On nous dira que toutes nos grammaires, que tous nos dictionnaires donnent tous les éclaircissements voulus sur les verbes. Bedford prétend au contraire que ces ouvrages laissent à désirer. — Nous sommes de son avis*.

1874. Jacques DECONINCK, est l'auteur d'une forte brochure sur « La Langue Universelle ». « On songe depuis longtemps, dit-il, à l'établissement d'une Langue Universelle, qui certainement existera un jour; car cette création n'est pas une utopie, comme le pensent beaucoup de personnes. Nous allons exposer, le mieux qu'il nous sera possible, les conditions que réclame cette création. Nos auteurs sur la Langue Universelle peuvent être classés dans trois catégories.

- 1° Les partisans de la langue primitive.
- 2° Les partisans d'une langue créée ad hoc.
- 3° Les partisans d'une langue moderne simplifiée.

* Je ne m'arrête pas aux auteurs qui voudraient

* Voir sa brochure sur les verbes.

nous ramener à la langue primitive : car en supposant qu'on la découvre, il est certain que par les changements survenus, seulement depuis l'érection de la Tour de Babel, il y aurait nécessairement un tel changement dans les manières de dire et d'écrire, que cette langue ne saurait pas satisfaire les générations d'aujourd'hui, et celles qui sont à venir.

« Passons aux langues inventées par les hommes : nous avons examiné les œuvres de Vidal, de De Rudelle, de Caumont, de Le Hir, Letellier, Ochando, Pirro, et dix autres novateurs, et nous n'avons rien vu qui soit raisonnable, ni praticable, ni utile ; faut-il s'en étonner ? La création d'une langue nouvelle par les hommes, n'est pas plus possible, pensons-nous, que la confection d'une nouvelle étoile ou d'un nouvel oiseau.

« Nous n'avons peut-être qu'une seule et unique ressource : c'est de nous servir d'une langue connue. L'Académie de Berlin, l'Académie de Genève, Rivarol, Schwab, Allou, Henrycy, Tell, et vingt autres sont pour la langue française. — Schmits, Techneer, Bifsheim, sont pour la langue allemande. — Taylor, Williams, Louh, sont pour la langue anglaise.

« Nous admettons que toute langue moderne peut servir à fonder la Langue Universelle : à la condition qu'on la présente de telle façon, que les hommes instruits, sur toute la surface du globe, puissent, sans difficulté et sans travaux arides, la parler en quelques mois. Voilà, nous paraît-il, tout le secret d'une Langue Universelle ».

— Nous croyons que pour ce qui est de la création d'une langue universelle, l'idée de Deconinck est la plus raisonnable de toutes celles qui ont été émises; seulement le titre de langue universelle n'est peut-être pas correct; car nous pensons que, dans son idée même, il s'agit plutôt d'un langage international.

Oui, comme langage international, le temps n'est peut-être pas éloigné où il sera établi: soit avec l'Anglais, ou l'Allemand ou le Français, qui, dans leur ensemble, présentent déjà ce langage international; mais pour ce qui est d'une langue universelle, je crois que nous ferons bien de ne pas trop y compter.

1874. Jules DE GEORGES, nous a donné un opuscule très-intéressant sur les deux Ecoles linguistiques françaises. Nous ferons quelques citations:

« Excepté les érudits, on ignore assez généralement qu'il existe pour l'enseignement, comme en politique, des Révolutionnaires et des Conservateurs.

« Les Conservateurs, dans l'enseignement, sont les hommes au pouvoir, ceux qui ont acquis, on ne sait trop pourquoi, le monopole monstrueux de décider de la science, et de choisir ou de refuser les œuvres des auteurs. Vous produisez par exemple un livre insignifiant; il plaît à l'autorité de l'approuver, de l'admettre, de le recommander dans les écoles, et cet ouvrage vous fait, si pas une réputation, des rentes. Un autre auteur produit une œuvre très-scientifique, très-utile, très-recommandable, qui ne

plaît pas à l'administration ; elle ne l'approuve pas, elle n'en autorise même pas l'introduction dans les écoles, et alors on en vend seulement quelques exemplaires à des curieux ; votre travail ne vous produit même pas vos frais d'impression. Ce n'est souvent que cent ou deux cents ans après votre mort, que l'on s'aperçoit un beau jour que l'ouvrage de X... est très-remarquable. Voilà un des effets du monopole universitaire. Ainsi on doit avant tout, quand on veut vendre une œuvre consciencieuse, obtenir les bonnes grâces de la Faculté. Il est vrai qu'il y a des accommodements, mais à une condition : c'est de supprimer de votre ouvrage tout ce qui pourrait être un blâme contre le système de l'Université, et tout ce qui y touche : l'Institut, le Ministère de l'Instruction publique, l'Académie française, l'école des Chartes et quelques milliers de fonctionnaires. Oui, c'est comme dans la comédie de Beaumarchais : on peut tout dire, à la condition de ne parler ni de la politique, ni de la religion, ni du gouvernement, ni des hommes en place, etc. N'oublions pas que l'ancienne École a admis pour principe : que la langue française était perfectionnée, constituée, avant que l'on fabriquât la première grammaire. Au commencement du xvi^e siècle, elle a bien accepté, il est vrai, quelques petites modifications dans les principes, quelques légères réformes orthographiques, quelques raisonnements nouveaux, mais ce n'est que contrainte et forcée ; car pour ces Messieurs, il n'y a de beau, de sublime, que le Latin,

le Grec, le Sanscrit, la recherche de la langue Primitive ; ils se contenteraient, au besoin, de la langue que Dieu a détruite à l'époque de la Tour de Babel... Quant au Français, c'est toujours un jargon, rien qu'un jargon, dont les développements sont la cause de tous les maux qui assiègent la nation française, surtout depuis cette fatale révolution de 1789.

« On peut voir par là, qu'il y a des rapports plus étroits qu'on le croirait, entre la révolution linguistique et la révolution politique.

« Parlons maintenant des Révolutionnaires ; c'est ainsi que l'Institut, et ses nombreux acolytes, appellent tous ceux qui suivent attentivement les progrès sensibles, qui ont lieu dans la langue nationale depuis le fameux édit de Villers-Cotterets du 10 août 1539. Autant l'administration est bienveillante pour les archaïstes, autant elle est sévère pour les modernes.

« Il y a un fait qu'on ne perdra pas de vue, c'est le côté financier de l'affaire. L'Université, acceptant ou refusant à son gré les livres classiques, s'est mise naturellement en rapport avec la librairie, qui est colossale en France. Ainsi, rien que pour la section didactique-linguistique, on vend à la France et à l'Étranger pour cinquante millions de francs (au bas mot) de livres, sur lesquels cinq pour cent devraient revenir aux auteurs ; soit deux millions cinq cent mille francs.

« Nous ne venons pas dire que les membres de l'Université, s'attribuent ces deux millions cinq cent

mille francs de bénéfices, nous constatons seulement que cette somme colossale est distribuée aux favoris de l'Université, aux hommes qui produisent des copies et des replâtrages, et nullement aux novateurs intelligents, qu'on appelle en haut lieu des Révolutionnaires dangereux ; et pourquoi ? parce que ceux-ci étudient les nombreux linguistes qui ont apparu en France, à toutes les époques, depuis Sylvius et Palsgrave jusqu'à Pierre Véron ».

— Cette tactique de l'Université, d'étouffer les bons auteurs et leurs œuvres, en ne permettant pas, dans les écoles, l'introduction des ouvrages réellement neufs, est évidente pour ceux qui connaissent les rouages administratifs.

1874. Pierre VÉRON. « Le Carnaval du Dictionnaire », est ce qu'on pourrait appeler une pochade linguistique. Pierre Véron a le privilège de l'esprit ; cet ouvrage en est une nouvelle preuve. Quelques citations suffiront pour le démontrer.

« Conviction. — Change en général quand elle a besoin de monnaie.

« Copiste. — Un miroir qui heureusement n'est pas forcé de réfléchir.

« Epidémie. — La mort en chœur.

« Estomac. — Le grand central.

« Histoire. — Tenue des livres en partie double.

« Hôpital. — La gamelle de la souffrance.

« Orthographe. — Une française que trop de gens traitent en étrangère.

« Grammairien. — Le sergent de ville de la littérature. Contrairement aux autres, celui-là n'arrête pas assez ».

— L'auteur fait une préface sous forme de lettre qu'il adresse à Messieurs les quarante de l'Académie Française : en voici quelques passages.

MESSIEURS ET VÉNÉRÉS IMMORTELS,

« Souffrez qu'un très-humble mortel vous dédie un livre dont il va avoir l'honneur de vous expliquer et le but et la donnée.

« Voici déjà, Messieurs, plus d'un siècle que votre illustre corporation a entrepris un gigantesque travail, pour lequel il semble qu'elle se soit assuré le concours de très-célèbre dame Pénélope, de classique mémoire.

« Ce travail, c'est le fameux dictionnaire dont la problématique existence a pris place dans les traditions populaires, à côté des « poules qui doivent avoir des dents, du barbier qui doit raser gratis demain, du merle blanc et de la semaine des quatre jeudis.....

« Jusqu'à présent, il faut le reconnaître, vous fîtes tout pour justifier le scepticisme de la nation française à votre endroit, et vous ressemblez fort au bonhomme de l'ancienne caricature qui, désireux de se vêtir à la mode, attendait tout nu, une pièce d'étoffe sous le bras, que ladite mode eut cessé de changer.....

« Et sur ce, Messieurs et vénérés Immortels, je prie Dieu que, sur vos palmes vertes, il cesse de pousser des fleurs de pavot ».

Votre très-humble serviteur,

PIERRE VÉRON.

— Ayant pris la mission ingrate de dire franchement ce que nous pensons des œuvres grammaticales importantes publiées depuis trois cent cinquante ans, nous avons dû signaler l'ouvrage original de Pierre Véron. Ses réflexions ont provoqué chez nous d'autres réflexions.

La littérature française tient à juste titre le premier rang dans le monde, seulement, ne demandez pas à nos meilleurs écrivains et journalistes, combien il y a de « voyelles et de consonnes dans le langage français » ; s'il y existe ou non « des participes, des verbes neutres et des verbes passifs » ; pourquoi il y a des mots « variables et des mots invariables » ; s'il faut écrire : « aime » ta femme, ou « aimes » ta femme ; si « homme » doit être écrit avec ou sans h ; ce n'est pas leur affaire. Littérature et grammaire qui devraient marcher de pair, n'ont jamais été attelées au même char.

Mais le public ne voit pas de la même manière : pour lui, littérateur et grammairien sont identiques ; il ne suppose pas, par exemple, que nos grands écrivains de l'Académie puissent être faibles en grammaire, et c'est pour cela sans doute que le dictionnaire publié par cette honorable compagnie est

toujours considéré par le peuple, comme étant une « boussole » grammaticale.

L'Académie se composant de tous littérateurs et peu ou point de grammairiens, a jugé convenable de donner à son dictionnaire une forme littéraire et non grammaticale. Elle ne peut pas convenablement critiquer la manière d'écrire généralement adoptée par ses collègues.

D'après cela, il me paraît qu'on a tort de l'attaquer comme on le fait depuis près de deux siècles.

RÉSUMÉ *

Nous avons eu en France des centaines de linguistes de grand mérite : les uns ont eu le talent de s'exprimer avec clarté, avec élégance, avec goût, et l'on a basé sur leur langage nos premières règles ; c'est donc le langage qui a servi de base à nos règles. D'autres ont classé tous nos mots par ordre alphabétique, en donnant l'explication de chaque mot ; ce sont les lexicographes ou dictionnaristes. Les philologues ont comparé le corps, le génie, la facture de notre langue, aux langues étrangères ; les philosophes ont fait des observations générales et détaillées sur les phrases, les mots et les règles ; les grammaticiens ont rassemblé, dans un même corps d'ouvrage, beaucoup de règles, de principes et de préceptes enseignés dans les écoles ; on appelle leurs livres, grammaires : nous avons des grammaires pour les enfants, les adultes et les professeurs.

Les méthodistes, les novateurs, ont proposé des améliorations, des changements pour l'orthographe des mots, les règles et les méthodes ; les néologues ont proposé de nouveaux mots. Ceux-ci ont fondé des cours publics, pour développer leurs méthodes, faire adopter leurs principes, ou des journaux pédagogiques pour répandre leurs idées. Les savants ont fait des dictionnaires de synonymes, d'homonymes,

de locutions vieilles, des traités de prosodie, de tropes, des méthodes, des grammaires générales, dans lesquels ils ont rassemblé les opinions diverses des grammairiens sur les questions les plus délicates, en rattachant l'étude de la langue française à l'étude des langues anciennes et modernes.

Ceux-là ont voulu rassembler, dans un même corps d'ouvrage, tous les détails de cette vaste machine, en négligeant souvent l'objet essentiel, le mécanisme de la science et les grandes questions d'ensemble. Ils ont copié, sans réflexion, cinquante principes qui se contredisent, et se sont crus de grands docteurs, parce que leurs ouvrages ont été adoptés dans les écoles.

Les véritables grammairiens n'ont qu'une mission à remplir, c'est d'analyser le langage et l'écriture; de démontrer ce qui existe dans ce qu'on appelle le bon langage; à l'exemple des chimistes qui nous disent: tel corps renferme tels et tels éléments.

Les écrivains ont puisé leurs manières d'écrire un peu partout, et surtout dans leur intelligence qui est le livre le plus précieux; alors ils sont devenus, sans s'en douter, les modèles de l'Académie, qui n'a jamais eu égard aux réflexions des grammairiens, peut-être parce que cette Faculté ne s'est jamais adonnée à l'étude sérieuse de la Grammaire.

La langue française a donc été présentée sous cinquante aspects différents; cependant il reste cinquante questions qui n'ont même pas encore été examinées; comme l'analyse des règles, le principe

des mots régis, des mots régisseurs, des mots indépendants; les analogies, les réformes graduées, celles qui sont praticables et impraticables; les imperfections de notre alphabet, auxquelles on peut ou non remédier; les changements survenus dans les mots pour leur orthographe et leurs significations; l'analyse de la syntaxe et celle de l'oraison; les règles qui s'accordent ou non avec le génie de la langue française; la grammaire reliée à la rhétorique, à la philosophie, à la littérature, aux langues étrangères; l'harmonie possible entre l'écriture et le langage; enfin beaucoup de détails nouveaux qu'il importe d'introduire dans la science.

Ainsi, en cherchant un peu, nos publicistes trouveront longtemps encore des grammaires de toutes espèces à créer, des dictionnaires à rectifier et à compléter, des articles linguistiques à écrire, des erreurs et des préjugés à combattre, des abrégés, des traités à publier, et des méthodes à démontrer.

Mais, me dira-t-on, à quoi tiennent les imperfections de la langue française? A-t-elle dans sa construction un vice radical qu'on ne puisse pas vaincre, ou un défaut de forme qu'on ne puisse pas redresser? — Le grand défaut de la langue française n'est qu'apparent; autant elle semble pauvre, inconséquente, bizarre, difficile à ceux qui n'en comprennent pas le mécanisme; autant elle est riche, compliquée et en même temps simple, lorsqu'elle est bien enseignée. Il y a deux manières d'instruire, qui ont pris les noms d'ancienne et de nouvelle Ecole.

Dans l'ancienne Ecole, on commence par expliquer à l'élève ce que c'est qu'une voyelle, une consonne, une syllabe, un mot ; puis on lui fait apprendre par cœur une espèce de catéchisme qu'il ne comprend guère, et que les professeurs éclairés ne comprennent pas du tout, parce que ce catéchisme est, à chaque page, en contradiction avec le simple bon sens.

Cette ancienne Ecole est convaincue que notre langue française actuelle n'est qu'un jargon ; que tout ce qu'on a fait depuis la Renaissance et tout ce qu'on pourra faire dans la suite ne sert et ne servira à rien, parce que notre langue naturelle est le Latin. Les concessions qu'elle fait sont pour la forme. Elle hait, elle déteste, elle voudrait pouvoir détruire la langue française. Pour elle, ceux qui s'occupent de cette langue sont des Révolutionnaires, qu'on devrait bannir comme Marot, ou brûler comme Dolet, ou massacrer comme Ramus.

Dans la nouvelle Ecole, on ne s'occupe des détails, que lorsque l'enfant a compris ce que c'est que la langue française, et l'utilité de la grammaire ; on commence par employer avec l'élève tous les moyens propres à lui former le Jugement. Ainsi, l'ancienne méthode consiste à débiter par les plus petits détails pour arriver à l'ensemble ; par la nouvelle, au contraire, on débute par ce qu'il y a de plus profond, de plus large, de plus grandiose : le mécanisme. Dans l'ancienne Ecole, on ne fait que répéter ce qui se dit depuis des siècles ; dans la nouvelle,

on n'expose aux jeunes gens que ce qui est reconnu vrai. Par l'ancien système, on présente la grammaire comme n'étant qu'une étude de mémoire; par le nouveau, on en fait avant tout une étude de logique et de philosophie.

Dans les trois à quatre mille ouvrages qu'on peut se procurer sur la Langue Française, on s'aperçoit de suite du système de l'auteur, qui est nécessairement de l'ancienne ou de la nouvelle École. S'il est de l'ancienne, il accepte quand même l'enseignement officiel; s'il est de la nouvelle, il dit, à l'exemple de l'abbé Girard : J'admets ce que ma raison me permet de comprendre.

N'oublions pas ces belles paroles de Lanjuinais : Les langues sont de création Divine; on peut fort bien perfectionner l'usage admis, mais on ne parviendra jamais à changer la nature d'une langue.

FIN.

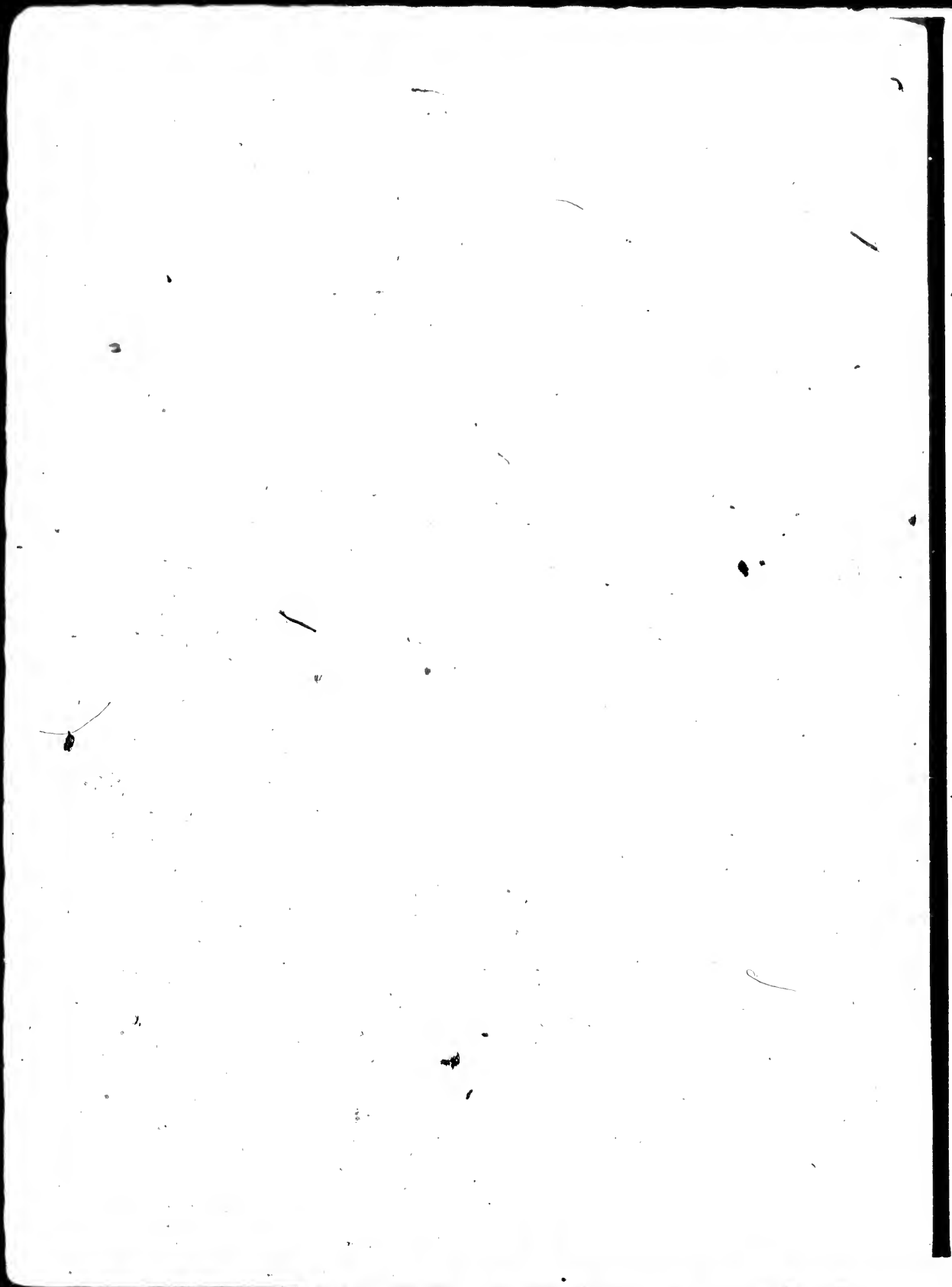


TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

	Pages.		Pages.
A.		Anonyme	200
		Anonyme	251
		Anonyme	259
		Anonyme	282
		Anonyme	289
		Anonyme	391
		Anonyme	417
		Antonini	132
		Arnauld	56
		Artaud	84
		Assier (D')	406
		Athénée de la Langue française	231
		Autels (Des)	11
		B.	
		Bacon	29
		Baif (De)	23
		Ballande	401
		Barbazan	139
		Barlette de St-Paul	200
		Barthe	294
		Barthélemy de Grenoble	183
		Bartholo	319
		Barbier et Desessarts	227
		Bartsch	393
		Bary	94
		Baudeau de Somaize	59

Académie française.

	Pages.		Pages.
Bautain	378		
Bayle	86		
Beauzée	150		
Bedford	436		
Bellay (Du)	12		
Benloew	362		
Bergier	162		
Bergmann	410		
Besain	53		
Bescherelle frères	324		
Bescherelle aîné	325		
Bettinger	280		
Biscarat	282		
Bleigny (De)	95		
Blondin	251		
Boileau	88		
Boinvilliers	211		
Boisregard	76		
Boissière	389		
Boiste	216		
Boucheseiche	199		
Bouhours	67		
Bouillète	145		
Bourgoing (De)	333		
Bouzeran	279		
Brachet	420		
Brehan (De)	222		
Brerewood	38		
Bréal	405		
Brigant (Le)	327		
Brionne	293		
Brosses (De)	147		
Bruce-Whyte	302		
Bruckman	429		
Buffier	104		
Bullet	157		
Burgny	345		
Butet	209		
Buyssens	323		
		C.	
		Caillot (Antoine)	230
		Caillot (Napoléon)	295
		Cannassié	352
		Capart	359
		Carpentier (Jean)	171
		Carpentier (Louis)	255
		Carstairs	236
		Castel. — V. l'abbé de	
		Saint-Pierre.	121
		Catineau	251
		Chabanel (De)	94
		Chaho	291
		Changeux	167
		Chapsal	238
		Charpentier	71
		Charrassin	305
		Chasles (Philarète)	265
		Chassant	290
		Chavée	308
		Cherrier	149
		Chevalet (De)	363
		Chiflet	55
		Clément	307
		Cocheris	390
		Coillard	405
		Collin-d'Ambly	223
		Condillac	164
		Conversation (Dict. de la)	279
		Copineau	169
		Cordemoy	64
		Cordier	216
		Corneille (Thomas)	81
		Corneille (Pierre)	60
		Coston	397
		Cousin d'A	287
		Crapard	185
		Crépin	330

	Pages.		Pages.
Crevier	156	Duret	41
Curmer	329	Duval	94
		Duwès	7
D.		E.	
Daire	144	Egger	349
Danet	72	Erdan	347
Dangeau, abbé	82	Ernaux	328
Danne	345	Esclache	63
Darbois	273	Estarac	233
Daube	215	Estève	139
Davenelle	351	Estienne (Robert II)	15
Deconinck	436	Estienne (Robert III)	28
Deleschamps	414	Expilly	94
Demandre	163		
Descartes	45	F.	
Desfontaines	117	Fabricio	417
Desmarets de St-Sorlin	66	Fabry	7
Desmarais	101	Fallot	298
Despretz	127	Fauchet	27
Dessiaux	276	Fauleau	201
Destutt-Tracy	210	Faure	274
Devries	397	Féline	336
Dewinter	419	Féraud	185
Didot	408	Feydel	224
Dobert	95	Filassier	183
Dochez	374	Fleury	92
Dolet	9	Fontaine	16
Domergue	217	Fontenay	209
Douchet	146	Formey	138
Doujat	94	Fourmont	101
Dubner	387	Fourteau	305
Dubois. — V. Sylvius	5	Frain du Tremblay	97
Dubroca	257	François 1 ^{er}	9
Duclos	136	François	163
Ducondut	356	Frémicle	50
Ducroc (L.)	277	Frémont d'Ablancourt	100
Dumarsais	122	Fremy-Arnould	310
Dupleix	52		

	Pages.		Pages.
Fromant	143		
Furetière	61		
G.			
Gamaches	115		
Gâneval	376		
Garcin	404		
Garnier	17		
Gasc père	268		
Gasc fils	317		
Gattel	199		
Gaudin	39		
Gaultier	186		
Gébelin (Court de)	170		
Géhant	381		
Génin	315		
Gentelet	293		
Geoffroy-Château	347		
Georges (De)	438		
Gevry	95		
Girard (Gabriel)	109		
Girard (Noël)	186		
Girard (Le Père)	311		
Girardin (E. De)	399		
Girault-Duvivier	233		
Gley	238		
Gobert-Alvin	299		
Godart	40		
Goujet	129		
Grandgagnage	326		
Granier de Cassagnac	428		
Gravesande	134		
Grimarest	107		
Guerrier de Haupt	413		
Guessard	328		
Guichard	411		
Guigue	383		
Guizot	228		
H.			
Haddick	343		
Hambroek	344		
Harris	192		
Haymann	370		
Hecquet-Boucrand	408		
Hennebert	354		
Hennequin	297		
Henry	364		
Henry	234		
Hétrél	399		
Hindret	76		
Habert	228		
Hubert (J)	357		
I.			
Institut de France. —			
Création		194	
Irson		95	
J.			
Jacotot		273	
Jacquemet		299	
Jars de Gournay		94	
Jeannel		401	
Joly		95	
Jost		338	
Jônain		280	
Joubert		26	
Jourdain		356	
Jullien		290	
L.			
La Châtre		353	
Lacombe		150	

Pages.		Pages.
Lafaye	365	
Lalanne	326	
La Loy	313	M.
Latour d'Auvergne	190	Maertens
Lancelot	56	Magin
Lândais	283	Malherbe
Langlet-Mortier	360	Mallet
Lanjuinais	240	Mandet
Larchey	338	Marcel
Larive	212	Marle aîné
Laromiguière	244	Marmontel
Larousse	402	Marrast
Lartigaud	62	Martin
Launay (De)	66	Marty-Laveaux
Laveaux	252	Mary-Lafon
Leblanc	135	Massias
Lecler	375	Masset
Leehman	380	Mathieu
Lefèvre	28	Matzner
Leflon	17	Mauconduit
Léger-Noël	358	Mauduit
Lemare	243	Maupas
Lemetheyer	312	Maupas (Ch.)
Lemoine	390	Ménage
Légoarant	276	Mercier
Lequien	230	Mercier (N.)
Le Roux	113	Mermet
Letellier (Constant)	234	Meygret
Letellier (Charles)	346	Michel (Camille)
Levéque	409	Michel (Francisque)
Levizac	198	Migne
Lhomond	175	Millot
Eittré	432	Miorcec de Kerdaneec
Livet	367	Moinet
Longue (De)	119	Moland et d'Héricourt
Lorrain	292	Monin
Lurin	333	Moncourt
Lyon	377	Monnard
		Montaubric
		Montémont
		404
		212
		29
		133
		298
		352
		267
		206
		258
		403
		427
		306
		265
		94
		22
		318
		95
		212
		42
		94
		51
		206
		95
		28
		10
		337
		356
		388
		170
		248
		59
		354
		375
		335
		375
		394
		316

	Pages.		Pages.
Montmoran	94	Patru	50
Morel	214	Pautex	378
Morgan-Cavanagh	314	Pelissier	291
Morin	195	Pelletier	11
Morin (Paul)	343	Pellissier	372
Mothe le Vayer	49	Perrin	201
Mourgues	83	Pestalozzi	218
Moussaud	212	Peyreigne	385
Müller	369	Philippon de la Mad	224
		Pihan	391
		Piis (De)	183
N.		Pillot	19
Négrin	385	Planche	241
Nicot	33	Plûche	138
Niedrée	201	Poisson	34
Nisard	314	Poitevin	353
Nodier	245	Poméy	95
Noël	239	Pont (Du)	105
Noüe (De La)	37	Pont, abbé	396
		Porte (De La)	24
O.		Port-Royal	56
Ochando	351	Pougens	197
Olivet (abbé d')	120	Poulain	39
Orthog. des Dames	177	Poulet-Delsalle	336
Onvaroff	318	Poyart	219
Oudin	43	Pralard	68
Owin	424	Précieuses (Les)	36
		Primaudaye (De La)	24
P.		Prompsault	302
Pain	182	Prudhon	262
Pajot	94	Prunay	201
Palliot (De)	33		
Palsgrave	5	Q.	
Panckoucke	167	Quicherat	313
Paris (Gaston)	382		
Parival	95	R.	
Pasquier	17	Radonvilliers	161

	Pages.		Pages.
Radonvilliers (R.)	307	Schwab	181
Rambaud	25	Senebier	169
Ramée ou (Ramus).	19	Séprés	195
Ranconnet	33	Seran-de-Latour	201
Raoux.	389	Sicard.	200
Rapet	371	Simon	34
Raynouard	249	Société de Demoiselles.	297
Renan.	360	Société de gens de let- tres.	268
Restaüt	127	Société typographique de Liège	188
Richelet.	69	Sorel	41
Rivarol	179	Staaf	425
Robello	386	Suzanne.	247
Robertson	368	Sylvius	5
Roché.	201		
Rodilard	78	T.	
Rollin.	125	Taillefer et Gillet	301
Romainville	314	Tallemard.	87
Ronsard.	22	Talleyrand-Périgord (de)	188
Rosny (De)	424	Tell	410
Roubaud	184	Tertre	95
Rousseau (J.-J.)	130	Terzuolo	388
Rozan.	372	Terrien-Poncel	397
S.		Texier.	412
Sabatiér de Castres	164	Thiébaud	211
Sablier	175	Thurot	196
Sacy (Sylvestre de)	200	Tory	4
Saint-Hyacinthe	131	Touche (La)	85
Saint-Maurice.	95	Trédos	298
Saint-Pierre	121	Trévoux (Dict. de)	116
Salmon	8	Trippault	27
Saugrin	166		
Savants (jugements des)	73	U.	
Savoie	133	Université de France.— Réorganisation	225
Schacht	343		
Schmith.	201		
Schott.	362		
Schweighäuser	342		

	Pages.		Pages.
		V.	
Vaillant	367	Vidal	278
Vaïsse.	332	Villers	201
Van Campenhout.	296	Villier.	175
Van der Elst.	335	Volney	241
Vanier	290	Voltaire.	151
Varinot	242		
Vaudelin	107	W.	
Vaugelas	46	Wailly	171
Vaumène	274	Wailly (fils).	201
Verlac.	335	Warchouf.	218
Vermesse	396	Warnas	303
Verniolles	354	Wey	320
Véron.	441	Williams	415

TABLE ALPHABÉTIQUE DES SUJETS TRAITÉS.

A.

Accent français, 394.
Accent prosodique, 394.
Acoustique, 414.
Adjectif (place de l'), 263.
Alphabet, 107, 212, 241,
274, 337, 424.
Analogie, 168, 307, 389.
Analyse littéraire, 299.
Analyse logique, 122, 301.
Analyse physique, 294.
Anecdotes, 173, 192, 232,
234, 236.
Apologue, 240.
Archaisme, 96, 139, 298,
316, 374, 393.
Argot, 220, 339, 356.
Article, 371.
Attention, 286.

B.

Bibliothèques, 42, 329.
Biographie, 268.

C.

Cause et Effet (la et l'), 9.
Connu et Inconnu, (le et l')
353.

Construction des mots, 323.
Critique (haute école), 436.
Critiques, 16, 52, 136, 165,
224, 227, 247, 314, 328,
347, 378, 388, 410, 420,
439.

D.

Déclinaisons, 199.
Définitions, 55, 150, 277,
287, 400, 411.
Dialecte, 220.
Dialectique, 293.
Difficultés, 276.
Domination latine, 4.

E.

Ecole (ancienne), 319.
Ecoles normales, 373.
Ecriture bizarre, 244.
Ecriture cursive, 236.
Ecriture (époques div.), 103.
Ecriture (l' fourmille de
fautes), 152.
Ecriture phonétique, 336.
Education, 248.
Ellipse, 319.
Enseignement (liberté), 299.
Epithetes, 24, 144.

Etre (verbe unique), 28,
56.
Etudes, 92, 125, 146.
Euphonie, 343.

F.

Fantaisies, 287.
Figuration des mots, 185.
Flandricismes, 219.

G.

Gaulois, 490.
Gaulois ou Romain, 66.
Génie de la langue, 12.
Génie de la langue latine,
291.
Gradus, 239, 255, 377.
Grammaire anglaise, 415.
Id. italienne, 387.
Id. générale, 143,
150, 281, 295.
Grammaire philosophique,
285, 417.
Grammaire scientifique, 161.
Grands principes, 29, 44, 46,
47, 49, 98, 101, 104, 110,
151.

H.

H (l' muet et l'H aspiré), 331.
Harmonie, 343.
Harmonie imitative, 184.
Histoire, 266, 244.
Histoire de la langue fran-
çaise, 294, 314, 390,
432.

I.

Idéologie, 215, 335, 368.
Idées latentes du langage,
405.
Idiome, 220.
Illustration des dictionnaires,
353.
Instruction publique, 292.
Introduction de à préposi-
tion et de a verbe, 10.
Introduction du ai pour oi,
53, 252.
Introduction du J et du V
consonnes, 6.
Inscriptions sur les monu-
ments de Paris, 71.
Institut, 494.

J.

Jargon, 220.
Journaux pédagogiques, 267,
348, 403.
Jugements des savants, 73.

L.

Langage, 307, 391.
Langage populaire, 412.
Langage vicieux, 282, 283.
Langue celtique, 147, 157,
217, 327.
Langue d'Oïl, 345.
Langue et esprit, 402.
Langue francisque, 238.
Langue gauloise, 190, 248,
375, 407.
Langue gauloise et latine, 20.
Langue latine, 302.

Langue primitive, 147.
 Id. romane, 163, 249,
 298, 302.
 Langue universelle, 179,
 181, 264, 346, 354, 434.
 Langue universitaire, 264.
 Langue vit (une), 321.
 Langue wallone, 326, 357,
 376.
 Latin vulgaire, 404.
 Lecture à haute voix, 212,
 214, 257, 354.
 Lecture sans épellation, 145.
 Les littérateurs et les gram-
 mairiens, 9.
 Lexicologie, 61, 69, 291,
 324, 432.
 Logoglyphes, 297.

M.

Majuscules, 49.
 Mécanisme, 370.
 Métaphores, 242.
 Méthode maternelle, 311.
 Méthodes, 186, 236, 381,
 401.
 Motifs des règles, 430.
 Mots composés, 112.
 Mots dérivés du Latin, 222.

N.

Négation, 342.
 Néologie, 166, 206, 307.
 Noms propres, 397.

O.

Observations, 169.

Onomatopées, 246.
 Oraison, 427.
 Origines de la langue fran-
 çaise, 363, 429.
 Origines de l'écriture, 332.
 Origines du langage, 428.
 Orthographe, 123, 171, 173,
 408.

P.

Paléographie, 290.
 Parole, 134, 241.
 Participe passé, 399.
 Participe présent, 398.
 Patois, 220, 358, 396.
 Patois immuable, 358.
 Pensée, 285.
 Perception, 255.
 Philologie, 39, 316, 383.
 Philosophie, 320.
 Phraséologie, 46.
 Physiologie, 390.
 Politique, 188, 333, 440.
 Préfixe, 338.
 Préjugés, 235.
 Prononciation des mots, 385.
 Prosodie, 120.
 Psychologie, 259.
 Purisme, 253.

R.

Race des étouffeurs, 208.
 Racines et dérivés, 305.
 Raisonnements, 286.
 Réflexions orthographiques,
 116.
 Réformes orthographiques,
 116, 177.

Régime, 135.
 Règle est une esclave (la),
 88.
 Renaissance de la langue
 française, 9.
 Renseignements, 17.
 Réputations usurpées, 84,
 193.
 Rhétorique, 156.

S.

Sanscrit, 309.
 Sections organiques, 419.
 Sexes (les), 53.
 Signature, 383.
 Statistique, 423.
 Subjonctif, 367.
 Suppression des déclinaisons
 41.
 Syntaxe, 350, 380.
 Synonymes, 365.
 Synthèse logique, 301.
 Systèmes, 243, 250.
 Système hasardé, 308.

T.

Traduction, 355, 417.
 Tropes, 69.
 Troubadours, 170.
 Tutoiement, 359.

U.

Université, 225, 268, 317,
 280; 292, 387.

V.

Vouvoiement, 359.
 Vrai (rien n'est beau que le),
 89.

W.

Wallonismes, 219.

Y.

Yeux (des quatre z'), 172.

APPRECIATIONS DES JOURNAUX

(Suite).

Le Monde Thermal (Paris), 25 juin 1874.

Les Grammairiens français, tel est le titre d'un bel ouvrage que vient de publier M. Tell chez MM. Firmin Didot et C^e, qui sont reconnus comme les libraires les plus scrupuleux sur la véritable langue française. Les milliers d'ouvrages qu'on a publiés sur la langue française renferment bien, il est vrai, dans leur ensemble, la science linguistique, à la condition toutefois de choisir tout ce qui s'accorde avec notre génie linguistique, et d'abandonner toutes les erreurs. M. Tell s'est chargé de cette lourde besogne; il a analysé toutes les œuvres qui ont paru depuis la naissance de la Grammaire en France, et avec un talent fort remarquable, il est parvenu à offrir dans un seul volume de 400 pages (prix : 3 fr. 50), tout ce qui a été d'important sur cette science.

Le Siècle (Paris), 12 juillet 1874.

Les Grammairiens français depuis l'origine de la grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues, par M. J. TELL. (1 vol.; Firmin Didot, Editeur, Paris.

Qui n'a pris plaisir à feuilleter un dictionnaire? Qui ne s'est laissé, oubliant l'heure, entraîner à en lire plusieurs pages de suite? La grammaire est moins attirante, mais elle

a aussi son charme. D'ailleurs, ce n'est pas de la grammaire, c'est des grammairiens que M. Tell a entrepris de nous parler. Rapporter dans un seul volume tout ce que les grammairiens, (et ils sont nombreux), ont écrit d'original ou d'intéressant sur la langue française : telle est la tâche qu'il s'est imposée, et on peut dire qu'il en a surmonté toutes les difficultés. Dépouiller trois ou quatre mille ouvrages n'était rien ; il fallait avoir, du génie particulier de la langue, un sens assez juste, pour que les problèmes fussent présentés sous leur vrai jour. M. Tell s'en est tiré en amateur plutôt qu'en savant réel. Son livre est amusant néanmoins. Il commence à Geoffroy Tory, l'imprimeur, qui, en 1529, dix ans avant le fameux édit de Villers-Cotterets, demanda que le latin fût proscrit et que la langue française devint la langue nationale, et il se termine à Maximilien Littre, le plus récent de nos dictionnaristes et le plus considérable. Entre ces deux dates, il enregistre et résume plus de quatre cents ouvrages. Les jugements portés sur ces ouvrages et leurs auteurs sont-ils marqués au coin d'une compétence certaine et d'une impartialité rigoureuse ? Pour mettre le lecteur à même d'en juger, je rapporterai l'opinion de M. Tell sur Littre, celui de nos linguistes que nous apprécions le plus pour les services qu'il nous rend tous les jours. M. Tell dit en propres termes : « Littre est un homme de grand mérite, sans doute, seulement il n'a pas été heureux, ni dans son histoire de la langue française, ni dans son dictionnaire, qui ne disent rien de neuf. » Rien de neuf, voilà un homme toisé : mais ne vous semble-t-il pas que de tels jugements jugent plutôt ceux qui les émettent que ceux qui en sont l'objet ?

L'Agence Havas (Paris), 15 juillet 1874.

On vient de mettre en vente un curieux ouvrage de linguistique qui porte pour titre : *Les Grammairiens fran-*

çais, depuis l'origine de la Grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues.

M. J. Tell, qui en est l'auteur, a su présenter sous une forme attrayante une nomenclature un peu aride en elle-même. Les nombreuses anecdotes et les citations qui peuplent ces différentes biographies témoignent d'une érudition véritable et d'un travail patient et intelligent.

Ce livre, que M. Firmin Didot a édité, et que l'auteur destine à servir d'introduction à l'étude générale des langues, nous semble avoir atteint son but; on peut y suivre pas à pas le développement, le perfectionnement de la langue française; l'œuvre de chaque grammairien est nettement indiqué et apprécié en quelques mots.

En somme, le nouvel ouvrage peut servir avec un égal succès, croyons-nous, aux lettrés, déjà initiés aux études de la linguistique, car ils pourront y puiser de précieux documents, et s'épargner de longues et fastidieuses recherches, et aussi aux gens du monde désireux de s'expliquer l'origine, la formation, les différents sens, ou les successives altérations de mots, de formation récente ou même déjà ancienne.

La République Française (Paris). 18 juillet 1874.

De la formation et des dialectes de la langue française.

Des lois connues, avérées, ont présidé à la formation de la langue française. Plusieurs fois ici, nous les avons sommairement énoncées, sans tenir compte de certaines rêveries (dirons-nous celtomanes ou bien celtomaniaques?) qui se reproduisent de temps à autre. Sans doute, ces paradoxes offrent un mince danger. L'appareil pseudo-érudit dont elles se revêtent parfois, n'augmentera point l'autorité des

excentriques qui les soutiennent. Elles ne détourneront certes pas la science de sa voie. Mais nous ne nous adressons pas ici qu'à des philologues; et il nous peinerait fort d'accrediter par notre silence, une erreur qui peut séduire quelques amateurs et aussi bon nombre d'esprits sérieux, nous en connaissons, peu familiers avec l'étude historique des langues.

Ce n'est pas sans une certaine stupéfaction, en dépit du *nil admirari* d'Horace, que nous avons lu, en feuilletant un livre curieux à divers titres (1), des passages tels que ceux-ci : « La grammaire dite historique de M. Brachet est un aperçu tant soit peu décousu de l'histoire de la langue, qu'il complète, par une grammaire *classique* (?); son dictionnaire étymologique est faible.... » « Littré est un homme de grand mérite, sans doute; seulement il n'a été heureux ni dans son *Histoire de la langue française*, ni dans son *Dictionnaire qui ne disent rien de neuf*. » Des jugements si péremptifs ont piqué notre curiosité.

On ne se prononce pas ainsi, pensions-nous, contre un linguiste consommé et contre un savant philosophe qui est l'honneur de l'érudition française, sans hardiesse, sans conviction, sans certitude; et nous avons repris par le commencement un ouvrage qui, tout d'abord, nous avait paru être un catalogue raisonné de quatre ou cinq cents écrits relatifs à la grammaire, à l'orthographe et à la langue française, mais qui se présentait à nous désormais comme le manifeste d'un novateur. Notre attente, il faut l'avouer, a été singulièrement déçue; non pas que M. J. Tell, c'est le nom de l'auteur, ait manqué de zèle dans le dépouillement de tous ces livres de valeur bien inégale, mais sa critique

(1) J. Tell, *les Grammairiens français*, depuis l'origine de la grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues. Ouvrage servant d'introduction à l'étude générale des langues. Paris, librairie Firmin Didot frères, Els et C^e, rue Jacob, 56, 1874 (in 18).

n'a été guidée ni par une suffisante expérience de la langue, ni par une connaissance exacte du mouvement de la philologie moderne; pour établir ce point, une citation, entre mille autres, nous paraît suffire; il s'agit encore d'un livre, fort connu et fort apprécié de M. Littré : « C'est tout ce que l'on veut (dit M. Tell), du *vieux français*, de la *philologie*, des légendes, des mystères, des dissertations sur les psaumes, etc.; mais ce n'est pas ce qu'on peut appeler une histoire de la langue française ».

Ne semblerait-il pas vraiment que le vieux français et l'examen des œuvres qui caractérisent les diverses époques de notre idiome dussent être exclus de l'histoire de la langue? C'en est la trame même. Nous n'insisterons pas sur cette inconséquence qui se renouvelle à chaque page. Mieux vaut chercher le fil conducteur de la pensée de M. Tell, ce qui chez lui supplée à l'absence de critique et de connaissances linguistiques. Il a été dominé, troublé plus que guidé, par un double préjugé contre la dérivation romane du français et contre ce qu'il nomme la grammaire classique : une erreur et une confusion.

M. Tell dit quelque part : « Ou le français dérive du latin, et nous devons par conséquent *baser* les principes grammaticaux du français sur les principes grammaticaux du latin; ou bien le français est une langue du sol, dérivée du gaulois. Ici l'un a tort et l'autre a raison; c'est une question qui *sera* décidée par l'histoire des origines des langues. » Et il prend immédiatement parti pour l'idée chimérique de Geoffroy Tory, qui prétendait, en 1520, « ramener la langue nationale en chassant le latin », et pour l'assertion en l'air du philosophe Ramus, proclamant notre langue « gauloise et nullement latine ».

Eh bien! la question posée par M. Tell n'a pas lieu de l'être. Elle est parfaitement décidée et résolue. Son dilemme n'existe pas; il est oiseux. S'il est un fait constant, inéluc-

table, c'est la dérivation des six langues romanes et des autres dialectes de même origine tombés à l'état de patois. Il y a six idiomes, le français, le provençal, l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain, dont le vocabulaire et la grammaire sont, au fond, identiques.....

Le Franklin (Liège), 19 juillet 1874.

Un autre Wallon encore, mais depuis quelque temps éloigné de sa province, M. J. Tell, a publié chez les frères Didot, de Paris, un curieux volume et que, sans camaraderie, nous pouvons recommander à tous nos amis. *Les Grammairiens français, depuis l'origine de la grammaire en France, jusqu'aux dernières œuvres connues.* On sait combien les Français sont généralement routiniers (c'est le mot de Voltaire) en matière grammaticale. Nous ne généraliserons pas ce reproche comme le fait Chateaubriand, traitant ses compatriotes de « vains, railleurs, ambitieux, à la fois routiniers et novateurs. » Mais nous croyons avec M. Tell, qu'il importe à tous ceux qui se servent de la langue française de ne plus confondre l'académie de l'histoire réelle avec l'académie des grammatistes autoritaires. Nous croyons aussi que pour *parler français* plutôt que *parler Vaugelas*, il est opportun de montrer par des faits incontestables l'incessante transformation de cette belle langue dont les *Chapsalistes* voudraient faire une sorte d'orthodoxie pétrifiée.

L'Ordre (Paris), 26 juillet 1874.

Les Grammairiens français depuis l'origine de la grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues(1), par J. Tell.

Ce livre, qui honore la philologie historique, marque une époque nouvelle dans l'étude de notre langue, en ce

(1) Firmin Didot frères, fils et C^e, rue Jacob, 56. — in-18.

qu'il sort des préjugés qui, depuis trois siècles, abêtissent les générations au sujet des origines du français et des cent autres dialectes qui se parlent en France. L'Université et l'École des Chartes, par paresse de remonter aux sources, vont répétant que le français et ces cent dialectes viennent du latin, sans expliquer comment les paysans auvergnats, lorrains ou provençaux auraient oublié leurs idiomes primitifs pour apprendre la langue latine; et M. J. Tell, fatigué de ces sornettes, à l'aide desquelles la médiocrité routinière se fait nourrir, renter et décorer, lui répond, avec le bon sens et avec l'histoire : Il n'y a pas d'exemple d'une grande nation qui ait oublié sa langue pour apprendre celle d'un autre peuple. Les cent dialectes parlés en France sont, avec le changement que le temps apporte aux langues comme aux autres choses, les dialectes originaux et nationaux que parlaient les Gaulois ou les Celtes, nos ancêtres.

Cette doctrine offusque naturellement l'école de M. Littré, qui vit sur la routine; et elle combat M. J. Tell, en lui opposant les écousseurs de syllabes de l'École des chartes, ce qui est, comme on dit, répondre à la question par la question.

Il y a néanmoins, en faveur de l'opinion adoptée par M. J. Tell, trois arguments historiques sans réplique; et l'on sait que les arguments tirés de l'histoire sont les meilleurs. Nous allons les rappeler brièvement.

Depuis le deuxième siècle de l'ère vulgaire, jusqu'à la mort de Fortunat, évêque de Poitiers, arrivée vers l'année 609, on suit à la trace la langue gauloise, qui est mentionnée par les auteurs grecs et latins sous le nom de *lingua gallica* ou de *sermo gallicus*, comme étant parlée et écrite par les populations de la Gaule, et par celles de la Galatie. Les auteurs qui font cette mention sont nombreux; bornons-nous à citer Aulu-Gelle, Lucien, Saint-Jérôme,

Ulpien, dont la loi, nommant la langue gauloise, est citée par le Digeste, publié en 530. Fortunat clot la liste de ces écrivains qui parlent de la langue gauloise ou celtique comme usitée de leur temps.

Ainsi, des témoignages nombreux et irrécusables attestent que nos ancêtres parlaient et écrivaient leur langue au commencement du septième siècle, sous les règnes de Caribert et de Clotaire II.

D'un autre côté, des écrivains nombreux, chroniqueurs ou poètes, attestent qu'à partir du commencement du septième siècle, la langue gauloise change de nom, comme les Gaulois ou Celtes eux-mêmes. Nos ancêtres sont désignés, à partir de cette époque, par le nom de *Romains*, pour être distingués, dans les provinces conquises, des Germains conquérants, comme les Francs, les Bourguignons, les Goths; et la langue gauloise prend, par cela même, le nom de langue *romane*, qu'elle a pendant des siècles conservé.

Raynouard, englué dans la routine, a usé sa vie à remettre sur pied une prétendue langue *romane*, née du latin en l'an 4000, et propre au midi de la France. Cette chimère a été longtemps professée à l'École des chartes, comme on y professe aujourd'hui les rêves allemands de la *phonétique*. Finalement, on s'est aperçu que le nom général de langue *romane* s'appliquait à tous les *patois* ou *dialectes* nationaux parlés en France, au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest; dialectes qui ont servi aux troubadours et aux trouvères; — ce qui confirme complètement les témoignages historiques du septième, du huitième et du neuvième siècle, attestant que l'expression *langue romane* ne désigne pas une langue NOUVELLE, née du latin, mais qu'elle est le nom *nouveau* des vieux idiomes parlés dans les Gaules.

Par conséquent la permanence de la langue gauloise, conséquence de la permanence de la nation, ne souffre

aucune interruption dans l'histoire. Sous le nom de *lingua gallica*, elle descend jusqu'au septième siècle; sous le nom de langue *romane*, elle vient jusqu'à nous.

Un troisième argument historique vient compléter les deux qui précèdent. Cet argument consiste dans la coexistence du latin et des patois, dès le septième siècle et jusqu'au quatorzième; ce qui montre péremptoirement que le latin n'a pas engendré les patois, puisqu'ils existent à côté de lui, aux époques où les routiniers prétendent que cette génération a eu lieu.

On pourrait citer deux cents passages de chroniques ou de chartes latines, dans lesquels les auteurs non-seulement parlent des patois ou dialectes vulgaires coexistants, mais dans lesquels ils leur empruntent des termes que la langue latine ne leur fournit pas.

On a publié récemment ce qu'on nomme les *glosses* de Reichenau, de Cassel et de Vienne, documents unanimement reconnus comme appartenant au huitième et même au septième siècle. Ce sont comme de petits glossaires, contenant des listes de mots latins ou allemands, en face desquels sont les mots gaulois, quelquefois purs, quelquefois latinisés par leur terminaison. On y trouve *drappus*, drap; *colpus*, coup; *quayla*, caille; *garba*, gerbe; *teca*, gousse, fourreau; *troia*, truie, et un grand nombre d'autres semblables. Ces mots, écrits dans ces monuments du temps de Dagobert, existent en leur même forme dans les patois actuels. *Garba*, *teca* sont gascons; *troia*, béarnais; *drap*, français; *colp*, languedocien; *quayla*, montalbanaise.

Nous avons dit qu'on ne compterait pas les passages des chroniques latines empruntant des mots aux patois contemporains. Un texte de 838 dit : « *Aggeres arena rum, quos DUNAS vocitant*. Un tas de sable, qu'on nomme DUNES. » Un passage de Sigebert de Gembloux dit plus

explicitement : « Les hommes instruits n'ignorent pas que les monticules se nomment *DUNE* en langue gauloise. » Guibert, abbé de Noget, dit : « Les jambons, qu'on nomme *BACONS* en langue vulgaire. » Ricord dit : « De grands bâtiments, qu'en vulgaire on nomme *HALLS*. » Mathieu-Paris dit : « Ces verges, qu'en langue vulgaire on nomme *BALAIS*. »

Rien n'est donc plus certain, rien ne serait plus aisé à établir, à l'aide d'extraits de chartes ou de chroniques, que la coexistence du latin et des patois, dès le septième siècle. Le latin servait de langue écrite pour les actes publics; les patois, de langue parlée. Vivant à côté l'un de l'autre, le latin écrit empruntait souvent ses mots au patois; et c'est là ce qui met en déroute la doctrine de M. Littré, sur l'origine latine de la plupart des mots.

Par exemple, M. Littré dit que *haie* vient de *haia*; *fol* ou *fol* de *folis*; *houille* de *hulla*; *loupe* de *lupia*; *mot* de *mutum*. C'est le contraire qui est la vérité; et *haie*, *fol*, *houille*, *loupe*, *mot* sont de vieux mots patois, passés dans le mauvais latin écrit par les notaires.

Une charte de 1054 dit : « *Sepes*, quas *vulgo* dicunt *haias*. » — Un passage de Wilhem, abbé de Metz, dit : « Tu m'as appelé *Fol*, d'un mot de la langue *rustique*. » — Un texte de 1198 dit : « Les charbons que les Français nomment *houilles*, — carbones quos Galli *hullas* vocant. » — On lit dans les miracles de Raymond de Penafort : « Une excroissance de chair nommée *loupe* en langue vulgaire. » — « Dans la vieille langue gauloise, disent les *statuts de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, *motu* signifie dire, nommer, indiquer. » — On disait au douzième siècle, *moti* un jour, pour désigner un jour. Donc, *mot*, terme gaulois, a donné *mutum*, terme du bas latin.

En résumé, la preuve historique toute seule, et sans re-

courir à la preuve philologique, établit la persistance des nombreux dialectes parlés de toute antiquité par les Gaulois, nos ancêtres, avant, pendant et après la domination romaine. La doctrine qui fait venir le français et les dialectes ou patois du latin n'est qu'un ridicule *trompe-l'œil*, fondé sur la ressemblance des mots. Au seizième siècle, lorsque la critique philologique était dans l'enfance et que la critique historique n'était pas née, on dit : *champ* doit venir de *campus* ; *corps* de *corpus* ; *bauf* de *bos* ; et l'on ajouta : les Romains ayant conquis et occupé la Gaule durent l'adopter en la corrompant.

Ce raisonnement paraissait logique, mais il était absurde ; car il y a bien un millier de mots sanscrits qui sont les mêmes que les mots latins correspondants, et cependant les Hindous ne les ont pas introduits à Rome, ni les Romains sur les bords du Gange. *Piter, mater, brater, sarpa, tarra*, mots sanscrits, sont les mêmes que *pater, mater, frater, serpens, terra*, mots latins. Cette communauté de langue, entre peuples séparés par des milliers de lieues, veut donc être expliquée par une communauté d'origine, non par une communication directe de mots.

La philologie, réveillée du sommeil stupide où elle est plongée, pourrait donc être utilement employée à démêler les courants de l'émigration primitive des peuples, et à révéler des parentés oubliées. Les paysans gascons donnent aux champs exposés au nord le nom de *pagnéros* : ont-ils jamais su que les paysans de l'Attique les nommaient *pagueiros* ? La servante bretonne appelle balayures *scubelen*. A-t-elle jamais su que la servante d'Athènes ou de Corinthe les appelait *scubalon* ?

Il y aurait ainsi à rechercher, à l'aide de la parenté des mots, la parenté des tribus primitives, et à éclairer l'histoire avec la philologie ; mais dès qu'on admet que les idiomes de l'Occident viennent du latin, tout est fini ; la science,

ses recherches, ses déductions disparaissent dans un mysticisme abrutissant, pareil à celui du derviche qui tourne, en disant : Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète.

L'École des chartes passe son temps à changer des mots latins en mots français, en supprimant ou en remplaçant les lettres gênantes, comme les tailleurs en vieux changent les habits en vestons, en coupant les basques. Le plus docte de la maison, M. Gaston Paris, prouve hardiment qu'avec le pronom latin *illum*, on a fait l'article français *le*, en supprimant quatre lettres inutiles, *l'i, l'u, l'emme* et *l'elle*, et ajoutant une lettre nécessaire, *l'e*. Cet art s'appelle la *phonétique*; et les phonétisants emploient leur vie à changer les *d* en *t*, les *a* en *ò*, les *v* en *f*, faisant perpétuellement des mots français avec des mots latins, selon la méthode de M. Liébert, qui fait un rat à trompe, en coupant la queue à un second, et en la greffant au bout du nez du premier.

Beaucoup ignorent ces stériles puérités; ceux qui les connaissent en rient, tout en plaignant les intelligences qui s'y sont fourvoyées. M. J. Tell est de ce nombre. Il a publié une histoire très-remarquable des grammairiens français, et il prend parti, comme Ramus et beaucoup d'autres, pour la grande nationalité gauloise, qui n'a jamais subi la flétrissure d'avoir oublié la langue que Dieu, lui donna.

A. GRANIER DE CASSAGNAC.

L'Echo du Parlement (Bruxelles), 1^{er} août 1874.

Nous annonçons, il y a deux mois, la publication d'un ouvrage : *Les Grammairiens français* dans lequel l'auteur, M. J. Tell, retrace l'histoire de la grammaire française depuis son origine jusqu'à nos jours. Ce livre, disions-nous,

est d'une incontestable utilité. Un grand nombre de journaux consacrerent à cet ouvrage des articles bibliographiques, se plaisant à reconnaître le puissant attrait de la nouveauté, l'importance et la variété des renseignements, l'intérêt anecdotique, la patience et le mérite de l'auteur qui, dans ce travail considérable, a su présenter d'une façon claire et agréable l'analyse de quatre à cinq cents ouvrages publiés sur la grammaire française de 1520 à 1874.

Tous les critiques félicitèrent unanimement l'auteur comme l'interprète éloquent des grammairiens français.

Quelques écrivains, s'appuyant sur ce passage de la préface de M. Tell : « J'ai bien, comme tout le monde, mon système à moi, mais je l'ai mis à l'écart, etc., etc. » ont considéré ce livre comme un véritable catalogue, raisonné, instructif et dans lequel, comme le dit la *Revue des Deux-Mondes*, l'érudition est mêlée de beaucoup d'esprit.

Cependant M. Tell s'est réservé le droit de critique et s'il n'expose pas son système, certains passages de son ouvrage trahissent les préoccupations de l'écrivain qui regarde la routine et les traditions surannées comme de dangereux ennemis et qui réclame le développement du sens historique, le moyen le plus efficace pour faire progresser la science du langage.

Ceux qui préconisent le vieux système ne s'y sont pas trompés. Les autoritaires se sont émus de quelques traits décochés à quelques-uns des fétiches devant lesquels ils se prosternent ; et voici que la *République française*, dans son feuilleton du 18 juillet dernier, prend à partie le livre de M. Tell, en recherche les tendances et n'hésite pas à déclarer guerre ouverte à notre linguiste qui, dit-elle, prend parti pour l'idée chimérique de Geoffroy Tory (1520), qui prétendait ramener la langue nationale en chassant le latin ; et pour l'assertion en l'air du philosophe Ramus proclamant le français langue gauloise et nullement latine.

Le rédacteur de la *République française* n'a que faire du mythe gaulois et met son honneur à descendre des Romains....

Mais sur ce terrain, la lutte allait s'engager. M. Granier de Cassagnac, dans l'*Ordre* du 27 juillet, répond vertement à la *République française* et se pose en champion décidé à renverser les préjugés qui, depuis des siècles, abêtissent les générations au sujet des origines du français.

Granier de Cassagnac puise ses arguments dans l'histoire et remonte aux sources, abandonnant dédaigneusement l'Université et l'École des chartes qui s'attardent en chemin.

Contrairement au critique de la *République française*, il prend parti pour la grande nationalité gauloise.

Gaulois ou Romain ?

* La voilà donc encore une fois posée cette grande question des origines des langues, toujours ardemment discutée; et ce n'est point un mince honneur pour M. Tell d'avoir engagé de nouveau la lutte. Puisse la vérité se dégager enfin des ornières dans lesquelles la retiennent esclave la routine et les préjugés. Nous comptons bien rencontrer M. Tell au nombre des plus vaillants combattants.

Le Commerce (Bruxelles), 11 août 1874.

Voici un ouvrage qui, croyons-nous, est appelé à un vif succès. Sous ce titre : *Les Grammairiens français, depuis l'origine de la grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues*, M. J. Tell vient de publier un ouvrage conçu d'une façon nouvelle et heureuse.

Les dictionnaires les plus importants et le plus récemment publiés ont dû leur principal succès aux études historiques qu'ils contenaient. La langue française est essentiellement un produit complexe, elle s'est enrichie patiemment et jour par jour à l'aide du travail des siècles. C'est

pourquoi le néologisme y a toujours figuré à l'état permanent; il a été synonyme de progrès.

Cette transformation continue, M. Tell nous la montre dans la grammaire. Son ouvrage est très-savant; il est des plus instructifs et sera consulté avec fruit par tous ceux qui cultivent l'art de bien dire.

L'Eduteur suisse (Genève). 15 août 1875.

LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS DEPUIS L'ORIGINE DE LA GRAMMAIRE EN FRANCE. Ouvrage servant d'introduction à l'étude générale des langues. par TELL. Paris, chez Firmin Didot. 418 pages.

Dans le compte-rendu qu'elle a donné de cet ouvrage dans son numéro du 15 juin, la *Revue des Deux-Mondes* dit que l'auteur, qu'elle appelle le « *Savant linguiste*, « présente dans son livre l'analyse de 4 ou 500 ouvrages « publiés sur la langue française depuis 1520 jusqu'à 1874. « Son but est, non pas de faire triompher une opinion « quelconque, mais simplement d'exposer avec ordre et « méthode tout ce qui a été écrit de plus important sur « l'étude grammaticale en France, en laissant au lecteur le « soin d'adopter ou de rejeter ce qui pourrait satisfaire ou « choquer sa raison. Dans ce travail considérable, l'ÉRUDI- « TION EST MÉLÉE DE BEAUCOUP D'ESPRIT, PEUT-ÊTRE D'UN « PEU DE LÉGERETÉ. En somme, c'est un livre utile et « agréable dont la lecture ne sera pas sans profit pour les « érudits, ni sans plaisir pour les gens du monde ».

Le jugement de la *Revue des Deux-Mondes* nous paraît en général motivé et en tous cas plutôt bienveillant que sévère, car il y a beaucoup de fantaisie dans les jugements de M. Tell et même parfois manque de science, d'impartialité, de justice, à l'endroit par exemple du dictionnaire de Littré, où l'écrivain belge prétend qu'il n'y a rien de neuf.

Des hommes plus profonds que lui ont dit le contraire. La *Grammaire historique* de Brachet couronnée par l'Académie n'est, selon l'auteur, qu'un aperçu décevant de l'histoire de la langue. Notre grand éducateur suisse, Girard, est apprécié aussi avec une légèreté impardonnable. De son cours de langue, pas un mot; M. Tell le juge sur le nom de langue maternelle employé dans le livre qui sert d'introduction au cours (de l'enseignement régulier de la langue maternelle). On dirait que M. Tell s'est donné pour tâche d'innover les meilleurs linguistes pour glorifier les médiocres ou les obscurs. C'est ainsi que M. Granier de Cassagnac n'occupe ni plus ni moins de 18 pages dans un ouvrage où les grammairiens les plus célèbres ne sont souvent mentionnés qu'en quelques lignes.

Mais en dépit de toutes ces erreurs, le livre de M. Tell offre plus d'un genre d'intérêt et des renseignements que l'on chercherait vainement ailleurs que dans les sources rares où l'auteur les a puisées et qu'il a su assaisonner du piquant du paradoxe. Aussi nous proposons-nous bien d'en extraire maintes pages au profit des amis des lettres et des curieux des phases diverses qu'a subies la langue, à partir surtout de 1520 et de l'édit par lequel François 1^{er} a fait du français la langue officielle à la place du latin.

A. BAGUET.

La Revue de Belgique (Bruxelles), 15 août 1874.

LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS par J. Tell. — Paris, Firmin Didot, 1874.

Un Wallon qui ose citer à sa barre tous les grammairiens français « depuis l'origine de la grammaire, en France, jusqu'aux dernières œuvres connues », n'est-ce pas de

l'outrécidance? Si l'on songe que la France a une grammaire d'Etat comme elle a eu longtemps, comme elle a peut-être encore, une religion d'Etat; en vérité, il y a de quoi trembler pour notre téméraire compatriote. Au fond, c'est un hérésiarque endurci; car ce n'est pas d'hier qu'il a osé, dans plus d'une brochure scabreuse, détier les plus fiers champions de l'orthodoxie à la Chapsal.

On aura beau nous rappeler que la wallonnie a été le berceau du français, et que cet idionne pourrait se définir: du wallon transformé. En vain l'on prétendra que le français de Rabelais et de Montaigne, qui est le plus original de tous, n'en est que plus rapproché de notre « jaserie wallonné ». Vaugelas et l'Académie ont coupé le câble, et il ne faut plus remonter si loin.

Notre auteur est de ceux qui estiment qu'entre « parler Vaugelas » et « parler français » il n'y a pas toujours identité complète. « *Aliud latine, aliud grammaticè loqui.* » Il va même jusqu'à nous suggérer que peut-être Vaugelas et l'Académie sont, au demeurant, bien moins intolérants, bien moins exclusifs que Chapsal et consorts. Mais l'essentiel pour lui, c'est de constater les faits et de préciser les opinions que l'on invoque. Nier ou affirmer par caprice ou par routine, comme on l'a fait souvent en matière grammaticale, c'est éterniser les discussions les plus stériles.

M. Tell a donc pensé que le moment était venu, non pas de donner des solutions, mais d'en préparer largement et loyalement les éléments et les principes. Il a compris que, dans des questions aussi complexes et aussi délicates, les données sont nécessairement multiples et qu'*à priori* elles ont toutes la même importance.

« J'ai commencé, dit-il, par me procurer toutes les pièces du procès linguistique, et je les présente aujourd'hui telles qu'elles sont, en donnant sur chacune d'elles les éclaircissements qui me paraissent nécessaires. Quelques esprits,

naturellement enclins à la critique, trouveront peut-être que ce livre contient beaucoup de citations. Est-il bien nécessaire de faire remarquer que l'œuvre qui nous occupe ne m'est pas personnelle ; c'est un résumé de ce qui a été pensé par les « grammairiens français » dont je ne suis que l'interprète. Ma mission est simplement de reproduire tout ce qui peut venir en aide à ceux qui veulent raisonner sur la langue française et en connaître le mécanisme et l'histoire.

Mieux vaudrait peut-être parler d'*organisme* ; mais quant à la nécessité de l'étude historique même en grammaire, cela ne peut plus faire doute. Les vrais philologues, en France aussi bien qu'en Allemagne ou en Angleterre, sont d'accord pour chercher, dans l'étude positive et comparative du passé des langues, la véritable révélation de leur génie. En voyant d'où elles viennent, après de si nombreuses étapes, on peut indiquer avec quelque certitude où elles tendent et comment elles y peuvent parvenir. On peut dire des langues ce qu'on a dit de l'histoire en général : rien n'y finit, rien n'y commence. On peut même y appliquer la théorie des soulèvements lents, mais irrésistibles : *Mens agitat molem...*

Il y a lieu de s'étonner que M. Tell, partisan de la méthode historique et adversaire de l'absolutisme grammatical montre si peu de sympathie pour le dictionnaire de Littré et la grammaire historique de Brachet. Ne sont-ce pas là de sérieux efforts tournés dans le sens même de la réforme que l'auteur préconise ? Lui, qui est Wallon, peut-il oublier que le parisien Littré invoque de préférence le lexique liégeois de Grandgagnage ? L'extension donnée à la partie archéologique nous paraît peu mériter la critique que M. Tell lui adresse. Ces citations des plus vieux auteurs ont précisément pour but de permettre à tous ceux qui consultent le dictionnaire de se faire eux-mêmes une opinion ou, du moins, de contrôler celle d'autrui. L'Académie, à

son tour, semble entrer dans cette voie : n'a-t-elle pas commencé un grand dictionnaire historique ?

Toutes ces entreprises sont autant de symptômes de la même préoccupation, autant de manifestations d'une tendance de plus en plus générale. La France même, la terre classique de la routine grammaticale, est enfin envahie par l'esprit de critique et de comparaison historique. Ceux qui pourraient revendiquer à leur profit le vieux dicton : « *Il n'est bon bec que de Paris* » se sont mis sincèrement à écouter les autres « ramages ». Pour employer un mot qui chez nos voisins du Midi, est fort à la mode, la décentralisation philologique ne peut que gagner à cette poïtesse un peu tardive du Parisien et de l'universitaire pour les dialectes des provinces.

Quoi qu'il en soit, le livre de M. Tell nous paraît être arrivé à l'heure opportune. C'est un répertoire compacte, mais lucide de tout ce qui a été affirmé, conjecturé, imaginé sur la grammaire française. En le consultant, on peut, le cas échéant, se débarrasser d'un paradoxe qui perd tout son prestige, dès qu'on en retrouve une première édition ou exhibition au XVII^e ou au XVIII^e siècle.

Geoffroy Tory, dès 1520, ouvre la série des zelateurs de la grammaire nationale. En 1530, c'est un Anglais, John Palsgrave, qui publie des « éclaircissements de la langue française ». L'an d'après, surgit déjà un novateur alphabétiste, Jacques Dubois (*Sylvius*); mais pour profiter que la sage lenteur des réformes sérieuses était dès lors traditionnelle, M. Tell fait remarquer que la distinction entre *n* et *r*, entre l'*e* muet, l'*e* fermé et l'*e* ouvert, proposée par Dubois, fut adoptée à l'étranger longtemps avant de l'être en France. Ce catalogue, scrupuleusement dressé, ne s'arrête qu'à l'année même que nous sommes en train d'achever. Deux étrangers, John Bedford et Jacques De Coninek, terminent la liste pour l'an 1874, afin qu'il soit bien constaté

que la langue française n'est pas encore à la veille de céder à ses deux rivales sa part de primauté européenne.

J. S.

Le National (Paris), 19 août 1874

LES GRAMMAIRIENS FRANÇAIS, par Julien Tell. (4 vol.) —
Librairie Firmin Didot.

Un philologue, M. Julien Tell, vient de publier sous ce titre : *les Grammairiens français*, depuis l'origine de la grammaire en France jusqu'aux dernières œuvres connues (1520-1874), un ouvrage qui sera consulté avec fruit par tous ceux qui s'occupent des grandes questions linguistiques. Tous les grammairiens français, depuis Geoffroy Tory, un simple imprimeur, qui, en 1520, émit l'heureuse idée de chasser le latin de l'administration, des tribunaux et des écoles, pour y substituer la langue nationale, le français; depuis John Palsgrave, un Anglais, qui, après avoir fait ses études à Paris, publia la première grammaire française (1530), jusqu'à Bescherelle et jusqu'à Littré, qui vient d'achever son *Dictionnaire*, œuvre gigantesque qui semblait au-dessus des forces d'un seul homme, tous défilent successivement dans ce volume, où leurs ouvrages sont l'objet d'une étude approfondie. C'est l'analyse exacte et raisonnée de près de cinq cents ouvrages, publiés par les hommes les plus érudits depuis plus de trois cents ans, que renferme le livre de M. Tell.

Le lecteur trouvera dans les *Grammairiens français* tous les renseignements concernant le génie et l'harmonie de la langue, l'idéologie et la néologie, l'étymologie, la syntaxe, la science alphabétique, la puissance des désinences et la grammaire artistique comparée à la grammaire scientifique. Pour retenir l'attention de ceux qu'une semblable étude

pourrait lasser, M. Tell a eu soin de parsemer son livre d'anecdotes curieuses et intéressantes relatives aux excentricités du langage et à celles des linguistes.

C'est ainsi qu'afin de donner une idée de la folie de certains grammairiens, M. Tell cite un projet imaginé en 1855 par l'abbé Bonifacio Sotos Ochando, auteur d'un projet de langue universelle.

L'abbé Ochando voulait créer non-seulement une langue, mais encore des mots nouveaux. C'est ainsi qu'il proposait cette réforme :

Aimer sera remplacé par	Ucerar
J'aimai	Ucerar ba
J'avais aimé	Ucerar baa
J'aimais	Ucerar bae
J'ai aimé	Ucerai bao
J'aurai aimé	Ucerar bia

Quel chara...hi!

Tout en signalant le mérite de l'ouvrage de M. Julien Tell, nous ne saurions nous empêcher de mêler à nos éloges quelques critiques. Nous reprocherons, par exemple, à M. Tell certaines négligences de style que nous ne nous serions point attendu à rencontrer dans l'œuvre d'un linguiste. Nous trouvons en outre qu'il juge bien légèrement l'œuvre imperissable à laquelle M. Littré a attaché son nom, quand il écrit : « Littré est un homme de grand mérite sans doute; seulement il n'a pas été heureux, ni dans son *Histoire de la langue française*, ni dans son *Dictionnaire*, qui ne disent rien de neuf. » Mais ces réserves une fois faites, nous recommandons la lecture et l'étude du livre de M. Tell, bourré de citations intéressantes, plein de critiques et d'observations instructives, et dans lequel l'auteur a su faire passer sous les yeux de ses lecteurs le tableau de tout le mouvement linguistique français depuis plus de trois cents ans.

